This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

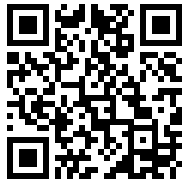

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

H 25

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

TOME V. — ANNÉES 1889-1890

LIBRARY
MAR 26 1962
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

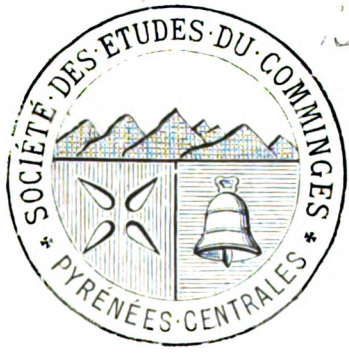

Buck-block
5 6
1889-91
(Tome)

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1889-1890

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE COMMINGES

SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

TOME V

Année 1889-1890

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1890

Digitized by Google

Digitized by Google

DC 611
G23 A1
R4
v. 5-6

LISTE ALPHABÉTIQUE

DE MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

BUREAU

Baron de LASSUS, *Président.*
A. COUGET, Vice-Président, archiviste.
Baptiste ABADIE, *Secrétaire.*
Maurice PICOT, *Trésorier.*
Victor BOUGUES, *Membre.*
Dr Ch. CHOPINET, *Membre.*

MEMBRES HONORAIRES

QUATREFAGES (A. de), membre de l'Institut (Académie des Sciences) et de l'Académie de médecine, à Paris.
ALLMER (Auguste), membre correspondant de l'Institut, directeur de la *Revue épigraphique du Midi de la France,* à Lyon.
LAPPARENT (A. de), professeur de Géologie, membre de la Société géologique de France, à Paris.
LAURIÈRE (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, à Paris.
RUSSELL (comte Henry), membre de la Société géographique de Paris, de la Société géologique de France, de l'*Alpine club*, et du Club alpin français, à Pau.

MEMBRES TITULAIRES

ABADIE (Baptiste), juge au Tribunal de commerce, à St-Gaudens.
AZÉMAR (Émile), avoué, à Saint-Gaudens.
BAURIER (Léon), propriétaire, au château de Mascaron. par Muret.
BERNARD (Bertrand), membre de la Société française d'archéologie, à Luchon.
BOUGUES (Victor), ancien député, à Saint-Gaudens.
CARGUE (Frédéric), président de la chambre des avoués, juge suppléant, à Saint-Gaudens.
CAU-DURBAN (David), curé de Bordes-sur-Lez (Ariège).
CHOPINET (Charles), médecin-major au 83me, à Saint-Gaudens.
CIEUTAT (Léon), conseiller à la Cour d'appel, à Agen.
CLOCHARD, architecte, à Saint-Gaudens.
COMMINGES (comte Elie de), au château de Saint-Marcet.
COUGET (Alphonse), membre de l'Académie de Législation et de la Société archéologique du Midi, à Saint-Gaudens.
COURET, curé de Salcich, lauréat de la Société archéol. du Midi.
DUFAUR (Auguste), avocat, à Saint-Gaudens.
GERMAIN (Louis), avocat, à Saint-Gaudens.
GOURDON (Maurice), officier d'Académie, membre de la Société géologique de France, à Luchon.
LABROQUÈRE (Henri), avocat à Galan, (Hautes-Pyrénées).

622

Digitized by Google

Lassus (baron Marc de), ancien député, membre de la Société des Bibliophiles de France, à Montrejeau, — et à Paris.
Mariande (Alphonse), ancien maire de Saint-Gaudens.
Payrau (Jean), docteur en médecine, à Saint-Gaudens.
Pelleport (Émile), avocat, à Saint-Gaudens.
Picot (Maurice), directeur départemental des Postes et Télégraphes en retraite, à Saint-Gaudens.
Sourrieu (Albert), avocat, à Saint-Gaudens.
Thévenin (Nuno), président du Tribunal civil, à Saint-Gaudens.
Toujean (Jean), conducteur des ponts-et-chaussées, à St-Gaudens.
Trespaillé (Alexis), commandant d'artillerie en retraite, à Antignac.

MEMBRES LIBRES

et Souscripteurs a la "Revue de Comminges"

Les lettres **ml** désignent les membres libres ou correspondants

Abadie (Félix), pharmacien, à Saint-Gaudens, **ml.**
Abadie (Noël), imprimeur-libraire, à Saint-Gaudens, **ml.**
Adoue (Paul), à Montrejeau, **ml.**
Anla, négociant, à Lille (Nord), **ml.**
Archives de la Haute-Garonne.
Archives de la Société historique de Gascogne, à Auch.
Armand, curé, à Orthez (Basses-Pyrénées), **ml.**
Aspet (Bibliothèque de la ville d').
Aubéry (Mme la marquise d'), au château de la Fontaine, par les Ormes (Vienne).
Aurignac (Bibliothèque de la ville d').
Aviragnet (Élie), expert des Cies d'assurances, à St-Gaudens, **ml.**
Bagnères-de-Luchon (Bibliothèque de la ville de).
Barbazan (Bibliothèque de la ville de).
Baron, expert-géomètre, à Labarthe-Rivière, **ml.**
Bascans (Louis), officier d'Académie, à Saman.
Batmalle, au château de Sarremezan, **ml.**
Baudouin, archiviste départemental, à Toulouse.
Beauregard (de) au château de Gabarret, à Labarthe-Inard.
Bedin (l'abbé), aumônier du Saint-Nom de Jésus, à Montrejeau.
Belloc (Émile), officier d'Académie, membre de la Société géologique de France, du Club Alpin français, délégué de la section des Pyrénées au Conseil d'administration, à Paris, **ml.**
Benque (de), secrétaire général de la Banque de France, à Paris, **ml.**
Bize (Hyacinthe), banquier, à Montrejeau.
Bordes (abbé), professeur de sciences, à Juilly (Seine-et-Marne).
Bordères, docteur-médecin, à Montrejeau.
Borgella (Edmond), juge d'instruction, à Saint-Gaudens, **ml.**
Bouche, curé-doyen, à Montrejeau.
Boulogne-sur-Gesse (Bibliothèque de la ville de).
Cardaillac (de), avocat, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), **ml.**
Carsalade du Pont (abbé J. de), membre de la Société française d'archéologie, à Auch (Gers), **ml.**
Casse (Jean-Marie), manufacturier, à Saint-Gaudens, **ml.**

Digitized by Google

Castéran (de), avocat, à Toulouse.
Castet, curé d'Uchentein, par Sentein (Ariége).
Cazac (Henri), professeur de philosophie au lycée de Nimes, **ml.**
Chibalie (Léonard), avocat, à Saint-Gaudens.
Cieutat (Joseph), greffier du Tribunal civil, à Saint-Gaudens.
Clouzet (Bertrand), négociant, à Montrejeau.
Condesse (Justin), notaire, à Alan, **ml.**
Corbier, huissier, à Montrejeau.
Couget (Georges), à Bordeaux-Luchon, **ml.**
Couret, avocat, à Orléans.
Couret (Henri), pharmacien, à Saint-Gaudens.
Couture (abbé), professeur à la Faculté libre de Toulouse.
Dasque (Henri), professeur de musique, à Montrejeau.
Dhers (Pierre), agent d'Assurances, à Saint-Gaudens.
Dubuc (Sylvain), licencié en droit, à Cazavet (Ariège), **ml.**
Dulon, professeur, à Saint-Germain-en-Laye, **ml.**
Doux, avoué, à Saint-Gaudens.
Encausse de Labatut (baron d'), à Eoux, près d'Aurignac.
Fabre d'Envieu, chanoine de Saint-Denis, ancien professeur à la Sorbonne, château de Montpezat, à Saint-Martory, **ml.**
Faure (Louis), notaire, à Montrejeau.
Fourcade (Henri), curé à Saint-Élix.
Franquès, instituteur, à Montespan, **ml.**
Froment, docteur-médecin, à Nestier (Hautes-Pyrénées).
Gardarens de Boisse (de), juge au Tribunal civil, à Saint-Gaudens.
Fages (Barthélemy), officier d'Académie, aumônier du collège de Saint-Gaudens en retraite, à Saint-Gaudens, **ml.**
Foch (Jean), docteur en médecine, à Salcich, **ml.**
Goulard (Marc de), au château de Luscan, par Loures.
Guilhot de Lagarde, au château de Boussan, près d'Aurignac, **ml.**
Jaffary (Jules), notaire, à Saint-Gaudens, **ml.**
Jordy (André), avocat, à Saint-Gaudens, **ml.**
Lacroix, supérieur du Petit-Séminaire de Polignan.
Lamarque (Raymond), avoué, à Saint-Gaudens, **ml.**
Lapierre, avocat, bibliothécaire de la ville, à Toulouse, **ml.**
Larrieu, pharmacien, à Montrejeau.
Lassus (Bertrand de), à Montrejeau, **ml.**
Lassus (Henri de), au château de la Nine, à Boussan.
Lasvignes (François), à Montsaunés, **ml.**
L'Isle-en-Dodon (Bibliothèque de la ville de).
Longuefosse (Charles), à Saint-Gaudens, **ml.**
Louge, docteur-médecin, à Demu (Gers).
Lozès (Lucien), conseiller général à Tibiran (Hautes-Pyrénées).
Magre (Benjamin), aumônier de la Sainte-Famille, à Toulouse.
Maribail (Henri de), docteur en droit, avocat, à St-Gaudens, **ml.**
Martin, capitaine au 83e, à Saint-Gaudens.
Marty, propriétaire, à Roquefort-de-Corbières.
Maubé (François), curé-doyen, à St-Bertrand-de-Comminges, **ml.**
Ministère de l'Instruction publique, à Paris.
Montoussé-Dulyon (Charles), au château de Barbazan.
Montrejeau (Bibliothèque de la ville de).
Nouaillan (Vsse de), au château de Prat-Bonrepos.

Digitized by Google

Pelleport-Burette (vicomte de), ancien sénateur, Bordeaux, **ml.**
Pène, ancien directeur au Séminaire de Polignan, à Montrejeau.
Piette (Edouard), juge, membre de la Société d'anthropologie de Paris et de la Societé des Antiquaires de France, à Angers, **ml.**
Piou (Jacques), député de Saint-Gaudens, à Paris, **ml.**
Plante, propriétaire, à Lannemezan.
Privat (Paul), libraire-éditeur, à Toulouse, **ml.**
Pujo, à Montrejeau.
Pujol, au château de Saint-Martory.
Régnault (Félix), de la Société d'anthropologie de Paris, à Toulouse. **ml.**
Reulet, curé-doyen, à Aurignac, **ml.**
Rivière (Georges de), propriétaire, à Montrejeau.
Roquebert, curé-doyen, à Saint-Béat.
Ruau (Joseph), licencié ès-lettres d'histoire, à Paris, **ml.**
Ruble (baron de), à Beaumoat-de-Lomagne.
Sabatier (Louis), imprimeur-libraire, à Saint-Gaudens.
Sacase (Charles), ancien magistrat, à Marignac.
Sales (Joseph), juge au Tribunal civil, à Saint-Gaudens.
Saint-Arroman (Charles), avocat, à Saint-Gaudens, **ml.**
Saint-Béat (Bibliothèque de la ville de).
Saint-Gaudens (Bibliothèque de la ville de).
Saint-Jean (Eugène), officier de l'Instruction publique, à Villeneuve-de-Rivivière, **ml.**
Saint-Martory (Bibliothèque de la ville de).
Saint-Paul (Anthyme), homme de lettres, à Paris, **ml.**
Salies-du-Salat (Bibliothèque de la ville de).
Saporta (de), à Manosque (Basses-Alpes).
Sarrieu (Gustave de), à Montrejeau.
Sarthe, libraire, à Luchon.
Sarthe-Sarrivatet, ancien magistrat, à Luchon, **ml.**
Saudinos-Ritouret (M^me^), à Paris.
Société archéologique du Midi, à Toulouse.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Société des Études historiques, à Paris.
Sost, capitaine en retraite, à Saint-Gaudens, **ml.**
Souques (Armand), avocat, à Saint-Gaudens, **ml.**
Souville, officier supérieur de marine en retraite, à Aurignac.
Suarès d'Almeyda (de), au château de la Terrasse, à Saint-Élix.
Tatareau (Julien), à Saint-Gaudens.
Terrade, architecte, à Saint-Gaudens, **ml.**
Touzet, curé-achiprêtre, à Saint-Gaudens.
Trescazes, maire de la ville de Luchon.
Trespaillé (Jean), avoué, à Saint-Gaudens. **ml.**
Verdier, professeur au Petit-Séminaire de Garaison, **ml.**
Vidaillet, curé-doyen, à Boulogne-sur-Gesse.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

L'année 1889 a été, pour la Société des études, une année de deuils.

Parmi les membres fondateurs de la Société et les collaborateurs principaux de la *Revue*, trois nous ont été cruellement enlevés presque coup sur coup.

D'abord, M. le baron Louis de Fiancette d'Agos, mort plein de jours, dans son château de Tibiran dont il avait fait un véritable musée d'antiquités pyrénéennes, et où il travaillait depuis cinquante ans à reconstituer les archives dispersées du diocèse de Comminges.

Bientôt après, le 1er novembre, mourait à Saint-Gaudens l'excellent M. Morel, l'homme qui avait le plus étudié et celui qui connaissait le mieux le passé de notre pays. Sa vue, usée par les veilles, ne lui a malheureusement pas permis de mettre en œuvre, dans un travail définitif dont il avait conçu le plan, les précieux matériaux qu'il avait amassés avec la patience et la conscience d'un Bénédictin. Les documents recueillis par ce vaillant pionnier de la science historique sont considérables. D'autres les auraient jalousement tenus cachés. Lui, en toute circonstance, les mettait, au contraire, avec autant de désintéressement que de bonne grâce, à la disposition de ses confrères et de ses amis.

Enfin, vingt jours après, le 20 novembre, à 42 ans, dans la force de l'âge et la pleine maturité de son beau talent, le président de la Société, l'à jamais regrettable Julien Sacaze, nous était subitement enlevé !

Les membres de la Société de Comminges ont tous reçu, avec le tome II de la *Revue des Pyrénées*, la notice biographique consacrée à Julien Sacaze par le Dr Garrigou, son collaborateur, son ami, son éminent successeur à la tête de l'Association Pyrénéenne. C'est pourquoi nous ne la reproduirons pas; mais nous tenions à déposer ici l'hommage de notre affection et de nos regrets pour une si chère mémoire.

B. A.

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

(SECTION DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE)

TOME V — ANNÉE 1890

1er Semestre

SOMMAIRE :

Nécrologie.

I. — Maurice GOURDON : les hautes Montagnes du Comminges : le val d'Aran : le port de Viella, le Montarto d'Aran, les pics de Colomés, le grand pic Saudrous.

II. — Marc de LASSUS : Entrée et réception de M. le duc de Richelieu à Saint-Gaudens, le 24 octobre 1762.

III. — Alphonse COUGET : les délégués du Nébouzan à l'assemblée de Muret pour élire les députés aux États Généraux, avril 1789.

IV. — Le commandant TRESPAILLÉ : Étude sur la taille dans la subdivision de Saint-Gaudens, par le Dr C. Chopinet, médecin-major au 83e régiment de ligne.

V. — Alphonse COUGET : Chronique archéologique.

VI. — Dr CHOPINET : Météorologie de Saint-Gaudens (année 1888). Informations.

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1890

Digitized by Google

LES

HAUTES MONTAGNES DU COMMINGES

Grandes Courses et Ascensions sur la frontière franco-espagnole

XI

LE VAL D'ARAN

Parmi nos vallées pyrénéennes, il en est qui, plus favorisées que les autres, jouissent de l'heureux privilège d'attirer tous les ans de nombreux touristes. D'autres au contraire sont à peine visitées. Tel est l'*Aran*.

La nature cependant y sème comme à plaisir ses merveilles : ici, de profondes forêts où pullulent l'ours et le coq de bruyère ; là, de sombres gorges ; ailleurs, d'immenses cirques tout constellés de lacs innombrables, couronnés de pics sourcilleux et de neiges permanentes ; partout de l'eau, et quelle eau ! la Garonne, vive et transparente comme du cristal, et ses mille affluents plus tapageurs, plus bondissants qu'elle encore ; partout des fleurs, de la verdure et des sites superbes à faire rêver un poète et enthousiasmer un artiste.

Situé aux portes de Luchon, l'Aran fit jadis partie du pays de Comminges, et c'est à ce titre qu'il nous intéresse particulièrement. Pendant une douzaine d'années je l'ai parcouru dans tous les sens, fouillant ses vallées, escaladant la plupart de ses pics. Mais une description

Digitized by Google

détaillée serait ici déplacée et m'entrainerait beaucoup trop loin ; je parlerai seulement de mes excursions dans les hautes vallées de la frontière sud, renvoyant pour tout le reste le lecteur à l'ouvrage illustré que j'ai déjà publié sur cette intéressante région. [1]

Un mauvais pont de bois, formé de quelques poutrelles à peine équarries à la hache et jetées d'une rive à l'autre sur le torrent avec un garde-fou vermoulu, voilà le pont du Roi ; nous sommes en Aran. Salut au berceau de la Garonne.

Le long de ses rives pittoresques ou sur le flanc des montagnes environnantes, pendant un parcours d'une cinquantaine de kilomètres, sont éparpillés villages ou hameaux. Lès, Bosost, Arties, Salardu et Viella sont les plus importants. C'est même à ce dernier pueblo (la *ciudad*, disent les Aranais) qu'appartient l'honneur de commander à tous les autres. A la sortie d'un étroit défilé, au milieu d'une plaine magnifique couverte de riches cultures, avec ses campaniles gothiques, ses eaux vives et ses forêts, qui s'étagent au-dessous d'un immense amphithéâtre de hautes crêtes neigeuses inondées de lumière, telle m'apparut, une après-midi de juillet, la capitale aranaise. Qui serait resté insensible devant un tel spectacle ? Personne assurément ; aussi je fus séduit. Très souvent depuis lors, et dans des circonstances bien différentes, je suis revenu à Viella, et jamais je n'ai oublié le plaisir que me causa sa première apparition.

Le **Port de Viella** (2424 mètres)

Au sud de Viella, dans les hautes montagnes qui circonscrivent son cirque, s'ouvre par 2424 mètres d'altitude le port du même nom, passage difficile et dangereux pen-

1. *A travers l'Aran.* — G. Charpentier et Cie, éditeurs, Paris. 1884.

Digitized by Google

dant l'hiver et le printemps. En 1876, je l'avais appris à mes dépens. Une fois cependant j'ai franchi cette brèche mal famée par un temps idéal. C'était au commencement de mai 1880, je m'en allais au pic de la Lanza par le chemin des écoliers. Le ciel était d'un bleu immaculé et une excellente neige, unie et ferme comme une pelouse anglaise, couvrait la terre. Quelle sauvagerie, quelle tristesse sibériennes! Pas un oiseau, pas un souffle d'air ne vint pendant quatre longues heures ébranler l'atmosphère. Nous nous trouvions bien seuls mon guide et moi, et comme perdus au milieu de ces blanches solitudes. De loin en loin, de grands piliers de pierre indiquaient seuls la direction à suivre. Par de faciles glissades nous dévalions ensuite en moins de trente minutes jusqu'à l'hospice de Viella (1626 mètres). C'est un de ces sites sauvages et agrestes que la nature s'est plue à orner comme à plaisir. Rien n'y manque et l'on en ferait facilement un excellent centre d'excursions. C'est d'ici que je montai une fois au Montarto par le port de Rieux (2370 mètres) à peine visité. Mais, si le lecteur le veut bien, nous ne suivrons point cette voie détournée, et nous en ferons l'ascension par la gorge de Valarties.

Le **Montarto d'Aran** (2827 mètres)

(14 juillet 1876)

A deux heures de Viella est Arties (1139 mètres). Au midi, au fond d'une gorge sauvage, se dresse fièrement la gigantesque silhouette granitique du Montarto d'Aran, aux abruptes murailles couronnées d'éblouissantes neiges éternelles; des bois de pins échelonnés à leur base en cachent la nudité, et sur une éminence de la rive gauche du torrent s'élève un modeste sanctuaire. Tout cela forme un tableau charmant, d'un pittoresque achevé, et peu de villages aranais, en dehors de leurs curiosités inté-

Digitized by Google

rieures, offrent au touriste un point de vue plus alpestre.

Le 14 juillet 1876, je fis la première ascension de cette belle cime, que n'avait encore foulé aucun pied humain. J'avais adjoint à mon guide habituel, pour porter les appareils photographiques, un jeune homme d'Arties, nommé Juan, qui n'y étant jamais monté — je l'appris plus tard — s'offrit cependant pour nous y conduire. C'était un moyen comme un autre pour connaître le chemin : il l'apprit en effet avec nous.

Notre guide improvisé fut exact comme un réveil-matin, et dès l'aube nous étions en route. Ces premières heures de la journée ont quelque chose de si poétique, de si charmant, que c'est toujours avec regret qu'on les voit s'écouler. On voudrait les retenir, faire pour ainsi dire l'école buissonnière avec elles ; mais elles passent comme les autres, plus rapidement peut-être, et le soleil est déjà haut sur l'horizon, que vous cherchez encore au firmament cette douce clarté qui fait pâlir les étoiles. Jusqu'au pont de la Ressèque (1310 mètres) on chemine au travers de belles prairies, pour passer ensuite en face de trois granges foraines sur la rive droite du torrent.

La gorge de Valarties, largement ouverte entre les contre-forts des pics de Sacaube (2193 mètres) et Salana (2480 mètres), est des plus curieuses à visiter. C'est tout d'abord une carrière de marbre blanc, des gisements de lignite et de galène argentifère ; un peu plus loin, une source en renom dans le pays. Quelques dalles grossièrement ajustées forment une petite baignoire où chacun se plonge dans le plus simple appareil, comme au Japon, mais personne n'y trouve rien à redire. Les malins même prétendent que la jeunesse des environs préfère de beaucoup ce traitement en plein air aux thermes de Lès ou d'Arties, trop civilisés à leurs yeux. Plus haut, sur le bord du torrent qui bouillonne à nos pieds entre des berges trop étroites pour ses flots turbulents, s'ouvre, au milieu d'un entassement de blocs, le trou du Gel. Des sapins, des bouleaux et des rhododendrons en fleurs ombragent

Digitized by Google

cette grotte naturelle que tapissent d'ordinaire des stalactites de glace opaline. A quelques pas de là, c'est la Croix de l'Homme mort, triste souvenir d'un accident de chasse.

Elle précède de peu une bifurcation de la vallée (pont de Rios, 1655 mètres). A l'ouest, voici la gorge solitaire et nue du port du même nom ou de Rieux; au S. S. E., le sentier du port de Caldas, que l'on doit prendre. On monte assez rapidement au travers d'éboulis, par un chemin à peine visible, jusqu'aux bords du lac de la Restenque (1990 mètres), alimenté par une jolie cascade, déversoir du torrent issu du grand Estan del Mar (2225 mètres), que l'on atteindrait d'ici dans une heure de marche S. S. O.

Autour de nous, d'épais gazons, tout ruisselants d'eau de source, se disputent le terrain avec des roches granitiques aux larges surfaces, moutonnées ou striées par les anciens glaciers quaternaires. Quelques pins à crochets viennent encore çà et là de leur sombre verdure moucheter les parois abruptes du pic de Montarto et des crêtes voisines. Mais ce sont les derniers; les neiges se montrent déjà en maints endroits, et les sites deviennent plus alpestres à mesure que l'on s'élève davantage: on entre dans le domaine de la sauvagerie et de la désolation. Voici déjà les lacs de Cap de Port (2235 mètres). Laissez à droite le plus grand, et en moins d'une heure vous serez au-dessous de la brèche du port de Caldas, ou Crestado (2455 mètres). A l'est, se jettent d'un seul jet les murailles du Montarto. Elles semblent inabordables et le seraient très probablement si deux couloirs remplis de neige ne les frangeaient du haut en bas. Mais lequel prendre? Ils sont aussi rapides l'un que l'autre. Le plus haut cependant me paraît plus accessible et je lui donne la préférence. Quant à notre Aranais, il n'en trouve aucun à son goût. Il m'adjure même de redescendre maintenant au village, car, prétend-il, nous sommes montés bien assez haut. Mais telle n'étant point mon opinion, je lui signifie tout carrément qu'il va nous suivre jusque sur la

Digitized by Google

cime, et, bon gré mal gré, je le fais s'engager dans le couloir. Sans être dangereux, il est parfois peu commode : les chutes de pierres y sont à craindre, et, pendant près d'une heure d'escalade, on doit souvent s'élever à l'aide des pieds et des mains, tantôt sur le roc vif, tantôt sur la neige glacée, où plusieurs fois il fallut tailler des pas pour notre compagnon, qui, chaussé d'espadrilles, tremblait de tous ses membres et se soutenait difficilement. Nous perdions ainsi un temps précieux. Je laisse à penser avec quelle joie il atteignit enfin le haut de la cheminée et peu après le sommet du pic (2827 mètres). Deux ans plus tard, me rendant dans les montagnes de Caldas et de Sénet, je refis l'ascension du Montarto. Mais cette fois j'arrivai jusqu'au port de Caldas, et, tournant immédiatement à gauche, je m'élevai sans la moindre peine jusqu'à la cime. Je signale cette voie aux touristes qui me suivront.

Au midi, la vue est des plus intéressantes sur les puissantes et neigeuses sierras de Bohi, de Comolos Bienes, des Encantados, du Bécibéri (3004 mètres, du Comolo Forno 3032 mètres) et autres, qui descendent lentement vers les plaines de Catalogne, tandis que, dans leurs gorges toutes noires de forêts, s'étagent quantité de lacs que depuis nous avons visités. Au nord, presque tout l'Aran est à vos pieds. Au débouché du val de Valarties, Juan me fait même remarquer le clocher de son village. Comme il voudrait déjà y être de retour, le pauvre garçon ! Enfin, au bout d'une demi-heure, à son grand contentement, je donnai le signal du départ.

De la cime, par d'amusantes glissades sur les neiges du versant nord-est, je gagnai l'estagnon de Lassole encore glacé. Il était vraiment charmant ce petit laquet, avec son entourage sibérien. De là, remontant à peine, je passai le col de l'Ours, pour redescendre sur la face nord du pic, par une facile cheminée, jusqu'au lac de Moncasau d'où s'échappe le rio Rencules. Névés et éboulis sont bientôt derrière nous, et nous traversons ensuite au pas de

Digitized by Google

course des bois de pins clairsemés. Au sortir de ces beaux ombrages, voici le pont de la Ressèque et, peu après, Arties.

Le soir, après souper, il y avait affluence à la posada du senor J. Barrau. Juan racontait notre ascension. Il parlait avec un aplomb incroyable des prétendus dangers que nous avions affrontés, et auxquels il nous avait arrachés au péril de sa vie. Décidément, me disais-je, tout en le laissant pérorer à son aise, les Gascons habitent même aux sources de la Garonne.

INDEX

PIC MONTARTO D'ARAN, *Aller* (sans haltes)

D'Arties au lac de la Restenque	2 h. 45'
De ce lac au pied de la cheminée	1 h. 25'
Du pied de la cheminée à la cime du Montarto.	1 h. 15'

Retour : 3 h. 20 (sans halte)

Du sommet du Montarto au col de l'Ours	1 h. 05'
De ce col à Arties	2 h. 15'

Le **Pic Occidental de Colomès** (2869 mètres)

(1re ascension : 4 octobre 1877)

Au midi de Sarladu, voyez-vous, de l'autre côté de la Garonne, un long sentier, tout ensoleillé et poudreux, s'élever au flanc en partie boisé de la montagne de Pruedo? c'est celui du val de Colomès, où nous allons pénétrer.

A peine a-t-on franchi la puissante moraine qui en obstrue l'entrée, que la gorge s'élargit et les prairies commencent. Le fougueux Aiguamoch, descendu des lacs supérieurs, y trace capricieusement ses larges méandres; parfois même, ses eaux écumantes s'épandent en nappes cristallines sur les cailloux du chemin et sautent jusque dans les pâturages. Répandues comme à plaisir, des profusions de fleurs aux brillantes corolles émaillent ces

Digitized by Google

verdoyants tapis. Un botaniste y passerait des journées entières sans épuiser, je crois, cette féconde et ravissante flore, digne rivale de celle d'Esquierry et de Médassolles. Peu à peu le paysage prend un aspect plus sévère, de hautes crêtes enserrent la vallée, mais pas un des pics du cirque de Colomès ne parait encore à l'horizon.

Après avoir dépassé une seconde moraine couverte de beaux sapins, on arrive sur un plateau à la base d'un promontoire qui parait barrer la vallée. Le sentier se bifurque alors : à droite, on monterait en 1 h. 15 au pic Salana (direction est-ouest, puis nord-sud) ; à gauche, en quelques minutes on descend aux bains de Trédos (1727 mètres), cachés dans un repli du terrain (1 h. 40 de marche depuis Salardu).

Maintes fois j'en avais entendu parler avec emphase par les Aranais. Aussi, faut-il l'avouer, je craignais presque de trouver, comme au pueblo d'Arties, un établissement civilisé qui m'aurait complétement gâté cette magnifique vallée de Colomès. Mais de suite je vis que je n'avais rien de semblable à redouter. C'est un rustique logis, d'un côté baignant presque ses pieds dans les eaux turbulentes de l'Aiguamoch, de l'autre, adossé à la montagne en partie couverte d'un bois de pins. J'éprouvai une vive satisfaction en face de ce petit coin de terre, où l'homme n'avait pas encore mutilé, torturé la nature, pour la plier maladroitement aux caprices de la mode.

Le lendemain matin, nous partions pour le pic Occidental de Colomès. Le soleil montait à l'horizon au sein d'une flotille de petits nuages roses, et les neiges, s'embrasant elles-mêmes d'une vive teinte sanglante, faisaient encore mieux ressortir les noires silhouettes de cette crête déchirée. On aurait dit des montagnes de bronze antique s'élançant du milieu d'une mer ondulante de métal en fusion. C'était féerique, et je n'oublierai de longtemps cette radieuse apparition.

Pelouses, rochers épars, vieux pins solitaires se succèdent rapidement le long du chemin du port de Colomès,

Digitized by Google

ou de Ribereta, que nous suivons maintenant. On longe la base de beaux rochers couronnés de curieux pitons ; plus loin, on s'engage dans une allée naturelle, entre deux mamelons granitiques couchés, comme deux mastodontes gigantesques, sur un sol tourbeux couvert de jolis carex. A l'est, apparait depuis un moment la masse carrée du grand Sandrous.

Voici la région des lacs. Dans le premier, dont nous côtoyons la rive orientale, se précipite comme un fou, au S. S. O., un ruisseau tapageur, dont l'ardeur enfantine parvient à grand'peine à rider de quelques plis argentés la surface bleue de l'estan. La nature devient plus âpre, plus agreste ; des rochers polis s'étagent, sur le fond neigeux du cirque, jusqu'aux éboulis descendus des pics voisins. La végétation s'appauvrit graduellement, jalonne pour ainsi dire par sa décroissance l'altitude progressive de la montagne. Cependant, quelques pins à crochets trouvent encore à travers des pierrailles assez de terre végétale pour y mourir lentement. Sur la rive gauche d'un nouveau torrent, le sentier tourne à droite (S. S. O.) ; on le voit s'élever, dans une gorge aride, en sinueux lacets, vers le port de Ribereta, invisible d'ici. Devant nous, sur la berge opposée, il disparait presque aussitôt au milieu des cailloux et des neiges. C'est une simple amorce. Il semble dire au touriste assez hardi pour s'aventurer dans ces solitudes : je t'ai guidé jusqu'aux extrêmes limites de la civilisation, ma tâche est finie ; tu entres maintenant dans le domaine des isards et des aigles ; vole de tes propres ailes, cherche ta route.

D'un bon nous sautons le torrent, et, disant adieu à ce capricieux sentier qui nous abandonnait sans façon, nous nous dirigeons gaiement vers le pic Occidental. Blocs granitiques de toutes dimensions, entassés dans le plus fantastique désordre, roches moutonnées ou striées, lacs et étangs de toutes formes et de toutes grandeurs, se déversant les uns dans les autres ou séparés par des digues naturelles, neiges éternelles, tout ce monde ina-

Digitized by Google

nimé, immobile, se mêle, se coudoie et forme le plus mouvementé, le plus accidenté et le plus admirable paysage que l'on puisse imaginer. Ajoutez à cela l'extrême sauvagerie, le calme solennel de ces déserts alpestres, et vous comprendrez, amis lecteurs, qu'il est dans la nature des spectacles qui vous saisissent et vous impressionnent profondément. On les admire en silence, on oublie même quelquefois que la montée est fatigante, et l'on marche toujours en avant.

A mesure que l'on approche du pic, ses murailles semblent se redresser, devenir plus difficiles. Pour comble d'agrément, une épaisse couche de verglas couvre tout ce que les neiges ne masquent pas. Cependant, à force de chercher le long de ces à pics, nous découvrons un étroit couloir qui paraît plus praticable que les autres. En moins d'un quart d'heure il est heureusement franchi, et nous voici sur la crête, un pied en Aran et l'autre en Catalogne, au-dessus d'un abîme ouvert au sud à des profondeurs inquiétantes. Une chute y serait belle, mais nous l'évitons, et la dernière partie de l'ascension s'effectue à quatre pattes, ou à califourchon, sur un entassement cyclopéen de rocs croulants.

Un bloc de granite cubant quatre à cinq mètres forme le point culminant du pic Occidental (2869 mètres), et, perché sur ce piédestal d'un nouveau genre, j'embrasse du regard un horizon superbe. Au sud, voici la merveilleuse sierra de los Encantados, dominée par la dent aiguë du grand pic de Péguera, escorté du Subenulls. Au S. S. E., se dressent les montagnes de San-Nicolas, dont la base disparaît sous d'épaisses forêts de pins. Vers le nord, au milieu de cent cimes rivales, on distingue presque tous les grands sommets du pays d'Aran. Mais je ne puis surtout détacher mes yeux de la région supérieure du cirque de Colomès, où s'étagent des quantités de lacs, dont quelques-uns sont encore couverts de glaçons.

Du pic Occidental court vers l'est, en décrivant une double et légère courbe de deux kilomètres environ, une

Digitized by Google

crête qui va rejoindre le grand Colomès. Du fond de la vallée, cette gigantesque crête semble facile à suivre, mais sur place c'est différent. C'est un amoncellement de blocs mal équilibrés, une dislocation générale, un véritable labyrinthe d'aiguilles, d'obélisques mobiles, au travers desquels il faut s'aventurer pour ascendre le pic Intermédiaire (2872 mètres). C'est l'affaire d'une demi-heure. On descend d'abord légèrement au nord, pour remonter à l'est jusqu'à une petite brèche anonyme. De là passant sur le revers méridional, il faut s'embarquer, au-dessus du vide, sur une étroite corniche, d'où, sans danger, on atteint ensuite aisément la cime. Sa conquête est plutôt une question d'amour-propre, car la vue dont on jouit est identique à celle du pic Occidental. Cependant, vers l'orient, le grand Colomès, plus élevé encore d'une cinquantaine de mètres, masque une partie de l'horizon.

Pour y grimper d'ici (35 minutes), on n'a qu'à franchir la crête frontière au Traou del Rat (2845 mètres), et longer à mi-hauteur les dangereuses parois du sud-ouest, pour atteindre ensuite, au midi du pic, une petite dépression d'où une pente facile et douce conduit en dix minutes sur la plate-forme du grand Colomès (2930 mètres).

C'est le plus court chemin pour y monter depuis les bains de Trèdos. Mais j'en fis la première conquête par le revers oriental quelque temps après. Je redescendis aux rives de l'Aiguamoch, flanant comme un écolier qui fait l'école buissonnière, ici ramassant une pierre, plus loin cueillant une fleur, et prenant un peu partout des vues photographiques.

INDEX

Pic Occidental de Colomès, *Aller* : 4 h. (sans haltes)

Des bains de Trédos au premier lac	1 h. 45'
Du premier lac au sommet du pic Occidental.	2 h. 15'

Retour : 3 h. 30 (sans haltes)

Du pic Occidental aux bains, par la route d'aller . . .	3 h. 30'

Digitized by Google

Le **Grand pic de Colomés** (2930 mètres)

(Première ascension : 16 juillet 1880)

Trois ans après la conquête du pic Occidental, je fis celle du grand Colomès, dont personne n'avait encore songé à prendre possession. C'était le 16 juillet 1880. Nous revenions de la sierra des Encantados et avions couché à la mauvaise cabane del Port.

De cet abri c'est « simple comme bonjour », et l'escalade n'offre pas la moindre difficulté. Elle consiste à longer de l'est à l'ouest, pendant deux heures et demie environ, à une grande hauteur, le versant sud de la frontière aranaise. Voici du reste l'itinéraire que je suivis.

On monte directement au-dessus de la cabane, sur des pelouses jonchées de pierrailles, jusques à un petit laquet qu'on laisse à gauche. Il précède de peu deux autres estans, au nord desquels s'ouvre, dans la crête la Forada de Portarron (2845 mètres), un passage fréquenté tout l'été par les pêcheurs qui portent les truites de Capdella à Luchon par Salardu et Viella. Du dernier lac, une bonne heure de marche, au travers des blocs et des névés, nous amène, par une courte et assez rapide remontée, sur un col de neige, ouvert au sud du pic dans le chainon qui s'en détache vers le val de San-Nicolas. Le reste de l'escalade n'est plus qu'un jeu d'enfant et dix minutes suffisent pour atteindre la cime de l'un des plus hauts sommets de l'Aran (2930 mètres). Seul, en effet, le pic Bécibéri (3004 mètres) est plus élevé que lui et forme le point culminant du pays.

Après des courses sans nombre dans cette région, j'éprouvai une véritable satisfaction le jour où je foulai enfin le sommet encore vierge du grand Colomès. Sa position sur la crête frontière, sa haute altitude expliquent facilement le panorama merveilleusement beau qu'il offre au touriste. Il résume et complète à lui seul celui

Digitized by Google

de tous les pics voisins. Mais de nulle part peut-être, si ce n'est du Sandrous, on n'aperçoit une pareille profusion d'estans: il y en a partout; chaque repli de terrain en recèle plusieurs. Le soleil brille sur nos têtes du plus vif éclat, et malgré cela il fait froid: le vent souffle avec une violence inouïe, la montagne tremble. Les appareils photographiques sont culbutés, et, sans la précaution que nous avons prise de nous blottir entre des blocs, nous serions emportés. Rester plus longtemps sur le grand Colomès serait folie; la place n'est plus tenable, il faut déménager et au plus vite.

A 7 heures 30' nous nous mettions en marche. Revenus au petit col, nous nous dirigeons droit à l'ouest, d'abord sur les neiges du versant sud, puis à travers des murailles assez difficiles, coupées de désagréables couloirs dont les pierres roulent sous nos pas. Il faut profiter des moindres aspérités de la roche, se glisser à sa surface, s'y cramponner. Il est vrai qu'on risque, une fois ou l'autre, de se rompre le cou dans ces vilains endroits. Mais aujourd'hui encore nous nous en tirons à notre honneur, et, après 25 minutes de rude gymnastique, nous débarquons sans avaries sur un petit entablement de deux mètres carrés, qui s'avance dans l'espace un peu au-dessous du col ou Traou del Rat. On s'y arrête à l'abri du vent et, tranquillement assis, le dos à la muraille et les jambes dans le vide, nous déjeunâmes tout en prenant un bain de soleil comme de vrais lézards. J'y fumai même d'excellents havanes que m'avait donnés un contrebandier de Capdella.

Le repas terminé, chacun reprit sac et piolet, et deux minutes après nous faisions la première traversée du Traou del Rat, étroite entaille de 60 à 70 centimètres de large environ sur deux mètres à peine de profondeur, ouverte à 2845 mètres à peu près d'altitude, comme d'un vigoureux coup de hache, dans la crête granitique du cirque de Colomès. De cette brèche aérienne, passage le plus élevé de tout l'Aran, véritable meurtrière de forte-

Digitized by Google

resse démantelée, l'œil plongeait d'un seul trait jusqu'au bas de la vallée vers les bains de Trédos,

> Et nos yeux descendaient d'étages en étages,
> Des rochers aux forêts, des forêts aux rivages.

entre deux crêtes qui séparent les vals de Ruda et Valartics. Les Sandrous et le Salana semblent d'ici deux vigies préposées à la garde du cirque de Colomès, où pas un bruit ne se ferait entendre, si ce n'était celui de petites avalanches qui, de temps à autre, roulent sur les pentes d'alentour. Cinq heures et demie plus tard, nous rentrions à Salardu.

INDEX

GRAND PIC DE COLOMÈS, *Aller* : 2 h. 35' (sans haltes).

De la cabane del Port au sommet du grand Colomès. .	2 h. 35'

Retour à Salardu : 5 h. 30' (sans haltes)

Du sommet du Grand Colomès au Traou del Rat . . .	25'
De ce col aux bains de Trédos	3 h. 25'
Des bains de Trédos à Salardu	1 h. 45'

Le **Grand pic Sandrous** (2699 mètres)

Première ascension : 3 octobre 1877)

De l'autre côté du val de Colomès (est) voyez-vous cette masse rougeâtre et trapue? c'est le grand Sandrous, le meilleur observatoire, à mon avis, pour embrasser d'un seul coup d'œil toutes les montagnes du Haut-Aran. Aussi, ne saurais-je trop en recommander l'ascension.

Par une froide matinée d'octobre 1877, je partais pour livrer l'assaut au grand Sandrous. Des bains de Trédos on remonte la rive droite de l'Aiguamoch, et soudain se déroule à vos yeux l'admirable cirque neigeux qui, au sud, ferme le haut val de Colomès. C'est un spectacle unique en Aran, et je n'oublierai jamais l'impression que je ressentis à son aspect. Comme je me trouvais petit auprès de ces cimes ardues et fantastiques, où les pre-

Digitized by Google

miers froids de l'hiver pyrénéen avaient déjà suspendu leurs dentelles de glace! Après quelques minutes de muette contemplation, je poursuivais ma route à l'E. S. E., vers un large col ouvert au nord du pic. On traverse des bois de pins, dont le sol formé d'une épaisse couche d'humus, et tout ruisselant d'eau, est spongieux et comme élastique. A force de louvoyer au milieu de ces belles futaies, on débouche dans une riante clairière, près de deux cabanes en ruine, à trois pas d'une source exquise et fraiche. Un quart d'heure de facile remontée nous porte au col du Sandrous (2350 mètres environ), d'où l'on voit, à l'orient et très en contre-bas de soi, une grande partie du val de Ruda-Sabourédo. De cette brèche, où l'on rencontre les premières neiges qui persistent très souvent jusqu'à la fin de l'été, il faut prendre la crête qui court au sud et la suivre pendant un moment; puis, lorsque sa solidité parait un peu trop douteuse, passer sur le versant est, d'où l'on atteint sans danger le sommet de la montagne (2699 mètres.)

C'est une vaste plate-forme couverte de quartiers de roche de toutes dimensions, véritable boulevard où les isards peuvent librement prendre leurs ébats entre le ciel et la terre. De quelques côtés que l'on regarde, la vue est des plus intéressantes. Mais tout disparait devant le spectacle unique qui se déroule à vos pieds. A l'ouest, s'ouvre le cirque imposant de Colomès, avec ses forêts, ses pics, ses déserts sibériens et ses lacs innombrables, qu'on prendrait pour autant de saphirs ou d'émeraudes enchassés dans des conques de granite fauve. A l'est, de l'autre côté du chainon projeté au nord par le Sandrous, c'est la vallée également lacustre de Ruda-Sabourédo, qui rivalise de sévère beauté avec sa voisine. Ces belles nappes d'eau, ces granites déchirés, me rappellent les merveilleux paysages que nous vîmes, il y a quelques années déjà, en Suède et en Norvége, et sans grand'peine je me croirais de nouveau sur cette terre hospitalière de la Scandinavie.

Digitized by Google

Pendant que nous prenions des vues photographiques et élevions une superbe tour comme première prise de possession, le temps s'était rapidement gâté. De légères vapeurs, un instant refoulées par le vent du nord-ouest, revenaient à la charge. Elles s'élèvent d'abord autour des pics comme de la fumée, puis augmentent à vue d'œil; bientôt même tous ces nuages isolés ne formèrent qu'un dais immobile et froid enveloppant les crêtes de la Bonaïgue au Montarto. Cette masse toujours croissante s'abaissa jusqu'au Sandrous; mais j'étais déjà redescendu au col, d'où je fis cependant (25 minutes, aller et retour) encore l'ascension du petit pic du même nom (2420 mètres). Mais depuis là ce fut une véritable déroute. Poursuivis par les brouillards et une pluie glaciale, nous nous perdîmes deux ou trois fois dans les sapinières, et ne rentrâmes à Salardu qu'à la nuit close, transis de froid.

INDEX

GRAND PIC SANDROUS, *Aller* : 3 h. 05' (sans haltes)

Des bains de Trédos au col du Sandrous.	2 h. 30'
De ce col au sommet du grand Sandrous	35'

Retour : 3 h. 45' (sans haltes)

Du grand pic Sandrous au pueblo de Salardu	2 h. 45'

Maurice GOURDON.

(Reproduction et traduction interdites.)

Digitized by Google

ENTREE ET RÉCEPTION

DE M. LE DUC DE RICHELIEU

DANS LA VILLE DE SAINT-GAUDENS

LE 24 OCTOBRE 1762

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1762, M. d'Étigny, intendant de la généralité d'Auch, informait officiellement les consuls de Saint-Gaudens que M. le duc de Richelieu, maréchal de France, gouverneur de Guienne, chevalier des ordres, premier gentilhomme de la chambre du roi, l'un des grands seigneurs les plus en vue et les plus en renom du royaume, devait venir en personne faire l'ouverture solennelle des États du Nébouzan, conformément aux ordres de Sa Majesté.

Depuis ce moment, la nouvelle de cette illustre visite était devenue dans la ville et dans le pays le sujet de tous les entretiens. On ne parlait partout que de M. le maréchal, et des fêtes naturellement occasionnées par sa réception. Les gens qui se piquaient de connaître les affaires du temps rappelaient avec empressement les hauts faits militaires de Richelieu, les aventures de toute sorte qui l'avaient rendu célèbre, les mille traits qui le signalaient très diversement à la curiosité publique. Quelques personnes, auxquelles il avait été donné de le voir dans tout l'éclat de sa puissance à Bordeaux, siège de son gouvernement, se plaisaient à vanter le luxe inouï de sa maison, le faste qu'il déployait en toute circonstance, la dignité de ses manières, et, dans leur admiration, elles

Digitized by Google

répétaient à l'envi, qu'après le roi réputé le plus beau gentilhomme de France, le maréchal avait toujours passé pour être le cavalier le mieux fait, le plus aimable et le plus séduisant de toute la cour.

On peut dire, en effet, que par la façon bruyante dont il avait mené de front l'ambition, la guerre, les intrigues, les affaires et les plaisirs, par ce mélange d'héroïsme parfois éclatant et de corruption raffinée dont sa vie offrait de si constants exemples, le petit-neveu du grand cardinal avait fini par rendre populaire et même attrayant ce nom de Richelieu dont le redoutable ministre de Louis XIII avait fait par son génie l'un des plus glorieux et des plus terribles noms de notre histoire.

Comme l'a très bien dit un auteur de notre temps, « le » maréchal de Richelieu résumait au plus haut degré les » qualités et les défauts, les grandeurs et les faiblesses, » les hardiesses et les préjugés, les vices et les vertus de » son siècle, si l'on peut donner ce dernier nom à cette » générosité native et au sentiment de l'honneur qui » survivent en France à toutes les corruptions et qui » sont plus forts que toutes les décadences. La carrière » extraordinaire de ce favori de la fortune fut un chef- » d'œuvre de l'indulgente destinée. De tous les contem- » porains il représente le mieux son siècle; il en fut le » dernier survivant, puisqu'il mourut en 1788. » [1]

Entr'autres dons qu'elle lui avait prodigués, la nature l'avait doté d'une facilité prodigieuse et d'un tact exquis; le trait suivant peut en fournir la preuve: En 1720, dans sa vingt-sixième année, reçu membre de l'Académie française, surtout par le crédit des femmes dont il était l'idole, — Voltaire n'y fut admis qu'à cinquante ans! — le jeune duc, dont l'éducation même avait été fort négligée et qui ne sut jamais l'orthographe, pria Fontenelle, Destouches et Campistron de composer des discours de réception à son usage. Il se servit fort adroitement de ces

1. M. de Lescure.

Digitized by Google

savants auxiliaires et se garda bien de réciter leur prose ; mais il tira de leurs compositions un discours entièrement écrit de sa main, avec une si parfaite correction, une si rare convenance de style, que cette pièce, très inattendue, remplit d'étonnement ses doctes confrères, disposés d'avance à sourire, mais résolus néanmoins à fermer les yeux sur l'insuffisance de l'académicien en considération de la grâce et de l'esprit du noble récipiendaire.

Très fortement imbu des préjugés de sa caste, froidement sceptique, plein d'assurance en lui-même et dédaigneux de ses semblables, soit qu'il conduisit des trames diplomatiques, des intrigues de cour ou des aventures galantes, Richelieu déployait, pour arriver à ses fins ambitieuses, une sagacité supérieure et la plus merveilleuse souplesse. Il savait rendre la perversité charmante, et dans cette école d'immoralité sans frein dont il fut l'un des maitres les plus consommés, même au milieu des plus scandaleux désordres, il surpassait tous ses émules dans l'art de revêtir le vice de l'agrément des manières, et dans le secret de maintenir le libertinage à la hauteur de la bonne compagnie.

La France entière connaissait donc la vie du maréchal, ses folies de jeunesse sous la Régence qui lui avaient valu deux emprisonnements à la Bastille, ses duels retentissants, ses prodigieux succès auprès des femmes, son courage et ses exploits militaires, ses habiletés diplomatiques, sa suprême distinction, sa dextérité dans tous les rôles, sa grâce et son esprit qui fesaient de lui le modèle des courtisans, son goût pour la magnificence, et surtout la façon superbe avec laquelle il bravait en toute occasion l'opinion publique.

En 1758, Richelieu était parvenu à l'apogée de sa réputation et de sa fortune. Il obtint le gouvernement de Guienne, et son arrivée à Bordeaux fut saluée par d'unanimes acclamations ; mais cet enthousiasme ne dura guère. Son administration est devenue proverbiale, tant elle peint au vif les abus de ces délégations vraiment

Digitized by Google

princières où le goût exagéré de la représentation, la satisfaction d'un orgueil toujours en éveil, les moindres fantaisies acceptées comme des ordres, fesaient dégénérer le plus souvent l'autorité du gouverneur en véritable tyrannie. Celle de Richelieu n'avait rien de cruel : c'était la toute-puissance d'un grand seigneur perverti par toutes les flatteries, même celles de la gloire : général heureux, diplomate, courtisan accompli, ne croyant qu'au succès par tous les moyens, n'ayant d'autre religion que celle du plaisir et de la sensualité, maitre sans rival dans l'art des séductions les plus audacieuses. A Bordeaux comme ailleurs, du reste, il avait conquis un prestige bizarre, dans lequel se heurtaient l'admiration pour le vaillant soldat qui avait conduit la charge de Fontenoy, brillamment emporté Mahon, conquis le Hanovre, et la curiosité presque malsaine qu'excitait la vue d'un illustre débauché qui se jouait insolemment de tous les devoirs et dont les chroniques galantes servaient de texte à toutes les conversations. Le maréchal avait introduit, dans la capitale de son gouvernement, une immoralité pour ainsi dire officielle ; il autorisait ouvertement des tripots et des réunions scandaleuses ; il étonnait, par l'éclat de ses bals et la somptuosité de ses fêtes autant que par ses décisions capricieusement arbitraires, une population indignée sans doute, mais flattée quand même de voir à sa tête un homme environné d'une aussi grande renommée d'esprit, d'opulence et de gloire.

En 1762, Louis-François-Armant Duplessis, maréchal de Richelieu, né le 13 mars 1694, avait soixante-huit ans ; il résistait vaillamment au poids de cet âge. Les fatigues et les excès de tout genre n'avaient point altéré ce tempérament alerte et si remarquablement vigoureux qui se maintint encore pendant vingt-cinq années. Par son grand air, par la distinction de sa tournure, et par la noblesse de son maintien rempli de grâce et de fierté, le maréchal exerçait toujours un irrésistible attrait sur les foules qui se pressaient sur son passage. Suivant l'expression con-

Digitized by Google

sacrée, il représentait à merveille. Ses traits fins et spirituels n'avaient rien perdu de leur régularité, grâce aux précautions infinies et aux soins minutieux qu'il prenait pour se rajeunir. Il n'avait point cessé d'être, comme l'avait dit Voltaire, un seigneur *tout à l'ambre*, le plus recherché, le plus délicat, le plus parfumé de Versailles. Il portait avec une aisance sans égale des habits de cérémonie d'une extrême richesse, ornés le plus souvent de diamants et de pierres précieuses, mais d'un goût si parfait que cette magnificence ne dégénérait jamais en profusion. Malgré les années et les rides naissantes, il demeurait l'homme à bonnes fortunes le plus séduisant de la cour et de la ville, le héros couvert de louanges en prose et en vers, et le maître souverain des plus exquises élégances.

On se figure sans peine la sensation profonde que dut produire, dans notre pays, la nouvelle de l'arrivée prochaine d'un aussi fastueux personnage, accompagné d'une suite nombreuse, ne marchant dans les cérémonies publiques qu'entouré de ses gardes et des officiers de sa maison militaire, avec le déploiement d'un luxe presque royal. En vue de son entrée solennelle, la ville de Saint-Gaudens fit de grands préparatifs. C'était la première fois qu'un gouverneur de la province venait visiter le Nébouzan et sa capitale; chacun dans sa partie rivalisait de zèle et d'empressement. Les notables s'inscrivaient à l'envi dans la garde d'honneur qui devait escorter le maréchal pendant son séjour. On élevait des portiques de verdure, on décorait les rues; on apprêtait au Séminaire les appartements de l'évêque; on empruntait pour les orner les plus beaux meubles, les plus riches tapisseries. On savait, enfin, qu'habitué de longue date à toutes les flatteries, Richelieu daignait accepter les honneurs avec la sérénité d'un orgueil qui ne s'étonnait d'aucun hommage, tant il était blasé sur les formes de l'adulation la plus obséquieuse!

Nous laissons parler M. Dansan, premier consul de

Digitized by Google

Saint-Gaudens, qui fut chargé de consigner le récit officiel de l'entré solennelle et du séjour du maréchal dans la capitale du Nébouzan. (1)

« Mgr le Duc de Richelieu, maréchal de France, cordon » bleu, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, gouverneur » de Guienne et commissaire extraordinaire nommé par » le Roy pour tenir les Estats du pays de Nébouzan et de » Bigorre, ayant écrit aux consuls de la ville de Saint- » Gaudens pour aller recevoir ses ordres à Montauban » où il devoit se rendre, la ville nomma Me Dansan, » avocat et premier consul, pour aller recevoir ses ordres » et pour marquer la manière dont il vouloit estre reçu. » Tous les préparatifs faits, Mgr le Duc se rendit à Saint- » Gaudens le 24 octobre 1762.

» A neuf heures du soir, les consuls avec tous les » bourgeois à cheval furent l'attendre à l'entrée du terroir » où il fut harangué par le second consul.

» On avoit dressé avant la porte du Barry un arc de » triomphe qui formoit un quarré, monté sur une estrade » couverte de tapisseries aussi bien que les côtés de ce » quarré. Sur la droite étoit un fauteuil, avec un tapis sur » le derrière, d'un damas rouge bordé d'un galon d'or, et » à l'extrémité étoit une impériale de la mesme étoffe en » festons, bordée d'un galon et d'une crépine d'or.

» Avant ce trophée étoit rangée une compagnie bour- » geoise en deux lignes sous les armes, avec ses officiers » ayant tous des cocardes blanches et bleues.

» Arrivé près de cet endroit, Mgr le Duc descendit de » son carrosse et entra dans l'intérieur de ce trophée » éclairé par dix ou douze gros flambeaux que des » hommes portoient, et qui le suivirent toujours jusqu'à » son logement.

» S'étant assis sur le fauteuil, le premier consul entra

1. Nous devons la communication de cette pièce intéressante à l'obligeance de notre savant ami le regretté M. Morel, de Saint-Gaudens, qui avait bien voulu la copier lui-même, à notre intention, sur le registre des délibérations consulaires. Ce document est d'autant plus précieux que l'original malheureusement n'existe plus.

Digitized by Google

» et le harangua, ce qu'étant fait, il descendit et marcha » à pied jusqu'à l'église. La compagnie bourgeoise marcha devant : ensuite venoient les brigades de maréchaussée, ensuite les valets de ville avec leurs pertuisanes, leurs sabres et leurs cocardes, puis venoient » nombre de ses domestiques, officiers de sa maison, » capitaines des gardes avec la moitié de ses gardes, » ensuite quatre consuls qui portoient un poêle. Mgr le » Duc marchoit après le poêle n'ayant pas voulu y entrer, » entouré de tous les flambeaux, la moitié de ses gardes » autour de lui. Marchoient à suite les magistrats de la » ville et avocats en robe, avec une grande foule de » peuple qui suivoit. Toutes les rues où passa Mgr le Duc » étoient tapissées et illuminées, indépendamment des » lanternes publiques.

» Arrivé à la porte de l'église, où tout le clergé du » chapitre l'attendoit *in habitu*, le président en pluvial » luy fit une harangue courte, et on l'introduisit devant le » St-Sacrement au son des cloches et des orgues.

» Ayant salué le St-Sacrement, on le conduisit devant » le maitre autel où l'on avoit préparé pour luy un prie-» Dieu couvert d'un tapis de Damas rouge avec une den-» telle d'or, et un carreau de la mesme étoffe qui fut » placé au milieu du sanctuaire lequel étoit couvert d'une » tapisserie.

» On entona le *Te Deum*, à la fin duquel le chapitre » accompagna Mgr le Duc jusqu'à la porte de l'église, et » ayant quitté les surplis on le suivit au Séminaire où » étoit son logement à l'entrée duquel il fut receu par » M. de Lastic neveu de Mgr l'évêque et M. de Latour » vicaires généraux, et par le supérieur du Séminaire qui » le harangua. Arrivé à la sale de son appartement, Mgr » le Duc remercia le chapitre et le renvoya au lendemain » avant la messe des Estats pour recevoir ses compli-» ments.

» Ce même jour, tout le chapitre se rendit à la sale » après les dix heures. Mgr le Duc parut quelques temps

Digitized by Google

» après en habit de cérémonie avec le Saint-Esprit sur
» son habit qui étoit tout en diamants et qu'on disoit lui
» avoir couté cent cinquante mille livres. Il fut harangué
» par le président du chapitre, par le curé et par les
» supérieurs des communautés religieuses, l'ayant été à
» l'entrée de la ville par le juge après le premier consul.

» Le lendemain, Mgr le Duc se rendit à l'église pour
» assister à la messe des Estats.

» Le cortège étoit brillant; la compagnie bourgeoise
» tambours battants marchoit la première; à la suite
» venoient les valets de ville, puis la maréchaussée,
» ensuite les domestiques, les officiers, les coureurs et
» les gardes de Mgr le Duc, puis luy même ayant à sa
» droite M. le sénéchal, à sa gauche les abbés de Nizors
» et de l'Escaledieu. La noblesse suivoit tant des Estats
» que étrangère, accompagnée des consuls en livrée et
» autres députés.

» La messe fut célébrée par le chapitre au maitre autel
» avec toute la solennité possible. Mgr le Duc étoit au
» milieu du sanctuaire dans une place préparée comme
» la veille, ayant à ses côtés vingt-cinq gardes sous les
» armes qui formoient deux lignes et qui ne se mirent à
» genoux qu'à l'élévation; le sénéchal, les abbés, les
» barons et le reste de la noblesse étoient au chœur;
» l'officiant et les assistants saluoient toujours le Duc
» toutes fois qu'ils passoient devant luy; on luy présenta
» le premier la paix à baiser, et après luy le clergé.

» La messe finie on partit, dans le même ordre, de
» l'église, avec la symphonie, pour se rendre à l'Hôtel-
» de-Ville.

» On avoit richement préparé la place ordinaire où
» l'on préside; le parquet étoit bien tapissé, tous les
» gardes étoient autour sous les armes; et les soldats
» gardoient la porte d'entrée. Après le discours prononcé
» par M. le procureur du Roy, Mgr le Duc prit la parole
» et représenta les besoins de l'Estat. M. l'abbé de Nizors,
» président né, qui étoit en camail et en rochet, repré-

Digitized by Google

» senta à son tour la misère du pays ruiné par les » subsides, la guerre et les inondations.

» Cela fini, on se retira dans le même ordre au Sémi- » naire où Mgr le Duc occupoit l'appartement de Mgr » l'évêque magnifiquement orné. On mangeoit au réfec- » toire neuf où il y avoit une table de plus de soixante » couverts; le repas se faisoit ordinairement à 7 heures du » soir, Mgr le Duc ne mangeant qu'alors, quoique sa ta- » ble en particulier aloit toujours le matin. Le président » du chapitre, les consuls et les quatre commissaires » préposés par la ville pour la dépense et autres cho- » ses étoient toujours du nombre des convives avec les » MM. des Estats, les officiers de la maitrise et toute la » noblesse; la table étoit somptueusement servie et avec » beaucoup de délicatesse, tout en argenterie, à dire la » vaisselle plate : le coup d'œil étoit très brillant avec » toutes les bougies qui éclairoient le réfectoire.

» Les Estats finirent le 28 à 9 heures du soir qu'on porta » la délibération à Mgr le Duc pour la signer; il partit » d'abord après pour aller coucher à Montréjeau sans » autre compagnie que sa maison et la maréchaussée.

» Mgr le Duc, pour dédommager en partie la ville de la » dépense qu'elle avoit faite pour sa réception, voulut » payer la boucherie qui monta à quatre cent quelques » livres; les Estats donnèrent quatre-vingts louis de vingt- » quatre livres, quoique l'année précédente ils eussent » fait au Roy un don extraordinaire de vingt-quatre mille » livres pour la marine qu'on eut pouvoir d'emprunter » par arrêt du conseil. La ville en feut pour un millier » d'écus.

» Il y avoit une si grande quantité de choses de toute » sorte et des plus rares que Mgr le Duc ne dédaigna pas » d'en faire porter avec luy une partie, et l'on vendit le » reste.

» Aussi fut-il si content qu'il ne put s'empêcher de dire » que sa réception à Saint-Gaudens avoit été plus bril- » lante que celle qu'on lui avoit faite à Montauban. On

Digitized by Google

» sceut même qu'à Tarbes où il fut tenir les Estats le » dimanche suivant ses officiers disoient qu'ils n'étoient » pas si bien qu'à Saint-Gaudens où tout abondoit.

» Déjà l'année précédente le Duc avoit ordonné qu'on » mit des lanternes dans les villes dans toutes les rues, » n'y en ayant pas trouvé assez, la ville les fit multiplier, » comme on avoit déjà fait à Saint-Gaudens à l'occasion » de son arrivée.

» Comme on n'avoit pas eu le temps de faire un bassin » d'argent avec les clefs, ce qui est au profit du secrétaire, » on paya à ce dernier son droit en argent, et l'on retira » le bassin du chapitre qu'on avoit emprumpté pour » présenter au Duc les clefs de la ville qui étoient en » bois doré. Le poêle resta au secrétaire. Mgr le Duc tint » encore les Estats l'année suivante. Ils s'ouvrirent le » dimanche 23 octobre après la messe que le chapitre » chanta.

» Le Duc fut harangué de nouveau par tous les » corps ».

DANSAN, signé

au Registre des procès-verbaux des consuls de la ville de Saint-Gaudens de l'année 1764.

L'année suivante, le maréchal de Richelieu vint à Bagnères-de-Luchon; il y séjourna depuis le 28 septembre jusqu'au 22 octobre. Le 23, il ouvrit pour la seconde fois en grande pompe les États du Nébouzan, et donna le même jour un grand repas aux messieurs des trois ordres. Il visita le comté de Couserans et repartit le 29 octobre pour Bordeaux. On ne le revit plus dans notre pays, mais nous savons par des extraits d'intéressantes correspondances qu'il conservait un souvenir tout particulier des brillantes réceptions qui lui avaient été faites par la ville de Saint-Gaudens, et des hommages publics qui lui avaient été prodigués.

Le 11 février 1764, Voltaire écrivait à Richelieu: « Si » jamais vous retournez à Bagnères, je me ferai donner

Digitized by Google

» un ordre, signé Tronchin, pour vous y aller faire ma » cour. » N'est-il pas vraiment dommage que ce vœu n'ait pas été réalisé ! Ne serait-ce pas une jouissance de bon aloi, pour nous tous habitants du Comminges et du Nébouzan, de pouvoir lire dans la correspondance générale de Voltaire quelques spirituelles lettres de plus adressées à Cideville, d'Alembert, *les Anges*, etc., datées de Bagnères-de-Luchon ?

Baron DE LASSUS.

Digitized by Google

LES DÉLÉGUÉS DU NÉBOUZAN

A L'ASSEMBLÉE DE MURET

POUR ÉLIRE LES DÉPUTÉS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX

AVRIL 1789

Dans un travail fort aride, jugé pourtant nécessaire comme une sorte d'introduction aux travaux qu'inaugurait alors notre Société des études, (1) nous avions donné la composition de l'ancien — on disait aussi l'ancienne — vicomté de Nébouzan dont nous exposions le dernier état, au point de vue géographique, judiciaire et administratif.

Ce district — on le désignait ainsi dans divers documents du siècle dernier, — dont la ville de Saint-Gaudens était devenue définitivement le chef-lieu, vers 1290, est peu connu dans ses origines, encore obscures.

Tout porte à croire qu'il fut formé, au moyen-âge, d'un démembrement du comté de Comminges, au diocèse duquel il ne cessa pas d'appartenir jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Mais à quelle époque exacte ce démembrement eut-il lieu? Constitua-t-il une propriété seigneuriale proprement dite, ou un simple apanage qui ne conférait qu'un usufruit? Qu'en advint-il ensuite?

Autant de questions qu'il reste à élucider et qui feront l'objet de nos études, comme aussi celle se rattachant à

1. *Revue de Comminges*, 1er vol.

Digitized by Google

l'historique de la dénomination elle-même du vicomté.

Son nom ne rappelle-t-il pas encore, et quoi qu'on en ait dit, celui d'une des peuplades celtibériennes établies dans la vallée de la Garonne, au pied des monts, au milieu et aux dépens desquelles les Convènes fondèrent leur métropole sous l'impulsion du général romain Pompée revenant de son expédition d'Espagne contre les partisans de Sertorius ? (72 av. J.-C.)

Des recherches sur ces divers points ne présenteront-elles pas un véritable intérêt ?

I

Pour aujourd'hui, franchissant les siècles, nous voudrions montrer par un épisode dont la date, bien que séculaire, est beaucoup plus voisine de nous, combien nos ancêtres nébouzanais étaient attachés à leur indépendance, à leur autonomie ; avec quelle énergie ils s'efforcèrent de les maintenir jusqu'au moment où la Révolution allait instituer une nouvelle et uniforme division du territoire, au profit de la centralisation administrative.

C'est que notre petite patrie de Nébouzan ne fut jamais dépouillée du privilège de s'administrer elle-même au moyen de ses assemblées particulières qui se réunissaient chaque année à Saint-Gaudens, chef-lieu de ce « pays d'état. » Les députés des trois ordres y votaient librement l'impôt qu'ils répartissaient eux-mêmes ; ils y pourvoyaient à tous les besoins des cinq châtellenies du ressort, avec le concours — toujours empressé, il faut le dire — de l'intendant de la province.

N'était-il pas naturel qu'en de telles conditions un grand esprit d'indépendance animât les populations, fières de se régir elles-mêmes en tout ce qui ne portait pas atteinte aux prérogatives du pouvoir central, fort restreintes d'ailleurs chez elles quant à l'administration proprement dite ?

Digitized by Google

On le vit, en mainte circonstance ; le Nébouzan demeura invariablement jaloux de son autonomie. Il revendiqua surtout, avec une infatigable fermeté, le droit à une représentation spéciale et séparée, lorsque des assemblées étaient convoquées dans la province pour quelque objet d'intérêt général.

Mais ce sentiment qui passionnait le Nébouzan n'avait pas de foyer plus ardent que sa petite capitale. A Saint-Gaudens, on ne s'inclinait que devant le pouvoir royal et ses représentants, dans les limites que ce pouvoir s'était imposées à lui-même. Tout autre lien de subordination y eût été contesté jusqu'à la révolte, tant les habitants y étaient attachés à leurs franchises et privilèges ; Concédées d'abord par les comtes de Comminges, elles furent confirmées ensuite par la couronne, de règne en règne, depuis cette « grande charte » de 1203, octroyée par le comte Bernard IV, « un des hommes les plus remarquables de sa dynastie, » très appliqué à la bonne administration des domaines de sa suzeraineté, — jusqu'aux diverses reconnaissances et aux édits de Henri IV et de Louis XIV qui maintiennent « toutes franchises et libertés dans la ville et son territoire. » Les consuls de Saint-Gaudens, à partir de 1203, ne cessèrent d'être coseigneurs directs, avec le vicomte, puis avec le roi, et d'exercer la justice tant au civil qu'au criminel, avec la compétence la plus étendue. Ils avaient « la justice, haute, moyenne et basse, » et en conservèrent l'exercice nonobstant l'ordonnance de Moulins, tme les consuls de Muret qui, en 1777, prononçaient encore des sentences capitales en ordonnant le suplice de la roue. Quant à la constitution municipale, elle était toute démocratique ; nous aurons à le montrer en son lieu.

Cet attachement particulier de la petite métropole du vicomté à ses immunités et privilèges se communiqua au Nébouzan tout entier qui ne laissa pas échapper une occasion solennelle de l'affirmer résolûment.

Témoin ce qui se passa à Muret, au mois d'avril 1789, à la veille de la session des Etats Généraux. Une grande

Digitized by Google

réunion devait se tenir dans cette ville, en sa qualité de ville principale et siège administratif du pays de Comminges. Les trois ordres de l'ancien comté de ce nom y avaient été convoqués, conjointement avec ceux du Nébouzan et du Couserans, pour l'élection des députés qui devaient représenter cette région à l'assemblée de la nation, dans « la grande consultation de la France », dont l'ouverture était fixée à Versailles au 1er mai.

De Couserans, dont St-Lizier était le chef-lieu, il ne s'y rendit que quelques membres du clergé. Encore se hâtèrent-ils de se retirer « malgré la peine qu'ils en avaient », disait leur évêque, ni la noblesse, ni le tiers état n'ayant répondu à la convocation.

Les délégués des trois ordres du Nébouzan s'étaient rendus; mais ceux du clergé ne furent présents qu'en petit nombre, les autres ayant envoyé leur procuration.

Les représentants du tiers état, au contraire, déférèrent aux mandements qui leur avaient été notifiés par huissier royal.

Nous pouvons donner tous leurs noms, par communautés, ce qui ne sera pas sans un intérêt peut-être pour quelques-uns de nos lecteurs. Il est des souvenirs qu'on aime à conserver. On éprouve surtout quelque satisfaction à retrouver la désignation de parents ou d'amis dans ces « catalogues » se rattachant aux députations de cette époque, où s'accomplirent de si grands événements politiques.

La Chatellenie de Saint-Gaudens qui ne se composait que de deux communautés — ainsi qu'on disait alors — celle de Saint-Gaudens et celle de Miramont, avait sept députés :

Saint-Gaudens députa MM. Mariande, avocat; Montalègre, avocat; Labat, avocat; Pégot, négociant.

Miramont : MM. Courties, bourgeois; Cassagne, négociant; Lahore, négociant.

Dans la Viguerie de Mauvaisin [c'était de même signification que châtellenie], comme dans les autres circons-

Digitized by Google

criptions, la plupart des communautés n'avaient que deux députés, certaines quatre, quelques-unes un seul. Pour Mauvaisin : le sieur Pailhé, bourgeois ; le sieur Pailhé, laboureur ; Avezac : le sieur Piqué, avocat ; le sieur Serres, laboureur ; Capvern : le sieur Cieutat, laboureur ; le sieur Mariande, laboureur ; Lagrange : le sieur Galan, laboureur ; le sieur Bientat, laboureur ; Begolle : le sieur Duprat, laboureur ; le sieur Vidou, laboureur ; Tilhouse : le sieur Rougé, laboureur ; le sieur Tajan, laboureur ; Luthilhous : le sieur Portail, laboureur ; le sieur Béarn, laboureur ; Lastordes : le sieur Philippe Laporte ; Péré : le sieur Laporte, bourgeois, (l'autre absent) ; Gourgue : le sieur Ducomps, laboureur ; le sieur Coste, laboureur ; Bourg : le sieur Peyrigua, avocat ; le sieur Balaigna, laboureur ; Sastabom : le sieur Lagleise, médecin ; le sieur Toujas, laboureur ; Benque : le sieur Lagleize, négociant ; le sieur Cazenave, laboureur ; Batsère : le sieur Plantat, laboureur ; le sieur Somproux, laboureur ; Espèche, le sieur Bernigolle, brassier ; le sieur Soulé, laboureur ; Lomné : le sieur Duplan, laboureur, (l'autre absent) ; Soulan : le sieur Barègne, laboureur ; le sieur Compaignet, laboureur ; Asque : le sieur Labat, notaire ; le sieur Peyregua, laboureur ; Marsas : le sieur Lamarque, laboureur ; le sieur Debat, laboureur ; Frechendets : le sieur Dito, laboureur, (l'autre absent) ; Espiel : le sieur Dourcade, laboureur, (l'autre absent) ; Bettes : le sieur Pujo, chirurgien ; le sieur Pichar, laboureur ; Castillon : le sieur Dourcade, laboureur ; le sieur Pujo, laboureur ; Uzer : le sieur Daurignac ; le sieur Ducasse ; Cieutat : le sieur Brau, négociant ; le sieur Darré, bourgeois ; Poumarous : le sieur Soula, bourgeois ; le sieur Sarrabayrouse, laboureur ; Chelle : le sieur Abadie, chirurgien ; Artiguemy : le sieur Bourdette, chirurgien ; le sieur Cabarrou, laboureur.

Chatellenie de Cassagnabère :

Cassagnabère : le sieur Dulom, bourgeois ; le sieur Ducos, chirurgien ; Lannemezan : le sieur Lagleise, avo-

Digitized by Google

cat; le sieur Ferrou, avocat; Pinas : le sieur Dasque, négociant; le sieur Nogué, négociant; Peyrouzet : le sieur Fasuille, négociant; le sieur Admillat, bourgeois; Tuzaguet : M. Barrère, avocat; le sieur Admillat, bourgeois; Escala : le sieur Lay, bourgeois; le sieur Paul, laboureur; Aulon : le sieur Sarraute, avocat; le sieur Abolin, avocat; Saint-Elix : le sieur Soubirens, laboureur; le sieur Duclos, laboureur; Seglan : le sieur Someilhan, brassier; le sieur Duclos, laboureur; Ramefort : le sieur Lascomères, notaire; Ramefort : le sieur Clermon, laboureur.

Chatellenie de Saint-Plancart :

Saint-Plancart : le sieur Fages, avocat; le sieur Larrieu, chirurgien; le sieur Rouède, bourgeois; le sieur Bouve, brassier; Larroque : le sieur Gascon, laboureur; le sieur Castet. laboureur; Balesta : le sieur Jean Estrampes; Franquevielle : le sieur Saint-Paul, négociant; le sieur Latour, négociant; Loudet : le sieur Picot; Cuing : le sieur Seilhan, négociant; le sieur Claverie, négociant; Lodes : le sieur Duran, négociant; Espugue : le sieur Bascans, négociant; Sarrecave : le sieur Jean Ders, négociant; Montmaurin : le sieur Miro, laboureur; Nizan : le sieur Alap, laboureur; Blajan : le sieur Dubois, avocat; le sieur Courties, avocat; Sarremezan : le sieur Martin, avocat.

Chatellenie de Sauveterre :

Sauveterre : le sieur Monthieu, avocat : le sieur Gran, bourgeois; Labarthe-de-Rivière : le sieur Fages, bourgeois; le sieur Espagnol, chirurgien; le sieur Dios, laboureur; le sieur Saint-Julien, négociant; Ardiège : le sieur Dulac, bourgeois; le sieur Lère, bourgeois; Barbazan : le sieur Touigne, bourgeois; le sieur Dulac, bourgeois; Labroquère : le sieur Bellan, bourgeois; le sieur Louret, bourgeois; Gourdan : le sieur Puyolle : bourgeois; le sieur Lay, bourgeois.

Telle fut la liste des membres du tiers état qui siégèrent, dans cette circonstance, pour le Nébouzan, au chef-

Digitized by Google

lieu de Comminges. Le clergé n'avait envoyé que MM. Devillot, sacristain de Saint-Gaudens; Piette, doyen du chapitre collégial; Lorman, prébendé de Saint-Gaudens; le prieur syndic des Dominicains; le curé de Sauveterre; le curé de Cassagnabère. Quant à la noblesse, on n'y vit en personne que MM. Dispan, d'Ardiège, de Faudoas, le vicomte d'Erce, sénéchal; tous les autres s'étaient fait représenter par les députés de la noblesse du Comminges.

II

On peut penser quelle fut, pendant plusieurs jours, l'animation inusitée de cette petite ville de Muret, encore enserrée en partie dans ses vieux murs, lorsque arriva cette foule de délégués. Depuis la suppression déjà lointaine des Etats de Comminges, les habitants avaient perdu l'habitude de voir se réunir chez eux ces sortes d'assemblées, bien autrement nombreuses que ne l'avait été celle de l'élection de Comminges et sa commission intermédiaire, qui avait tenu session dans la même ville au mois d'octobre précédent, en vertu de l'édit de 1787 sur les assemblées provinciales.

Nous avons déjà dit ailleurs les difficultés des voyages à cette époque où les communications étaient malaisées [1]. Les chemins qui reliaient les diverses localités à la route principale de Saint-Gaudens à Toulouse par Muret étaient peu praticables. Quant à cette route royale, un mémoire administratif la qualifie déjà « d'agréable et commode », ayant été mise en bon état par les intendants Mégret de Sérilly et Mégret d'Etigny, deux frères qui se succédèrent, à peu d'années d'intervalle, à la tête de la généralité d'Auch.

De tout côté donc, du Comminges et du Nébouzan, on

1. Etats du Nébouzan, page 67 et suivantes.

Digitized by Google

se mit en mouvement, et l'on vint comme on put, à cheval, en cabriolet, en carrosse.

Il n'y avait alors sur notre grande route qu'un service de voitures publiques partant pour Toulouse les dimanche, mardi et jeudi.[1] Ces véhicules, fort lourds, se composaient de trois corps : « le cabriolet, le carrosse et la pannière » ; le prix des places de Saint-Gaudens à Toulouse était de 12, 10 et 8 livres, chaque paquet payant « un sou ».

A Muret, les hôtelleries manquaient pour une telle affluence de députés et de curieux. La députation elle-même s'élevait à six cent trente membres présents, pour le Comminges et le Nébouzan réunis. Aussi les maisons particulières se transformèrent-elles en hôtels garnis.

« Cette petite ville, à l'aspect alors sombre et triste, était devenue presque gaie par l'accroissement de la population ».[2]

Si tous les députés s'étaient rendus, le prix des logements se serait élevé à 4 et 6 francs par jour. L'absence de ceux du Couseran ; celle de la moitié au moins des représentants du clergé et de la noblesse du Comminges et du Nébouzan fit tomber les tarifs « à 20 et 30 sols » par jour. Les aubergistes perdirent beaucoup sur les provisions qu'ils avaient faites ; c'est une note de M. Monjousieu, dernier curé de Saint-Germier de Muret, qui nous l'apprend, le clergé ayant eu, avant la Révolution, l'habitude de mentionner les événements locaux en marge des actes de mariages, naissances et décès dont il était le rédacteur sous l'ancien régime.

Mais nous avons hâte de retrouver en séance nos députés nébouzanais.

Il faut savoir en quels termes était conçu le règlement qui accompagnait l'édit de convocation « *de ceux des trois Etats des comtés et pays de Comminges, Couseran et Nébouzan, pour conférer et communiquer ensemble, tant de remontrances, plaintes et doléances, que des moyens et*

1. Almanach historique de Baour, 1788.
2. Victor Fons, Opuscule : Rivals, imprimeur à Muret (1855).

Digitized by Google

avis qu'ils auraient à proposer à l'assemblée générale des Etats ».

Ce règlement s'exprimait ainsi, sans préambule : « Le roi ayant fixé, par le règlement du 24 janvier dernier, le nombre des députations qui seraient envoyées aux Etats Généraux pour le pays et comté de Comminges, et n'ayant porté ce nombre à deux que par la considération que le Couseran et le Nébouzan doivent rentrer dans l'arrondissement du pays de Comminges *dont ils faisaient autrefois partie*, Sa Majesté a jugé d'autant plus nécessaire de régler les formes à observer pour la convocation aux Etats Généraux prochains, que le pays ne renferme aucun siège qui ait tous les caractères auxquels est attaché le droit de convoquer les trois ordres, et que des Etats particuliers qui l'administraient autrefois se trouvent suspendus depuis plus d'un siècle, *excepté dans le Nébouzan* où cette forme d'administration a été maintenue. Sa Majesté a considéré que le comté de Comminges ayant un intérêt commun à tous les districts particuliers qui vont former, comme autrefois, son arrondissement, il est convenable que tous ces districts concourent ensemble, et dans la même forme, à l'élection des députés aux Etats Généraux. »

Cette dernière considération présentait bien quelque chose de plausible. Mais avec la conviction qu'avait le Nébouzan qu'il pouvait — à raison de sa constitution particulière — réclamer une représentation séparée et des « assises électorales » spéciales, celui-ci ne pouvait manquer de formuler des protestations.

Ses organes n'y faillirent pas. M. Audibert Montalègre, député de Saint-Gaudens et syndic du pays de Nébouzan, fit entendre ses doléances, ne craignant pas même d'affirmer que « le Nébouzan n'aurait, à *aucune époque*, appartenu au Comminges. » Il prit la parole dès la première séance, le 6 avril, et dit en substance : « Que, pour obéir aux ordres de Sa Majesté, tous les députés s'étaient rendus à cette assemblée, protestant

Digitized by Google

néanmoins contre la surprise faite à la religion de Sa Majesté, qui l'avait déterminée à convoquer le Nébouzan dans l'assemblée du pays de Comminges sous prétexte que le Nébouzan a fait autrefois partie dudit comté, ce qui n'est point, le Nébouzan ayant toujours fait un corps séparé, dépendant de l'ancien domaine de Navarre, dont le Comminges n'a jamais fait partie ; que cette vérité avait été plusieurs fois reconnue par le gouvernement qui a maintenu les Etats du Nébouzan dans leurs droits par des lettres de confirmation de leurs privilèges et renouvelées de règne en règne, notamment à l'heureux avènement de Sa Majesté à la couronne. » — « La ville de Saint-Gaudens, capitale du Nébouzan, tant pour elle que pour le comté du Nébouzan, est d'autant plus intéressée à protester contre cette réunion — ajoutait-il — que, la supériorité des voix donnant toute l'influence au comté de Comminges, les députés qui pourraient être nommés dans cette assemblée auraient à soutenir les droits dudit comté de Comminges, absolument différents de ceux du Nébouzan, et que si ce corps n'est pas suffisant pour avoir une représentation particulière, il aurait été plus naturel de le réunir aux Quatre-Vallées qui ont le même régime et les mêmes intérêts à soutenir. C'est pourquoi les députés qui vont être nommés sont chargés de requérir l'inscription de la présente protestation dans le procès-verbal de l'assemblée dudit comté de Comminges, et, au cas de refus, de se réunir aux autres députés du comté de Nébouzan[1] pour faire signifier à M. le Procureur du Roi la présente protestation. Lesdits habitants ont remis auxdits députés le cahier afin de l'apporter à l'assemblée qui se tiendra le 16 de ce mois, et leur ont donné tout pouvoirs requis et nécessaires à l'effet d'être présents en ladite assemblée pour toutes les opérations prescrites, comme aussi de donner pouvoirs généraux et suffisants de proposer, re-

1. Il faut remarquer que le syndic ne dit jamais *vicomté* !

Digitized by Google

montrer, aviser et de consentir tous ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du royaume et le bien de tous et chacun des sujets de Sa Majesté ! »

Nous laisserons M. Besson, chanoine précenteur du chapitre cathédral du Couseran, réclamer aussi contre l'adjonction de ce district au Comminges « pour le fait de l'élection », et nous assisterons à une protestation nouvelle, émanée cette fois de M. Dispan, demandant pour le Nébouzan une députation particulière et « que sa noblesse eût son représentant à l'Assemblée nationale pour y défendre ses droits et ses privilèges. »

Vint le tour des commissaires à nommer pour la rédaction des cahiers de doléances à soumettre aux Etats Généraux. Il avait été arrêté que ces commissaires seraient au nombre de quatre seulement par châtellenie. Une fois désignés, ceux-ci se rendirent dans le local assigné par le sénéchal, mais l'un d'eux représenta, au nom de ses collègues du Nébouzan, « qu'ils auraient accepté le nombre qu'il aurait plu au président de fixer, quoique cela ne satisfit pas leurs droits et leurs désirs; mais qu'ils acceptaient cependant leur commission afin de ne pas rompre la concorde qui devait régner dans l'assemblée, et qu'ils ne l'acceptaient ainsi que sous la réservation expresse que cela ne pourrait nuire au Nébouzan quant aux opérations ultérieures, et notamment quant à la rédaction des doléances ». Ce dont il leur fut donné acte « pour tout le pays de Nébouzan, consentant à toutes les réservations de droit du Comminges, et sans préjudice du droit respectif des deux pays ».

De ces mentions un peu confuses des procès-verbaux, il résultait toujours que les délégués de notre pays se montraient avec persévérance moins faciles que leurs collègues du Comminges à accepter les réglementions arrêtées sans leur participation et leur consentement.

Du reste, tout n'était pas fini sur ce point. Le Nébouzan

Digitized by Google

ne se tenait pas pour battu. Ses mandataires insistèrent de nouveau, le lendemain, afin que l'on portât à vingt le nombre des commissaires, fixé la veille à huit, pour le tiers état. Il parait que la discussion fut longue et irritante. Le lieutenant du sénéchal qui présidait prit alors la parole : « Voyant, dit-il, que nous ne pourrions rien attendre de l'esprit de conciliation ; que même les commissaires demandent un délibéré général qui leur offrirait un député aux Etats Généraux ; ne pouvant, les députés du Comminges, assumer sur eux seuls une telle décision ; vu toutes ces difficultés ; demeurant le refus des commissaires dudit Nébouzan de *demeurer fixés à huit* pour concourir à la rédaction des cahiers du Comminges, Couseran et Nébouzan : nous ordonnons que le pays de Nébouzan en corps, ainsi qu'il avisera, fera son dit cahier séparé, pour être ensuite réuni à celui du Comminges, pour en faire un seul qui sera agréé en assemblée générale. »

La résistance de nos députés avait donc porté ses fruits. Ils eurent à rédiger un cahier séparé pour être présenté à la réunion plénière. C'était un succès. A la vérité, « leurs doléances » furent ensuite « fondues » dans celles du Comminges ; mais elles formèrent un chapitre distinct. Le Nébouzan avait obtenu un demi triomphe.

Fermes jusqu'au bout dans leur attitude, les députés du Nébouzan n'abandonnaient pas encore la partie. Ils voulaient qu'au moins un député, sur les quatre qui devaient être envoyés aux Etats Généraux par le tiers état, fût pris parmi « les sujets dudit Nébouzan, les billets portant le nom de tout autre devant être annulés. » La motion présentée à cet égard ajoutait : « Qu'il soit au surplus arrêté et déclaré, avant le scrutin, si les sujets du Comminges voteront ou ne voteront pas dans la nomination des députés du Nébouan, les sujets du Comminges recevant l'option sur cette alternative ; et si finalement les sujets du Comminges veulent voter avec ceux du Nébouzan lorsqu'il s'agira du choix du député dudit

Digitized by Google

Nébouzan, ceux du Nébouzan voteront aussi lorsqu'il s'agira du choix du député du Comminges, et s'ils ne veulent pas voter dans le premier cas, ceux du Nébouzan ne voteront pas dans le second. »

L'assemblée se tira d'affaire en donnant simplement acte de cette demande, et en ajoutant comme une apparente concession « qu'on y aurait recours le cas échéant. »

Mais les Nébouzanais se rejetèrent alors sur une question d'affaires où ils s'efforcèrent de faire prévaloir leur sentiment. Ils demandèrent que le déficit des finances fût réparti sur les provinces proportionnellement à leurs contributions personnelles et réelles, actuellement existantes en corps de pays ; « après quoi lesdites provinces répartiraient, comme elles le trouveraient juste, leurs contributions anciennes et leur quote-part du déficit sur tous les contribuables, ecclésiastiques, nobles et roturiers, et proportionnellement à leurs facultés, soit au personnel, soit au réel, tâchant d'atteindre les possesseurs des fortunes mobilières, en sorte que lesdites provinces fussent quittes envers le gouvernement en payant leur quote-part. »

On voit que nos députés étaient de véritables réformateurs et qu'ils préludaient, jusqu'à un certain point, à cette égalité devant l'impôt qui allait figurer parmi les premières résolutions de l'Assemblée nationale. En tout cas, leur proposition n'avait rien que d'équitable. L'assemblée ne le contesta pas; mais il en fut de ce vœu comme du précédent, relatif à la nomination d'un député pris dans le Nébouzan en particulier. Il fut encore déclaré, après qu'on l'eût consigné, « qu'on y aurait recours le cas échéant. » Toujours la même formule de style qui n'était autre chose qu'un faux-fuyant... Cependant le principal objet de la réunion des Etats à Muret était atteint.

Chacun des ordres, pour le Comminges et le Nébouzan réunis, nomma ses députés aux Etats Généraux.

Le clergé élut MM. Cornus, curé de Saint-Jacques de Muret, et Lasmartres, curé de l'Isle-en-Dodon.

Digitized by Google

Les suffrages de la noblesse se portèrent sur le baron de Montagu-Barrau et le vicomte d'Ustou de Saint-Michel.

Enfin les quatre députés du tiers état furent MM. Latour, docteur en médecine, maire électif de la ville d'Aspet, Bertrand Pégot [1], négociant à Saint-Gaudens (en fait le Nébouzan avait son député), Jean-Pierre Roger, juge royal de Simorre, habitant de l'Isle-en-Dodon, et Jean Lavigerie, juge royal au siège de Muret.

On n'a pas oublié qu'un arrêt du Conseil du 27 décembre 1788 avait, en effet, ordonné que le nombre des député du tiers état serait égal à celui des deux premiers ordres.

Encore quelques jours, et nos huit élus allaient prendre place dans cette mémorable assemblé de Versailles, la plus nombreuse et la plus solennelle de toutes celles qui se fussent réunies en France, et où la nation entière allait être directement représentée.

Nos chers compatriotes de cet ancien Nébouzan — dont nous nous proposons de faire revivre le passé, toujours si attachant, avec la prédilection qu'inspire le patriotisme local — nous sauront peut-être gré d'avoir relaté, dans ce recueil consacré à ses origines et à ses modestes destinées à travers les siècles, quelques pages aux derniers moments de la vie provinciale. Elles sont marquées ici d'une empreinte particulière, grâce à l'énergique sentiment que nos pères avaient de leurs libertés publiques ou de leurs franchises.

Notre désir du moins était d'intéresser nos concitoyens à ces derniers actes d'un régime où la vie provinciale avait conservé, sur divers points de notre territoire français, une intensité que l'on ne soupçonne pas, parce qu'elle n'est plus possible aujourd'hui.

Ce sera assurément le seul mérite de ces pages, si ce désir obtient quelque satisfaction. A. Couget.

1. Père de nos deux généraux Jean et Guillaume Pégot.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA TAILLE

DANS LA SUBDIVISION DE SAINT-GAUDENS

PAR LE DOCTEUR **C. Chopinet**

MÉDECIN-MAJOR AU 83ME RÉGIMENT DE LIGNE

(Mémoire inséré dans la *Revue des Pyrénées*, 2me trimestre 1890).

Le docteur Chopinet aborde ici de front un de ces problèmes intéressants que beaucoup de bons esprits se sont posé, avant lui, sans les résoudre.

Bien des fois nous nous sommes dit au sortir d'un conseil de révision, ou quand nous assistions au défilé d'une troupe : « Ah! que sont devenues les belles tailles » d'autrefois! On ne voit plus de ces colosses que les » régiments de ligne se disputaient pour en faire des » tambours-majors! Avec les éléments que voilà, essayez » seulement par la pensée de former ce fameux bataillon » de volontaires de l'an II. Kléber et Kellerman dans les » Alpes, Dugommier aux Pyrénées-Orientales, se cou- » vraient comme d'un bouclier de la phalange incompa- » rable. Ils ne voulaient voir qu'elle à l'avant-garde. C'est » avec elle et Compans qu'ils s'estimaient invincibles. » Ceux-ci ont pourtant la même origine que ceux-là : » issus du même sang, ils ont respiré le même air, se » sont abreuvés aux mêmes sources; tous venus de la » montagne. »

Avons-nous donc physiquement dégénéré? — Oui ou non?

La montagne est déchue sur certains points. Elle

Digitized by Google

descend, mais la plaine monte; l'auteur de ce mémoire vous dira tout-à-l'heure pourquoi.

Plusieurs ethnographes, en France, se sont déjà occupés de cette question de la taillle. Mais, soit que les moyens d'investigation fussent imparfaits, soit que la méthode suivie ne fût pas très-sûre, ces travaux ont laissé généralement à désirer.

L'application régulière de la loi du 27 juillet 1872, qui astreint tous les Français au service militaire, peut donner le moyen d'arriver au but. « Sans doute — dit l'auteur qui est modeste — « un tel travail ne demande que de » l'ordre, de la patience dans les recherches et un sérieux » désir d'arriver à la découverte de la vérité. » D'accord; j'ajouterai pourtant, sans avoir l'intention de lui déplaire, qu'un certain langage scientifique n'est pas fait pour nuire à la solution du problème. Il faut joindre à la bonne volonté l'art de rendre intéressant un sujet aride comme un tableau de statistique.

C'est ce que l'auteur a su faire, grâce à son désir de nous instruire, sans nous causer d'ennui.

Il a choisi la subdivision de Saint-Gaudens, avec ses 22 cantons faisant partie du groupe des Pyrénées centrales : 11 cantons de l'arrondissement de Saint-Gaudens, 6 de Muret et 5 de Saint-Girons. Un périmètre aussi étendu, comprenant la montagne et la plaine avec leurs accidents divers, donnait de la variété à l'œuvre poursuivie, en réservant un champ d'études suffisant pour pouvoir généraliser.

De 1873 à 1888, 25.964 conscrits ont été toisés au conseil de révision. Dans un premier tableau, l'auteur établit la proportion par 1000 de chaque taille, depuis $1^{m}54$ jusqu'à $1^{m}98$. Dans un deuxième tableau, il établit par canton la moyenne de toutes les tailles mesurées depuis l'application de la loi militaire de 1872. Les exemptions pour défaut de taille, qui formaient la base des calculs des anciennes méthodes, sont nécessairement négligées par l'auteur. On peut dire que sa méthode des moyennes,

Digitized by Google

pour n'être pas nouvelle, n'en constitue pas moins une très-ingénieuse nouveauté par l'application qu'il en fait. Le résultat le plus clair permet de comparer entre eux les 22 cantons de la subdivision et de les classer immédiatement par ordre de taille. Les déductions pratiques ne se font pas attendre ; nous sommes amenés à rechercher avec l'auteur les causes qui interviennent dans ce classement.

Ces causes sont : *Génériques ; — Climatériques ; —* ou *Hygiéniques.*

1° Génériques, suivant que la population descend de la race autochtone, des Ibères, des Celtes, ou du sang de ces derniers mélangés. Exemple? les cantons intermédiaires, entre la montagne et la plaine.

2° Climatériques, suivant que les habitations sont sur une hauteur ou dans une vallée profonde, dans un lieu sec ou à proximité d'un cours d'eau.

3° Hygiéniques, suivant le degré de civilisation des habitants, leur genre de nourriture, leurs occupations, leurs habitudes de propreté, leurs mœurs.

Il peut arriver que le descendant des glorieux Ibères qui défendirent si bien leurs montagnes ait perdu la suprématie de la taille, de la force, de la beauté qui caractérisaient sa race, en devenant moins frugal et moins sobre, corrompu par l'abus prématuré des plaisirs. Ce fils de la montagne descendra promptement l'échelle des êtres.

D'autre part, il peut se faire que le Celte de la plaine, malingre et chétif, remonte ces mêmes degrés que l'autre descend, par une vie plus confortable qu'autrefois, un travail mieux réglé, des mœurs pures. Les fils de ces deux races se rencontreront et pourront même se dépasser.

Quant à l'habitant des vallées profondes, fixé au bord des étangs ou des cours d'eau, dans des habitations malsaines et rudimentaires, il portera la marque indélébile du milieu où il est né et restera chétif, frêle, déformé de

Digitized by Google

corps et d'esprit. Pour lui, pas d'espoir de progrès s'il ne supprime les causes qui l'ont mis au bas de l'échelle ; et le progrès se résume en ceci : assainissement des habitations, nourriture plus saine et plus confortable, dessèchement des marais ou des bords marécageux des rivières, soins d'aération, soins de propreté.

A l'appui de son dire, l'auteur, qui ne pouvait pas voir par le menu les 393 communes de la subdivision, a complété son étude par la comparaison de deux cantons montagneux, offrant un intérêt particulier en raison des conditions diverses que présentent leurs communes : le canton de Luchon et celui de Castillon (Ariège). Cet examen comparatif lui a permis d'asseoir les conclusions sur une base inébranlable.

M. le docteur Chopinet a joint à son travail une carte des cantons de la subdivision établissant par des teintes le classement de ces cantons en trois séries.

Commandant A. TRESPAILLÉ.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Un fossile découvert à Saint-Gaudens

Dans sa séance du 24 février 1890, l'Académie des sciences, section de l'Institut de France, a reçu une communication qui nous intéresse.

M. Gaudry, un de ses membres, a présenté une machoire de *dryapithecus*, découverte par M. Félix Regnault, le naturaliste bien connu à Toulouse et dans la région, et provenant du terrain tertiaire des environs de Saint-Gaudens. On sait qu'au-dessous de la couche diluvienne quaternaire, le sol de Saint-Gaudens et des environs — des rives de la Garonne aux côteaux qui sont crayeux — repose sur l'étage miocène de l'époque tertiaire.

M. Gaudry compare cette mâchoire de singe à celle de la Vénus Hottentote, le type le plus dégradé de l'espèce humaine, et démontre que des caractères très sensibles différencient ces deux termes de comparaison.

Même dans les races humaines inférieures, les mandibules sont très écartées, de façon à laisser un grand développement à la langue et la possibilité d'articuler des sons. Chez le singe, au contraire, les mandibules, parallèles et rapprochées, réduisent les facultés vocales à de simples cris, notamment chez le *dryapithecus*. M. Gaudry en conclut que ce n'est pas cette découverte qui pourra faire progresser l'histoire du langage. On se trouve ici en présence du type le moins élevé des singes anthropomorphes, et la paléographie ne peut nullement le présenter comme une transition entre l'animal et l'homme.

Tant il est vrai que les théories évolutionnistes de Darwin, repoussées par la raison, n'ont pas trouvé une seule fois dans les faits l'apparence d'une confirmation.

M. Regnault est un des membres de la Société des études du Comminges dont la collaboration honore le plus celle-ci, qui lui doit d'intéressantes études sur la grotte de Gargas dont il a fait les plus consciencieuses explorations, consignées notamment dans le tome I, pages 78 et suivantes de la *Revue de Comminges*.

***

M. Trey-Signalès, ancien maire de Saint-Bertrand de Comminges, a trouvé récemment deux inscriptions inédites, qui viennent enrichir l'épigraphie de notre région, et il croit pouvoir donner la lecture qu'il a consignée dans une double note :

Digitized by Google

I

« Il y a déjà plus de deux ans, lorsqu'on finissait la restauration de la tour du clocher de notre église cathédrale, on trouva dans les murs de cet édifice un fragment d'inscription qui n'était pas sans valeur comme antiquité. La pierre était de marbre rouge, mutilée dans trois côtés; elle paraissait avoir été de grande dimension. Les lettes avaient 0,27 c. de hauteur, et faites pour être vues de loin.

» Cette inscription devait être placée sur la porte d'un monument religieux païen Voici ces lettres moitié perdues :

IIILA..

» On peut reconstituer le nom comme il suit :

HILA*ria*

» On remarque parfaitement les deux jambages de H avant l'I, et après l'A, pour former le mot, doit être ajoutée la terminaison *ria*, HILARIA : *cris, tapage, fêtes* en l'honneur de Cybèle la mère des dieux.

» Il existe au Musée de Toulouse un autel venu de la cité de Comminges dédié à cette divinité : MATRI DEVM, *à la mère des dieux.*

» En rapprochant ce fait de la tradition qui veut que saint Saturnin ait élevé, dans la cité de Comminges, un autel à la mère du Christ, ne pourrait-on pas croire qu'il fonda cet *oratoire* sur les ruines mêmes du temple de Cybèle, en l'honneur de la mère du vrai Dieu, à laquelle l'antique église de Comminges est dédiée.

» Malheureusement, cette pierre, que j'avais pris le soin de faire transporter au cloître, a été cassée par un maçon, et les morceaux servirent à boucher des trous. L'ouvrier, qui ne lui attribuait d'autre valeur, me le dit lui-même naïvement.

» J'ai relevé tout ce que j'ai pu de l'écriteau dont je déplore la perte.

II

» En creusant les fondations de la nouvelle maison d'école de Valcabrère, on vient de découvrir un autel votif à un demi-mètre de profondeur sous sol.

» La partie supérieure où se trouvait le nom de la divinité a disparu, et ce qui reste mesure 20 centimètres de haut y compris la base.

» On y lit les noms suivants :

ANDOS
BAROSIS.F
V. S.

Andos, fils de Barosis, a accompli ce vœu.

» Il est regrettable de ne pas connaitre le dieu auquel l'autel est dédié. Cela aurait rendu plus intéressante cette inscription qui semble nous indiquer une alliance de famille *ibérienne* et *gauloise*, contractée, peut-être, après la défaite de Sertorius en Espa-

Digitized by Google

gne. On sait que les débris de l'armée de ce général furent réunis par Pompée à *Lugdunum*.

» Il existe dans les Pyrénées plusieurs noms recueillis sur des autels votifs, comme *Andox*, *Andosso*, *Andose* qui, selon l'interprétation des savants, sont des qualificatifs pour désigner le pays d'où ils proviennent. On donnait aussi ces qualifications à des divinités en souvenir de l'origine *ibérienne* ou *espagnole* à laquelle appartenaient les adorateurs de ces dieux. D'autres ont cru y voir des titres élogieux décernés à certaines divinités ou le nom des lieux où elles étaient adorées.

» Dans l'inscription ci-dessus, le fils porterait le nom de la mère, nom de famille de race ibérienne, tandis que *Barosis*, *père d'Andos*, serait un nom véritablement gaulois.

» L'autel remonterait à l'époque de l'agrandissement de *Lugdunum* par Pompée, vers l'an 72 avant J.-C. » TREY-SIGNALÈS.

***

Les journaux grecs annoncent que les fouilles entreprises sur le champ de bataille de Marathon ont fait découvrir, sous un tumulus, dans une fosse de quinze mètres de profondeur, une couche de vingt-cinq mètres de long sur six de large, composée d'ossements et de cendres contenues dans des vases de grès.

Peut-être est-ce la sépulture des Athéniens qui tombèrent, sous Miltiade, pour la patrie, l'an 490 av. J.-C.

***

On avait aussi trouvé, il y a quelque temps, dans ce sol fameux de l'antique Grèce, au champ de bataille de Chéronée, 338 av. J.-C., cent quatre-vingt-cinq squelettes reposant côte à côte, dans l'argile, à quatre mètres de profondeur, par rangées parallèles de quarante corps, dans l'attitude qu'avaient les soldats en expirant.

C'est ainsi que les siècles et le flot des générations s'étaient succédé sur ces vestiges que nul ne soupçonnait, en ces lieux célèbres qu'aucune fouille n'avait interrogés !

A. C.

NOTE

La prochaine livraison de la *Revue* contiendra, avec le compte rendu de l'excursion, une notice historique sur Salies-du-Salat, une autre sur les eaux et la station balnéaire, une troisième sur l'exploitation des Salines.

Digitized by Google

LES

HAUTES MONTAGNES DU COMMINGES

Grandes Courses et Ascensions sur la frontière franco-espagnole

XII

LE VAL D'ARAN

Les **Aiguilles de Sabourédo** (2642 mètres)
(Première ascension : 15 mai 1878)
et **Port de la Ratère** (2544 mètres)

C'est en 1876 que je parcourus pour la première fois la vallée de Ruda-Sabourédo. Depuis cette époque j'y suis revenu plusieurs fois et toujours avec le même plaisir. J'y passai même, un jour, me rendant en Andorre ; c'était un peu le chemin des écoliers, mais que m'importe : tout chemin conduit à Rome et même en Andorre.

Des diverses courses que j'ai effectuées dans cette vallée aussi pittoresque que sauvage, il en est deux surtout, l'une aux Aiguilles de Sabourédo (ou las Tres Pouys), l'autre aux grands lacs du port de la Ratère, dont j'ai gardé le souvenir, et que je conseille aux touristes visitant le Haut-Aran.

De Salardu au sommet de l'Aiguille sud de Sabourédo, je mis près de cinq heures. Il est vrai qu'ayant une longue journée devant moi, je pris tout mon temps. Chemin faisant, je traversai, au sortir de Salardu, le pueblo de Trédos, dont l'unique rue était encore, ce jour-là, transformée en torrent par la Garonne grossie par les dernières

Digitized by Google

pluies. Laissant à droite l'entrée du val de Colomès, je longeai la base calcaire de la montagne de Pouréro et m'arrêtai au pont de la Bonaïgue pour photographier les Tusses de Campo (2535 mètres). Quelles étranges silhouettes ! On dirait à distance de vieux bastions démantelés, restes de quelque château fort construit par les titans. Je leur préfère cependant leur voisin, moins difficile et plus élevé, le pic de l'estan Gerbel (2615 mètres) d'où la vue est fort intéressante. Tout en causant avec mes guides, je montais insensiblement et sans fatigue sur la rive gauche du rio de Ruda. A chaque instant il forme des cascatelles, et, par endroits, de vraies cascades, encadrées d'arbres vigoureux ou de pins aux rameaux tourmentés et tordus. Je crayonnai mille coins charmants, plus frais, plus ravissants les uns que les autres, et arrivai enfin à la base occidentale des Aiguilles de Sabourédo, dans la Pleta de Sandrous, lit d'un ancien lac maintenant desséché. Là, commence la véritable ascension. On escalade des pentes excessivement rapides de gazons et de roches désagrégées des plus dangereuses, car les chutes de pierre y sont à craindre, et finalement on débarque sur une plate-forme qui n'a pas six pieds carrés (2642 mètres).

De cet étroit belvédère on découvre la vallée supérieure de Ruda, avec ses lacs bleus encadrés de granite rougeâtre aux teintes chaudes et brillantes. A l'orient, de l'autre côté de la frontière aranaise, le magnifique estan Gerbel (2280 mètres) lui fait pendant. Qu'elle était donc gracieuse et limpide cette belle nappe d'eau avec son entourage de neiges, de forêts, de sévères et âpres montagnes ! Une légère brise du nord, toute chargée des effluves aromatiques des fleurs, se jouait à sa surface inondée de lumière, et parfois le bruissement de ses vagues mutines montait jusqu'à nous, à travers l'espace, comme un son argentin. En moins d'une demi-heure, j'étais de retour à la Pleta de Sandrous.

Dix-huit mois plus tard je revins dans la vallée, mon-

Digitized by Google

tai au grand lac de Sabourédo (2348 mètres), puis au port de la Ratère (2544 mètres), large dépression gazonnée, que signale de loin au voyageur un énorme quartier de roche tombé des crêtes voisines. C'est le passage le plus direct pour les rares piétons qui, pendant les beaux jours, se rendent du Haut-Aran à Espot par le val du rio Escrita et le lac de San-Mauricio.

La vue dont on jouit au port de la Ratère est assez belle pour que je n'aie pas besoin de la vanter, et à l'époque où je m'y trouvais elle était pour moi pleine d'intérêt. J'allais entrer, en effet, dans l'inconnu : les sierras de los Encantados et de Subenulls, qui se déroulent au sud, étaient encore inexplorées. Depuis lors j'ai conquis leurs plus fières sommités.

Quelque temps après cette première visite à la Ratère, je revoyais ce port dans des conditions bien différentes. C'était après l'accablante journée de l'ascension du Cap de Péguèra (2983 mètres). Sous un soleil torride (35° à l'ombre), nous venions de remonter péniblement du fond du val de Monestéro et d'atteindre la frontière aranaise. Nous touchions à la fin de la course, et allions, après seize heures de fatigues et de marche, trouver — nous l'espérions du moins — un gite dans l'abri sous roche du grand lac de Sabourédo. Mais tout n'est pas rose dans la vie d'un montagnard ! Et lorsque, à la chute du jour, nous arrivons au déversoir de l'estan, la cabane est déjà occupée par quatre pêcheurs. Impossible d'y coucher. Aussi, après avoir, sans faim et à la hâte, cassé une croûte, nous voilà de nouveau sur pied. Le crépuscule ne tarda pas à venir, l'ombre s'étendit sournoisement ensuite sur la montagne, et la lune au premier quart semblait marchander sa clarté douteuse à de pauvres voyageurs errant à l'aventure sur les bords de la Ruda, et essayant en vain de la franchir. Bon gré mal gré, il fallut suivre la rive droite jusqu'au pont de la Bonaïgue (1500 mètres), marchant et trébuchant au travers des bouquets de coudriers, des prairies inondées et coupées de profondes

Digitized by Google

acequias. Enfin, après dix-neuf heures de marche, nous arrivâmes à Salardu, exténués, n'en pouvant plus. Je tombai sur mon lit et dormis seize heures de suite. Ce jour-là plus que tout autre, je bénis la cordiale et franche hospitalité du senor Roste et de son beau-frère Spa.

INDEX

AIGUILLE SUD DE SABOURÉDO, *Aller :* 4 h. 15' (sans haltes)	
De Salardu à la base des Aiguilles.	3 h. 45'
De ce point au sommet de l'Aiguille sud.	30'
Retour : 3 h. 45' (sans haltes)	
Retour par la même route (vallée de Ruda)	3 h. 45'
NOTA. — De Salardu au port de la Ratère (sans haltes). .	5 h.

Grand pic de Bacibé (2639 mètres)
(Première ascension : 14 mai 1878)

Le **Pic de la Lanza** (2659 mètres)
(Première ascension : 23 mai 1880)

Du Montarto d'Aran, des pics de Colomès et de Sabourédo, maintes fois j'avais vu se profiler au nord, en avant de la frontière ariégeoise, une vaste région dont les diverses parties portent les noms de massif de Béret, massif de Ruda et Piedrafita. Jusqu'à ces derniers temps elle passa, mais à tort, pour appartenir tout entière au bassin du Noguera Pallaresa. Trois sommets principaux, le Bacibé, le Marimana et la Lanza, y attiraient surtout mon attention. La carte manuscrite et inédite du colonel don F. Cœllo, de Madrid, dont l'auteur m'avait, en 1876, gracieusement envoyé un extrait, y indiquait vaguement des pics de 2300 mètres environ. Nous en avons gravi, M. Schrader et moi, atteignant presque 2700 mètres.

Dès l'année 1878 (le 14 mai), je fis l'ascension du grand pic Bacibé ; facile course qu'un marcheur ordinaire peut aisément accomplir depuis Salardu, par le col de Béret, en moins de quatre heures. L'abondance des neiges printanières accumulées sur la crête disloquée qui joint ce sommet au Marimana (2674 mètres) m'empêcha seule

Digitized by Google

ce jour-là, à mon grand regret, d'arriver jusqu'à cette dernière cime. L'année suivante cependant, j'y montai peu de temps après M. Schrader, qui seul m'avait encore précédé sur cet important sommet. On est, en effet, « précisément au-dessus de la séparation des eaux. Sous nos pieds, deux grands cirques se creusent : l'un, à gauche, qui envoie ses eaux à la Noguera, à l'est ; l'autre, à droite, d'où sort le rio Malo pour rejoindre la Garonne »

Quant à l'élégante pointe de la Lanza, c'est en 1880 que je la gravis. Les 20 et 21 mai, par un temps d'une pureté idéale, et malgré des neiges molles et fondantes, nous avions traversé sans trop de peine — je ne dis pas sans dangers — les ports mal famés de Viella et de Rieux, photographié sous son manteau de glace le grand lac de Rios, dont les eaux étaient invisibles, et nous trouvions de nouveau à Salardu. Le 22, pour nous reposer les jambes, nous allâmes en nous promenant, par Bagergues, revoir le pic de los Armeros (2531 mètres) au fond de la triste vallée d'Inola, et le 23, frais et dispos, nous partions pour la Lanza.

Traverser le pueblo de Trédos (1281 mètres) et arriver à la bifurcation des sentiers des ports de la Ratère et de la Bonaïgue (ou de Pallas), fut l'affaire d'une heure. Laissant alors (1500 mètres) au sud le premier de ces chemins, je pris le second. C'est une route muletière, qui doucement monte aux flancs désolés et arides des pics de Baqueire (2472 mètres) et des Arquells. De maigres bouquets de coudriers poussent çà et là sur ces calcaires magnésiens, mais bientôt des touffes de busserole les remplacent, puis apparaissent des pins à crochets. L'un d'eux, d'une vigueur surprenante, est remarquablement beau. D'un diamètre considérable, il dresse fièrement dans les airs ses deux vieilles tiges rugueuses, que couronne un élégant et léger dôme de verdure, constamment bouleversé par les vents d'est et du sud-est. Nous sommes à moitié port. En a-t-il vu passer des voyageurs ce vénérable patriarche ! S'il pouvait parler, que de cho-

Digitized by Google

ses il nous raconterait! Mais non, muet témoin du passé, lui seul depuis de longues années a résisté aux avalanches et aux tempêtes. Il est légendaire dans le pays, et tout Aranais connaît *el viejo pi del puerto de la Bonaïgue.* On s'élève toujours, mais insensiblement, au-dessus des prairies. Quelle belle route de voiture n'établirait-on pas, et bien facilement, à la place de ce sentier pierreux, où, dans la terre ou sur la roche friable, le pas des mules a taillé une sorte d'escalier. Mais le Catalan ne s'en fait nul besoin; les rudes chemins de la montagne lui suffisent tels qu'ils sont.

Un peu avant d'atteindre le port de la Bonaïgue (2072 mètres), jetant encore un coup d'œil sur les crêtes de Sabourédo et de la Ratère, je m'engageai à gauche (nord) dans un vallon solitaire, à l'aspect sibérien, dont la Lanza occupe la partie supérieure. On y chemine quelque temps, et une dernière pente fort redressée, dont les neiges, plus profondes que les autres, se détachent parfois en avalanches sous nos pas, vous amène enfin sur un entassement de blocs formant le sommet de la Lanza (2659 mètres).

Course facile, qui, pendant les beaux jours de l'été, peut se faire presque tout entière à dos de mulet; mais horriblement fatigante à l'époque où je l'accomplis. La Lanza doit sans doute sa hauteur et son isolement relatif à sa nature granitique, et par cela même offre un panorama aussi intéressant qu'étendu. Si, vers le sud et le sud-est s'entasse l'Aran presque entier que nous connaissons déjà, au nord, se creuse, à plus de 500 mètres au-dessous de nous, le cirque de Bacibé. Aujourd'hui, comme à l'époque où nous l'avions visité, un blanc linceul couvre en partie les montagnes, et, si ce n'était la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, sa chaleur, et la longueur des jours, je me croirais sans peine en plein hiver. Mais qu'importe! La nature en est-elle moins belle maintenant qu'avec sa parure d'été? Loin de là; et ce serait un crime de lèse-Pyrénées que de ne pas pho-

Digitized by Google

tographier ce massif si longtemps mystérieux, et que la carte de Schrader a enfin rendu au bassin de la Garonne.

Descendre au lac Bacibé, visiter les étonnantes arcades du rio Malo et rejoindre Salardu par le port de Béret, telle était mon intention. Aussi, les appareils une fois remis dans les sacs, je gagnai en quelques minutes un petit col ouvert à l'est du pic. De cette brèche un rapide couloir se précipite vers les bossellements granitiques du vallon inférieur. Au premier aspect je crus cette cheminée infranchissable ; ses parois, en effet fort redressées, étaient en grande partie hérissées d'aiguilles de glace. Une corniche de même nature en défendait l'entrée et surplombait dans le vide. Notre hésitation cependant fut de courte durée et, nous suspendant à de légères aspérités de la roche, nous contournons la corniche. En contre-bas, la neige est fortement gelée ; aussi les premiers pas sont-ils dangereux, et sans l'aide du piolet j'aurais de la peine à me maintenir. Nous descendons quelques pas à reculons, puis, nous laissant ensuite glisser sur la pente de névé, nous dévalons en un clin d'œil jusqu'aux bords du grand lac Bacibé (2110 mètres), où l'on se reposa, à l'ombre d'un vieux pin, sur la berge septentrionale. Qu'elle était donc belle cette vaste nappe d'eau avec sa cuirasse de glace étincelant au soleil, son entourage de crêtes ébréchées et ses neiges printanières ! C'était un spectacle calme et imposant, que je contemplai pendant plus d'une heure dans une silencieuse et douce rêverie.

Des lacs supérieurs de Rosario (2285 mètres) descend le rio Malo, qui d'abord ruisseau tapageur, va se jeter dans le lac Bacibé. Puis devenu plus puissant, le torrent par un cours des plus accidentés se précipite vers les plaines de l'Aran. A la base nord du piton de Baqueire, il passe sous une pittoresque et curieuse arcade naturelle, haute de vingt mètres environ sur six de large et huit à dix de longueur, creusée dans un calcaire blanc veiné de gris. Le soleil qui commence à descendre à

Digitized by Google

l'horizon envoie obliquement ses derniers feux sur les anfractuosités de la roche, pénètre sous cette voûte ogivale, et éclaire en rouge la paroi de gauche tandis que l'autre est déjà dans l'ombre.

Des arbres verts se penchent vers le gouffre. Cette étroite gorge, qui se continue à une assez grande distance, nous montre encore trois autres voûtes aussi curieuses et assez voisines l'une de l'autre. Une cinquième existait jadis; mais minées par les eaux, les strates calcaires ont glissé sur leur base et fermé la fissure. Le rio Malo s'infiltre sous leurs débris, et, continuant sa course dans ce chaos, reparait cinquante ou soixante mètres plus loin. Une partie de ses eaux s'engloutit alors dans une petite excavation pour revenir au jour de l'autre côté de la montagne. Deux heures après, nous rentrions à Salardu.

INDEX

GRAND PIC BACIBÉ, *Aller :* 3 h. 45' (sans haltes)	
De Salardu au port de Béret.	1 h. 45'
De ce port à la cime du grand Bacibé.	2 h.
Retour : 3 h. 05' (sans haltes)	
De la cime du Bacibé au port de Béret par le lac Bacibé.	1 h. 40'
Du port de Béret à Salardu.	1 h. 25'
PIC DE LA LANZA, *Aller :* 4 h. 25' (sans haltes)	
De Salardu au pont de la Bonaïgue.	1 h.
De ce pont à la cime de la Lanza.	3 h. 25'
Retour : 2 h. 55' (sans haltes)	
Du pic de la Lanza à Salardu par le port de Béret. . . .	2 h. 55'

Les sources de la Garonne

Il n'est pas un touriste, fut-il Gascon, qui, venant dans le haut Aran, puisse se dispenser d'aller voir la source officielle (?) de la Garonne. C'est une simple promenade de moins de deux heures, aussi facile à faire pour un piéton que pour un cavalier, eût-il pour coursier un descendant de la fameuse Rossinante du chevalier de la Manche, ou la bourgeoise monture de son écuyer. Quant à nous, nous n'avons jamais mis à contribution la solide échine des *matchos* du pays, et chaque fois que nous avons

Digitized by Google

rendu visite à la petite fontaine, c'est pédestrement, le bâton à la main, comme un vrai montagnard.

On sort de Salardu par l'avenue de Bagergues, qu'on laisse presque immédiatement à gauche pour prendre à droite, au-dessus des cultures, et l'on monte insensiblement (est) sur la pente de la montagne exposée au midi. Le sentier court au travers des pelouses émaillées de ravissantes touffes d'*aster alpinus*, aux corolles du violet le plus tendre. A mesure que l'on s'élève, l'horizon s'élargit et bientôt le regard embrasse une grande partie de l'Aran, depuis la Conque de Viella jusqu'à la Bonaïgue. On monte toujours, mais la pente est si douce que l'on arrive sans peine à un petit col qui précède les verdoyants pâturages de Béret, et soudain, à quelques mètres de soi, on voit sortir d'une manière imperceptible, d'une roche pétrie de spath calcaire, un mince filet d'eau à demi caché par les herbages.

Ce serait la Garonne? Comment! elle aurait pour origine ce ruisselet insignifiant, dont plus d'une fois, pendant les chaleurs de l'été, nous avons pour un moment tari le bassin minuscule! Pauvres riverains, qu'ont-ils dû devenir pendant ce temps? Deux fois même nous l'avons trouvé complétement à sec. Comment et pourquoi ce tout petit cours d'eau aurait-il donc le privilége d'être réputé la source de notre grand fleuve?

On objecte, et je l'ai lu dans un ouvrage estimé, très répandu dans le public, que la Hount du col de Béret se trouve près de gras pâturages, au débouché du « *seul passage facile et praticable en toute saison, ouvert entre l'Aran et l'Espagne*, » dans un site charmant, aimé des pasteurs. Quelle plaisanterie! Montez-y, touristes trop crédules, et vous jugerez alors par vous-mêmes de cette soi-disant perpétuelle et facile accessibilité. J'ai, quant à moi, gardé un assez triste souvenir d'une accablante excursion que j'y fis avec trois guides, certain mois de janvier, pour savoir parfaitement qu'à cette époque (et pendant cinq grands mois de l'année) ce passage, comme

Digitized by Google

tous les autres cols de l'Aran en Espagne, est fort dangereux et des plus malaisés. Ce n'est point un éden, tant s'en faut. Ce jour-là, je vous l'assure, verdoyantes et fraiches pelouses, montagnes mollement ondulées, source jaillissante, tout, absolument tout, avait disparu sous une épaisse couche de neige. C'était une vraie Sibérie avec un froid glacial, ses tourmentes de neige et leur aveuglante blancheur. Une horrible bourrasque du vent du nord nous assaillit à notre arrivée et nous mit en fuite.

La voie *la plus courte, et la seule suivie toute l'année, par les Aranais se rendant en Espagne et par le courrier lui-même, c'est le port de la Bonaïgue.* Il suffit, du reste, de jeter sans parti pris les yeux sur une carte, pour s'en convaincre de suite. Sans insister davantage sur ce point, je me contenterai d'ajouter que, de Salardu à Esterri par le col de Béret, on compte onze à douze grandes heures de marche ; par le port de la Bonaïgue, six heures seulement. Tout le commerce aranais passe par cette large et imposante brèche, d'où le regard embrasse, de l'orient à l'occident, un horizon de plus de 150 kilomètres. Le port de la Bonaïgue tire son nom d'une excellente source, bien connue des troupeaux et aimée des bergers et des voyageurs, et située sur le versant aranais, dix à quinze minutes avant de franchir le passage.

C'est enfin faire en pure perte bien de l'honneur aux bergers que de les supposer capables d'apprécier les beautés des sites qui les entourent ; la plupart du temps ils y sont fort indifférents ; leur monde finit à la crête voisine, qui limite leurs pâturages. Ces braves gens, quelquefois moins intelligents que leurs superbes chiens, auraient les aptitudes nécessaires pour juger le plus ou moins d'importance de la source de Béret ? Allons donc, quelle singulière prétention ! Ils la chérissent, dites-vous, cette eau fraiche et limpide. Qu'en savez-vous ? Après tout, c'est possible ; mais ils l'aiment comme ils aimeraient n'importe quelle autre fontaine, et rien de plus, soyez en sûr et certain. Ne les poétisons donc pas outre

Digitized by Google

mesure. C'est bon pour ceux qui ne les ont pas fréquentés ; quant à ceux d'entre nous qui les connaissons, nous savons ce qu'ils sont et ce qu'ils valent pour la plupart.

Pourquoi vouloir imposer au plus beau fleuve des Pyrénées une origine aussi mesquine ? Sans parler du torrent du Goueil de Jouéou, il en est un autre presque aussi fier et aussi pittoresque, et que je lui préfère. C'est le rio Garona de Ruda, cette longue et puissante rivière descendue des lacs majestueux du cirque de Sabourédo, et dont nous voyons en bas, par l'ouverture du vallon, rouler les flots écumeux. En plaidant sa cause, je viens, je le sais, battre en brèche des idées reçues. Mais il est permis à chacun de défendre les siennes. Du reste, je ne suis pas seul de mon avis, et, sans parler de plus d'un touriste sérieux ayant visité l'Aran, je pourrais citer à l'appui de mon opinion, fort raisonnable en tout cas, celle de feu le Dr Jeanbernat, de Toulouse, le « plus fougueux défenseur de la Ruda ; » pour lui comme pour bien d'autres, voilà la vraie source de la Garonne.

De l'autre côté du port de Béret (1880 mètres), sur les pentes d'une petite cavité à fond tourbeux, nait le rio Noguera Pallaresa. Voici la curieuse légende que me raconta à son sujet un vieux pâtre de Montgarry : Un jour, la Garonne et la Pallaresa, lasses de rester au col de Béret, gagent à celle des deux qui arrivera le plus vite en France. Le pari est tenu, et les voilà qui se mettent en marche. La Garonne vive, impétueuse, part et bondit au travers de l'Aran ; la Noguera, moins bruyante, de caractère plus pacifique, se promène dans les pâturages, se flatte de franchir la frontière quand elle le voudra. Mais elle ne peut y parvenir. Elle s'enfuit alors vers le sud, et se jette à la mer pour cacher la honte de sa défaite. De là serait né ce proverbe aranais :

S'en ba la Noguera per Louz,
Tout douz,
Garona per Aran,
braman.

Digitized by Google

C'est court, mais charmant, et bien digne de l'imagination naïve de ces populations montagnardes.

Si, pendant l'hiver, le Pla de Béret est triste et affreusement solitaire comme un vallon de l'hémisphère austral, au retour des beaux jours il renait à la vie, se peuple de troupeaux. Les énormes ramades espagnoles et françaises y arrivent des plaines, et, pendant deux longs mois, les échos d'alentour résonnent du bêlement des agneaux, du tintement argentin des clochettes et des chants des bergers. Que de fois j'ai passé des heures entières à songer sur ces admirables pelouses! Je me souviens encore avec délices de ce jour où, revenant de l'ermitage de N.-S. de Montgarry (1652 mètres), j'arrivai au port de Béret au déclin du jour. La chaîne aranaise se dressa soudain devant moi dans toute sa splendeur. Dieu, qu'elle était belle! Jamais peut-être elle ne m'avait paru plus admirable. Ces immenses pics aux formes élégantes, ces neiges éblouissantes, empourprées par les derniers rayons du soleil couchant, semblaient autant de pyramides étincelantes disséminées comme à plaisir par la main du Créateur entre le ciel et la terre. Puis, au-dessus de ces crêtes allongées comme une armée rangée en bataille, se dressait au S. O. le gigantesque entassement des glaces éternelles des Monts-Maudits. Peu à peu les teintes ardentes de la lumière s'adoucirent, et le soleil disparut à l'horizon lointain, qu'envahissaient déjà les ombres du crépuscule.

La **Fourcanade** (2882 mètres)

La Fourcanade! quel nom magique pour l'Aran! C'est pour ainsi dire le Cervin du pays, mais les glaciers permanents y font défaut.

De Las Bordas on s'engage dans une gorge étroite, où le torrent d'Artiga de Lin *(Garonne de Jouéou)* s'ouvre tumultueusement un passage. Tracé d'abord sur la rive

Digitized by Google

droite, et peu après sur celle de gauche (pont des Tourettes: 935 mètres), le sentier serpente, au travers des prairies et d'admirables futaies de sapins et de hêtres, jusqu'à une vaste clairière où s'élève le misérable ermitage d'Artiga de Lin (1260 mètres). Encore une heure de marche, et soudain l'on débouche en face du Goueil de Jouéou (1405 mètres). C'est un des sites les plus pittoresques de l'Aran. Partout autour de nous la lumière se joue au travers des rameaux des arbres; mille plantes d'une végétation exubérante y étalent leurs fleurs ou leurs élégants feuillages, et par douze ou quinze bouches s'épanchent avec rage des torrents écumeux. Dans leur course furieuse au milieu des rochers, des arbres renversés, on les dirait pressés de revoir enfin le jour, d'échapper à l'étreinte qui, depuis le trou du Toro, les retenait prisonniers.

Non loin de là, dans une verte clairière, s'élève (1570 mètres) la bonne cabane de l'Artiga à la base des contreforts de la Fourcanade. Demain, nous allons en tenter l'escalade. Une sombre auréole vient ajouter un attrait puissant à cette difficile ascension, et l'entoure d'un voile de deuil; ses premiers ascensionnistes sont morts. On dirait que la farouche vierge pyrénéenne désire se venger des rares assauts livrés à sa fierté si longtemps indomptée.

Les étoiles brillaient au firmament du plus vif éclat et la lune commençait à peine à pâlir, lorsque je quittai la cabane où nous venions de passer une excellente nuit. On monte d'abord au sud au travers du plan de l'Artiga, sur le bord du torrent des Pouys. Aux gazons succèdent rapidement des pentes rocailleuses, couvertes d'un épais taillis d'arbrisseaux et de hautes fougères, puis de rhododendrons, et l'on atteint successivement les estans de Pouméro et des Pouys. Ce dernier, sans écoulement apparent, est une jolie nappe d'eau, où se réflète au sud l'abrupte et grise silhouette de la Fourcanade.

Nous voici donc devant notre ennemie, que depuis tant

Digitized by Google

d'années nous avons vue de mille pics divers, et dont la masse affreusement déchirée et nue hantait nos rêves de touriste; la voilà donc « avec son quadruple sommet, avec son couloir de neige et de glace, et son air de forteresse qui veut se défendre. Elle s'élève sur des assises et des bastions de rocs superposés, sur des terrasses en ruines, et ses côtés sont hérissés de pointes crénelées », qui donnent le frisson.

Du laquet on s'élève à l'E. S. E., au travers d'éboulis de calcaire, jusqu'au col Fourcanade, ouvert entre ce pic et celui de los Negros (2580 mètres.) A nos pieds (S. E.) dort l'estan du même nom. Au-delà se voient, par dessus les cols de Toro (2160 mètres) et de Viella (2424 mètres), les montagnes roses de l'Aran.

De la brèche, il faut descendre légèrement à l'est et longer vers le sud la base des escarpements, pour choisir un point d'attaque. De ce côté, la montagne offre l'aspect d'une gigantesque muraille, labourée du haut en bas par de longues raillères séparées par autant d'arêtes. Les unes après les autres nous les essayons sans succès. Par où donc sont montés nos devanciers, MM. Tonnelé et Lacotte-Minard? Voici cependant un nouveau ravin, qui semble plus abordable. Mon guide s'y aventure, mais il n'a pas gravi dix mètres qu'il est obligé de redescendre: un bloc énorme, surplombant, infranchissable, lui barre le chemin. Nous arrivons enfin à l'angle sud de la montagne. Là encore, mêmes pentes affreusement roides, dont l'ascension ne sera pas très aisée. Mais où trouver mieux? On n'a pas le choix. Çà et là on distingue d'étroites corniches, quelques fissures et des aspérités. En voilà tout autant qu'il en faut pour arriver au sommet avec de la prudence et de l'adresse. En avant donc!

Sacs et piolets sont abandonnés sur un gros bloc, et nous attaquons résolument la paroi. Je ne raconterai point en détail cette escalade sur des calcaires dolomitiques fuyant sous les pieds et les mains, par endroits si fortement redressés que notre figure touche à la roche;

Digitized by Google

ailleurs, il faut pour ainsi dire s'élancer sur les gradins branlants de cet escalier d'aiguilles et de dalles. Enfin, après quarante minutes de dangereuse et très roide ascension, on atteint le col ouvert entre les deux grandes fourches. Cinq minutes suffisent pour gravir celle de gauche et revenir au col. La vue y est déjà magnifique. On se trouve « entre deux pyramides verticales, hérissées, se dressant d'un seul jet à une énorme hauteur, quelque chose de colossal; on est comme suspendu entre des précipices, des abimes effrayants, ne voyant rien qui arrête l'œil dans le vide que quelques crêtes aigues » et quelques légères déchirures où le temps faiblement a marqué les heures déjà passées.

Nous grimpons ensuite la seconde fourche, la plus haute des quatre cimes, et posons enfin le pied sur le point culminant de la Fourcanade (2882 mètres), plateforme tellement étroite que trois hommes y trouveraient difficilement place. La vue dont on jouit est superbe. La position même de la Fourcanade à l'entrecroisement de trois vallées l'explique facilement. Elle termine celle de l'Esera, qu'elle couronne; celle d'Artiga de Lin s'ouvre au nord; et au N. E. celle de Viella. Le regard embrasse un vaste horizon où, entre tous, trônent les Posets, les Monts-Maudits, les montagnes de Caldas et presque tous les sommets de l'Aran. Puis nos yeux, fatigués de l'étincelant éclat de ces immenses entassements de neige et de glace, se reposent avec délices sur les forêts d'Artiga de Lin, de Baricaouba, et s'envolent jusque vers les plaines de France, qu'indique vaguement au loin une longue ligne bleuâtre.

Je restai longtemps sur cette pointe solitaire, véritable obélisque de la nature, contemplant avec amour les sites qui m'entouraient. Dans cette armée de pics innombrables, du couchant au levant je retrouvais autant de vieilles connaissances; chacun d'eux me rappelait pour ainsi dire un épisode de ma vie errante au travers des hautes montagnes de l'ancien pays de Comminges; c'était

Digitized by Google

comme autant d'amis que j'allais quitter en redescendant. J'étais profondément ému ; les reverrais-je jamais du haut de la Fourcanade? Et cependant que d'heures délicieuses, que d'ineffables et pures jouissances je leur dois à ces chères montagnes!

Je partis enfin leur jetant un dernier adieu.

INDEX

La Pique Fourcanade. *Aller :* 7 h. 50' (sans haltes)

De las Bordes à la cabane d'Artiga de Lin.	3 h. 35'
De cette cabane au pied du couloir d'ascension.	3 h. 25'
De ce point au sommet de la plus haute cime de la Fourcanade..	50'

Retour : 6 heures (sans haltes)

Retour par la même route.	6 h.

LISTE DES PRINCIPAUX VÉGÉTAUX

observés dans la haute vallée d'Aran

Anemone alpina. L.
Ranunculus tuberosus. Lap.
— villosus. St-Am.
— Gouani. Wilgd.
— acris. L.
Caltha palustris. L.
Aconitum napellus. L.
— anthora. L.
Aquilegia speciosa. Timb.-Lagr.
Actea spicata. L.
Meconopsis cambrica. Vig.
Arabis sudetica. Tausch.
Cardamine silvatica. Link.
Barbarea pyrenaica. Timb.-Lagr
Kernera saxatilis. Reichb.
Lepidium heterophyllum. Benth.
Biscutella oreites. Jord.
Iberis Forestieri. Jord.
Viola riviniana. R.
— biflora. L.
— paillouxi. Jord. ?
Reseda sesamoïdes. All.
Parnassia palustris. L.
Polygala calcarea. Schultz.
Lychnis diurna. L.
Dianthus ferrugineus. Pour.
Arenaria serpyllifolia. L.
Cerastium arvense. L.
Linum montanum. Schl.
Geranium divaricatum. Ehrh.
— columbinum. L.
Genista sagittalis. L.
Anthyllis alpestris. Reichb.
Trifolium thalii. Vill.
— alpinum. L.
Lotus alpinus. Gr. et God.
Lathyrus pratensis. L.
Orobus luteus. L.
Spirea ulmaria. L.
— aruncus. L.
Alchemilla alpina. L.
Geum rivale. L.
Potentilla nivalis. Lap.
— stipulacea. Timb.-Lag.
Rosa lagenaria. Vill.
— rubrifolia. Vill.
Agrimonia pubescens. Led.
Sorbus aucuparia. L.

Digitized by Google

Epilobium montanum. L.
— hirsutum. L.
Circœa alpina. L.
Paronychia serpyllifolia. D. C.
Ribes alpinum. L.
Saxifraga exarata. Vill.
— intricata. Lap.
— aquatica. Lap.
Laserpitium latifolium. L.
Angelica sylvestris. L.
— Razulii. Gouan.
Meum athamanticum. L.
Heracleum pyrenaicum. Lamk.
Bupleurum pyrenaicum. Gouan.
Pimpinella rubra. Koch.
Astrantia major. L.
Eryngium Bourgati. Gouan.
Myrrhis pyrenaïca. Lois.
Peucedanum ostrutium. Koch.
Gallium Nouletianum. Baillet.
Asperula odorata. L.
Valeriana dioïca. L.
Succisa pratensis. M.
Scabiosa pubescens. Jord.
Knautia dipsacifolia. Host.
Aster alpinus. L.
Arnica montana. L.
Senecio doronicum. L.
Leucanthemum Barrelieri. Timb. Lagr.
Gnaphalium norvegicum. Gu.
Cirsium rivulare. Link.
Carlina acaulis. L.
Hypochæris maculata. L.
Leontodon pyrenaïcum. Gouan.
Lactuca plumieri. G. et G.
— muralis. Fres.
Prenanthes tenuifolia.
Tragopogon orientale. L.
Crepis succisæfolia. Tausch.
Hieracium obovatum. Lap.
Campanula glomerata. L.
Vaccinium myrtillus. L.
Arbustus uva-ursi. L.
Rhododendron ferrugineum. L.
— chamœcistus. L.
Primula farinosa. L.
Gentiana acaulis. L.
Gentiana campestris. L.
Myosotis alpestris. Smith.
— pyrenaïca. Pourr.
Linaria alpina. L.
Veronica Ponœ. Gouan.
Erinus alpinus. L.
Digitalis lutea. L.
Bartsia alpina. L.
Rhinanthus major. Ehrh.
Pedicularis pyrenaïca. Gay.
Euphrasia montana. Jord.
Melanpyrum silvaticum. L.
Thymus alpinus. L.
— chamœdrys. Fries.
Lamium maculatum. L.
Brunella Tournefortii. Timb.-Lag
Stachys recta. L.
Betonica alopecuros. L.
— officinalis. L.
Teucrium pyrenaïcum. L.
Galeopsis tetrahit. L.
Armeria filicaulis. Bois.
Rumex pyrenaïca. Pourr.
— alpina. L.
Polygonum viviparum. L.
Daphne cneorum. L.
— laureola. L.
Thesium pratense. Ehrh.
Euphorbia cyparissias. L.
Salix purpurea. L.
Abies pectinata. L.
Pinus uncinata. Ram.
Juniperus alpina. Clus.
Tofieldia calyculata. Wahl.
Lilium martagon. L.
Paradisia liliastrum. Bert.
Allium schœnoprasum. L.
Erythromium dens canis. L.
Convallaria majalis. L.
Polygonatum multiflorum. L.
Narcissus poeticus. L.
Orchis conopsea. L.
— ustulata. L.
— incarnata. L.
— maculata. L.
— latifolia. L.
Nigritella angustifolia. Rich.
Luzula pediformis. D. C.

Digitized by Google

Luzula campestris. D. C.
— spadicea. D. C.
Eriophorum polystachyum. L.
Carex decipiens. Gay.
— echinata. Murr.
— flava. L.
— pallescens. L.
Festuca eskia. Ram.
Botrychium lunaria. Sw.
Aspidium félix-mas. Roth.
Cytopteris fragilis. Berhn.
Asplenium félis-fœmina. Berhn.
Scolopendrium officinale. Sw.
Lomaria spicant. L.

ROCHES

Granite à mica noir. — Montarto d'Aran.
Pegmatite à grandes lames de mica. — Val de Barrados.
Protogine à petits grains. — Pic Salana.
Eurite amphibolifère grenue. — Pic Salana.
Eurite épidotifère. — Pic Salana.
Eurite verdâtre. — Pique Fourcanade.
Serpentine avec quartz et mica. — Cirque de Sabourèdo.
Schiste rouge. — Col de Pruédo.
Schiste ardoisier verdâtre. — Vallée du port de Viella.
Schiste rougeâtre. — Val de Barrados.
Schiste plissé. — Val de Barrados.
Schiste carburé noir. — chemin de la Bonaigue.
Schiste maclifère. — Sommet du pic de Montludo.
Calcaire saccharoïde veiné de gris. — Rio Malo.
Calcaire pétri de spath calcaire. — Source de Garonne.
Calcaire anthraciteux avec pyrites. — Betren.
Calcaire saccharoïde. — Vals de Barrados et d'Arties.
Calcaire dolomitique. — Pique Fourcanade.
Calcaire gris. — Sommet du pic de la Séoube.

MINÉRAUX

Quartz hyalin. — Val du rio Negro.
Quartz hyalin chloriteux. — Val du rio Negro.
Quartz hyalin bipyrammidé chloriteux. — Val du rio Negro.
Quartz hyalin sur cal. gris à couséranite. — Base de la Fourcanade.
Andalousite dans le schiste. — Pic Montludo (est).
Actinote. — Versant est du port de Rieux.
Augite. — Pic Salana.
Stéatite et mica sur quartz blanc. — Cabane de Vilamos.
Serpentine jaune dans stéatite endurcie. — Val de Valarties.
Epidote verte cristallisée. — Pic Salana.
Epidote verte cristallisée sur actinote. — Port de Rieux (est).
Grenat grossulaire dans le calcaire. — Base de la Fourcanade.
Grenat avec idocrase dans le calcaire. — Idem.
Grenatite. — Près Betren.
Mica palmé. — Route du Portillon à Bosost.

Digitized by Google

Chlorite sur quartz. — Val de Ruda-Sabourédo.
Tourmaline noire bacillaire dans pegmatite. — La Bourdette.
Tourmaline noire dans granite rouge à mica blanc. — Bosost.
Lignite avec fer phosphaté bleu. — Val de Valarties.
Chaux carbonatée lamellaire jaune. — Pic Maubermé.
Chaux carb. jaune bacillaire rayonnée. — Val de Valarties.
Chaux carbonatée spathique. — Port de Viella.
Malachite et cuivre aurifère. — Pic de Marimana.
Malachite et azurite. — Val de Valarties.
Mispickel. — Val de Valarties.
Sperkise. — Lès-les-Bains, val de Valarties.
Fer sulfuré magnétique (Léberkise). — Val de Valarties.
Blende avec pyrites. — Près Bausen.
Blende. — Mines de Liat, Canéjan, Artiga de Lin, val d'Inola, etc.
Galène. — Val de Margalida, Liat, las Bordes, Artiga de Lin, etc.
Chalcopyrite (cuivre pyriteux). — Val de Valarties, pic Maubermé.
Philipsite et malachite. — Pique Fourcanade.

Après avoir consacré tant de pages aux régions solitaires et glacées du Haut-Comminges, « à ces déserts où l'homme ne peut faire que de rares et courtes apparitions pendant les beaux jours de l'été, où l'hiver règne toujours ou presque toujours en maître, » je m'arrête enfin ; ma tâche est achevée. Sans avoir la prétention de croire qu'il ne reste plus rien à dire sur ces contrées inhospitalières, j'espère cependant en avoir dit assez pour attirer les touristes dans ces montagnes pyrénéennes, dont les beautés mystérieuses et sauvages m'ont toujours captivé ; où le corps se fortifie et l'âme goûte sans cesse des plaisirs d'un ordre trop élevé pour pouvoir jamais s'en lasser.

Maurice Gourdon.

(Reproduction et traduction interdites.)

Digitized by Google

LA RANÇON

DE ROGER IV D'ESPAGNE

BARON DE MONTESPAN

(1525)

La maison d'Espagne Montespan, issue au XIII[e] siècle d'Arnaud de Comminges, vicomte de Couserans, comte de Paillas, et de Philippe de Foix, a tenu le premier rang parmi les familles féodales les plus puissantes de notre pays.

Pendant trois siècles, cette forte race a donné constamment des hommes de guerre, des sénéchaux, des maréchaux de l'ost, des capitaines renommés, entr'autres cet Arnaud que Froissart appelle le *Bourg d'Espagne*, l'un des chevaliers les plus valeureux de son temps. Roger d'Espagne I[er], sénéchal de Carcassonne en 1383, l'un des plus ardents et des plus tenaces adversaires des Anglais, toujours en quête de prouesses et d'aventures, ne cessa de combatre qu'à sa mort. Il était enseveli dans le chœur de l'église des Augustins de Montrejeau, fondée par ses ancêtres. On l'avait représenté couché sur sa tombe, revêtu de son armure, les mains jointes, à ses... recouvert de son écu qui portait : *d'argent au lion de gueules armé et lampassé d'azur, à la bordure de sinople chargée de six écussons d'or bordés de gueules*, glorieuses armoiries bien connues dans les batailles!

Les sires d'Espagne habitèrent longtemps le château fort de Montespan, qui présentait à cause de sa situation, de sa solide assiette et de l'épaisseur de ses remparts,

Digitized by Google

un asile sûr en temps de guerre. Mais, à la fin du XV^e^ siècle, ils préférèrent à cette sombre demeure le château d'Ausson qu'ils firent construire au bord de la Garonne à peu de distance de Montréal de Rivière (Montrejeau). Dans cette résidence d'un accès facile, entourée de riantes prairies, ils tenaient cour plénière, recevaient avec honneur leurs parents et leurs amis, et fesaient les revues ou monstres des gens d'armes recrutés dans leurs vastes possessions. Ceux-ci venaient, soit des terres de la baronnie de Montespan dont Montréal de Rivière était le chef-lieu, soit de la vallée de Louron qui reconnaissait les d'Espagne pour seigneurs depuis le XIII^e^ siècle. Ces pays de montagnes fournissaient de rudes soldats rompus à toutes les fatigues, et principalement des archers et des arbalétriers d'une redoutable adresse.

En 1524, le baron de Montespan était Roger IV^e^ du nom, fils d'Arnaud IV et de Madeleine d'Aure : il entrait dans sa vingt-quatrième année.

Le roi François I^er^ guerroyait alors contre l'empereur Charles-Quint dans la haute Italie. La lutte était opiniâtre et meurtrière ; la couronne demandait instamment des subsides et des soldats.

Voici ce que nous lisons dans un titre du 16 octobre 1524 :

« L'Evêque de Comminges et son clergé pour venir » en aide à l'Etat offrent de lever à leurs frais une troupe » de gens de guerre ; la noblesse déclare qu'elle est » prête à faire le service personnel ; les communautés » affirment qu'elles sont prêtes à marcher au premier » signal : mais elles veulent expressément être com- » mandées par des capitaines commingeois.[1] »

Le 15 novembre 1524, M. de Goyrans, commissaire du roi près la sénéchaussée de Toulouse, écrit aux consuls de Montréal de Rivière la lettre suivante :

» Monsieur le procureur du Roy, et vous Messieurs les

1. Extrait de nos Archives.

Digitized by Google

» consuls de Montréal, je vous advertis que monsieur » le séneschal de Thoulouse m'a comys pour fayre répa- » rer toutes les villes de la jutgerie de Rivière, ainsy que » pourrez voyr en ung double de ma comission que » je vous envoye, et aussy m'a comys pour fayre la » reveue des gens et armes que les habitants de la dicte » jutgerie peufvent avoyr.

» Par ce, je vous prie qu'à diligence mandiez tous les » consulacts de ladicte jutgerie de Rivière ressortissants » au siège de Montréal, pour s'y troupver en armes au » dict Montréal lundy prochain venant, car je m'y trouf- » veray pour en fayre la monstre, le tout en suifvant ma » comission, et ce sur certaines et très grandes peines, » et en ce n'ayez poinct de faulte car l'affayre le requiert; » et pour ce que j'ay exprès comandement d'aller à St- » Bertrand, St-Béat, Montossé, ne les faudra mander, » mays le surplus mandez-les tous, car je vous asseure » que les enemys ne dorment poinct, et se fault mestre » en son debvoir pour servir le Roy nostre seigneur; et je » finis après m'estre recomandé à vous aultres, priant » Dieu qu'il vous done ce que vous desirez. De Monta- » gut le 15 novembre de l'an 1524. Par le tout vostre » GOYRANS [1]. »

Tandis que, par les soins du sénéchal, nos frontières menacées se garnissaient de défenseurs qui gardaient les ports et passages des montagnes, les barons et seigneurs du Comminges convoquaient en grande hâte leurs tenanciers. Roger d'Espagne fit sa monstre comme d'usage en son château d'Ausson, et rejoignit l'armée du Roi dans le Milanais, à la fin de janvier de l'an 1525.

Le 24 février suivant, date tristement mémorable dans notre histoire, fut livrée la bataille de Pavie, où périt l'élite de la chevalerie française. Après des prodiges de valeur, le roi François Ier dut rendre son épée aux ennemis. Avec lui, le roi de Navarre, Montmorency et nombre d'illustres seigneurs tombèrent entre les mains

1. Extrait de nos Archives.

Digitized by Google

des impériaux. Les lettres elles-mêmes furent représentées sur ce champ de bataille si chèrement disputé. Le poète Clément Marot, valet de chambre du Roi, demeuré sur le terrain couvert de blessures, après une lutte héroïque, partagea le sort de son maître. Le soir, François Ier écrivait à sa mère : « *Madame, de toutes » choses ne m'est demeuré que l'honneur, et la vie qui » est sauve* ». On a substitué à ce texte véritable la phrase plus laconique devenue célèbre : *Tout est perdu fors l'honneur*[1].

Roger d'Espagne fut au nombre des prisonniers de cette fatale journée qui mit en deuil le pays tout entier. On se hâta de préparer les rançons exigées par les vainqueurs. Pour délivrer son fils unique, Madeleine d'Aure, dame de Montespan, contracta de lourds emprunts, vendit ses joyaux les plus précieux et fit appel au concours généreux de ses parents et de ses amis. Mais, après tant d'efforts et de sacrifices, il manquait une somme de cent livres tournois pour parfaire le prix total de la rançon.

Le conseiller qui, dans cette détresse, venait en aide à Mme de Montespan et qui lui prodiguait ses bons offices s'appelait Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide, cousin de Roger et marié à Jeanne de Montesquiou, dame de Salles. Toutes les ressources étant épuisées, on tint conseil pour savoir si l'on n'aurait pas recours aux habitants de Montréal de Rivière. Le sire de La Bastide fut chargé de la négociation.

L'affaire était fort délicate. Depuis deux cents ans, les sires d'Espagne Montespan plaidaient contre leurs vas-

1. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que le gain de la bataille de Pavie fut en grande partie décidé par des soldats originaires des Pyrénées, presque nos compatriotes. Le roi de France était sur le point d'enfoncer la cavalerie espagnole, à la tête de sa gendarmerie, si le marquis de Pescaire n'eût imaginé une manœuvre qui eut des résultats terribles. Il fit entremêler à ses cavaliers deux mille arquebusiers basques d'une adresse éprouvée ; ces tirailleurs se glissaient à travers les chevaux, et fesaient tomber à bout portant les combattants qui se distinguaient par les heaumes les mieux empanachés et par les plus riches cottes d'armes. Ainsi périrent, frappés à l'improviste tandis qu'ils donnaient leurs grands coups d'épée, des capitaines réputés presque invulnérables, et qui depuis trente ans étaient l'honneur des armées françaises.

Digitized by Google

saux de Montréal. Ceux-ci se retranchaient derrière l'autorité du Roi, leur seigneur paréager. Des deux côtés les hostilités ne cessaient point. Maintes fois, les sires d'Espagne chevauchaient en armes sur les terres détenues par les récalcitrants, s'emparaient des récoltes, emprisonnaient les débiteurs qui refusaient de payer les redevances contestées. Ces derniers, à leur tour, menaçaient les collecteurs des barons, souvent les accablaient de mauvais traitements. Le parlement de Toulouse ordonnait des enquêtes, rendait de nombreux arrêts : en 1522, M. Georges d'Olmières, conseiller audit parlement, était venu en grand attirail faire des délimitations, planter des pals et des bornes à certains endroits disputés par les deux parties, et il avait fait solennellement défense, au nom du Roi, aux barons d'Espagne Montespan de troubler à l'avenir les gens de Montréal dans leurs droits et possessions. Loin d'être éteinte par ces décisions, l'animosité n'en devenait que plus aiguë. L'heure pouvait paraître mal choisie pour une démarche qui n'avait d'autre but que d'emprunter de l'argent à des adversaires aigris par de longs démêlés et par des procédés susceptibles de justifier les plus légitimes irritations.

Le sire de La Bastide s'arma de courage et vint trouver résolûment les consuls de Montréal, Gayssiettus de Aulâ, Jean de Larralde, Bertrand Aliquierry et Jean de Lasalle, tous prud'hommes sages et loyaux qui appartenaient aux meilleures maisons de la ville.

Il leur exposa le triste état des finances de la famille de Montespan, et sollicita leur intervention. Ceux-ci convinrent d'en référer aux habitants eux-mêmes. A cet effet, ils convoquèrent, le 1er juillet 1525, dans la maison de ville, le grand conseil composé de soixante notables[1]. Le

(1) La maison de ville de Montrejeau, bâtie au commencement du XIVe siècle, était une grande tour carrée, adossée aux murs d'enceinte de la ville, à côté de la 3me porte dite des Augustins. Cette construction présentait l'aspect d'une forteresse et comprenait trois étages, le dernier en terrasse crénelée avec une échauguette à l'un des angles. Au-dessus d'un souterrain voûté qui servait de prison, s'étendait au rez-de-chaussée la salle où se tenaient les séances du corps consulaire et des conseils de la ville. L'étage supérieur

Digitized by Google

sire de La Bastide introduit dans l'assemblée fut entendu, puis se retira discrètement. On ferma les portes et l'on se mit en devoir de délibérer.

Les rancunes cédèrent devant la considération du courage malheureux. Il fut décidé que l'on viendrait au secours du chevalier captif et que les consuls, manants et habitants de la ville de Montréal de Rivière prêteraient à madame Madeleine d'Aure, dame de Montespan, une somme de cent livres tournois, pour l'aider à racheter son fils unique détenu dans les pays d'outre-monts. En conséquence, Gayssiettus de Aulâ, premier consul, serait envoyé à Toulouse pour retirer cette somme des mains de certains débiteurs de la communauté ; le sire de La Bastide en donnerait quittance par acte public devant notaire.

La générosité des habitants de Montrejeau leur fait d'autant plus d'honneur que, le 28 mai précédent, le sieur Gilbert, receveur des finances, par ordre du sénéchal de Toulouse leur avait communiqué les injonctions de la Reine régente, par lesquelles il était ordonné d'anticiper le paiement des tailles, à cause des grosses dépenses du Roi et des besoins de l'Etat. En présence d'une telle aggravation de charges, l'hésitation, tout au moins, eût été permise. A la louange de nos dignes ancêtres, on ne saurait trop vivement affirmer que la voix du patriotisme non seulement fit taire tous les calculs d'intérêt, mais encore que les plus justes ressentiments s'apaisèrent devant une glorieuse infortune.

Le 25 juin de cette même année 1525, Gayssiettus de Aulâ et Pierre de La Bastide se rencontrèrent chez Jacques Scudéry, notaire public de la cité de Toulouse. Le premier consul de Montréal compta lui-même au fondé de pouvoirs de la maison de Montespan la somme

renfermait les piques, pertuisanes, arbalètes, casques, cuirasses, équipements nécessaires aux bourgeois appelés en temps de guerre à la surveillance des murailles et à la garde des portes. Montréal comptait environ cent hommes en état de porter les armes. Les réunions extraordinaires où tous les habitants étaient convoqués avaient lieu dans l'église paroissiale. — (Reg. cons., 1523-1525).

Digitized by Google

convenue de cent livres tournois, en cinquante écus d'or au soleil, en présence de Bérenger Bonnefoy, licencié en droit, sieur de Montauriol; de Raymond de Aulâ, licencié en droit près la cour de Toulouse; Jean Basom, notaire; Jean de la Seube; Jean Jourdan du lieu de Cazères, diocèse de Rieux, etc. Le sire de La Bastide promit, au nom de la famille de Montespan, de rendre ladite somme à la fête de Tous les Saints prochaine, et il engagea comme caution tous ses biens personnels.

Voici l'acte dans sa teneur :

« Noverint universi me Jacobum Scudery, notarium publicum Tholosæ habitatorem, hoc presens instrumentum retinuisse in se continens, quod anno ab Incarnatione Domini millesimo quingentesimo vicesimo quinto, et die prima mensis Junii, regnante domino Francisco rege, quia cum ibidem dictum fuit et assertum nobilis et potens vir dominus Rogerius de Yspaniâ, miles, dominus de Monte Hispano, extrà montes in servicio dicti domini nostri Regis captus fuerit et existat, et consules, manentes, habitatores villæ Montis regalis obtulerint dare et tradere pro redemptione personæ ipsius domini Rogerii de Yspaniâ summam centum librarum turonensium, hinc igitur et quod existens in civitate Tholosæ providus vir Gayssiettus de Aulà, consul ejusdem villæ Montis regalis, qui gratis pro nomine aliorum consulum, manentium et habitatorum dictæ villæ Montis regalis realiter tradidit et deliberavit nobili viro Petro de Yspaniâ, domino de Bastidâ, diœcesis Convenarum, ibidem presenti, videlicet dictam summam centum librarum turonensium in quinquaginta scutis auri solis, pro redemptione personæ dicti nobilis Rogerii de Yspaniâ, et cum protestatione quod hujus modi donatio in futurum non trahatur in consequensiam. Quam summam centum librarum turonensium dictus nobilis Petrus de Yspaniâ, in mei notarii et testium infrà scriptorum presentiâ recepit in sequendo juris communis dispositionem, pro redemptione personæ ipsius nobiliis Rogerii de Yspaniâ ejus consobrini, et promisit dicto Gayssietto de Aulà de conversatione dictæ summæ factà pro redemptione personæ ipsius nobilis Rogerii de Yspaniâ certificare dictam villam Montis regalis hinc ad festum omnium sanctorum proximè instans aliàs autem dictam summam restituere dictæ villæ Montis regalis sub obligatione bonorum suorum propriorum, et renonciavit omnibus juribus et voluit compelli per censuras curiarum officialium Tholosæ et Convenarum, etc., per rigores curiarum et sigillorum majoris regiæ senescalliæ vicariæ Tholosanæ et Albiensis domûs communis Tholosæ ac parvi regii Montispessulani et curiarum temporalium Convenarum, et cujus libet ipsorum et ipsarum cum captione bonorum illorum et venditione et personæ suæ propriæ arrestatione etc., constituit procuratores, etc.

Digitized by Google

» De quibus presentibus in prœmissis venerabilibus viris domino Berengario Bonefidey, jurium licentiato, et domino de Monte Auriolo, domino Ramundo de Aulà, jurium licentiato Tholosanæ curiæ, Johanne Basom notario, Johanne de la Seuba et Johanne Jordana loci de Caseriis, diœcesis Rivorum, et me notario. Scudery. »

On lit au dos du titre :

« Instrumentum consulum de Monte regali passatum inter ipsos et dominum de Bastidâ [1] ».

Roger d'Espagne revint dans ses foyers et ne fit faute d'acquitter sa dette envers ses *bons et vrays amics* de *Montréal*, comme il se plait à les appeler (lettre du 28 septembre 1525). En l'année 1526, il épousa Catherine de Vèze, et il mourut au château d'Ausson le 22 mars 1555, sans postérité. Sa sœur Paule d'Espagne Montespan, mariée en 1521 à Antoine de Pardaillan de Gondrin, apporta naturellement à ce dernier les terres et le nom de Montespan que prirent leurs successeurs, tige des ducs d'Antin, sous Louis XIV et Louis XV.

Depuis le jour où les habitants de Montrejeau prêtèrent à leur seigneur un si généreux concours, les procès dont nous avons signalé l'interminable persistance semblèrent s'éteindre. On retrouve à peine quelques traces de nouveaux litiges sans importance; le désintéressement des *braves gens de Montréal*, comme les appelait Roger d'Espagne, eut-il pour effet de sceller une réconciliation sincère et durable entre le baron et les vassaux? Pourquoi ne pas le croire, à l'honneur des deux parties? Dans tous les cas, si la publication d'une pièce historique inconnue jusqu'à ce jour nous a paru devoir présenter un intérêt spécial pour la ville de Montrejeau et pour les descendants directs des libérateurs de Roger d'Espagne, le noble prisonnier de Pavie, elle nous a permis, de plus, de rendre un nouvel hommage aux patriotiques vertus de nos pères.

Baron de Lassus.

1. Extrait de nos Archives, n° 327.

Digitized by Google

SALIES-DU-SALAT

I

La petite ville de Salies, chef-lieu d'un des onze cantons de l'arrondissement de Saint-Gaudens, est très pittoresquement assise dans un site accidenté, sur la rive gauche du Salat, celui-ci dévié de son ancien lit, et que borde un joli quai, précédé d'une large esplanade. A l'entrée, se dresse, sur son piédestal, la statue en marbre d'un intrépide soldat du premier Empire, celle du général Compans dont nous parlerons plus loin.

De ce côté, la ville est ouverte et gaie, dans la belle saison et pendant la période thermale. Une avenue conduit par là à la gare du chemin de fer de Saint-Girons à Boussens.

Sur le cours d'Austerlitz sont de fort beaux tilleuls plantés, dit-on, lors de la bataille de ce nom (2 décembre 1805) et que l'amour-propre local aime à comparer « aux arbres séculaires de Versailles. »

A l'autre aspect, la ville est adossée à la roche sur laquelle les maisons paraissent grimper. Les façades sont, pour la plupart, en pans de bois agrémentés de galeries. Elles conservent à ce quartier son caractère archaïque, celui qui rappelle le plus le moyen âge. A cause de son élévation, cette partie de Salies fut, sans doute, préservée de l'irruption de la rivière débordée, lorsque, il y a, dit-on, deux siècles environ, une épouvantable inondation dévasta la vallée et la ville.

L'église et la halle ont été construites sur l'emplace-

Digitized by Google

ment d'un ancien édifice dont il reste encore une porte ogivale. Tout cela n'est pas sans un cachet particulier qui intéresse.

Salies a eu un passé sur lequel les documents nous manquent. En découvrirons-nous, dans la suite, qui permettront d'écrire sur ce modeste chef-lieu une monographie complète? Ce fut jusqu'en 1789 le siège d'une châtellenie. Les États de Comminges y siégèrent dans quelque circonstance, sans que nous puissions préciser ni la date, ni l'objet de cette réunion.

Les comtes de Comminges tenaient garnison dans le fortin dont le donjon et les autres ruines couronnent la colline.

Celle-ci a une structure curieuse. C'est un gros bloc d'ophite, une butte rocheuse de la période primaire, plutonique ou ignée par conséquent, contemporaine des premiers soulèvements. Car ce sol de Salies porte des traces visibles de dislocations, et les couches d'argile avec gypses y affectent parfois une position voisine de la verticale. Ce système gypseux, suivant Leymerie, est accompagné de cargneules et de sel gemme.

Aujourd'hui encore des sources salées sourdent de ces masses minérales, légitimant le nom de *Salies* donné à cette localité, et celui de *Salat* à la rivière qui la baigne.

Pour en finir avec ce rapide aperçu géologique, disons que le bassin de Salies peut être classé parmi les marnes irisées, et qu'il appartient, sauf pour les filons d'ophite et certains autres, à l'étage supérieur du trias, c'est-à-dire à l'époque « secondaire inférieure. »

Le sel de Salies était déjà exploité pendant l'occupation romaine. Les travaux exécutés, en ces dernières années, sur divers points, aux abords de la ville actuelle, y ont fait découvrir des substructions antiques, des fragments de mosaïque, des médailles. Un puits, dont l'appareil des matériaux révèle l'origine gallo-romaine, a été retrouvé, ainsi qu'un petit bassin pavé de petits cubes en ciment, dans le périmètre de l'établissement des bains.

Digitized by Google

Plus près de nous, dans les procès-verbaux des États de Nébouzan, tenus à Saint-Gaudens en 1788, on voit qu'il a été encore procédé cette année-là « aux enchères du bassin salant de Salies, après l'extinction de trois feux. »

Comme l'attestent deux notices qu'on va lire, une fort belle usine pour extraire le sel et une installation balnéaire très-bien comprise sont maintenant en plein fonctionnement. On pourra consulter aussi une autre notice, déjà publiée, sur la source « chlorurée sodique et sulfatée calcique » de Salies-du-Salat, imprimée chez Picquon, à Paris. Elle contient, sur la nature des eaux, sur le séjour, le climat, les excursions et les promenades, tous les renseignements désirables.

II

Il résulte d'une charte conservée aux archives de Foix [1], que le comte Mathieu de Comminges battait monnaie au château de Salies, sans permission royale; à raison de quoi il avait encouru une sanction dont il fut relevé par Charles VII, en vertu « de lettres de rémission » datées de Bourges en 1423.

Ce qui reste de la forteresse dessine sa fière silhouette au-dessus de la ville, à côté d'une église abandonnée. Etait-ce la chapelle du château, ou fesait-elle partie du couvent dans lequel des Frères de la Merci vinrent s'établir? Mais à quelle époque? Qu'il nous suffise de rappeler que cet ordre hospitalier, qui suivait la règle de Saint-Augustin et s'était voué d'abord à la rédemption des chrétiens chez les infidèles, ne fut approuvé qu'en 1235 par le pape Grégoire IX.

Quoi qu'il en soit, sur ces murs ravagés par le temps, on voit des vestiges d'arceaux, de trèfles gothiques. Une porte du XIV^e^ siècle est assez conservée. Un réseau de lierre recouvre gracieusement ce qui s'est maintenu de la charpente du toit.

1. Fonds Doat, liasse 214.

Digitized by Google

Le donjon carré qui domine le monticule, éventré d'un côté, est entamé au sommet par une forte brèche. Il était entouré de fossés profonds, et on se heurte, pour arriver jusqu'à lui, à des restes de fortes murailles.

De ce point se déroule un beau panorama. Les cimes de la chaine, le bassin du Salat, le confluent de cette rivière et du Lens, la ville et ses constructions nouvelles, les vertes prairies, la variété des cultures, tout cet ensemble repose agréablement le regard.

Aux alentours se profilent d'autres ruines féodales, la tour d'Ausseing, les vestiges de la citadelle de Roquefort, celle-ci déjà célèbre en 1213 par le siège qu'en fit Amaury de Montfort, frère de Simon, pour en déloger les gens d'armes du comte de Comminges qui avait pris parti, comme on sait, pour les Albigeois....

III

Nous disions tout à l'heure que Salies, jusqu'au dernier moment de l'ancien régime, avait été le chef-lieu d'une des huit châtellenies du comté de Comminges, avec Muret, Samatan (Gers), Saint-Julien, Aurignac, l'Isle-en-Dodon, Aspet et Fronsac. Autrefois, il fallait y joindre Castillon et Saint-Girons (Ariège); mais, en vertu d'un accord, intervenu à Toulouse au mois de mars 1443, sous Charles VII, ces deux chefs-lieux de châtellenie furent détachés du Comminges au profit de la maison de Foix.

On sait ce qu'il fallait entendre par « châtellenie » dans notre ancienne France.

C'était le territoire où « le châtelain avait juridiction et commandement. »

Les châtelains étaient, plus spécialement, « les seigneurs ayant droit d'avoir maison-forte, châtellenie et haute-justice, avec supériorité sur d'autres justices[1] ». Ils avaient, dans leurs châteaux, une garnison commandée

1. V. Dict. de Ferrière.

Digitized by Google

par un capitaine, ainsi qu'on le voit dans plusieurs chartes du Comminges.

Là où ne résidait pas le seigneur, la justice était rendue en son nom, « dans l'étendue de sa terre, » par un officier qui lui-même portait le titre de châtelain.

La châtellenie fut donc « le territoire sujet à la justice dans toutes les dépendances du château, auquel, comme chef et manoir principal du fief, réside l'honneur de la domination du seigneur[1] ».

A la fin de l'ancien régime, la châtellenie n'était autre chose que le ressort d'un juge royal, après l'abolition des justices seigneuriales. Mais la circonscription ainsi dénommée n'avait pas plus d'autonomie administrative ou politique que n'en ont nos cantons actuels, dont la composition rappelle beaucoup celle des anciennes châtellenies.

IV

Sur l'esplanade de Salies, avons-nous dit, s'élève la statue, en marbre blanc, d'un valeureux enfant de la cité, brillant acteur dans la grande épopée du premier Empire. Elle fut érigée à une époque où l'on n'obéissait pas encore chez nous à ces enthousiasmes de commande, à cette manie d'apothéoses hâtives et de parti pris envers des renommées éphémères ou malsaines.

Né à Salies-du-Salat — et non à Salières, en Languedoc, ainsi que le dit le chevalier de Courcelles dans son *Dictionnaire des généraux français* — le 26 juin 1769, ce vaillant officier général entra dans la carrière militaire en 1791, lors de la formation des volontaires nationaux, et fut élevé au grade de capitaine, dans le 3^{me} bataillon de la Haute-Garonne, par le choix de ses concitoyens. Le jeune officier fit en Italie ses premières armes.

Vers la fin de novembre 1793, il prit part au siège de Toulon et fut promu au grade d'adjudant-général chef de

1. V. Dict. de Ferrière.

Digitized by Google

bataillon, en récompense de ses services. Il figura avec honneur dans le compte rendu que donna le général Augereau de l'affaire de la Jonquière contre les Espagnols à l'armée des Pyrénées-Orientales, 13 août 1794.

La campagne de 1799 le retrouva en Italie où il se fit remarquer aux combats de Vaprio, de San-Juliano, de Coni, de Settipani, de Rouchi, de Mailla, auxquels il participa très vaillamment, étant chef d'état-major sous les ordres du général Grenier. Il fut alors fait général. Blessé à San-Giocano, il fut transporté à Draguignan, et, l'hiver suivant, il se distinguait au passage du Mincio, puis à Montebello, Villafranca, Spazino.

Ensuite, des camps de Boulogne et de Saint-Omer il marcha avec la grande armée d'Allemagne, vers la fin de 1805. Le 2 décembre, il était de nouveau blessé à la bataille d'Austerlitz. A Iéna (4 octobre 1806), il devenait général de division.

Au cours de la campagne de Russie, l'empereur apprécia plus particulièrement le général Compans, et, pendant la désastreuse retraite de Moscou, plusieurs fois blessé, notre officier général se signala dans plusieurs rencontres. A la tête d'une division du corps d'armée commandé par le duc de Raguse, Compans résista valeureusement, à Lutzen, à un corps russe. C'est dans la relation de cette affaire, adressée par Napoléon à l'impératrice, que le général Compans est qualifié de « général de bataille de premier mérite. » *(Moniteur, 9 mai 1813.)*

Un de ses plus signalés faits d'armes fut sa vigoureuse attaque de la ville de Bautzen où il dirigeait les voltigeurs de sa division.

En 1814, le général Compans fit la campagne de France. Il prit part, le 30 mars, à la bataille de Paris où il déploya les talents militaires dont il avait déjà donné tant de preuves. Il combattit à Waterloo, où il fut fait prisonnier.

A son retour, Louis XVIII le créa comte et pair de France. Il était, depuis le 14 février 1815, grand cordon de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

On ne doit pas oublier que le général Compans fut un des fondateurs de la Société pour l'amélioration des prisons. Il avait été membre du « conseil de la guerre » et inspecteur-général de l'infanterie.

Salies peut, à juste titre, être fière de ce noble soldat dont le nom, gravé sur l'arc de triomphe de l'Etoile, se perpétuera dans nos fastes militaires, comme son image, qui bravera le temps, dans la pérennité de son marbre pyrénéen.

***

L'érection de cette œuvre du statuaire toulousain Griffoul-Dorval fut l'occasion de grandes fêtes populaires, le 14 septembre 1851. Ceux qui en furent témoins en conservent le souvenir. On y redisait les épisodes glorieux de la vie du général, dont un poète écrivait à cette occasion :

Tu fus grand dans les champs de la froide Russie,
Lorsque de nos soldats l'armée anéantie
Succombait sous les coups de l'hiver destructeur.
De Krasnoï, Wiasma la véridique histoire,
En burinant ton nom au temple de mémoire,
A dit ce que fut ta valeur. [1]

ALPHONSE COUGET.

1. Cette strophe est détachée d'une ode qui fut l'œuvre du regretté Ferdinand Compans, parent du général et mort prématurément dans le sacerdoce après de brillantes études universitaires.

Digitized by Google

NOTICE MÉDICALE

SUR LA STATION BALNÉAIRE

DE SALIES-DU-SALAT

Les eaux de Salies possèdent une valeur curative des plus merveilleuses. Cette réputation s'est transmise de génération en génération jusqu'à nos jours; l'on y venait puiser l'eau de très loin. Les illustres maitres Trousseau et Gubler avaient démontré que la richesse thermale de la France était égale et même supérieure aux plus célèbres des sources allemandes, et que nous allions chercher bien loin ce que nous avions chez nous. Trousseau s'exprimait ainsi : « Il est regrettable qu'en France, dans » les lieux où l'on fabrique le sel marin, on n'utilise pas » les eaux mères pour les usages thérapeutiques. Les » Allemands ont mieux compris l'utilité de ces moyens. » Il serait à désirer que, chez nous, le gouvernement » exploitât les eaux provenant de l'extraction du sel » marin, et mit les eaux mères à la disposition des mé- » decins qui en tireraient un si grand parti et qui affran- » chiraient la France du tribut qu'elle va payer aux eaux » minérales de *Hombourg*, de *Wiesbaden*, de *Kreuznach* » et de *Nauheim*. »

Les fâcheux événements de 1870 ont détourné le monde balnéaire français et déterminé un élan vers les sources salines françaises. C'est ainsi que sont devenues célèbres les eaux de Salies-du-Béarn, Salins (Jura), Moutiers, Uriage. Pouvait-il en être autrement? Si l'on compare l'analyse des sources allemandes et françaises, nous trouvons la France au premier rang avec Salies-du-Béarn; les eaux

Digitized by Google

de Nauheim (Allemagne) occupent le deuxième rang ; Salies-du-Salat est au troisième rang et est destiné, dans un avenir prochain, à devenir l'égal de Salies-du-Béarn ; puis viennent Salins (Jura), Moutiers, Uriage, etc., dont les eaux sont supérieures aux eaux allemandes de Hombourg, Wiesbaden, Kreuznach, etc.

La première analyse des eaux de Salies a été faite par Filhol, elle est ainsi conçue :

Chlorure de sodium	34.0780	Iode	traces
Sulfate de potasse	0.2659	Lithine	—
— de soude	0.24	Fer	—
— de chaux	2.609	Manganèse	—
— de magnésie	0.5492	Baryte	—
— carbonate de chaux	0.257	Strontiane	—
Brôme	traces	Acide borique	—

Ce professeur regretté ne cessait de dire qu'elles occupaient un des premiers rangs, leur prévoyait un riche avenir, et c'est sous son impulsion que fut édifié le premier établissement balnéaire de Salies.

La source chlorurée sodique de Salies est en même temps bromo-iodurée et légèrement sulfureuse ; elle possède des propriétés toniques, reconstituantes et résolutives.

Le premier effet détermine de l'excitation, souvent accompagnée d'éruption cutanée et de fièvre : ces symptômes sont d'un bon augure. L'appétit se rétablit, les fonctions digestives se régularisent, la peau devient moite, les menstrues et les flux hémorroïdaux sont provoqués, les malades acquièrent de l'embonpoint, les engorgements rebelles et les anciennes douleurs névralgiques disparaissent.

De cette action physiologique résultent les propriétés thérapeutiques des eaux de Salies : elles conviennent dans toutes les maladies compliquées de cet état général que Bouchardat désignait sous le nom de « misère physiologique ». Les diverses affections tributaires des eaux de Salies sont : la *faiblesse vitale*, l'*anémie*, la *cachexie paludéenne*, les paralysies particulièrement infantiles et

Digitized by Google

les paralysies *sine materiâ*, le *surmenage intellectuel*, le *lymphatisme* et la *scrofule* dans leurs diverses manifestations, diverses *ophtalmies* et *coryzas*, l'*ozène*, les diverses maladies des os et des articulations, *tumeurs blanches*, *coxalgies*, les maladies de l'utérus, particulièrement les *myo-fibromes*, la *goutte*, les *rhumatismes chroniques*, les maladies *chroniques des voies digestives*, les diverses *atonies viscérales*, les *vices de nutrition* y compris le *diabète*. La présence de la lithine dans les eaux de Salies nous explique leur action contre le diabète ; les expériences et observations du docteur Martineau sont concluantes à ce sujet. Les résultats sont merveilleux contre la *chlorose;* l'*aménorrhée* concomitante résiste rarement au sixième bain. Nous possédons à l'appui un bon nombre d'observations de jeunes chlorotiques qui ont vu cesser leur aménorrhée entre le quatrième et le sixième bain. Les dames atteintes de dysménorrhée peuvent impunément continuer les bains pendant leur époque cataméniale ; cette pratique les soulage par un écoulement plus facile et par la cessation des douleurs.

Il serait facile d'énumérer bon nombre d'observations constatant la guérison radicale d'adénites cervicales de grosseurs démesurées, de cocalgies, de tumeurs blanches. Nous ne pouvons passer sous silence l'observation concernant un enfant atteint de *pemphigus scrofuleux* au dernier degré du marasme : cet enfant est parti guéri après le quatorzième bain.

Ces résultats s'obtiennent par une heureuse combinaison de bains, de douches et de boisson. La saturation, la durée, la température des bains varient suivant les sujets et les divers cas ; la saturation se diminue au moyen de l'eau douce, on l'augmente avec l'addition d'*eaux concentrées* et d'*eaux mères*.

L'établissement possède un outillage complet d'hydrothérapie, une piscine, un gymnase pour les enfants faibles.

En résumé, les eaux de Salies sont bienfaisantes dans

Digitized by Google

un grand nombre de maladies internes et externes, disparates au premier abord, se trouvant toutes sous la dépendance de faiblesse générale. Elles ne conviennent pas aux maladies caractérisées par la force vitale, caractérisées par l'excitation fébrile et nerveuse. Elles sont nuisibles aux maladies de cœur, à l'herpétisme, à la phtisie à son deuxième et troisième degré.

On nous annonce pour la saison actuelle un deuxième établissement avec l'eau saturée des salines. Il serait injuste de prendre prématurément un parti plutôt pour l'un que pour l'autre des deux établissements. Leurs eaux possèderont chacune des propriétés spéciales qui se complèteront réciproquement pour les traitements dans le plus grand nombre de cas.

Mentionnons une source sulfureuse froide à quelques pas de l'établissement actuel. Mentionnons aussi, dans une commune voisine, la source ferrugineuse de Pyrène, de composition analogue à celle des eaux d'Aulus ; cette source, abondante et facile à capter, pourrait être conduite à Salies dans un avenir prochain.

Salies possède quatre hôtels, dont un magnifique construit par la Société des Bains, une hospitalité pour dames et enfants, quelques villas et bon nombre de maisons particulières prêtes à recevoir les étrangers.

Dr Loupias.

Salies, 14 Juin 1890.

Digitized by Google

L'EXPLOITATION DU SEL

A SALIES-DU-SALAT

Note fournie par M. l'Ingénieur Hug

La présence du sel a été connue de toute antiquité à Salies. La source salée qui fournit l'eau aux bains a certainement été exploitée pour la fabrication du sel par évaporation. On prétend même que les vestiges de construction romaine récemment mis au jour sont les ruines d'une saline. Faute de documents précis, nous nous abstiendrons de discuter cette question.

Mais cette source ne contenant en dissolution qu'une faible proportion de sel (3 à 4 °/₀), son exploitation a dû cesser de bonne heure.

Voici dans quelles circonstances la fabrication du sel a été reprise.

Une société, formée pour appliquer à l'industrie du sel les procédés de M. l'ingénieur Piccard, cherchait dans la région pyrénéenne, en même temps qu'un banc de sel gemme, une force hydraulique considérable.

Salies, dont le terrain présentait des indications géologiques fort certaines, fut choisi et un sondage amena la découverte du sel à 210 mètres de profondeur; le tuyau d'aspiration fut descendu à 223 mètres.

Le sel trouvé, la Compagnie des Sels de Toulouse se forma aussitôt. L'usine actuelle se construisit et entra en fonctionnement en 1886.

Exploitation. — Le banc de sel gemme est exploité par dissolution, c'est-à-dire qu'on amène au contact du

Digitized by Google

sel les eaux des terrains supérieurs et qu'on retire cette eau au moyen d'une pompe à vapeur quand elle est saturée. La dissolution est ensuite refoulée, des sondages situés sur la rive gauche du Salat à l'usine d'évaporation qui se trouve sur la rive droite. Elle contient, en dehors du chlorure de sodium, du sulfate de chaux et des sels de magnésie, parmi lesquels le plus remarquable est le bromure.

Procédé Piccard. — Le procédé d'évaporation économique de la dissolution salée est basé sur la *récupération* de la chaleur dépensée pour la vaporisation.

Pour arriver à ce résultat, on recueille la vapeur qui se dégage du liquide en évaporation; on le comprime jusqu'à ce que sa pression corresponde à une température de vapeur saturée supérieure de quelques degrés à celle de la chaudière d'où elle sort. Elle peut alors se condenser au contact des parois de cette chaudière et fournir la chaleur nécessaire à la production d'une égale quantité de vapeur.

Appareil sel fin. — M. Piccard a été conduit à la disposition actuelle, pour éviter que le sel se formant au contact de la surface chauffée par la vapeur soit de qualité inférieure et adhérent aux parois chaudes.

La saumure est d'abord chauffée sous pression, de façon qu'elle ne s'évapore pas. Elle passe ensuite dans un vase à pression plus basse où l'ébullition se produit instantanément et uniformément dans toute la masse. Le sel se forme au sein même du liquide, se dépose au fond du vase et ne s'attache pas aux parois.

Le sel ainsi formé est d'une grande régularité, très-bien cristallisé quoique très-fin ; il se recueille facilement. Il suffit de le laisser égoutter, puis de le passer dans une essoreuse à force centrifuge, pour qu'il soit sec et propre à la vente.

Le compresseur, qui recueille la vapeur d'évaporation

Digitized by Google

et la renvoie à pression supérieure à la surface de chauffe, est actionné par une turbine de 150 chevaux.

Théoriquement, cet appareil devrait fonctionner sans dépense de combustible, puisque la chaleur rendue par la compression est égale à la chaleur dépensée pour l'évaporation.

Mais, dans la réalité, il se produit des déperditions de chaleur inévitables, qui sont comblées par l'appoint de chaleur résultant de la transformation du travail dépensé pour la compression et par de la vapeur venant de générateurs chauffés à la houille.

L'économie de combustible résultant de l'emploi de ce procédé peut être évaluée à 90 %.

Au bout de 25 jours de marche, l'appareil est arrêté, car il faut nettoyer les tubes de la surface de chauffe qui sont encrassés de sulfate de chaux. Cette opération se fait au moyen de mèches commandées mécaniquement et qui alaisent l'intérieur des tubes.

Appareil sel gros. — L'évaporation se produit à une température inférieure à celle d'ébullition de la saumure. Le sel se présente en cristaux plus forts.

La dissolution salée est contenue dans six grands bassins de tôle de 6 mètres sur 12 mètres et d'une profondeur de 2 mètres.

Le chauffage se fait au moyen de tuyaux de vapeur placés à la surface.

L'évaporation a lieu sous l'action d'un fort courant d'air, produit par un ventilateur.

Pour appliquer, dans ce cas, la méthode de récupération de la chaleur par la compression de la vapeur, il eût fallu recueillir le mélange d'air et de vapeur, après sa circulation sur les bassins, et le comprimer. Mais cela eût demandé une force trop considérable à cause de la grande proportion d'air dans le mélange.

Il était donc nécessaire d'effectuer d'abord la séparation

Digitized by Google

de la vapeur contenue dans le mélange, avant de l'envoyer au compresseur.

Voici l'artifice dont s'est servi M. Piccard : Le mélange d'air et de vapeur sortant des bassins passe à travers une pluie d'eau qui le refroidit en s'échauffant elle-même et oblige une partie de la vapeur à se condenser; l'eau de pluie, réchauffée et additionnée de l'eau de condensation, retourne ensuite au récipient d'où elle est venue et où elle se vaporise partiellement; car c'est là que le compresseur, qui dans l'appareil sel fin aspirait directement au-dessus de la saumure, prend la vapeur qu'il envoie chauffer les bassins.

Cette eau abandonne dans ce récipient la vapeur et le calorique qu'elle avait pris à l'air saturé et est alors prête à recommencer son rôle.

Chaque bassin fonctionne 25 jours. Au bout de ce temps de marche, il est arrêté, l'eau vidangée et le sel retiré. L'arrêt dure 5 jours. Il y a toujours cinq bassins pleins d'eau et en fonctionnement, et un vide.

La production de l'appareil sel fin est de 25,000 quintaux métriques annuellement.

Celle de l'appareil sel gros est de 30,000 quintaux métriques.

Actuellement, la Compagnie fait construire un deuxième appareil sel fin; sous peu, elle fera reconstruire, dans de meilleures conditions, un appareil sel gros qui a dû être arrêté parce que les bassins en maçonnerie ne présentaient pas la résistance suffisante.

La production dépassera alors 100,000 quintaux métriques et sera la moitié de la production totale prévue pour l'usine avec tout son développement.

Ce que la note ne dit pas — se bornant strictement au point de vue technique et présentant un résumé remarquable par sa concision et sa clarté — c'est que nulle part, dans le Midi, on ne retrouverait une installation aussi complète et aussi nouvelle dans le système des appareils et des machines qui assurent le fonctionnement de cette belle industrie. A. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Nous sommes heureux de voir que l'épigraphie commingeoise aura encore parfois son chapitre dans la série de nos travaux.

C'est la double note de M. Trey-Signalès, insérée dans le numéro de la *Revue* du 1er juillet, qui nous a valu l'étude qu'on va lire d'un de nos correspondants de Saint-Germain-en-Laye, auquel le Comminges est particulièrement cher, et qui nous le prouvera par son zèle à nous communiquer le résultat de ses studieuses recherches.

M. J. Dulon, que nous remercions vivement de son concours, a publié entre plusieurs autres études une notice sur saint Raymond, notre célèbre compatriote du XIe au XIIe siècle, qui alla fonder en Espagne l'ordre fameux, militaire et religieux, de Calatrava, si redoutable aux Maures qu'il contribua à chasser d'Espagne par son héroïque bravoure. A. C.

ANDOSSE ET BAROX

J'ai lu avec plaisir la note de M. Trey-Signalès, ancien maire de Saint-Bertrand, sur l'autel récemment découvert au village de Valcabrère, localité qui devint la capitale de la Barousse au moyen âge, après avoir été comprise dans l'enceinte de Lyon de Comminges à l'époque gallo-romaine, du moins s'il faut en juger par l'aspect des lieux et par d'antiques ruines disséminées çà et là sur son territoire.

Cette découverte me rappelle que, dans ce même village (maison Cazeneuve dit Bascou) j'ai trouvé, il y a de cela quelques années, un petit marbre consacré à Hercule, mesurant 22 centimètres de haut sur 25 centimètres de large. J'en parlerai plus longuement dans une étude que j'espère publier sous le titre de Panthéon ou Olympe Commingeois. Encore dans ce village, chez le sieur Navarre, j'ai pu relever plusieurs mots tels que *fratri, Harsori*, sur une dalle affreusement mutilée que l'on venait d'extraire d'une vieille muraille; il y aurait peut-être quelque rapprochement à faire entre cet Harsor et cet autre Hars qui figure avec son père Harbelex dans une inscription votive en l'honneur du dieu Baesert. Toujours à Valcabrère, j'ai vu, dans l'évier d'une maison alors habitée par le sieur Philippe, maçon, une épitaphe inédite, consacrée à un chanoine de Comminges; mais je reviens à l'autel signalé par M. Trey.

Cet autel porte ces mots :

ANDOS
BAROSIS. F
V. S.[1]

1. *Revue de Comminges*. 1890, 1er semestre, page 47.

Digitized by Google

A ce sujet, M. Trey nous fait observer qu'il existe plusieurs autels où les mots *Andox, Andosso* et *Andose* sont pris tantôt comme des noms propres, tantôt aussi comme des qualificatifs ; cette remarque est parfaitement juste et, pour ma part, je me permettrai d'indiquer aux uns et de rappeler aux autres, *indocti discant et ament meminisse periti,* une demi douzaine de ces pierres votives.

Je dirai d'abord qu'il en existe trois au musée de Toulouse ; la première, qui porte le numéro 139, fut découverte à Melles, canton de Saint-Béat. Voici son titulus :

DEO
BASCEIA
NDOSSO
ANDOX
VS
V. S. L. M

Cela veut dire : « Elevé par Andoxus au dieu Basce (?) Andossus, comme juste accomplissement d'un vœu. »

La deuxième (n° 144) est consacrée au dieu Buaicorrix Andossus[1] ; le nom du consécrateur est Piandossus, fils de Romanus selon les uns, ou de Piandossonius, d'après une autre lecture.

Sur la troisième, provenant des remparts de Narbo-Martius (Narbonne), nous lisons cette dédicace : « Cneius Pompeius Hyla, affranchi de Cneius, à Hercule Illunus Andose. (Voir Catalogue du musée de Toulouse, par E. Roschach, 1864, page 86.)

A Saint-Bertrand de Comminges, nous retrouvons également le nom d'Andossus sur deux autels votifs. Celui que j'ai vu près du portail de la cathédrale — peut-être aujourd'hui n'est-il plus à la même place — avait déjà été mentionné par Oihenard, en 1638, dans sa *Notitia utriusque Vasconiæ ;* en voici la lecture :

D. M.
ANDOSSIC
SALISIVS
FIL. PIENTISSIMO

On traduit généralement : « Salisius, au dieux mânes d'Andossic, son fils chéri » ; mais, pour des motifs qu'il serait trop long d'exposer ici, il vaudrait peut-être mieux traduire avec M. Ed. Barry qui fut l'éminent épigraphiste de nos contrées : « Caius Salisius, aux mânes d'Andose. » Remarquons en passant l'expression *pientissimus* que l'on trouve seulement, du moins à ma connaissance, dans les inscriptions latines. Nos vieux écrivains disaient *pientissime*, en parlant du roi d'Espagne. — L'autre autel est encastré au-dessus de la porte majeure ; il fut élevé par Sabine, fille de Fronton, à son défunt époux *Andossus*, fils de Primulus ; l'effigie du défunt y apparaît dans une niche triangulaire et accostée de deux dauphins ; au-dessous, on voit deux chariots portant

1. Sur d'autres autels on lit Baigorix, Baicorrix et Baigoris.

Digitized by Google

des blocs de marbre et trainés chacun par deux bêtes de somme (mules ou mulets); sur le premier est assis un charretier, les pieds sur le timon, le fouet à la main et vêtu d'une large saye qui descend jusqu'aux genoux; des guêtres recouvrent presque complétement sa chaussure; comme il ne tient pas de rênes, on a conclu qu'il dirigeait ses bêtes à l'aide seul de sa voix, usage encore usité au IVe siècle dans les provinces méridionales de la Gaule, comme nous l'apprenons du poète Claudien, dans son épigramme *de mulabus gallicis*. Sur les bords du Rhône, nous dit-il, voyez les mules dociles changer d'allure, suivant le ton de la voix qui les dirige; infatigables au travail, elles saisissent d'une oreille attentive de barbares accents; loin de leur maître, elles reconnaissent ses ordres et sa voix tient lieu de rênes.

Absenti longinqua valent præcepta magistri
Frenorumque vicem lingua virilis agit. [1]

Enfin, dans les premières années du XVIIe siècle, il existait, au rapport de Scaliger, à Saint-Bertrand, murailles du cloître, une épitaphe dédiée par Silex à son époux Borsus et à ses quatre fils au nombre desquels figure un Andossus. [2] Il est donc vrai, selon la judicieuse remarque de M. Trey-Signalès, que l'expression Andossus a été employée, soit comme nom propre, soit comme adjectif; prise adjectivement, exprimait-elle une idée de louange? On l'a dit quelquefois, mais il semble que l'on n'a pas encore à cet égard des notions bien précises.

Andosse, continue M. Trey, était fils de Barox; je me permettrai encore ici d'ajouter quelques lignes: le nom de Barox se retrouve avec celui de Sabinus, son fils, sur un marbre consacré au dieu Abellion et provenant de l'ancien Passus-Lupi (Saint-Béat).

ABELLIONI
DEO
SABINVS
BARHOSIS
V. S. L. M. [3]

Un autre marbre qui fut retiré de l'église de Barcugnas, faubourg de Bagnères-de-Luchon, porte: SEVERVS BERHAXSIS. F. Sévère, fils de Berhax. BERHAXSIS est probablement pour Berhasis, de même que *uxsoris*, *maxsimi* et *saxsi* que l'on remarque dans plusieurs inscriptions antiques, sont pour *uxoris*, *maximi* et *saxi*. On admet généralement que cette orthographe dénonce une époque de décadence. *Berhax* serait-il une variante de *Barox* ou *Barhox*? Je citerai aussi comme simple ressemblance de nom une *Barosa* qui fut ensevelie avec son époux Bernard d'Acajano, dans

1. Voir collection des Auteurs latins par Nisard, Claudien, page 735. — M. Ed. Barry, auquel nous devons une savante description de ce bas-relief (in-4°, Toulouse, 1860) cite dom Bouquet, tome 1, page 772.

2. Grüter, Inscript. antiq. totius orbis romani, 1602, page 764, n° 1.

3. Ern. Roschach, Musée de Toulouse, page 59.

Digitized by Google

la cathédrale de Comminges, entre le chœur et l'autel de Saint-Bertrand :

HIC IACET BERNARDVS DE ACAIANO
ET BAROSA EJVS VXOR

Le nom patronymique de Barousse que portent plusieurs familles du Comminges dériverait-il de notre celtibérien *Barox* ? Je ne suis pas assez versé dans la science des langues pour oser à ce sujet donner une réponse ; je me borne à poser la question, laissant à nos savants linguistes, s'ils le jugent à propos, le soin de l'étudier. Ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que dans le Comminges, comme en beaucoup d'autres contrées, il existe une grande quantité de mots dont l'origine remonte assurément aux idiomes celtiques. Je dis idiomes au pluriel, car un érudit très compétent en ces choses-là, M. Adolphe Prictet, a écrit ce qui suit : « On » parle trop, à coup sûr, du gaulois, comme d'une langue homo» gène ; il est impossible qu'un idiome répandu de l'Océan aux » rives du Danube et de la Belgique à l'Espagne et parlé par tant » de peuples depuis longtemps séparés, n'ait pas eu plusieurs » dialectes [1]. »

J. DULON.

6. *Revue Archéologique*, 1864, tome II, page 308.

Digitized by Google

EXCURSION

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

du 12 juillet 1890

Il est sept heures du matin, et déjà les voitures sillonnent en tous sens les rues de notre bonne ville, ordinairement plus calme à cette heure matinale.

Pourquoi donc ce mouvement ?

La Société des études du Comminges, qui sait conserver les bonnes traditions, va faire aujourd'hui son excursion annuelle.

Le temps est gris et douteux ; mais nos excursionnistes sont intrépides et, à l'heure dite, nous voilà roulant vers St-Martory, côtoyant la Garonne dont les méandres capricieux se rapprochent parfois de nous, comme pour nous faire escorte.

Nous jetons un coup d'œil, en passant, sur la tour carrée de la vieille église de Beauchalot, autrefois desservie par les religieux de St-Jean-de-Jérusalem qui dépendaient de la commanderie de Montsaunés. Mais le temps nous presse et nous voici à St-Martory.

Là, chacun descend de voiture, car il s'agit d'escalader le côteau abrupte au sommet duquel est perché, comme un nid d'aigle, le vieux château de Montpezat. Nous nous formons en colonne ; les dames, toujours vaillantes, prennent la tête ; et, par un chemin de chèvre, nous montons à l'assaut du donjon ; des officiers en uniforme dirigent le mouvement ; l'olifiant sonne la charge, on se croirait à Roncevaux. La position est enlevée, nous voici devant le château ; l'olifant, vu de près, n'est plus qu'un vulgaire cor de chasse qui nous ramène à la réalité. Le maître de céans est sur la porte du donjon ; il n'a ni brassard, ni cuirasse, mais simplement une robe de prêtre ornée du ruban de la légion d'honneur. M. Fabre d'Envieu, ancien professeur à la Sorbonne, s'est retiré là, loin de la terre et plus près du ciel, pour méditer en silence et prier. Il nous invite à entrer dans le donjon sans coup férir. Avec lui nous admirons les créneaux qu'il vient de restaurer et qui, superbes, semblent encore défier le temps et braver l'ennemi ; nous entrons dans la petite chapelle, belle dans sa simplicité, et pénétrons dans les appartements de l'aimable châtelain qui nous présente des débris d'anciennes poteries et de vieilles armes trouvées dans la

Digitized by Google

cour du donjon ; notre vieille haine pour Albion se rallume à la vue d'un éperon anglais parfaitement conservé. Pour nous calmer, nous grimpons, par un escalier en échelle, au sommet de la tour et tombons en extase devant le magnifique spectacle qui se déroule à nos pieds : en face de nous, le château de Roquefort, malgré ses blessures encore ouvertes, semble nous porter un défi ; à nos pieds, le Salat et la Garonne se déroulent comme un ruban d'argent sur la plaine immense ; plus loin, les côteaux verdoyants vont en moutonnant se joindre aux Pyrénées qui ferment majestueusement l'horizon.

Le signal du départ nous arrache à notre extase et nous prenons congé de notre hôte, nous excusant de l'avoir un instant ravi à ses chères études.

En quelques minutes nous regagnons St-Martory ; nous visitons les arcades romanes de la maison de Lorde empruntées à la vieille abbaye de Bonnefont, et passant sous l'arc triomphal qui commande l'entrée d'un pont grandiose, nous arrivons au château du prince de Berghe. Un commingeois, M. Pujol, qui en est aujourd'hui l'heureux possesseur, nous en fait les honneurs avec une exquise courtoisie.

La tour du château baigne littéralement dans la Garonne et rappelle involontairement le Gascon qui *du château de son père le flattait de.....* comment dirai-je ! ! ... *grossir la Garonne.* Le blason des Montpezat, un lion debout, tenant des balances, en relief sur la porte, nous rappelle que cette famille vint habiter le château après la ruine du donjon que nous venons de visiter. Sobre d'ornements, d'aspect sévère, fièrement campé sur le fleuve, il produit un effet imposant. Sous la conduite de M. Pujol, nous entrons dans la chapelle où nous admirons, entre autres choses, une fresque du XVI^me^ siècle, école du Giotto, une superbe tapisserie d'Arras du XV^me^ siècle avec 40 personnages, diverses peintures de l'école espagnole, un beau triptyque du XVI^me^ siècle. D'autres merveilles nous attendent à la salle à manger ; sur les murs, trois belles tentures de velours de soie recouvertes de 32 cuirs de Venise sur fond lamé d'argent, XVI^me^ siècle ; en face de la porte d'entrée, nos regards sont attirés par une stalle gothique du XV^me^ siècle en chêne sculpté, ornée de rosaces et d'arcs ogivaux ajourés ; auprès d'elle nous remarquons une magnifique soupière d'argent, ciselée par Bionnais, pièce historique, donnée par Napoléon I^er^ à son frère Joseph, roi d'Espagne ; le garde-meuble n'a rien de cette époque qui puisse être comparé à cette œuvre d'art ; deux crédences gothiques, l'une du XV^me^ siècle, l'autre du XVI^me^, font l'admiration des amateurs dont l'attention est à chaque instant éveillée par de nouvelles richesses artistiques. Le cadre trop restreint d'un compte rendu ne nous permet pas de les énumérer toutes.

Le salon nous réserve d'ailleurs d'autres surprises, avec sa cheminée gothique en pierre sculptée et son blason à deux lions affrontés en haut-relief au milieu ; au foyer, deux beaux landiers en fonte, XV^me^ siècle ; nous remarquons une crédence avec incrustations en pierre dure, panneaux sculptés fond d'or, genre Jean Goujon ;

Digitized by Google

deux superbes portières avec bandes de haute lice, un coffret d'ivoire à dessins fouillés, du XVIme siècle; un beau portrait du duc d'Argenton, fin du XVIme siècle, école de Porbus le jeune; un autre portrait du duc d'Alençon à riche pourpoint de brocart du XVIme siècle, école de Clouet : l'art moderne y est représenté par une œuvre importante de Roybot représentant un gentilhomme du temps d'Henri III, dont le pourpoint blanc sur fond vert est d'un bel effet. Nous ne nous lasserions pas d'admirer, car les merveilles semblent naître sous nos pas; mais le programme de la journée a des rigueurs inexorables, et nous descendons au parc pour retourner à nos voitures. Madame Pujol a pensé que l'estomac, même chez les archéologues, a bien aussi ses exigences; et, sur une table coquettement dressée sous un arbre séculaire, protégée par une tente orientale, avec une grâce charmante elle nous invite à luncher. Nous dégustons quelques verres d'un excellent vin qu'en bons archéologues nous jurons venir de Falerne; mais nos aimables hôtes font couler le champagne à flots pour nous rappeler que le présent a bien aussi ses qualités. Il faut cependant partir, car le devoir nous appelle ailleurs; en toute franchise, chacun avoue que, cette fois, le devoir est bien dur à remplir.

Nous voici à Montsaunés, qui fut le siège d'une importante commanderie dont il reste malheureusement peu de souvenirs. M. l'abbé Lapeyre nous fait admirer la belle porte romane de son église, la baie au milieu de la façade, la porte avec les deux arcades tombales à droite et à gauche et le fini de ses chapiteaux.

On a maladroitement adossé à l'église une construction bourgeoise qui en masque certaines parties très intéressantes. La Société des études du Comminges espère que ce monument, remarquable à bien des titres, sera bientôt dégagé de ce malencontreux voisinage.

A midi, arrivée à Salies. Nous saluons en passant la statue du général Compans et nous débarquons à l'hôtel Feuillerat pour déjeuner; mais les premiers arrivés peuvent seuls y trouver place; les derniers venus vont chercher asile à l'hôtel St-Germès et au grand hôtel des Bains; ils ne sont pas les moins bien traités. Au dessert le bruit se répand, comme par enchantement, qu'il y a un piano dans les magnifiquss salons de l'hôtel des Bains et chacun d'accourir; les dames sont jolies, les cavaliers aimables, et, *horresco referens*... nous avons fêté Terpsichore, pour ne pas dire que nous avons dansé. Le président se cache la tête dans les mains, mais il regarde entre les doigts; jamais savant ne fut plus aimable!

Quatre heures sonnent, nous avons encore à visiter bien des choses, et chacun de rentrer dans le rang. Le docteur Loupias nous conduit à l'établissement des bains, coquettement situé sur le bord de la route de Montsaunés, au pied d'un frais côteau; il nous fait remarquer la richessse de la source salée dont il nous rappelle les effets curatifs, le parfait aménagement des salles de bains, des piscines, des salles d'hydrothérapie qui assurent le succès de cet établissements de premier ordre. Nous savons par expérience

Digitized by Google

que l'hôtel des Bains, qui se trouve en face, offre tout le confortable des grandes stations thermales. De nombreux baigneurs sont déjà venus cette année, et le temps n'est pas loin où Salies-du-Salat sera préféré à Salies-du-Béarn.

Après un examen rapide du puits foré par la compagnie, nous arrivons aux salines que M. l'Ingénieur de l'établissement nous fait visiter en détail et dont il nous explique le procédé fort ingénieux de fabrication ; on pourra le lire avec plus d'intérêt, dans la note insérée dans le présent numéro de la *Revue de Comminges*.

Après une journée si bien remplie, l'heure est venue de rentrer. Nous prenons la route de Mane et de Figarol, et du point culminant de cette route nous apercevons les trois vallées de la Garonne, du Salat et de l'Arbas, que le temps, malheureusement un peu couvert, ne nous permet pas d'admirer dans toute leur splendeur.

A 7 heures et demie nous sommes rendus à St-Gaudens, plus exacts que des savants et enchantés de notre journée. Chacun se donne rendez-vous pour l'année prochaine, car on sait que la Société des études du Comminges, un instant menacée dans son existence par la mort de son regretté fondateur, a repris une nouvelle vie sous la double direction de M. le baron de Lassus et de M. Alphonse Couget dont chacun vient d'apprécier, dans cette journée, le tact, le savoir et la modestie.

ALBERT SOURRIEU.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES RUINES

DU CHATEAU DE SALIES

ET DE SA CHAPELLE

La communication suivante, due à l'obligeance zélée de notre collègue M. Anthyme Saint-Paul, un Commingeois fidèle dont les travaux font autorité dans la science archéologique, vient à propos compléter ce qui avait été si rapidement dit sur Salies dans notre précédente livraison.

Membre de la Société française d'archéologie, notre compatriote était fort apprécié de M. de Caumont, le savant directeur du *Bulletin monumental*, publication à laquelle il collabora dès l'âge de 16 ans.

Notre Revue est déjà redevable à M. Saint-Paul d'une étude d'ensemble sur l'architecture dans le Comminges, du III^me^ au XV^me^ siècle, publiée dans le tome III, année 1887. On y trouve de très instructives informations, raisonnées et éclairées par de nombreux rapprochements qui dénotent une véritable compétence en architectonique.

En nous adressant sa Notice, écrite depuis longues années déjà, l'auteur veut bien nous dire que « sa manière d'apprécier les constructions féodales de notre pays n'a guère changé. » Il ajoute plus spécialement au sujet traité :

« Je crois que les enceintes actuelles du château de Salies ne sont que du XIV^me^ siècle et ne reproduisent pas les dispositions primitives.

» Le donjon est plus ancien ; mais, à l'occasion du changement des dispositions générales, on mura l'ancienne entrée du premier étage pour en percer une nouvelle dont la forme est assez difficile à déterminer, les pierres de taille qui l'encadraient ayant été enlevées..... »

Digitized by Google

Après avoir signalé le château de Salies comme un des plus remarquables du Comminges, M. Anthyme Saint-Paul s'exprime ainsi : A. COUGET.

I

LE CHATEAU

Ce château, dont on voit de loin le donjon découronné, appartenait aux comtes de Comminges et fut quelque temps une de leurs principales résidences. Sa position et sa force le rendaient un des plus redoutables de la contrée. Il en est déjà fait mention dans un acte passé à Narbonne, en 1214, par Bernard V, comte de Comminges.

Dans cet acte, Bernard donne au cardinal Pierre de Bénévent, légat du pape Innocent III, le château de Salies, en gage de la fidélité qu'il promet à l'Église romaine. On était alors à l'époque des guerres sanglantes avec les Albigeois, que Bernard V avait favorisés.

Voici un extrait de cet acte, rapporté en entier par Dom Devic et Dom Vaissete dans leur grande *Histoire du Languedoc :*

... Item castrum de Saliis vobis vel vestro nuncio assignabo pro securitate et firmitate, et ut servem ea que promitto, utrum satisfaciam juxta voluntatem domini pape et vestram, et ut observem juxta posse meum bona fide omnia mandata, que mihi a domino papa vel vobis vel allio Apostolice sedis legato vel delegato facta fuerint. Et ex nunc fateor me prefatum castrum nomine Romane ecclesie possidere, et illud, quam cito volueritis et quandocumque volueritis, corporaliter assignabo, et homines ipsius castri, quamdiu in Romane ecclesie fuerint potestate, custodibus castri sicut ordinaveritis juramenta securitatis faciam exibere, nonobstante fidelitate qua mihi et filiis meis vel alii cuicumque tenentur. Item non procurabo nec procurari permittam, ut ipsum castrum vobis, nunciis vestris sive custodibus per vim vel fraudem quomodolibet auferatur. Item castrum ipsum meis custodietur expensis, et juro quod si aliquod de aliis castris meis pro cautione et firmitate recipere volueritis, illud requisitus a vobis juxta prescriptam formam vobis vel vestro nuncio assignabo et dabo operam bona fide, quod Bernardus filius meus omnia que premissa sunt juret, impleat et observet... Et volo et assentio et concedo, ut si supradicta capitula vel aliquod predictorum et alia,

Digitized by Google

que mihi injuncta sunt a domino papa vel vobis vel alio ecclesie Romane legato vel delegato, bona fide in perpetuum non servavero, supradictum castrum in commissum Romane ecclesie cadat, et excommunicatus, perjurus et sancte Romane ecclesie inimicus debeam ab omnibus reputari, offendi et dampnificari, et apud omnes civitates et castra et villas et omnes potentes et nobiles viros mihi omne refugium, commercium et beneficium in omnibus penitus denegetur. Actum est hoc publice Narbone, in palatio domini archiepiscopi Narbonensis, XIIII kalendas maii, pontificatus [domini Innocentii tercii pape anno septimo decimo, presentibus...

Le château de Salies fut presque tout entier reconstruit au commencement du XIV^me^ siècle, et considérablement réparé au XV^me^. Le donjon, une chapelle et quelques vestiges de murs sont aujourd'hui les seuls restes de cette forteresse. Sa vaste assiette, inclinée du nord-ouest vers l'est, le sud-est et le midi, est défendue, du côté de la ville (à l'est et au midi) par des rochers abrupts, et, ainsi que vers le nord, par la pente raide de la colline. Du côté de l'ouest, où elle est moins rapide, le château était rendu moins accessible par un fossé. L'examen des ruines montre qu'il était composé d'une vaste cour, séparée par un fossé d'une petite enceinte qui se trouve à son extrémité nord-ouest, au sommet de la colline, et qui renferme le donjon.

L'entrée du château et de la grande cour se trouvait vers le sud-est, du côté de la ville, dans un mur épais qui, s'appuyant obliquement contre le mur d'enceinte, à droite, le joignait, à gauche, à un autre mur. Ce dernier, en suivant la direction du mur d'enceinte, dont il s'écarte néanmoins à mesure qu'il s'éloigne de la porte, ferme avec lui le passage au chemin de défilement qu'il fallait franchir en montant pour parvenir dans la grande cour, dont le sol, beaucoup plus élevé, est soutenu par le mur d'enceinte qui fait aussi l'office de mur de terrasse.

La porte d'entrée paraît avoir été en ogive; un grand arc bombé couronnait son épaisse embrasure, à l'intérieur du passage, et encadrait l'arc extérieur. Il n'existe aujourd'hui que le jambage droit, avec une petite partie

Digitized by Google

de l'arc bombé. Au sud de la grande cour, il y avait peut-être autrefois une poterne. Tout près se trouve la chapelle que je décrirai plus loin. Le fossé qui défendait, à l'ouest, la première et la seconde enceinte, sépare celle-ci d'un plateau situé ainsi en dehors du château, et connu, à Salies, sous le nom de plate-forme. Il était autrefois bordé d'un mur qui a dû être fort épais. Cet ouvrage et les fossés me paraissent une addition postérieure au XIV^e^ siècle.

Le donjon placé dans la seconde enceinte m'a paru antérieur aux autres parties du château. Il est roman : sa forme est celle d'un carré long. Il a en longueur, y compris l'épaisseur des murs, 7 mètres 49 centimètres; l'épaisseur des murs est de 1 mètre 43 centimètres. Tournée exactement vers l'orient, cette belle tour, outre le rez-de-chaussée, a conservé ses deux premiers étages et une partie du troisième. L'épaisseur des deux grands côtés diminue par un retrait, à l'intérieur, au niveau du plancher du premier étage; celle des deux petits côtés reste la même jusqu'au troisième.

L'entrée du donjon est percée au premier étage, dans l'un des petits côtés, à l'angle nord-est; postérieure au donjon, elle a remplacé l'ancienne porte à plein-cintre, qui se trouvait tout à côté du même angle, dans un des longs côtés. Elle est aujourd'hui murée.

Le mur d'enceinte du nord du château et celui de l'ouest se prolongent, en descendant la colline, l'un vers l'est et l'autre vers le sud. Ils entouraient et défendaient la ville de Salies.

II

LA CHAPELLE DU CHATEAU

A l'intérieur, et au sud de la grande enceinte, se trouve une construction d'un aspect sévère et imposant. Un grand portail gothique, de longues fenêtres et un clocher-arcade annoncent de loin sa destination religieuse.

Digitized by Google

C'était la chapelle du château, et c'est encore son monument le plus remarquable. Sa forme est celle d'un rectangle allongé, tourné exactement vers l'orient, comme le donjon. Elle est divisée en trois travées, à l'intérieur. Le style de cet édifice paraît être celui du commencement du XIV^e^ siècle. Il fut donc construit en même temps que le reste du château, mais non en entier; la façade orientale, le clocher-arcade, une grande partie du mur latéral du nord sont romans et paraissent aussi anciens que le donjon. La porte de la chapelle se trouve dans le mur du sud, tout près de la façade occidentale; elle est ogivale, sans tympan. Son archivolte, à l'extérieur, est formée de moulures toriques qui ne sont que le prolongement de celles du jambage et n'en sont séparées que par un cordon horizontal orné de feuillages, servant de chapiteau à deux colonnettes engagées, lesquelles décorent chacun des jambages. Leurs fûts, flanqués de l'onglet, sont le prolongement des deux tores de l'archivolte, flanquées aussi de l'onglet. Les moulures qui servent de socle et de base aux jambages de la porte servent aussi de socle et de base aux colonnettes ; de sorte que celles-ci tendent à devenir de simples tores et n'ont rien de plus que les autres moulures, si ce n'est que l'onglet et une plus forte saillie. L'archivolte est encadrée par un pignon aigu à l'extérieur, et, à l'intérieur de la chapelle, par un arc bombé, qui repose sur deux jambages évasés.

Cette partie était précédée d'un escalier dont on ne voit que le remplissage, formé de pierres et de briques fortement liées par un ciment très-dur, comme celui qui a servi à la construction du château.

Une autre porte, précédée des traces d'une construction, était percée dans le mur latéral du nord. Elle est aujourd'hui murée. Un simple tore, flanqué de deux cavets, orne, à l'extérieur, son plein-cintre roman et ses jambages. La chapelle était couverte d'une voûte d'arête dont les trois compartiments ou travées étaient séparés par deux arcs doubleaux. Chacun de ces derniers repose

Digitized by Google

sur deux colonnes demi-cylindriques, colonnes appliquées contre les murs latéraux; elles recevaient, en même temps, la retombée des formerets et des croisées d'ogive qui, aux angles, étaient retenus par des consoles sculptées. Il ne reste de cette voûte que les formerets et les naissances des arcs-doubleaux et des croisées d'ogive.

Les chapiteaux des colonnes sont différents, quant aux détails. Celui qui est le plus rapproché du portail montre deux monstres à figure humaine. Son tailloir est profilé d'une baguette, d'une gorge et de deux chanfreins, dont l'inférieur est droit et l'autre renversé; ce dernier est un peu convexe. L'astragale est formé de moulures semblables à celle du tailloir, mais la baguette est remplacée par un biseau. Le chapiteau de la colonne correspondante, placée vis-à-vis la porte romane murée, a sa corbeille ornée de trois têtes humaines, séparées par de longues feuilles recourbées en dehors. L'abaque et l'astragale ne diffèrent pas de ceux du premier chapiteau. Les deux autres, qui supportaient le second arc-doubleau, celui qui séparait la nef du chœur, ont leur tailloir octogone et orné d'un simple filet. Leurs corbeilles sont couvertes de feuillages, parmi lesquels sont sculptés des personnages et des quadrupèdes dans le chapiteau de gauche. L'astragale de ce dernier est formé d'une espèce de torsade; dans celui de droite, l'astragale est profilé d'un cavet, d'un listel et d'un quart-de-rond renversé, saillant sur ce listel.

Les nervures de la voûte ont toutes un gros tore pour principale moulure. Ce tore est très-saillant et forme l'intrados. Dans les arcs-doubleaux, il est flanqué d'un large onglet et d'une baguette sur chacun de ses côtés. Dans les croisées d'ogive, il y a aussi l'onglet et une simple arête aux formerets.

Les trois travées de la voûte sont indiquées à l'extérieur par trois contreforts dont l'un, plus saillant, flanque le mur latéral du nord; l'autre, celui du sud, près de

Digitized by Google

la grande porte, butte le premier arc-doubleau. Mais il n'a pas son correspondant au mur septentrional. Les deux autres contreforts buttent le second arc-doubleau; l'un flanque le mur latéral du nord, l'autre celui du sud.

Trois fenêtres simples, en forme de lancettes, éclairaient le chœur de la chapelle; seules, la fenêtre du chevet et celle du mur méridional sont restées ouvertes. De ces deux fenêtres, la première est la plus large, et l'arc trilobé pointu, qui orne l'intrados de son ogive, à l'extérieur, est percé à jour, tandis qu'il est plein dans la seconde, où il est aussi plus petit. Toutes deux, à l'intérieur, ont leurs tableaux évasés, mais l'arc qui les couronne ne l'est nullement; c'est une ogive tronquée qui, dans la fenêtre du chevet, a ses branches fort inégales. Voilà une singularité dont je ne m'explique pas la cause. Les formerets de la voûte ne peuvent l'avoir occasionnée, car entre leurs sommets et ceux des fenêtres, dont les appuis sont peu élevés, se trouve une distance assez grande.

Une quatrième fenêtre était percée au-dessus et à droite de la porte. Plus large et moins longue que les autres, elle parait avoir été divisée en deux baies par un meneau qui n'existe plus. D'après ce qui reste, on peut juger que les deux ogives secondaires encadraient chacune un arc trilobé pointu, et qu'un cercle entourant un trèfle occupait un vide entre ces petites ogives et la grande. A l'intérieur, l'embrasure de la fenêtre est d'équerre, et son ogive n'est pas tronquée.

Outre ces fenêtres, toutes ogivales, deux petites ouvertures romanes, fort étroites, sont pratiquées dans la façade occidentale. L'une, à l'intérieur, est à plein-cintre, et, par l'évasement considérable de son arc et de ses jambages, devient assez large. La seconde ouverture se trouve à droite de la première et plus bas. Elle est aussi pratiquée dans une même pierre à l'extérieur, et son sommet est grossièrement taillé à plein-cintre. A l'intérieur, ses jambages s'évasent aussi, mais ils sont

Digitized by Google

surmontés d'un linteau. Une autre ouverture existe dans le mur septentrional, à la seconde travée. Elle est taillée en ogive.

Le clocher-arcade, qui surmonte le mur occidental, est couronné d'un galbe aigu. Il est percé de trois arcades à plein-cintre, disposées en triangle. Celle qui forme le sommet est plus petite que les deux inférieures. Ces deux dernières sont inégales, et au-dessous se trouvent deux autres arcades, plus larges, mais aveugles et coupées, à l'intérieur, par le formeret de la voûte.

On aperçoit encore, à l'intérieur de la chapelle, des traces de peinture; mais elles disparaissent chaque jour.

ANTHYME SAINT-PAUL.

Digitized by Google

ENQUÊTE

SUR LES PERTES CAUSÉES

AU CHAPITRE DE SAINT-GAUDENS

PAR LES TROUPES DE MONTGOMMERY

La mère d'Henri IV, Jeanne d'Albret, ne vint pas tout d'un coup à la Réforme. En 1561, quand déjà son mari, Antoine de Bourbon, faisait la Cène, elle n'en était encore qu'à s'instruire. Mais quand elle se fut bien pénétrée de l'esprit de Calvin, son zèle pour la religion nouvelle émerveilla les protestants mêmes. Ils reconnurent avec bonheur, comme un de leurs chefs, cette femme dont un génie viril extraordinairement cultivé relevait la haute vertu, et qui mettait au service de la « cause » une puissance non négligeable, car elle régnait sur la Navarre, le Béarn, le Bigorre, le Nébouzan et le pays de Foix, sans parler de la ville de Nérac en Guyenne, seigneurie séculaire de la maison d'Albret. Il est vrai qu'en devenant calviniste, tandis que la plupart de ses sujets restaient catholiques, elle s'était affaiblie. Elle avait perdu, en effet, ce sentiment de la mesure qui est la condition première d'un bon gouvernement. L'absolu moral auquel elle tendait ne s'accommode pas de la tolérance : il exige qu'on lui sacrifie, coûte que coûte, tout ce qui parait lui être opposé. L'austère Jeanne, qui n'aurait jamais touché aux fors, libertés et priviléges politiques de ses Béarnais, fut ainsi entrainée à porter atteinte à l'indépendance de leurs passions. A ce peuple expansif, qui ne se refusait rien de ce qui rend la vie moins pesante, elle interdit, par

Digitized by Google

lettres patentes de juillet 1566, toutes distractions et tous plaisirs [1]. Elle fit pis encore : pour anéantir le clergé romain, qu'elle estimait corrupteur, elle ordonna de réserver aux seuls « ministres » les bénéfices ecclésiastiques. Le mécontentement fut général et profond. Cependant, soit inertie, soit loyalisme, « les rustiques, » et, dans la plupart des villes, les gens de métier, ne bougèrent pas. Au contraire, les prêtres et les gentilshommes, qui étaient les plus frappés, s'entendirent pour préparer la révolte. Leurs conspirations furent dénoncées, leurs tentatives d'insurrection réprimées [2]. Mais, faute de correspondance entre le souverain et les sujets, le pays n'était plus ce qu'il avait été autrefois. Les ferments d'inquiétude que la reine y avait semés de ses mains subsistaient. Il y avait partout des causes de désordre trop faciles à amorcer. Il était exposé d'ailleurs à un bien autre danger. Le pape, dès qu'il avait connu la conversion de Jeanne, l'avait déclarée déchue du trône et avait livré ses États, comme autrefois Innocent III le comté de Toulouse, au premier qui voudrait les conquérir [3]. Le roi très chrétien, que ce décret semblait satisfaire, se hâta néanmoins de le réprouver publiquement. Il ne lui convenait pas que cette frontière passât des mains d'un vassal et d'un prince du sang à celles d'un étranger. Mais ses protestations ne garantissaient que son propre droit; aux yeux des autres princes catholiques, elles n'ôtaient rien de son autorité à la bulle de Pie IV ; elles ne pouvaient, tout au plus, que les faire hésiter à s'en prévaloir.

Jeanne ne souffrait pas de cette situation difficile, parce que au-dessus de tout, au-dessus de la souveraineté, au-dessus de la pleine puissance, de l'amour de ses peuples et de ses devoirs envers le roi, elle mettait la Religion. Les chefs du parti huguenot, son beau-frère

1. Olhagaray, *Histoire de Foix, Béarn et Navarre diligemment recueillie tant des précedens historiens que des archives desd. maisons. Paris*, 1604, *in*-4°, page 563.

2. *Ibid.*, p. 573.

3. *Commentaires* de Monluc, tome III, p. 172.

Digitized by Google

le prince de Condé, Coligny, d'Andelot, le savaient bien. Conseillère, confidente ou complice, elle connaissait tous leurs desseins, elle participait à toutes leurs entreprises. Ainsi, lorsqu'ils eurent résolu de soustraire Charles IX à l'influence pour eux si funeste de la reine-mère et du cardinal de Lorraine, ils lui envoyèrent un exprès pour l'en avertir. Ce messager ne la trouva pas à Pau; elle s'était acheminée vers son comté de Foix, afin d'y présider en personne les États du pays. Il courut après elle et la rejoignit, le 25 septembre 1567, dans sa ville de Saint-Gaudens [1]. C'est là qu'elle apprit que, sous trois jours, c'est-à-dire le 28 septembre, à Meaux, les protestants devaient tenter de s'emparer du roi. Lui mandait-on qu'on se proposait de le conduire à sa cour? Cette conjecture, que personne n'a encore faite, n'est pas inadmissible. Elle expliquerait pourquoi la reine interrompit aussitôt son voyage, et, revenant sur ses pas, se hâta de rentrer en Béarn.

Ainsi encore, lorsque la violation flagrante du traité de Longjumeau, et les mesures ordonnées pour les surprendre aux champs, dans leurs maisons, forcèrent Condé et l'amiral à se réfugier à La Rochelle, à la veille de recommencer les hostilités, ils crurent devoir appeler auprès d'eux l'autre triumvir, la reine de Navarre, pour délibérer avec elle sur ce qu'il y avait à faire. C'était lui demander beaucoup : rien moins que de rompre en visière au roi en se rangeant ouvertement du côté de ses ennemis. C'était aussi exposer sa personne aux plus grands dangers, car elle pouvait être facilement arrêtée en route. Elle l'eût été sans doute, si Monluc, qui gardait étroitement la Guyenne, avait été plus avisé. On lui avait mandé de la cour, en termes assez couverts, de se saisir de la reine quand elle passerait à sa portée. Mais trop sensible à l'invitation qu'elle avait faite à sa femme de venir la voir à Nérac, il ne prit aucune mesure. Ce fut seulement

1. Olhagaray, p. 569.

Digitized by Google

quand il apprit sa fuite, qu'il vit clair dans ses instructions, mais il n'était plus temps de la rattraper [1].

La vengeance du roi ne tarda guère. Dès le 18 octobre 1568, il faisait savoir au parlement de Toulouse qu'il avait donné commission au sieur de Luxe, gentilhomme béarnais [2], de mettre sous sa main, « pour les conserver, » les États du prince de Béarn et de sa mère qu'il feignait de croire prisonnier des rebelles [3]. De Luxe n'y eut pas grand'peine, tant la reine était alors haïe. Terride, nommé pour le remplacer le 4 mars 1569 [4], n'eut, comme lui, qu'à prendre possession des lieux principaux, Oloron, Orthez, Lescar. Pau, qui s'était réservée, se livra bientôt à lui à l'instigation de son parlement [5]. Il ne lui restait plus à prendre qu'une petite ville, Navarrenx, que d'Arros, lieutenant de la reine, avait mise en état de défense et où les protestants s'étaient réfugiés. Il l'investit le 27 avril [6]; elle se défendit bien, contre son attente, et le siège traîna en longueur.

Le Béarn était à peu près perdu pour les Huguenots. Mais ils se sentaient assez forts pour le reprendre. Leur idée première paraît avoir été de marcher contre Terride avec toute leur armée, qu'allaient bientôt grossir la cavalerie du prince d'Orange et les reîtres et les lasquenets du duc de Deux-Ponts. C'est du moins ce qu'on peut inférer de deux lettres écrites de La Rochelle, à sa femme restée en Béarn, par le célèbre professeur Jean de Coras, devenu chancelier de la reine de Navarre : « Je vous prie... espérer, écrit-il le 4 janvier 1569, que nous serons plus tost ensemble que peut estre ne pensez. » Et il ajoute en post-scriptum : « Le prince d'Orange, avec dix mille chevaux et 15,000 hommes de pié, s'est joinct au duc de

1. *Commentaires et Lettres* de Blaise de Monluc, édition de la *Société de l'Histoire de France*, publiée par M. Alphonse de Ruble, tome III, p. 174.
2. Olhagaray, p. 576.
3. *Ibid.*, p. 595.
4. *Ibid.*, p. 585.
5. *Ibid.*, p. 599.
6. *Ibid.*, p. 611.

Digitized by Google

Deux-Ponts qui, d'aultre costé, mène 8,000 reitres et 16,000 lansquenets et 22 pièces d'artillerie[1]. » Même après Jarnac, le 27 avril 1569, il renouvelle cette espérance, cette fois avec plus de précision : « Asseurez ceulx qui sont là où vous estes [elle était enfermée dans Navarrenx] qu'ils auront plus tost qu'ils ne pensent du secours de François et Allemantz, si grand et si nombreux que les ingratz subjectz de la Royne, qui se sont si malheureusement rébellés contre Sa Majesté, mauldiront cent mille fois le jour et l'heure de leur lasche et proditoire entreprinse. »

Mais l'accroissement des forces de l'armée royale, qui se concentraient devant lui sur la Loire, détourna sans doute Coligny de donner suite à ce projet. On se rabattit à employer les troupes disséminées dans les places calvinistes du Quercy, de l'Albigeois, du Haut-Languedoc et du pays de Foix, en leur donnant pour chef l'un des plus brillants, des plus hardis et des plus habiles capitaines du parti, Gabriel de Lorges, comte de Montgommery. Celui-ci n'étant jamais venu dans le Midi, on doit supposer que le plan de campagne dont on lui attribue tout l'honneur avait été arrêté en conseil de guerre, avant qu'il quittât La Rochelle. Il dénote, en effet, une singulière connaissance des lieux et une juste appréciation des risques que l'armée de secours aurait courus en Guyenne, où, certainement, elle aurait rencontré, si elle y avait pris son chemin, ou Monluc, ou Damville, ou tous les deux à la fois. On jugea préférable qu'elle essayât de dérober sa marche à l'ennemi en suivant une voie située presque tout entière sur les terres de la reine et jalonnée de villes fortes appartenant à la Religion. La grande affaire de Montgommery était donc de donner le change aux espions et aux chefs mêmes de compagnies de gens d'armes auprès desquels Jeanne et Coligny l'avaient accrédité. Ga-

1. Archives de la Haute-Garonne, série E. Lettres de Jean de Coras, de sa femme, mademoiselle de Bussy et de plusieurs de ses amis, 1567-1571, données aux archives en 1859 par madame Ve Lunel, descendante de Coras.

Digitized by Google

ches [1] prétend qu'un de ceux-ci l'ayant un jour pressé de questions, il aurait répondu : « Je vous prie, ne vous mettez pas en peine de savoir pourquoi je suis venu, car si je savais que ma chemise sût ce que j'ai dans le cœur, je la brûlerais. » S'il avait tenu ce langage, il en aurait déjà trop dit. Il fut plus discret. Dès le premier jour de son arrivée à Castres, qui fut le 21 juin 1569, il s'empressa de s'associer aux inquiétudes et aux désirs des habitants. Il convint avec eux qu'il fallait, comme on dit aujourd'hui, donner de l'air à la ville que gênaient fort des capitaines catholiques établis tout près, à Saix et à La Bruguière [2]. C'est à cette entreprise qu'il prétendait employer les gens de pied et de cheval qu'il appelait à soi de divers côtés, l'artillerie qu'il faisait mettre en état, les munitions que les consuls avaient charge de lui procurer. Mais il ne pouvait empêcher que ceux, amis ou ennemis, qui, connaissant bien les affaires du temps, avaient encore quelque habitude de la guerre, trouvassent que ses préparatifs étaient sans proportion avec son objet. Pour réduire deux bicoques, tant de forces n'étaient pas nécessaires : aussi, dès le milieu de juillet, le secret de l'expédition qu'il méditait avait-il été soupçonné sinon deviné.

Un sieur de Saint-Germain, que Monluc eut occasion de voir alors à Agen, lui assura avec persistance que sans aucun doute les troupes rassemblées à Castres marcheraient sur le Béarn et « qu'elles passeroient la rivière à Verdun ou bien vers la source contremont [3]. » Monluc n'avait pas été sans se préoccuper de la présence de Montgommery dans son voisinage. Il s'était même entendu avec le maréchal de Damville pour l'attaquer de concert dans les premiers jours d'août. Mais « tout le monde n'eust sceu luy mettre en teste qu'il feust venu

1. Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc, 1555-1610, publiées pour la première fois par Charles Pradel, in-8°. Paris, Fischbacher, 1879, p. 92.
2. *Ibid.*, p. 93.
3. *Commentaires* de Monluc, tome III, p. 263 de l'édition citée.

Digitized by Google

pour secourir Béarn. » Il croyait qu'il avait été envoyé « pour deffendre le païs qu'ils tenoient [les Huguenots] au Languedoc et en Guyenne. » Il confesse que « Dieu luy avoit osté le sens[1]. » Le ton si convaincu de Saint-Germain lui inspira pourtant quelque doute. Il fit partir en poste un courrier pour avertir Terride, et il donna à Saint-Germain une lettre d'introduction pour le maréchal, le priant d'aller à Toulouse lui confier ce qu'il pensait des desseins de Montgommery[2]. Mais il n'envoya personne au vieux Bellegarde, son principal lieutenant en Commenge, qui aurait dû être le premier informé, et cela seul montre bien qu'il n'avait écrit aux autres que par manière d'acquit.

Damville, de son côté, s'il faut en croire Monluc, n'était pas moins prévenu. Il écouta Saint-Germain, mais il sembla à celui-ci que « le mareschal avoit advertissement d'ailleurs, auquel il adjoustoit plus de foy que au sien[3]. » Etait-ce prévention ou calcul? Damville, tant que durèrent les discordes religieuses, ne considéra jamais que son intérêt. Il n'est pas possible qu'en cette conjoncture il ait méconnu ce dont un simple gentilhomme, moins expert que lui aux choses de la guerre, ne doutait plus. Mais il aimait à rester fort. Si Montgommery était retenu en Languedoc, il lui faudrait s'exténuer à le combattre. Mieux valait le laisser partir, et tant pis pour le service du roi!

Cinq semaines après son arrivée, Montgommery était prêt. Il quitta Castres le 27 juillet 1569, avec 4.000 arquebusiers et 500 chevaux[4]. Pour que ses gens sussent bien qu'il ne leur passerait aucun excès, il avait commencé la journée par faire pendre l'un d'eux qui avait violé une fille. On comprit qu'il n'allait pas assiéger La Bruguière, comme tout le monde l'avait cru, parce qu'il n'emmena

1. *Commentaires* de Monluc, tome III, p. 260.
2. *Ibid.*, tome III, p. 263.
3. *Ibid.*, p. 264.
4. Mémoires de Gaches, p. 94.

Digitized by Google

pas l'artillerie dont il avait feint d'avoir besoin. Mais on ne sut rien davantage. Il s'était sagement prémuni contre les donneurs de nouvelles : son prévôt mettait la main sur tous ceux qu'on rencontrait. Deux jeunes gens, qui étaient sortis pour chasser avec leurs lévriers, furent empêchés ainsi de rentrer en ville ; ils durent « suivre, en pourpoint » jusqu'au Béarn [1]. Rien ne pouvait faire prévoir l'inaction de Damville. Comme on tenait à lui échapper, la petite armée marcha jour et nuit. Le 28 au soir, elle arrivait à Mazères dans le pays de Foix, où les Huguenots étaient les maitres et où elle logea [2]. Les jours suivants, elle passa l'Ariège, probablement sur le pont d'Auterive, et gagna la Garonne qu'elle longea « contremont » comme avait dit Saint-Germain. Son but dès lors était manifeste ; l'alarme fut donnée, mais seulement, à ce qu'il semble, sur ses derrières. Le seigneur de Noé écrivait à Fontenilles, gendre de Monluc : « Je vous advise que le comte de Montgommery a passé le Salat [3] et l'Ariège. En tout ce païs ne se monstre personne pour luy empescher le passaige de la Garonne. Et en advertirés en grand diligence monsieur de Monluc [4]. » On se demande, en effet, où se tenaient les huit compagnies de gens d'armes que Monluc croyait être « en ces quartiers là » et qu'il dénombre homériquement : Bellegarde père et fils, d'Arné, Gramont, et Sarlabous, et Candale, et Lauzun, et Savignac [5]. En transmettant cet avis à son beau-père, Fontenilles ajoutait : « Le comte de Montgommery est desja sur le Salat et prend le chemin de Saint-Gaudens où il fait estat de passer la Garonne avec son camp. » Il la passa de fait, et le

1. Mémoires de Gaches, p. 94.
2. *Ibid.*, p. 94.
3. Je rectifie de mon chef le texte de l'édition de la *Société de l'Histoire de France*. La leçon « la Save » donnée par M. de Ruble est évidemment fautive, puisque la Save, affluent de la Garonne, qui passe à l'Isle-en-Dodon, Lombez, etc., est, comme Saint-Gaudens, sur la rive gauche. Au contraire le Salat, autre affluent, a son embouchure sur la rive droite, au-dessus du village de Roquefort, à 25 kilomètres de Saint-Gaudens.
4. *Commentaires* de Monluc, tome III, p. 266.
5. *Ibid.*, pp. 259-260.

Digitized by Google

2 août, entre deux et trois heures de l'après-midi, sans que personne eût signalé son approche, il entrait « d'emblée » dans le chef-lieu du Nébouzan. On a prétendu au contraire que le baron de Larboust avait averti les consuls, mais c'est une erreur, comme il est aisé d'en juger par le texte même de la pièce dont on s'autorise[1]. C'est un billet sans date, adressé aux consuls de Monréal de Rivière [Montrejeau]. Personne ne pourra prendre les Huguenots qui tenaient la campagne vers Tarbes pour ceux de Montgommery, qui arrivaient du côté opposé[2]. « Je fay bonne garde, écrit Larboust, car Trie a esté surprinse ceste nuict par les Huguenauts. Advertissez en haste ceulx de Saint-Gaudens. » Au reste, même prévenus, qu'auraient pu faire les consuls? — Résister? La ville avait des remparts, mais elle était sans garnison. Au surplus, quand ils en auraient eu le pouvoir, ils n'en avaient pas le droit. Qu'on veuille bien se rappeler que Montgommery avait commission de la reine de Navarre dont ils étaient les sujets. Ils étaient donc tenus doublement de subir sa loi. Monluc aurait voulu qu'on les envoyât à Toulouse, afin que le parlement leur fît leur procès, ou qu'on les lui menât, pour qu'il les fît « pendre et estrangler incontinent[3]. » Mais « le traité qu'ils avoient faict[4] » n'était pas « si malheureux » qu'il le disait. Sans doute, pendant le temps que ces quatre ou cinq mille Huguenots logèrent chez eux, — vingt-quatre heures au plus, je pense, — toutes les ressources des habitants en argent et en vivres furent épuisées. Mais à ce prix la ville fut épar-

1. *Commentaires et Lettres* de Blaise de Monluc, tome v, p. 208. Note de l'éditeur sur une lettre de Monluc à Bellegarde : « Les consuls de Saint-Gaudens et de Monreal de Rivière avaient été avertis du passage des ennemis par une lettre pressante du baron de Larboust. (Collection de M. le baron de Lassus à Montrejeau). » Déjà, au tome III, p. 273, parlant de la même lettre, M. de Ruble avait dit : « Une lettre sans date, mais que nous croyons des premiers jours d'août 1569, conservée dans le cabinet de M. le baron de Lassus, nous apprend que Larboust se proposait alors de s'opposer à la marche de Montgommery. »

2. Un autre argument plus topique et qui résout entièrement la question m'a été suggéré par M. le baron de Lassus : c'est que Trie ne fut prise qu'en 1571.

3. *Lettres* de Monluc, tome v, p. 209.

4. On ne connaît ce traité que par cette lettre de Monluc.

Digitized by Google

gnée, je ne dis pas le clergé. L'enquête qu'on va lire montre à quel point il fut maltraité. Montgommery avait lâché la bride au fanatisme de ses soldats. Ils firent de la collégiale une écurie : n'eût été que le temps manquait, il leur eût permis aussi bien de la détruire. La reine ne s'en serait pas offensée. On sait assez qu'à Nérac elle bâtit une aile de son château avec les pierres des églises et des couvents qu'elle avait fait démolir.

Je n'ai pas à parler de la levée du siège de Navarrenx, où l'armée de secours arriva le 6 août, ni de la reprise du Béarn. J'ai voulu seulement donner une idée exacte d'une expédition plus célèbre que connue. Jusqu'à Saint-Gaudens et à Tarbes, elle ne fut guère plus qu'une promenade militaire très rapide, un « voyage » comme dit d'Aubigné ; on la tiendra néanmoins pour un exploit véritable, si l'on a égard aux dangers que Montgommery *aurait dû* courir et aux heureuses conséquences qu'elle eut pour son parti. Monluc, qui ne peut assez déplorer son aveuglement, lui attribue la ruine de la Guyenne [1]. Il veut même qu'elle ait été le salut des protestants après leur désastre de Moncontour [2].

AD. BAUDOUIN.

1. Monluc, tome III, p. 286.
2. *Ibid.*, p. 287.

Digitized by Google

Inquisition faicte par auctorité de mes très honorés seigneurs messeigneurs les premier et segond présidants de la cour souveraine de Parlement séant à Tholose, commissaires depputés par le roy nostre sire sur la vente des biens temporels des ecclésiastiques, par nous Louys Maurelhi, bachelier ez droits, lieutenant principal de monsieur le juge de Nébozan, ayant charge et exprès mandement desdits seigneurs, pour la partie du scyndic de l'église collégialle de la ville de Sainct Gaudens suppliant à ce qu'il soit le bon plaisir desdits seigneurs avoir esgard aux saccagements et pilherie que a esté faicte de leurs biens par les ennemys de Dieu et du roy, pour les descharger des sommes à eux imposées, veu leur dégast : commencée en la ville de Sainct Gaudens le vingt uniesme jour du mois de novembre l'an mil cinq cens soixante neuf et continuée comme s'ensuyt [1].

Maistre Ramond Pastor, advocat en la cour de M[r] le séneschal de Nébozan et consul de la ville de Sainct Gaudens, aagé de quarante ans ou environ, possédant en bien deux mille livres, tesmoing adjourné à la requeste dudit scyndic, produit, receu et juré, qui a déposé sur le contenu des articles [par] led. syndic bailhés, les an, jour, lieu et pardevant que dessus.

Et interrogé sur le tiers article par led. scyndic produit, a dit sçavoir que le mardy, segond jour du moys d'aoust dernier passé, les séditieulx ennemys de Dieu et du roy conduictz par le conte de Montgoumery viendrent et lougèrent en la présente ville de Sainct Gaudens ; et y arri-

1. Cette pièce est conservée aux archives de la Haute-Garonne. Elle fait partie du fonds de l'évêché de Rieux. La « requête du syndic du chapitre de Saint-Gaudens à « nos seigneurs de Parlement », qu'on trouvera plus bas, en donne suffisamment la raison.

Digitized by Google

varent environ l'heure de deux heures après mydi, (*) de façon que personne ne s'en aperceust, jusques à ce que on les veist en la rivière[1] de lad. ville, estant en nombre de huict ou neuf milhe hommes[2], tant à cheval que à pied, et y entrarent d'amplée, de sorte que non tant seulement les chanoynes et autres gens de l'église de lad. ville, mais la plus grand partie des autres habitans feurent constraincts se chercher [cacher] et abandonner leurs habitz cléricals et en prendre de laïcs, pour crainte d'estre treuvés, veu le massacre qu'ils commettoient [commençoient] de fère estans en lad. rivière, car ils tuarent douze ou treze personnages (**) tant éclesiastiques que laïcs. Néantmoins, pour la susd. crainte feurent constrains lesd. gens de église abandonner leurs moyens et domicilles, et laisser les biens que avoient dans icelles, ainsin qu'est notoire non tant seulement aux habitans de lad. ville mais aux circumvoisins que despuys en sa [ça] l'ont veu et en ont ouy parler.

Sur les quatriesme, cinquiesme, sixiesme, septiesme, huictiesme, neufiesme, dixiesme et unziesme desd. articles par luy leus, a dit : que lesd. ennemys estans dans lad. ville se seroient saisis des églizes, les portes desquelles ont entièrement rompues, comme ont les coffres, armoires et tous les bancs que y ont treuvé, entièrement aussy la sancte custode où reposoit le *corpus Domini;* ont brisé et bruslé les saincts et sainctes et reliques (***) du glorieux martir monsieur S[t] Gaudens, ensemble celles de madame sancte Quiteyrie sa mère, estant encachées [enchâssées] dans une cache [châsse] de plate [d'argent] en forme d'église, à l'entour de laquelle y avoit plusieurs pierres

(*) Variante. Environ deux ou trois heures après mydy. *(Déposition d'Arnaud Souppène.)*

1. Dans le Midi, « rivière » a souvent comme ici le sens de vallée.

2. C'est exactement le double du nombre donné par Gaches. Ou le témoin exagère, ou l'armée de Montgommery s'était bien grossie en route ; la première hypothèse est la plus vraisemblable.

(**) Variante. Où en auroient tué dix ou douze. *(Déposition de Louis Malet.)*

(***) Variante. Et ossements de monseigneur sainct Gaudens, patron de lad. église et ville, comme feirent aussi de madame sante Quiteire, sa mère, estans inhumés dans une châsse faicte en forme d'église. *(Déposition de Louis Malet.)*

Digitized by Google

précieuses. En ont semblablement tiré une effigie assez grande d'argent, doré en aulcuns droits [endroits], garnie de pierres précieuses que l'on l'appeloit la capse de sainct Gaudens, où avoit plusieurs reliques, ne sçauroit bonnement dire combien pouvoit peser ; plus en ont porté deux petits coffres d'argent à l'entour desquels y avoit quelque pierrerie, et certains autres reliquaires que on ne sçauroit dire si estoient d'argent ou léton, toutesfois estoient dorés. Y avoit en lad. église deux belles croix, l'une d'argent, grande et belle, et autre de cristall avec le pied d'argent, force calices d'argent dorés, les encenchiés [encensoirs], quatre grans bourdons d'argent que les profanistes [1] pourtoient en faisant le service divin. Y avoit aussy de gros chandeliers de léthon, bassins, lampes, cierges, et toutes les susdictes choses en ont porté, car luy déposant ne les a vues despuis en sa. Ont aussy rompu la font baptismale et les eaux-bénistiers, comme luy déposant a veu, rompant et emportant tous les acoustrements de l'église que estoient dans la secrestie d'icelle, comme capes, chasupples, diacres, subdiacres bien garnis de leurs affers, le tout de drapt d'or, valours, satin, damas et autres estophes, avec les albes de toilhe ; ne sçauroit dire quel nombre y en avoit, toutesfois estoit si bien garnie que église de ce pays.

Sur le doutziesme et trésiesme articles, a dit qu'ils rompirent le coffre appellé les archifs du chapitre, dans lequel ils tenoient leurs documens, les libres, brustes [troncs], missaulx et autres que y estoient pour le service de l'église. Et en oultre ont brisé les images et retables qui [y] estoient, en sorte que enfin lad. église feirent estable. Ont en oultre rompu les orgues qui y estoient et les vitres, n'ayant enfin rien laissé en lad. église que les murailhes, comme présentement chescun le peult voir.

Sur les quatorsiesme et cinquiesme [quinziesme] articles,

1. Ce mot qui ne se trouve dans aucun dictionnaire d'érudition a conservé toute la force du latin *profanus*. Il désigne évidemment des serviteurs *non clercs* de l'église, comme bedeau, sacristain, etc.

Digitized by Google

a dit que les ennemys rompirent et brisèrent les portes tant des graniers que cave dud. chapitre; et de là prins et emporté les grains qui y estoient; ne sçauroit dire quelle quantité en y pouvoit avoir, bien dit que la plus grande partie des gerbes qu'avoient esté amassées en lad. ville et autres lieux estoient desja despiquées ; et néantmoins pilhèrent et saccagèrent les maisons estans dans le sceptre [cloitre] où les chanoynes y résident, sans y avoir laissé blés, vins, ny autre meuble.

Sur le sexiesme, a dit n'en sçavoir rien si non qu'il a veu une coppie du libre des affermes dud. chapitre entre mains d'ung desd. ennemys, qui s'enforma avec luy qui estoient les fermiers, mais s'ils ont faict payer ou non, il n'en sçauroit déposer.

Sur le dixseptiesme article, a dit avoir entendu que les ennemys bruslarent l'église du lieu de Villeneufve apartenante aud. chapitre, ensemble qu'ils en ont porté tous les ornemens, croix, calices, reliquaires qui y estoient, comme aussy y ont rompu les caches [châsses] (*). De ce dégast et ruyne led. déposant ne sçauroit estimer, bien dit que c'est la cause la plus pitoyable qu'on ayt jamais ouye.

Sur les dixhuitiesme et dixneufiesme, a dit n'en sçavoir rien si non que le moulin d'Estournemilh a esté vendu pour la somme de deux mille libres tournoises pour certaine cotisation imposée aud. chapitre ; et touchant aux métairies, si elles sont vendues, n'en sçait rien, toutesfois s'en remet à la vérité.

Sur le vingtiesme, a dit ne rien sçavoir, s'en remettant aux actes.

Sur le vingtdusiesme et vingt troisiesme articles, a dit que les fruictz decimaulx du lieu de Lendorthe à eux apartenans feurent vendus à noble Gaston de la Tour, seigneur dud. Lendorthe, pour la somme de deux mille libres, qu'est cause que pour raison desd. aliéna-

(*) Variante préférable : Les cloches. *(Déposition de Louis Malet.)*

Digitized by Google

tions les portions des chanoynes et prébandiers sont beaucoup diminuées ; et de ce que leur est demuré, faut qu'ils payent les décimes et autres empromts.

Sur le vingtquatriesme, a dit que occasion dud. saccagement, pour le présent est impossible au scyndic dud. chapitre achapter calices, croix et autres reliques ou ornamens pour le service de lad. église, ains ont esté constraincts de empromter ez églizes circumvoisines une croix, libres et capes.

Sur le vingtcinquiesme et dernier article, a dit que une partie desd. bénéficiers, [qui] ont esté saccagés par lesd. ennemys, vont à l'église et font le service divin avec habits de gens laïcs, n'ayant moyen de s'en achepter d'autres. Et ce dessus dit sçavoir pour ainsin avoir veu, esté présent, ouy et entendu ; récolé, a persévéré et s'est signé : PASTOR ainsin signé.

Syre Guillaume La Pène, habitant de la ville de S[t] Gaudens et consul d'icelle de la présente année, aagé de quarante ans ou environ, possédant en biens mille escuz sol, tesmoing adjourné, produit, receu et juré, qui a déposé sur les articles par led. scindic produits.

Et interrogé sur le tiers, a dit que le segond jour du moys dernier passé, les ennemys de Dieu et du roy, conduits par le conte de Montgoumery entrèrent en lad. ville, estans en troupe de huit à neuf mille hommes tant à cheval que à pied, et les habitans ne s'en aperçurent jusques ce qu'ils furent en la rivière de lad. ville, à quatre ou à cinq tretz de arcbalestre près, où ils commencèrent à massacrer les gens de église qu'ils treuvèrent, en sorte qu'ils en tuèrent de unze à douze personnages, tant gens de église que autres, et estans entrés dans lad. ville d'amblée, les gens de église (*) feurent contrains s'en

(*) VARIANTE. Feurent constraintz les ecclésiastiques les uns s'en feuir, les autres soy cacher et les autres [soy] dissimuler en habictz [laïcs] de peur de tomber en leurs mains et d'estre massacrés, comme auroient esté dix ou douze autres qui avoient esté tués en la rivière de lad. ville. *(Déposition de Jean Baide.)*

Digitized by Google

aller et prendre habyt de laïcs, abandonnans leurs maisons et biens qu'ils havoient.

Sur les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e articles par luy leus, a dit que estans les ennemys entrés en lad. [ville] se saisirent soudain des églizes, et rompant les portes, coffres et armoires, et en premier lieu rompirent le lieu où reposoit le saint corps divin, ont prins et brisé les os et reliques de monsieur St Gaudens et de madame Ste Quitayre, sa mère, enchachés dans une cache de plate, faicte en fourme d'églize, avec quelques pierres prétieuses à la ronde. Prindrent et enportarent semblablement une effigie d'argent, image dud. St Gaudens, en partie d'or, à l'entour de laquelle y avoit plusieurs pierres prétieuses, de pesanteur que ung homme avoit assés à faire à la porter aux processions en faisant le discours [parcours] par la présent ville.

Touchant aux deux petitz coffres d'argent environnés de pierres prétieuses, ils y estoient; ne sçauroit dire que sont devenus. Semblablement en ont porté deux croix : une grande d'argent, estans les images des douze apostres au pied, et une autre de cristal, le pied d'argent, auxquelles a entendu y avoir du bois de la vraye croix : mais n'en sçauroit autrement déposer. Aussy ont rompu les calices, encenchiés, les quatre bourdons d'argent que les profanistes pourtoient au service de l'église, et généralement en ont porté les joyaulx d'or et d'argent qu'ils ont peu avoir en leur puissance, comme ont aussy enporté les vaisseaulx, lampes, cierges et toutes les luminaires de lad. église, rompu la font baptismale; et aux bénéficiers ont aussy premièrement rompu et deschiré tous les ornamens ecclésiastiques qui estoient dans lad. église, comme capes, chasupples, diacres, subdiacres, albes de toilhe, le tout de drapts d'or, valours, satin, damas, camelot, taffetas et autres estofes, le nombre desquelles ne sçauroit imprimer [exprimer], toutesfois estoit lad. église garnie d'accoustremens [autant] que église que feut aux environs.

Digitized by Google

Sur le douziesme et trésiesme articles, dit qu'ils rompirent le coffre appellé les archifs, dans lequel le chapitre tenoit tous et chescuns les documens de leurs droits et avoirs (*); bruslarent aussy les libres, images, retables dans lad. église estans, de sorte que en fin la réduirent en forme d'estable en y mettant leurs chevaulx, n'y ayant laissé autre chose que les murailhes.

Sur les quatorsiesme et quinsiesme articles, a dit qu'ils rompirent les portes des graniers et cave dud. chapitre desquels tirarent les grains qui y feurent treuvés, et à son jugement, y en avoit bon nombre à cause que leurs affermes estoient desja despiquées; pilharent aussy les maisons desd. chanoynes estans dans le sceptre [*septum*, par corruption *sceptrum* : enceinte, cloitre] de lad. église, que à leur sortie n'y feust treuvé que les murailhes. Et touchant au moulin, n'en sçauroit déposer de tant qu'il n'y alla de lors ny a esté despuys.

Sur le seiziesme, a dit ne rien sçavoir.

Sur le dixseptiesme, a ouy dire que l'église de Villeneufve apartenante aud. chapitre estoit bruslée, et enporté ce que estoit dedans. Et touchant l'estimation du dommage causé, n'en sçauroit déposer, toutesfois c'est la chose la plus pitoyable que on ayt jamais veu en ces quartiers.

Sur les dixhuictiesme et dixneufiesme articles, a dit que le scindic possédoit deux moulins sur la rivière de Garonne, l'ung appellé d'Estournemilh que a esté vendu pour la somme de deux mille livres pour payer certaine coutisation imposée aud. chapitre, et l'autre appellé de Aulne, de moindre valeur, de la ruyne duquel ne sçauroit déposer pour ce qu'il n'y a esté. Et touchant aux métairies (**) ne sçait si sont allienées ou non, toutesfois s'en remet aux actes, comme faict aussy de la cotisation alléguée aud. dixneufiesme article.

(*) Variante. Les documens et instrumens de leurs droitz et avoirs, la librairie et images. *(Déposition de Jean Baide.)*

(**) Variantes: de Sauldet et du Poy, *alias* Puy. *(Dépositions de Louis Malet et Jean Baide.)*

Digitized by Google

Sur le vingtuniesme, s'en remet à la vérité.

Sur le vingtdeuxiesme, dit sçavoir que led. chapitre aliéna les fruictz décimaulz du lieu de Landorthe pour deux mille livres à noble Gaston de la Tour, pour payer certaine cotisation imposée aud. chapitre; et pour raison desd. alhiénations, la portion que toche à chescun chanoyne et prébandier est beaucoup diminuée, et d'autant que encores, de ce qu'il leur reste faut qu'ils payent les décimes et autres impositions.

Sur le vingtquatriesme, a dit que, occasion desd. saccagementz et bruslamens, est impossible au scindic dud. chapitre achapter aulcuns ornamens pour décorer lad. église ne faire le service divin, ains ont esté constrains s'enprompter des églizes circumvoisines croix et autres ornamens d'église.

Sur le vingtcinquiesme et dernier article, a dit que occasion dud. saccagement, aulcuns des bénéficiers de lad. église sont constrains aller au service divin avec habist de gens laïcs, n'ayant moyen pour le présent s'en achapter d'autres.

Et ce dessus a dit sçavoir pour ainsin l'avoir veu, entendu. Récolé, a persévéré et s'est signé ainsin : G. Lapène.

Suivent les dépositions à peu près identiques de huit autres témoins, savoir :

« Noble Louis Malet, escuier, lieutenant de M. le séneschal au viconté de Nébozan, habitant de S[t] Gaudens, eagé de soixante ans ou environ, possédant en biens dix mil escus sol. »

« Maistre Jehan Baide, licentié ez droictz et advocat en la court de M. le séneschal de Nébozan, habitant de la ville de S[t] Gaudens, eagé de soixante ans ou environ, possédant en bien mil escus petitz. »

« Maistre Jehan Picotte[1], bachelier ès droitz, advocat

1. Il a signé : Picot.

Digitized by Google

en la court de M. le séneschal de Nébozan, eagé de septante-cinq ans ou environ, possédant en biens deux mille escus petitz. »

« Sire Jehan BONNET, marchant et habitant de la ville de S[t] Gaudens, eagé de soixante-quatre ans, possédant en biens mil escus. »

« Sire Gaudens VAYSSE, marchant et habitant de S[t] Gaudens, eagé de cinquante ans ou environ, possédant en biens deux mille escus petitz. »

« Maistre Arnauld SOUPPÈNE, bachelier ez droitz, advocat en la cour de M. le séneschal de Nébozan, eagé de quarante ans ou environ, possédant en biens deux mille livres tournois. »

« Sire Joannot LÈRE, marchant, natif et habitant de la ville de S[t] Gaudens, eagé de soixante ans ou environ, possédant en biens mil escus petitz. »

« Sire Bertrand VALLETTE, marchant, habitant de la ville de S[t] Gaudens, eagé de quarante-trois ans ou environ, possédant en biens deux mil livres tournois. »

. . . . . .

« Extraict et deue collation a esté faicte, tirée de mot à mot sans rien y adjouster ni diminuer d'autre coppie d'inquisition truvée parmi les papiers de feu M[e] Louis Maurelhi, mon père, bachelier ez droictz et lieutenant de juge au viconté de Nébozan et siège de la ville de Saint-Gaudens, quand vivoit, et commissaire par la cour souveraine de Parlement de Tholose en ceste partie depputé, par moy Jehan de Maurel, notaire royal, habitant de la ville de S[t] Gaudens, collationnaire des actes et regestres dud. feu mon père, et suivant le commandement à moy faict en vertu des letres de M[e] Hugues de Rudelle, conseiller du roy en lad. cour, obtenu par le scindic du chapitre de S[t] Gaudens le VIII de juing mil cinq cens quatre vingtz unze (1591). En foy de quoy

« DE MAUREL,
notaire et collationnaire susdit. »

Digitized by Google

« *A nos seigneurs de Parlement.*

Supplie humblement le scindic du chappitre en l'église collégiale de Sant Gaudanx que pour conservation de son droict au procès qu'il a pendant en la court contre le scindic du chappitre en l'église cathédrale de Rieux, vous plaise recepvoir... l'information faicte par M^e^ Louis Maurelhi, lieutenant principal du juge de Nébozan en la ville de S^t^ Gaudanx, d'autorité de Messieurs Daffis et de Paulo, premier et segond présidents au présent Parlement de Tholose, commissaires principaulx subdélégués par la majesté du roy sur la vente des biens ecclésiastiques, sur les bruslemens des tiltres et ruiynes dud. chappitre de S^t^ Gaudanx, faicte par les troupes du comte de Montgommery, du XXI novembre mil cinq cens soixante neuf, où sont mis dix tesmoings, le premier estant M^e^ Raimond Pastor, advocat en lad. ville de S^t^ Gaudanx et le dernier Bertrand Valete, marchant. » etc. etc.

Digitized by Google

MAXIMUS ET INVOLATUS

ÉVÊQUES DE COMMINGES

845-879

Selon divers historiens, au nombre desquels nous trouvons M. l'abbé R. Pomian, Involatus, évêque de Comminges, aurait eu Maximus pour successeur [1]. Nous pensons que le contraire serait plus approchant de la vérité, c'est-à-dire que Maximus aurait précédé Involatus. Ils ajoutent que ce dernier mourut en 845; ceci nous semble une erreur évidente, car nous le voyons encore mentionné, en 879, dans un acte dont l'authencité est hors de doute. D'après le *Gallia Christiana nova*, il aurait siégé dès 835, et la durée de son épiscopat serait pour le moins de quarante-quatre années [2]. La chose est assurément possible; mais dans ce cas que faire de notre Maximus? Faut-il le rayer de la liste de nos évêques, ou bien devons-nous supposer deux prélats du nom d'Involatus, dont l'un aurait siégé en 835, l'autre en 879, et entre lesquels se placerait naturellement l'épiscopat de Maximus? Cette dernière supposition souriait assez à un écrivain qui a laissé de nombreux livres sur le Comminges et dont la mémoire nous sera toujours justement chère, Louis de Fiancette, baron d'Agos. La question qui nous occupe, comme on le voit, est passablement embrouillée; nous allons essayer d'y faire quelque lumière.

1. *Comminges chrétien*. Mss. 1788.
2. Tome I. Episcopatus Ecclesiæ Conven. n° 6.

Digitized by Google

Involatus est cité dans la charte d'Alaon. Nous y lisons que Sisebot, évêque d'Urgel, faisant en 835, par ordre de Louis le Débonnaire, la dédicace du monastère d'Alaon, situé dans la Vasconie espagnole, eut pour évêques assistants Ferreol de Jacqua et Involatus de Comminges : *Præsentibus venerandis Ferreolo de Jacqua et Involato Convenarum episcopo.* Que le fait de la dédicace soit véritable, nous n'avons aucun motif pour le contester; mais la date de 835 qu'on lui assigne nous paraît fort suspecte, et voici pourquoi :

La charte d'Alaon fut éditée pour la première fois par le Père Aguirre, dans la grande Collection des Conciles ; deux religieux bénédictins, dom Vaissete et dom Devic, s'en emparèrent comme d'une heureuse trouvaille et, grâce aux notes dont ils l'enrichirent, elle devint pour ainsi dire classique; l'auteur de la *Gaule méridionale*, M. Fauriel, apporta en faveur de son authenticité des preuves qui parurent satisfaisantes à plusieurs érudits. Les choses en étaient là, quand M. Rabanis, remettant la question sur le tapis, démontra, dans une étude toute spéciale et savamment pensée, que la charte d'Alaon était un titre apocryphe et de facture récente [1]; déjà le célèbre Mabillon avait fait remarquer, dans ses *Annales*, qu'elle n'était pas entièrement sincère; elle se date elle-même de l'an 845, tandis que plusieurs faits par elle reproduits, ainsi que sa façon de s'exprimer, indiquent, à ne pas en douter le moins du monde, une époque de beaucoup postérieure. C'est pourquoi la date de 835 qu'elle donne à l'épiscopat de notre évêque Involatus nous semble d'autant plus douteuse et suspecte que cet évêque était encore vivant en 879, comme cela résulte d'un acte authentique dont nous allons parler. M. E. Mabille, de l'Institut de France, trouvait dans cet acte une preuve de plus de la fausseté de la charte d'Alaon [2]. C'est une lettre que le souverain pontife Jean VIII écrivit, en 879, à Airard,

1. *Les Mérovingiens d'Aquitaine* et *Essai historique de la charte d'Alaon.* 1856.
2. *Histoire gén. de Languedoc*, édit. Privat. Notes sur les évêques de Comminges.

Digitized by Google

archevêque d'Auch, ainsi qu'à ses suffragants Involatus de Comminges, Vairnard de Couserans et Sorston de Bigorre, pour leur enjoindre de remédier efficacement aux abus introduits dans leurs diocèses, à la suite des mariages entre parents et des usurpations sur les biens de l'Église : *Reverendissimis et sanctissimis Airardo, archiepiscopo et Involato Convenensi, Vairnardo Conserano, et Sorstoni Bigorrensi episcopis* [1].

L'auteur du *Comminges chrétien* nous dit : « Jean VIII, élu pape en 872, n'a pu écrire *ex cathedra* à Involatus qui était décédé en 845. » Il y a ici une erreur évidente : comme ses trois confrères dans l'épiscopat, notre Involatus vivait encore en 879 ; en outre, la lettre de Jean VIII est bien celle d'un vrai chef de la catholicité ; l'abbé Pomian ne l'avait sans doute pas lue ; nous y trouvons ces mots : *Jubemus, statuimus*, nous ordonnons, nous décrétons ; elle se termine pas une formule dont se servaient les papes de cette époque : *Fratres carissimi, optamus sanctitatem vestram in Christo bene valere.*

Donc, Involatus siégeant encore en 879, Maximus que l'abbé Pomian, sur l'autorité de dom Brugelles, fait vivre en 845, aurait été, non pas son successeur comme on l'a dit, mais bien son prédécesseur. On ne voit pas son nom dans les anciens catalogues de nos évêques ; ainsi, il a été omis par Oihenart, Guillaume Catel, le chanoine Abadie, les divers *Gallia Christiana* et par l'abbé du Temps. Le silence du chanoine Abadie principalement nous étonne beaucoup. Toutefois cet argument négatif ne nous parait pas suffisant pour conclure à la non existence de Maximus. Nous inclinerions volontiers à le reconnaitre dans cet évêque de Comminges qui, avec ceux de Toulouse, Agen, Bazas, Dax, Lescar, Oloron, Bayonne, Tarbes et autres, assista Taurin d'Auch, quand celui-ci (vers 845) plaça dans un nouveau temple l'autel portatif d'un de ses glorieux prédécesseurs.

1. Voir la *Collection des Conciles*, par le P. Hardouin, tome VI, pars prima.

Digitized by Google

Quant à l'hypothèse qui consisterait à donner à notre église deux prélats du nom d'Involatus, l'un en 835 et l'autre en 879, nous pensons devoir y renoncer. *Amicus Plato, magis amica veritas.* Sans doute il n'est pas rare de voir un siège occupé successivement par des évêques portant le même nom; au besoin, l'histoire de notre ancien diocèse nous fournirait de cela plusieurs exemples. Non, là n'est pas la difficulté; mais, pour rendre acceptable l'hypothèse en question, il faudrait en premier lieu, prouver que Maximus a *réellement* siégé en 845, ce qui n'est pas aisé à faire, attendu que l'abbé Pomian lui même regarde son existence comme douteuse; en second lieu, afin d'établir l'épiscopat d'un Involatus Ier de nom, nous n'aurions d'autre source que la charte d'Alaon. Or, nous avons vu combien il était peu prudent de s'appuyer sur un semblable document. Nous proposerions donc un seul évêque du nom d'Involatus sous la date de 879, avec la probabilité d'un Maximus vers 845.

J. Dulon.

*
* *

Le catalogue des évêques de Comminges, tel qu'il est donné dans l'*Histoire de Languedoc*, édition Privat[1], en ce qui concerne les deux prélats qui font le sujet de la notice de M. Dulon, est ainsi conçu :

VIIe Involat siégeait en 879. Son existence nous est connue par la 198e lettre du pape Jean VIII, adressée à Airard, archevêque d'Auch, à Involat, évêque de Comminges, etc., touchant les dérèglements qui avaient lieu dans leurs diocèses. La charte d'Alaon fait vivre cet évêque en 845, ce qui fournit une nouvelle preuve de sa fausseté.

Maxime vivait, selon la légende, en 845 ou 850; il aurait accompagné S. Taurin à Auch, lorsque celui-ci fut forcé d'abandonner Eauze à cause des ravages des Normands; mais l'existence de cet évêque est tellement douteuse que

1. Tome IV, 2e partie, page 373.

Digitized by Google

nous ne lui assurerons pas de rang dans la série des évêques du Comminges.

De son côté, le paléographe Larcher, dans la nomenclature, accompagnée de notices, des évêques de Comminges prédécesseurs de saint Bertrand, qu'il a consignée dans son manuscrit intitulé : *Annales du diocèse et chapitre de Comminges*, ne parait pas soupçonner la difficulté qui fait l'objet de l'article de notre collègue de Saint-Germain-en-Laye. Voici comment il s'exprime, sans émettre un doute quant au passage successif des deux évêques sur le siège de Comminges :

VII° Involat. Il fut présent à la consécration du monastère d'Alahon, par l'évêque d'Urgel, Sisebot (835), sous Louis le Débonnaire (778-840) et par son ordre.
VIII° Maxime. D'après les chroniques d'Auch, il vivait vers 845...

Quoi qu'il en soit, les deux épiscopats dont il s'agit remontent à cette période pendant laquelle le chef-lieu du diocèse, la capitale de l'ancienne « Civitas Convenarum, » l'antique Lugdunum, ne s'était pas relevé de ses ruines, depuis les temps de Gondowal et de Leudégisile, et la destruction de la ville dont saint Grégoire de Tours écrivait : « Nihil præter humum vacuum relinquentes » (lib. VII, c. 39). Son restaurateur, le saint évêque Bertrand de l'Isle, ne devait y rétablir le siège cathédral qu'en 1080, et, pendant une période de cinq siècles, les évêques résidèrent ailleurs.

Notre regretté collègue M. d'Agos pensait que l'évêque, pour se rapprocher le plus possible de la ville épiscopale détruite, s'établit à Valcabrère. Mais il n'en donnait aucune raison plausible. D'ailleurs, la basilique Saint-Just, telle que nous la voyons, n'existait pas encore, et le lieu de Valcabrère, qui avait certainement souffert des diverses incursions de Barbares et de Sarrazins qui s'étaient succédé sur son territoire, devait être, dans ces premiers temps du moyen âge, une bien pauvre bourgade.

Digitized by Google

Nous croirions plutôt, avec d'autres, que les évêques de Comminges, dans cet intervalle d'environ cinq cents ans, firent de la ville de Saint-Gaudens, l'ancien Mas Saint-Pierre, où saint Saturnin avait fondé une église, le centre du diocèse.

Il y eut, en effet, dans l'ancien oppidum, d'abord consacré à saint Pierre et que sanctifia le martyre du jeune Gaudens dont il prit le nom, un collège de chanoines. Celui-ci parait avoir existé déjà sous le neuvième évêque connu, Roger-Bernard (990), qu'Oihenart cite comme vivant sous le comte Raymond. Cet évêque, suivant le Cartulaire du chapitre de Saint-Gaudens, aurait même appartenu à la famille des comtes.

Cette circonstance permet de supposer qu'il favorisa beaucoup l'église collégiale, à laquelle un autre Bernard qui assistait, en 1056, au concile de Toulouse, tenu par Hugues le Blanc, sous le pontificat de Victor II, accorda les plus grands bienfaits. Il confirma notamment, ainsi que le rapporte le *Catalogue des évêques*, du chanoine Abadie (page 160), une libéralité faite par Pons de Muers, au chapitre de Saint-Gaudens, de l'église et des dimes de Mondavezan.

On lui doit la construction du beau vaisseau roman que nous admirons à Saint-Gaudens et qui a pris rang parmi les monuments historiques.

Il lui concéda d'importants priviléges, même alors qu'il avait résigné sa charge épiscopale dont le fardeau lui avait paru trop redoutable : « Ego Bernardus, quondam infelix pontifex, » disait-il lui-même dans son acte de donation, transcrit dans le *Catalogue de Commenge.* C'était l'époque où, de son côté, l'évêque de Couserans faisait graver sur son modeste bâton pastoral ces mots expressifs, tout empreints aussi d'humilité sacerdotale : « Honor onus ! » l'honneur, un fardeau !

Encore une fois, il est très probable qu'un chapitre existait à Saint-Gaudens antérieurement aux X^me^ et XI^me^ siècles. « Ce chapitre, dit le Catalogue épiscopal, avant

Digitized by Google

l'évêque Bernard n'était composé que de quatre chanoines. Il en ajouta deux avec un abbé..... Il les logea dans la maison qu'il avait fait bâtir pour cela auprès de leur église. »

Tout ce que nous venons de dire ne permet-il pas d'en induire, qu'avant l'épiscopat de celui qui devint saint Bertrand et qui réédifia la ville placée plus tard sous son vocable, les évêques de Comminges avaient établi leur siège à Saint-Gaudens? A. C.

Digitized by Google

L'EAU DES FONTAINES

DE SAINT-GAUDENS

SON ORIGINE, SA VALEUR HYGIÉNIQUE

I

Le mode d'approvisionnement de la ville de Saint-Gaudens en eau potable se rattache au système des galeries filtrantes qui fonctionne à Toulouse et dans beaucoup de localités, en France et à l'étranger. Ce système consiste à creuser, au bord d'un fleuve ou parallèlement à son cours, des tranchées dont le fond atteint et souvent dépasse la profondeur du lit de la rivière. Si le terrain des rives est une épaisse couche de gravier, de sable, d'alluvions perméables, on suppose que l'eau fluviale arrive par aspiration dans les tranchées en subissant une filtration à travers les 25 ou 30 mètres de sol poreux qui séparent celles-ci du courant. C'est conformément à ce principe qu'a été construite, en 1860, dans la prairie d'Estournemil, sur la rive gauche de la Garonne, une galerie filtrante de 2 mètres de profondeur, 1 m. 60 de largeur et 68 m. 50 de longueur. Ses parois sont revêtues d'un mur en pierres sèches sur 1 m. 40 de hauteur et le fond garni de cailloux ; le plafond est constitué par des dalles jointes au moyen de mortier hydraulique et recouvertes par la terre de la prairie. L'eau qui vient se collecter dans cette galerie y est puisée par une pompe aspirante et foulante et elle est élevée jusqu'à hauteur

Digitized by Google

d'un château d'eau situé au point culminant du plateau de Saint-Gaudens : de là, elle se distribue dans les différents quartiers de la ville et à l'intérieur de la caserne.

Les habitants consomment avec plaisir cette eau qui est très claire, excellente pour tous les usages domestiques, et ils sont convaincus qu'elle provient de la Garonne à la suite d'une filtration naturelle opérée dans le sol. Nous ne pouvons cependant partager cette croyance générale, et l'examen attentif de la prairie des filtres, de la nappe d'eau contenue dans la tranchée et des terrains avoisinants, nous a amené à penser que l'eau collectée dans la galerie et distribuée par les fontaines est fournie et sans cesse renouvelée, non pas par la Garonne, mais par la nappe souterraine. Nous devons exposer ici les raisons sur lesquelles s'appuie cette opinion, étrange et paradoxale au premier abord.

Il est aujourd'hui bien établi, particulièrement par les observations de Belgrand, Reulet, Durand-Claye, etc., que les filtrations qui remplissent les puits et les galeries à proximité des fleuves proviennent exceptionnellement du fleuve lui-même et beaucoup plus ordinairement des eaux qui descendent des régions voisines vers le cours d'eau. Le fond du lit des fleuves est imperméable ; il en est de même de leurs parois jusqu'à la hauteur à laquelle elles sont constamment couvertes par l'eau. Ce ne sont donc pas les fleuves qui alimentent la nappe souterraine, celle-ci au contraire vient se déverser dans les cours d'eau par des affluents souterrains dont l'existence explique pourquoi les rivières et les fleuves grossissent graduellement lorsqu'on ne leur voit pas d'affluents superficiels.

En appliquant au filtre d'Estournemil ces principes scientifiquement démontrés, nous devons conclure *a priori* que la galerie filtrante alimentant les fontaines de Saint-Gaudens n'est autre chose qu'un vaste puits où se recueille l'eau de la nappe souterraine.

D'ailleurs, si l'on compare le niveau de l'eau contenue

Digitized by Google

dans la tranchée avec celui de la Garonne au point le plus rapproché, on constate que la première s'élève à 2 mètres en moyenne au-dessus de la surface du fleuve. On peut donc affirmer, en s'appuyant sur les lois de l'hydrostatique, que l'eau du filtre ne provient pas du segment de la Garonne qui est contigu à la prairie d'Estournemil. La théorie qui sert de base au système des galeries filtrantes serait donc ici en défaut.

On objectera sans doute que le filtre peut être la cavité de réception d'un ou plusieurs ruisseaux souterrains dérivés du fleuve à 200 ou 300 mètres en amont. Dans cette hypothèse, il deviendrait facile d'expliquer le niveau élevé de l'eau contenue dans la tranchée. Cette supposition, en désaccord avec les principes que nous avons rappelés plus haut, nous paraît peu admissible. Si nous l'acceptions un instant, nous devrions logiquement nous représenter les rives de la Garonne comme creusées d'une multitude de canaux alimentant les puits et les sources voisines et imprégnant le sol à une grande profondeur jusqu'à une distance parfois considérable du cours d'eau. Cette déperdition incessante de liquide appauvrirait tellement le fleuve que l'eau y serait constamment aussi rare que dans la Durance. Nous ne nions pas l'existence de ruisseaux souterrains, en connexion avec la Garonne, mais ces ruisseaux sont ses tributaires et lui apportent l'eau de la nappe souterraine entretenue elle-même par les précipitations atmosphériques.

A l'appui de notre opinion, nous invoquerons un dernier argument dont nous nous garderions d'ailleurs d'exagérer la valeur. Il nous est fourni par l'étude de la température observée simultanément dans la Garonne et dans l'eau du filtre. Si cette dernière provient du fleuve, après un trajet qui ne peut être bien long, nous constaterons vraisemblablement que la température diffère peu dans ces deux milieux liquides et qu'elle y suit une marche parallèle pendant les diverses saisons. Les observations que nous avons faites pour élucider cette question démontrent, au

Digitized by Google

contraire, un écart assez considérable et une discordance manifeste entre les deux courbes thermales de ces milieux.

DATES	TEMPÉRATURE de la Garonne	TEMPÉRATURE de l'eau de filtre	OBSERVATIONS
23 Novembre 1889	11°0	12°0	
22 Janvier 1890	10°3	8°5	La baisse importante de température de la Garonne observée du 21 au 25 mai a été certainement causée par la rapidité de la fonte des neiges pendant les journées très chaudes des 21, 22, 23 et 24 mai.
5 Mai 1890	10°4	10°	
21 Mai 1890	13°7	10°7	
25 Mai 1890	11°4	10°7	
10 Juillet 1890	14°5	12°3	
15 Novembre 1890	10°2	13°5	
5 Décembre 1890	5°9	12°0	

II

S'il est intéressant de connaitre exactement l'origine de l'eau distribuée par les fontaines de Saint-Gaudens, il ne l'est pas moins d'être fixé sur sa valeur au point de vue de l'alimentation. Nous ne possédons pas d'analyse chimique de cette eau et l'hydrotimétrie ne nous a donné aucun renseignement sur sa teneur en sels calcaires. Mais le temps n'est plus où la chimie jugeait seule et en dernier ressort de la qualité d'une eau. Nous savons aujourd'hui qu'une eau très limpide et déclarée excellente par les chimistes peut renfermer cependant de nombreux germes animés et être très dangereuse pour la santé publique. Il est donc nécessaire, pour déterminer la valeur d'une eau potable, de l'étudier à l'aide du microscope, de calculer le nombre de bactéries qu'elle renferme et de rechercher, parmi ces organismes infé-

Digitized by Google

rieurs, ceux qui sont susceptibles d'engendrer des maladies chez l'homme et les animaux.

Nous pratiquerons peut-être un jour cet examen bactériologique, si nous pouvons disposer de l'outillage indispensable pour ce genre de recherches. En attendant nous devons nous contenter, pour déterminer la valeur hygiénique de l'eau des fontaines de Saint-Gaudens, d'étudier l'action qu'elle parait exercer sur la santé publique et particulièrement sur le développement de la fièvre typhoïde. En effet, la fréquence ou la rareté de cette maladie dans un groupe de population constitue le plus souvent le meilleur critérium de la qualité de l'eau qui sert à l'alimentation. Il n'existe, dans les archives de la mairie de Saint-Gaudens, aucun document qui permette de faire, même approximativement, la statistique des cas de fièvre typhoïde qui se produisent annuellement sur le territoire de la commune. On peut affirmer seulement, d'après les témoignages unanimes des plus anciens habitants du pays, que cette maladie est devenue beaucoup moins fréquente depuis le jour où l'eau de la prairie des filtres a été amenée en ville et a remplacé celle qui était consommée auparavant. Une partie de cette dernière était fournie par des puits, l'autre par les sources qui naissent au pied du plateau de Saint-Gaudens.

A défaut de renseignements précis sur le taux de la morbidité et de la mortalité par fièvre typhoïde dans la population civile, nous utiliserons la statistique des cas de cette affection que nous avons observés dans la garnison depuis le commencement de l'année 1883. Cette statistique fournit d'ailleurs une source d'informations des plus précieuse, car l'âge du soldat correspond à la période de la vie où la réceptivité à l'égard de la fièvre typhoïde est le plus marquée.

Nous avons réuni dans le tableau suivant tous les cas de fièvre typhoïde qui se sont manifestés dans la garnison du 1er janvier 1883 au 31 décembre 1890. La date du

Digitized by Google

début de chaque cas est mentionnée et les cas légers, qu'on qualifiait autrefois de fièvre muqueuse, fièvre continue, embarras gastrique fébrile, sont distingués par une astérisque.

ANNÉE	ÉNUMÉRATION DES CAS DE Fièvre typhoïde	DATE du début	OBSERVATIONS
	1*	7 juillet	
1883	1*	17 juillet	
	1	1er nov.	
1884	1*	8 mai	
1885	1	19 décem.	Décès
	1	1er janvier	
	1	18 janvier	
	1*	25 mars	
	1*	15 avril	
	1	5 octobre	Décès
	1*	6 id.	
1886	1*	9 id.	
	1	10 id.	
	1	12 id.	
	1*	13 id.	
	1	16 id.	
	1*	18 id.	
	1*	25 id.	
	1*	19 août	
1887	1*	29 août	
	1*	3 sept.	
	1	24 octobre	Décès
	1	24 id.	
1888	1	25 id.	
	1	1er nov.	
	1	12 nov.	Décès
1889	1	18 nov.	
	1	11 juillet	
	1	8 août	
	1	9 id.	
1890	1*	22 id.	
	1*	29 id.	
	1*	5 sept.	

On voit, d'après ce tableau, que, pendant les huit dernières années, il s'est produit dans la garnison de Saint-Gaudens 33 cas de fièvre typhoïde, dont 17 graves ayant donné 4 décès. En étudiant sur ce tableau l'ordre d'apparition des cas de fièvre typhoïde, on constate que, pendant les années 1883, 1884 et 1885, la fièvre typhoïde a été rare en somme dans la garnison. Près de vingt mois se sont écoulés entre les deux cas de 1884 et de 1885.

Digitized by Google

Les années suivantes, la fièvre typhoïde ne s'est guère montrée qu'à l'état épidémique, pendant de courtes périodes, puis tout rentrait dans l'ordre. Il est donc vrai de dire que la fièvre typhoïde ne règne pas à l'état endémique dans la garnison; elle y est exceptionnelle et ne se manifeste qu'à de longs intervalles, sous l'influence d'une cause encore indéterminée et dont l'action s'épuise rapidement.

Des observations et du tableau qui précèdent il nous semble en outre légitime de conclure que l'eau des fontaines de Saint-Gaudens est ordinairement de bonne qualité. Elle ne contient pas, à l'état ordinaire, le bacille typhique découvert par Eberth et Gaffky et qui est reconnu aujourd'hui comme l'agent pathogène de la fièvre typhoïde. Mais, à intervalles plus ou moins éloignés, ce bacille apparait dans l'eau des fontaines et il donne alors naissance à une épidémie plus ou moins importante.

Il nous reste à rechercher maintenant comment et par quelles voies le bacille typhique s'introduit dans l'eau de la ville. La solution de ce problème nous paraît découler d'une constatation que nous avons faite à l'occasion des quelques cas de fièvre typhoïde et d'embarras gastrique qui se sont produits à la caserne au mois de novembre 1889. Partisan convaincu de l'origine hydrique de la fièvre typhoïde, notre première pensée fut d'attribuer cette manifestation épidémique à une souillure de l'eau de boisson. Le petit réservoir métallique et la canalisation de la caserne paraissant être en bon état, nous dirigeâmes nos rècherches du côté de la prairie des filtres, et bientôt nous trouvions, en la parcourant, l'origine de la souillure que nous soupçonnions.

La prairie des filtres est située entre la rive gauche de la Garonne et le canal d'Auné, dérivé du fleuve à deux kilomètres en amont et qui fournit la force motrice à plusieurs usines et à la machine aspirante et foulante destinée à élever l'eau jusqu'à Saint-Gaudens. Les eaux de ce canal sont exposées chaque jour à des pollutions

Digitized by Google

émanant de deux causes différentes: 1° La mauvaise installation des latrines dans les deux filatures situées à 600 mètres environ en amont des galeries filtrantes et la projection directe des matières fécales dans le lit du canal; 2° la fréquentation des rives de ce cours d'eau, spécialement à proximité des filatures, par des femmes de Valentine et de Saint-Gaudens qui vont y laver du linge. Lorsque ce dernier est souillé de matières excrémentielles provenant de malades atteints de fièvre typhoïde (et ce cas doit se produire assez souvent en raison de la fréquence de cette maladie à Valentine, comme à Saint-Gaudens), de nombreux bacilles typhiques desséchés, mais encore vivants, sont livrés au courant et entraînés par l'eau du canal. Or, ce dernier coule à pleins bords, à un niveau très supérieur à celui de la prairie. Cette disposition est utilisée par les propriétaires du terrain qui, non contents d'y répandre de temps en temps du fumier, font souvent des brèches à la rive droite du canal pour pratiquer des irrigations. La prairie est ainsi sillonnée par de nombreux petits ruisseaux qui véhiculent, avec les impuretés et les micro-organismes existant à profusion à la surface du sol, les microbes de toute nature et les bacilles typhiques abandonnés au courant, soit par les matières fécales, soit par le linge soumis au lavage. Qu'une solution de continuité vienne à se produire sur un point quelconque du plafond des galeries filtrantes, et les eaux polluées qui arrosent la prairie se mêleront à la nappe souterraine collectée dans la tranchée. Ce danger n'est pas imaginaire et nous avons pu constater, le 23 novembre 1889, que la contamination des eaux de la ville s'effectuait par le mécanisme que nous venons d'indiquer. Pendant que nous parcourions la prairie au niveau de l'emplacement des galeries, notre attention fut attirée par le bruit caractéristique d'un filet d'eau tombant dans une vaste cavité à demi remplie de liquide. Il nous fut facile de nous rendre compte que le plafond présentait en ce point une large fissure par

Digitized by Google

laquelle se perdait une partie de l'eau du ruisseau. Instruite par nos soins de cette dégradation de la galerie filtrante, la municipalité s'empressa de faire réparer le dallage de recouvrement. Peu de jours après, nous avions la satisfaction de constater une amélioration sensible de l'état sanitaire de la garnison et la disparition de la fièvre typhoïde. Depuis cette époque jusqu'au mois de juillet 1890, aucun cas de cette maladie ne fut observé dans la caserne.

Pendant l'été, la fièvre typhoïde s'est manifestée de nouveau et s'est accompagnée de cas nombreux d'embarras gastrique fébrile. Cette perturbation de l'état sanitaire de la population de la caserne est, pour nous, l'indice certain d'une nouvelle altération de l'eau distribuée par les fontaines de la ville. Pour éviter le retour de tels accidents, l'application des mesures suivantes nous paraît indispensable :

1° Enlever la couche de terre qui recouvre le plafond de la galerie et mettre à nu le dallage, de manière à pouvoir surveiller son état d'entretien.

2° Ecarter soigneusement de la galerie tous les ruisseaux qui parcourent la prairie et surtout empêcher la contamination des filtres par l'eau du canal d'Auné.

3° Prohiber l'épandage de fumier dans la partie de la prairie qui avoisine la galerie.

Si ces précautions sont observées, les fontaines de Saint-Gaudens, dont le débit va bientôt être doublé, distribueront une eau limpide, de très bonne qualité et que l'on ne pourra plus accuser, comme l'eau de la Seine à Paris, de porter la fièvre typhoïde à domicile.

CH. CHOPINET.

Digitized by Google

UN GENTILHOMME COMMINGEOIS

ET

L'AMBASSADEUR DE VENISE

(1779)

Un document inédit, relatant un épisode où joue le principal rôle un membre de l'ancienne noblesse du Comminges récriminant contre les gens de l'ambassadeur de Venise, m'a paru présenter quelque intérêt.

C'est du reste un trait de mœurs de l'ancien régime, pris sur le fait et bien vivant, raconté par un homme de qualité irrité contre les valets d'un grand personnage étranger qui auraient brutalisé les siens. D'où rancune du noble et du Français, atteints tous les deux dans leur fierté et réclamant réparation.

Le gentilhomme outragé, dans cette aventure, était le marquis de Binos. Il appartenait à une ancienne maison du Comminges et des plus ramifiées. On distinguait, en effet, les de Binos-Guran, les de Binos-Bachos, les de Binos-Gourdan, les de Binos-Taillebourg, les de Binos-Antichan. Deux messieurs de Binos représentèrent l'ordre de la noblesse à l'assemblée de Comminges et du Nébouzan, tenue à Muret au mois d'avril 1789 pour élire les députés aux Etats généraux : l'un était seigneur du Cuing, l'autre seigneur de Guran.

Après avoir porté sa plainte au lieutenant de police[1],

1. La lieutenance de police, que remplacent aujourd'hui la préfecture de police et les services de sûreté publique qui y sont annexés, était alors occupée pour la seconde fois par Ch. Pierre Lenoir, qui se retira seulement en 1790. Nous devons rappeler que, comme lieutenant criminel, il contribua à faire abolir la torture.

Digitized by Google

notre gentilhomme adressa un mémoire sur ces faits au ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le comte de Vergennes[1]. Diplomate distingué aux congrès de Hanovre et de Manheim (1753), ensuite ambassadeur en Turquie (1755), celui-ci avait été appelé par Louis XVI au ministère des affaires étrangères, qu'il dirigea de 1778 à 1783.

M. de Binos, à Paris pour affaires, revenait d'une promenade en carrosse, lorsqu'une rixe survint entre son cocher et celui de l'ambassadeur de Venise dont l'équipage croisait le sien.

C'était là toute l'affaire, sauf les détails plus ou moins aggravants rapportés par le plaignant lui-même. Cela allait-il donc prendre les proportions d'un événement international ? La flotte de la noble république vénitienne, encore puissante malgré la perte de Chypre et d'autres îles, devait-elle s'ébranler contre une escadre française allant demander raison au gouvernement des Doges ? L'histoire n'en a rien dit, parce qu'un si mince incident ne pouvait nous ramener aux temps héroïques.

Mais, laissons parler le Mémoire, tel que le présente M. de Binos au ministre compétent : nous en respectons le style et même l'orthographe :

MÉMOIRE POUR M. LE MARQUIS DE BINOS

A RAISON DE L'INSULTE QUI LUI A ÉTÉ FAITE PAR LES GENS DE L'AMBASSADEUR DE VENISE

Mémoire à Monseigneur le comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'État.

Le marquis de Binos, insulté deux fois par les gens de M. l'ambassadeur de Venise, réclame de Monseigneur la satisfaction que lui refuse ce ministre.

Actuellement à Paris, pour affaires, le marquis de Binos, gen-

1. En 1788, M. de Vergennes, suivant l'élan généreux de la France, avait conclu l'alliance avec les colonies anglo-américaines réclamant leur indépendance. C'était une personnalité, et je lui devais bien cette parenthèse.

Digitized by Google

tilhomme de Gascogne, revenait de la promenade, le 2 de ce mois; il reconduisit deux personnes qui étaient dans sa voiture et les déposa rue Françoise. Son cocher, obligé ensuite de reculer pour faire place à d'autres voitures qui allaient à la *Comédie Italienne*, eut la précaution de crier auparavant. Soit négligence ou ivresse de la part du cocher de M. l'ambassadeur de Venise dont la voiture se trouvait derrière celle du marquis de Binos, ce cocher prétendit, qu'en reculant la voiture du marquis de Binos, ses chevaux avaient été blessés ou incommodés; il descendit sur le champ, comme un furieux, de dessus son siège et, abusant du caractère de son maître, il se porta aux plus violents excès contre le cocher du marquis de Binos, qu'il aurait assommé sur la place si le sentinel de la Comédie et plusieurs autres personnes ne l'eussent arraché des mains de ce forcené; mais ce cocher a été si cruellement maltraité qu'il a été obligé de garder le lit pendant trois jours.

Le marquis de Binos qui, lors de cette scène, avait eu la prudence de se contenir, pour ne point se compromettre avec un valet insolent, fut porter ses plaintes au sergent des gardes qui était de service à la Comédie. Ce sergent, ayant sur le champ vérifié les faits et assuré que le cocher de M. l'ambassadeur avait des torts impardonnables, fut desuite avec le marquis de Binos informer ce ministre des excès de son cocher, et le marquis de Binos lui en demanda la satisfaction qui lui était due.

Quoique la plainte attestée légitime par celui qui en avait vérifié les faits ne dût point paraître suspecte, étant portée à l'ambassadeur par un gentilhomme, le ministre crut devoir ajouter à la mortification de la scène qui venait de se passer celle de la révoquer en doute. Il demanda au marquis de Binos son nom et ceux des personnes qui en avaient été témoins.

Le marquis de Binos rentré chez lui, à l'hôtel de Montauban, rue Git-le-Cœur, attendait la satisfaction qui luy était due par M. l'ambassadeur. Le lendemain matin, étant dans le même hôtel mais dans l'appartement du baron de Lescour, on vint luy annoncer un particulier envoyé par ce ministre. Le baron de Lescour, qui était encore couché, dit au marquis de Binos de le faire entrer et de ne point sortir pour le recevoir. Ce particulier entré chez le baron de Lescour dit au marquis de Binos que M. l'ambassadeur ayant vérifié les faits de la scène de la veille était assuré que son cocher n'avait point tort et qu'il ne devait aucune satisfaction. Le marquis de Binos qui avait encore cette scène trop présente pour s'aveugler sur les circonstances qui, d'ailleurs, avaient été vérifiées au même moment, les répéta avec honnêteté et modération à l'envoyé de M. l'ambassadeur qu'il soupçonnait ne pouvoir être qu'un homme honnête; mais ce particulier lui répliqua en soutenant son premier dire avec une insolence peu ordinaire. Etonné de ce ton de la part d'un homme envoyé à un gentilhomme par un ministre étranger, le marquis de Binos et le baron de Lescour luy demandèrent qui il était. Ce particulier leur ayant répondu qu'il était le maître d'hôtel de Son Excellence, le marquis de

Digitized by Google

Binos et le baron de Lescour ne purent s'empêcher de luy dire qu'il était surprenant que son maître eût choisi un messager aussi impertinent; alors le particulier sortit en leur disant qu'ils étaient des g... f.....

Le marquis de Binos a porté ses plaintes de la première et de la seconde insulte à M. le lieutenant de police qui a dû vérifier les faits. Mais il a l'honneur de vous supplier, Monseigneur, de luy accorder la juste satisfaction qui luy est due.

Il est constant, d'après les faits dont il vient de rendre compte et dont il garantit l'exactitude, que le marquis de Binos a été vivement insulté deux fois par les gens de M. l'ambassadeur de Venise, d'abord par les voyes de fait et par les violences outrées du cocher de ce ministre vis-à-vis le sien, ensuite par les invectives de son maître d'hôtel. Le marquis de Binos ne relève point les deux faits personnels à M. l'ambassadeur, celui d'avoir paru douter de la plainte vérifiée d'un gentilhomme qui la luy portait luy-même, et le second de luy avoir envoyé un valet pour en défendre un autre, parce qu'il ne les attribue qu'à un défaut d'usage de la part d'un étranger, ou à un oubli des égards dus à un gentilhomme qui s'était comporté comme le marquis de Binos ; mais il se plaint amèrement des insultes qu'il a reçues de la part des gens de ce ministre. Elles ne peuvent être trop sévèrement réprimées, et la sûreté des citoyens l'exige ; car si les gens des ministres étrangers se croyent autorisés par le caractère de leur maître à se permettre tous les excès auxquels cette classe d'hommes est portée plus que toute autre, il n'est point d'abus et de dangers auxquels on ne puisse être exposé.

Aussi le marquis de Binos ose-t-il être assuré que Monseigneur luy fera donner la satisfaction qui luy est due, et que M. l'ambassadeur aurait été le premier à luy donner sans doute s'il n'était pas autant obsédé par les gens qui l'entourent.

M. de Binos a eu soin de nous dire qu'il se trouvait à Paris « pour affaires. »

C'est que notre noblesse commingeoise n'était pas de celles qui fréquentaient la cour, résidaient à Paris ou à Versailles, et y menaient grand train. D'ordinaire, elle n'était pas riche, ambitionnant surtout la carrière des armes, fort honorable et plus en harmonie avec ses traditions, mais peu lucrative. J'ai trouvé la preuve qu'en 1788, elle réclamait l'établissement, dans la province, de maisons d'éducation pour les jeunes nobles des deux sexes « à l'instar des maisons[1] de Sorèze et de St-Cyr. »

1. L'école de Sorèze, fondée en 1680, sous la direction savante des Benédictins, était célèbre dans tout le royaume; Louis XV lui donna le titre d'école royale militaire en 1771.

Digitized by Google

Elle représentait la nécessité « d'augmenter le nombre des places ainsi que les revenus assignés à cet effet. » Une supplique de cette époque insistait « pour que places et revenus fussent plus considérables, les Etats généraux devant avoir plus particulièrement égard à l'éloignement de la cour et à la pauvreté de la noblesse du comté de Comminges. » On y faisait remarquer que « les places gratuites, comme à l'école de S[t]-Cyr et autres établissements, n'avaient été établies que pour la pauvre et ancienne noblesse et non pour la faveur. »

La correspondance d'un autre M. de Binos, alors lieutenant aux dragons de Durfort, accuse des embarras d'argent. Un rang à tenir au régiment et dans le monde parfois très exigeant pour un gentilhomme, des modifications trop fréquentes déjà dans les uniformes, épuisaient, hélas ! bien vite les subsides arrivés du vieux manoir. Le jeune officier s'en ouvrait à un fidèle ami de sa famille, juge royal des Quatre-Vallées, et recourait à son obligeance pour ne pas troubler, à ce moment, la quiétude du foyer, là-bas, dans l'antique demeure où la vie s'écoulait simplement.

Et ce fait n'est pas isolé. On en retrouverait d'autres avec des informations exactes et fort attachantes, dans l'enquête si remarquable de M. Taine sur l'*Ancien Régime*... « *Res angusta domi,* » pouvait-on redire le plus souvent de notre aristocratie commingeoise, dont le blason, pour n'être pas toujours très doré, n'en était pas moins estimable, parfois même glorieux.

Mais, en dépit de sa situation pécuniaire rarement opulente, il n'y avait « cadet de Gascogne » ou de Comminges qui n'eût conservé, comme le plus précieux de son héritage, le vif sentiment de son origine et de ses prérogatives.

On ne compte pas les officiers et autres hommes éminents qui en sortirent. Plus tard, le P. Lacordaire en fit refleurir l'antique splendeur sous un autre titre.

L'ancienne maison d'éducation gratuite de 250 demoiselles nobles et pauvres, établie par M[me] de Maintenon, devint, en 1803, un prytanée militaire. Mais, jusqu'à la Révolution, elle était restée consacrée à élever les jeunes personnes.

Digitized by Google

L'épisode du marquis de Binos le montre bien... Entre particuliers de même rang, il eût eu son dénoûment devant la juridiction de MM. les Maréchaux de France, instituée pour trancher les différends survenus entre personnes de qualité... Mais l'une des partie était le représentant officiel d'une nation étrangère : voilà pourquoi, sans doute, on alla du lieutenant de police au ministre lui-même. Et, dans cette ardeur de représailles d'un simple gentilhomme des Pyrénées contre un ambassadeur, n'y avait-il pas, se mêlant au froissement personnel, quelque chose de la fibre patriotique atteinte par les incartades d'un Vénitien ? De « ces rois de l'Adriatique » la France, depuis Louis XII, n'avait jamais eu à se louer : sous Louis XIV, sans prendre part à la coalition de presque tous les peuples d'Europe contre le grand roi, Venise avait facilité les approvisionnements de nos adversaires. Aussi, en 1702, le chevalier de Forbin, pour punir la ville des Doges, était-il allé brûler des vaisseaux de celle-ci jusque dans ses lagunes. Profitant de la leçon, la République de Venise se maintint désormais dans la neutralité et, jusqu'en 1789, nous n'eûmes plus avec elle que des rapports diplomatiques.

Le ressentiment patriotique que nous nous plaisons à prêter au marquis de Guran sera peut-être trouvé exagéré... N'est-il pas assez naturel cependant qu'un fier gentilhomme français — et commingeois, ajouterons-nous pour la satisfaction de notre amour-propre local — ait tenu à cœur de donner une leçon de savoir-vivre au représentant des Vénitiens, réputés alors « les plus perfides des Italiens ». Depuis, on sait comment la nation dont Venise fait aujourd'hui partie, l'Italie unifiée, a reconnu les bienfaits de la France, et si elle a ainsi acquis chez nous plus de sympathies.

Mais arrêtons-nous ; ce serait faire une excursion dans le domaine contemporain, et notre Revue est surtout consacrée au passé plus lointain des hommes et des choses de notre cher pays de Comminges. G. Couget.

Digitized by Google

En parcourant des documents divers, dus à l'obligeant empressement de M. Léon Parenteau de Cierp, très-zélé pour nos recherches et naturaliste distingué, nous avons trouvé des notes généalogiques sur la famille de Binos.

Nous en extrayons les noms suivants :

Guy de Binos d'Arros, fils de Simon de Binos d'Arros, seigneur de Cierp et Camon, marié à Aymonde de Fougasse, lequel Guy épouse Françoise de Binos, fille de feu de Binos et de feue Dupeyrous (1696) ;

Jean de Binos, seigneur de Saléchan (1694) ;

Jean de Binos, abbé (1679) ;

François de Binos, seigneur de Signan [Signac ?] 1677 ; — Simon de Binos, son fils, seigneur de Guran ;

13 avril 1715, Procuration de D^lle^ Françoise de Binos Saléchan à Simon de Binos, sieur de Siradan.

En 1720, mariage de Joseph Binos, seigneur de Signan, avec Anne d'Encausse ; — Jean-Joseph de Binos, sieur de Guran, leur fils (1727).

G. C.

Digitized by Google

L'épisode du marquis de Binos le montre bien... Entre particuliers de même rang, il eût eu son dénoûment devant la juridiction de MM. les Maréchaux de France, instituée pour trancher les différends survenus entre personnes de qualité... Mais l'une des partie était le représentant officiel d'une nation étrangère : voilà pourquoi, sans doute, on alla du lieutenant de police au ministre lui-même. Et, dans cette ardeur de représailles d'un simple gentilhomme des Pyrénées contre un ambassadeur, n'y avait-il pas, se mêlant au froissement personnel, quelque chose de la fibre patriotique atteinte par les incartades d'un Vénitien? De « ces rois de l'Adriatique » la France, depuis Louis XII, n'avait jamais eu à se louer : sous Louis XIV, sans prendre part à la coalition de presque tous les peuples d'Europe contre le grand roi, Venise avait facilité les approvisionnements de nos adversaires. Aussi, en 1702, le chevalier de Forbin, pour punir la ville des Doges, était-il allé brûler des vaisseaux de celle-ci jusque dans ses lagunes. Profitant de la leçon, la République de Venise se maintint désormais dans la neutralité et, jusqu'en 1789, nous n'eûmes plus avec elle que des rapports diplomatiques.

Le ressentiment patriotique que nous nous plaisons à prêter au marquis de Guran sera peut-être trouvé exagéré... N'est-il pas assez naturel cependant qu'un fier gentilhomme français — et commingeois, ajouterons-nous pour la satisfaction de notre amour-propre local — ait tenu à cœur de donner une leçon de savoir-vivre au représentant des Vénitiens, réputés alors « les plus perfides des Italiens ». Depuis, on sait comment la nation dont Venise fait aujourd'hui partie, l'Italie unifiée, a reconnu les bienfaits de la France, et si elle a ainsi acquis chez nous plus de sympathies.

Mais arrêtons-nous; ce serait faire une excursion dans le domaine contemporain, et notre Revue est surtout consacrée au passé plus lointain des hommes et des choses de notre cher pays de Comminges. G. Couget.

Digitized by Google

En parcourant des documents divers, dus à l'obligeant empressement de M. Léon Parenteau de Cierp, très-zélé pour nos recherches et naturaliste distingué, nous avons trouvé des notes généalogiques sur la famille de Binos.

Nous en extrayons les noms suivants :

Guy de Binos d'Arros, fils de Simon de Binos d'Arros, seigneur de Cierp et Camon, marié à Aymonde de Fougasse, lequel Guy épouse Françoise de Binos, fille de feu de Binos et de feue Dupeyrous (1696) ;

Jean de Binos, seigneur de Saléchan (1694) ;

Jean de Binos, abbé (1679) ;

François de Binos, seigneur de Signan [Signac ?] 1677 ; — Simon de Binos, son fils, seigneur de Guran ;

13 avril 1715, Procuration de Dlle Françoise de Binos Saléchan à Simon de Binos, sieur de Siradan.

En 1720, mariage de Joseph Binos, seigneur de Signan, avec Anne d'Encausse ; — Jean-Joseph de Binos, sieur de Guran, leur fils (1727).

G. C.

Digitized by Google

LES ROCHERS DE CIGALÈRE

Il y a de cela trois ans (mai 1887), au cours d'une excursion dans les montages de Sode et d'Artigues, j'arrivais jusqu'aux rochers de Cigalère (1800 mètres? C'est une longue arête rectiligne, née de la crête frontière franco-aranaise, dont les grandes dalles de calcaire gris se voient de partout, depuis la vallée de Luchon, se profilant tristement dans le nord-ouest. Redressées et presque verticales, ces couches « qui n'ont d'ailleurs qu'une faible puissance, forment comme une assise dévonienne pincée entre deux plis siluriens ». Quelques tiges d'encrines de petite dimension sont les seuls débris organiques que nous avons pu y découvrir jusqu'à présent.

Des bords de la Pique la montagne s'élève par terrasses successives, et les pentes supérieures sont tapissées de maigres gazons, de touffes de bruyères, de busserolles ou de genévriers rampants. Végétation rabougrie que l'on retrouve même sur les derniers rochers du pic. La faune et la flore, cependant, y sont plus largement représentées qu'on ne pourrait le croire au premier abord, et les rares naturalistes qui se décideront à monter jusque-là ne s'en retourneront pas les mains absolument vides. Ils y jouiront, du reste, d'un joli coup-d'œil d'ensemble sur le bassin de Luchon. Tout entier il s'étend sous vos pieds à mille ou douze cents mètres plus bas. C'est pittoresque et curieux de contempler ainsi au-dessous de soi ce coin de terre où, torrents, villages, routes, forêts, cultures, les habitants surtout, semblent si petits à cette distance, qu'on prendrait tout cela pour des jouets d'enfants.

Digitized by Google

Le jour où je revis de là-haut, pour la vingtième fois peut-être, cette merveilleuse vallée, elle me parut plus belle qu'à tout autre moment de l'année. Nous étions, en effet, au mois de mai, et après les longs mois de l'hiver la nature avait repris sa parure des beaux jours. Je ne sais trop ce que j'admirais davantage, ces riantes et vertes pelouses, ces profondes forêts qui tapissent à l'envi les flancs des montagnes, ou ces neiges à l'éblouissant contraste dont les hautes cimes étaient couronnées, gracieux ensemble que les jeux de la lumière animaient à plaisir. Tout près de nous, des fleurs s'épanouissaient, les *Erythronium Dens-canis* principalement, mouchetaient les alpages d'une multitude de points roses. Des limaçons même se promenaient paresseusement au soleil sur les mousses et les rochers voisins.

Je recueillais à cette époque les matériaux de mon *Catalogue des mollusques de la vallée de la Pique*, publié depuis lors; aussi, capturer ceux que j'avais sous la main fut l'affaire d'un instant. Non content de cette prise, et pensant bien qu'ils n'étaient pas seuls sur le sommet, je me mis en quête de nouveaux spécimens. Les fentes du calcaire, les pierres détachées, les parois des grandes dalles, les plantes rampantes, les détritus végétaux amassés dans les anfractuosités de la roche, les mousses, tout fut soigneusement visité et exploré. En moins d'une demi-heure, la cime de Cigalère et ses abords immédiats — cinquante mètres carrés environ — m'avaient fourni 14 espèces différentes, représentées par de nombreux échantillons. En voici la liste :

Hyalinia subradiatula.
Helix hylonomia, Bourguignat.
» *ericetorum*, Muller.
» *pulchella*, Muller.
Pupa bigorriensis, Charpentier.
» *ringens*, Caillaud, in Michaud.
» *pyrenæaria*, Michaud.
Pupilla triplicata, Studer.
Isthmia muscorum, Draparnaud.
Zua subcylindrica, Linnæus.
Clausilia gallica, Bourguignat.
» *nigricans*, A. Schmidt.
Pomatias crassilabris, Dupuy.
» *obscurus*, L. Pfeiffer.

Aucun de ces mollusques n'est spécial à la localité de Cigalère, car on les rencontre tous dans les autres mon-

Digitized by Google

tagnes du pays de Luchon. Il est cependant intéressant et curieux, croyons-nous, de trouver ainsi réunies sur un même point, à près de 1900 mètres d'altitude, autant d'espèces, dont certaines habitent également le bassin sous-pyrénéen et jusque dans le Gers, aux environs de Castelnau-d'Anglès, où nous les avons recueillies l'été dernier.

Sur le pic même et dans un périmètre très restreint autour de la cime, on récolterait bon nombre de plantes. Je n'en parlerai point, cela m'entrainerait beaucoup trop loin et dépasserait les limites que je me suis tracées dans cette simple note. Citons seulement en terminant les principales mousses que nous avons observées sur les rochers les plus élevés :

Camptothecium lutescens, Sch.	*Grimmia apocarpa*, Hedw.
Leptotrichum flexicaule, Hpe.	*Fissidens adianthoides*, Hedw.
Orthotrichum anomalum, Hedw.	*Plagiochila spinulosa*.
Barbula ruralis, Hedw.	

Autour de la source, à quinze ou vingt minutes en contre-bas du pic, sur le versant sud-ouest, abondaient au mois de mai 1887 :

Atrichum undulatum.	*Philonotis calcarea*.

De cette fontaine, moins de trois heures de marche vous ramènent à Luchon par Sode et Juzet.

Maurice Gourdon.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Sous ce titre : *Lettres d'un cadet de Gascogne*, M. François Abbadie nous présente, sous les auspices de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE GASCOGNE, une très intéressante silhouette militaire. C'est la vie d'un gentilhomme gascon, brave comme d'Artagnan, moins heureux que lui, mais aussi moins ambitieux et plus lion que renard. Les armes, les chevaux, sa compagnie, le service, voilà les seuls objets de ses préoccupations. Écrites à la hâte, au débotté, sous la tente, entre deux batailles, ces lettres saisissent au vol la vie d'un gentilhomme en campagne et nous en donnent une image fidèle. Pas de recherches, pas d'arrière-pensée, mais une rondeur toute militaire.

François de Sarraméa est notre compatriote; c'est chez nous qu'il est né, à quelques pas de Saint-Gaudens, sur l'un des contreforts qui flanquent, comme des bastions, le plateau de Lannemezan, en face de cet admirable paysage des Baronies, fouillis de gorges, de bois et de pics, dominé par le vieux castel de Mauvesin. Ses compagnons d'armes, ses protecteurs, ses amis, sont presque tous les fils de notre cher pays, et nous retrouvons dans ce défilé une foule de vieux noms connus. C'est d'abord très puissant seigneur Louis-Henry marquis de Montespan, celui-là même dont M. Henri Lanroquère, dans le *Journal de Saint-Gaudens*, publiait, l'année dernière, cette lettre si fière, mais en même temps si pleine d'amour, adressée à l'infidèle M^me^ de Montespan[1].

Son fils, Antoine de Pardailhan de Gondrin, marquis et plus tard duc d'Antin, est le protecteur de Sarraméa; et le duc d'Antin lui-même avait pour précepteur Antoine Anselme[2], né à l'Isle-en-

1. L'inscription suivante, gravée encore sur une des cloches de l'église de Bonnefont (Hautes-Pyrénées), se rapporte au premier séjour de M. de Montespan et son fils : « Parin » — Messire Louis Anthoine de Pardeilhan de Gondrin, fils de messire haut et puissant » seigneur Louis-Henry de Pardeilhan de Gondrin, marquis de Montespan, [et de] haute » dame Françoise-Diane Rochochoar de Mortamar, marquise de Montespan, ses père et » mère. Lequel est âgé de deux ans et huit mois. Amen. 1668. » (*Lettres d'un Cadet de Gascogne*, p. 14).

Le marquis de Montespan méritait d'être connu autrement que par ses infortunes conjugales. Séparé de sa femme peu après la naissance du duc d'Antin, leur unique fils, il se retira dans ses terres de Gascogne, y mena une existence digne et respectée, usant de l'influence de ses relations pour rendre service. Il mourut, le 1er décembre 1701, dans son château de Saint-Élix (Ilte-Garonne), entouré d'estime et d'affectueux regrets. (*Lettres*, p. 17. — Note 4).

2. *Lettres d'un Cadet de Gascogne*, p. 4, note 1.

Digitized by Google

Jourdain, qui fut un des grands prédicateurs du XVII^e^ siècle, à en juger par le passage suivant de M^me^ de Sévigné : « J'ai été, « dit-elle, ce matin à une très-belle passion, à Saint-Paul; c'étoit « l'abbé Anselme. J'étois toute prévenue contre lui, je le trouvois « gascon et c'étoit assez pour m'ôter la foi en ses paroles; il m'a « forcée de revenir de cet injuste jugement, je le trouve un des « bons prédicateurs que j'aye jamais entendus... »

« Un des bons prédicateurs que j'aye jamais entendus! » et cela quand vivaient Bossuet et Bourdaloue! Et c'est M^me^ de Sévigné, juge si fin mais si exclusif, qui consacre la gloire d'un petit prédicateur gascon! Certes, j'ignorais pour ma part, jusqu'au nom de l'abbé Anselme, preuve nouvelle qu'il faut de toutes pièces fonder l'histoire du pays. Pourquoi M. Abbadie ne nous donnerait-il pas une monographie nouvelle sous ce titre : « Un Prédicateur gascon à la cour de Louis XIV »? Ce serait un deuxième travail non moins intéressant que le premier.

Nous trouvons encore, dans les lettres de Sarraméa, le nom du comte de Caraman, fils de l'immortel Riquet; François de Laloubère, Jean de Lanespède, Pierre de Santis de Castelnau-Magnoac, Gaspard d'Ossun, etc., etc.; Hercule de Solan-Saboulies, Jean de Darré enfin, ancêtre de Sarraméa, qui, en 1549, pour la terre de Sarraméa, rend hommage « dans la maison de Mgr l'évêque de « Comenge, en lad. ville, devant illustre et révérend père en Dieu, « messire Jacques de Foix, évêque de Lescar, abbé de Foix et de « la Reaulle, chancelier de Foix, premier grand-aumônier et lieu- « tenant, etc. ».

Nous ne pouvons en dire davantage. Contentons-nous de signaler surtout l'Introduction et les Notes, qui sont pleines de renseignements intéressants et forment le commentaire, ou plutôt le complément essentiel des lettres de Sarraméa. Ces lettres apportent une pierre nouvelle à l'édifice que nous nous efforçons de bâtir. Bienvenus seront les chercheurs assez courageux pour essuyer la poussière des vieux manuscrits, des vieilles archives, et pour en exhumer un fait local, une gloire locale, trop souvent oubliés et noyés dans les événements de l'histoire générale.

Mais il y a un autre enseignement à tirer des *Lettres d'un cadet de Gascogne*. N'en déplaise à certaines écoles, il y a pas mal de siècles que la France existe; elle a un passé militaire et, sous le drapeau blanc comme sous le drapeau tricolore, elle a moissonné pas mal de lauriers. Or, la noblesse était le principal rouage de l'armée; les lettres de Sarraméa nous en fournissent une preuve. A ce sujet, du reste, nous possédions en grand nombre matériaux et documents; mais il fallait les rechercher, les étudier et les mettre en œuvre; triple travail assez amer, surtout aux gens de parti pris. Heureusement, M. Taine est venu, et grâce à lui la lumière est faite.

A côté de la noblesse de cour, troupe brillante mais inutile, vivait, disséminée dans les provinces, une noblesse belliqueuse pour qui la guerre était tout à la fois une passion et un patrimoine. Le gentilhomme naissait soldat, comme naissent cavaliers le Co-

Digitized by Google

manche et le Mexicain! Dès l'enfance, commençait l'apprentissage de la guerre; tout convergeait autour de cette idée.

Et ne croyez pas que l'on jouât au soldat en maniant un fusil de bois ou un sabre de fer blanc. On se trempait le corps et l'âme par des exercices de force et d'adresse, les privations, les marches, souvent par le contact avec un ennemi vivant, à bonne portée et en pleine zône dangereuse. En un mot, c'était une véritable fièvre guerrière, une passion absorbante et qui n'avait rien de platonique. On s'enfermait avec ivresse dans cette carrière des armes, hérissée de dangers, comme on s'enferme aujourd'hui dans un égoïsme capitonné de soie. Singulière passion, n'est-ce pas? mais passion féconde qui pouvait, en quelques instants, jeter sur nos champs de bataille trente mille hommes avides de périls, friands d'estocade et oubliant tout au premier coup de canon, au premier frémissement de drapeau. C'étaient là des cadres admirables qui soulevaient les bataillons et leur communiquaient leur enthousiasme. Tel est le type que nous dessine à grands traits la correspondance d'un cadet de Gascogne. Ceux de nos lecteurs qui désireraient des détails plus complets les trouveront dans M. Taine [1]. Ils y verront un prince de Ligne prendre part à des batailles et à des sièges en véritable combattant, et cela dans son enfance, en attendant de prendre officiellement son sabre d'officier.

Ils y verront aussi que, toujours pour l'amour de l'art et à l'instar de du Guesclin, les enfants se livraient bataille et revenaient souvent de la mêlée boiteux ou sanglants. C'était un amusement un peu rude, mais ces jeux-là trempent le moral aux dépens du physique, et nous voyons que les Anglais ne redoutent pas pour leurs enfants les dangers du cricket.

Mais revenons à Sarraméa. — Comme on voit que la guerre est son élément! Comme elle contente ses désirs, emplit sa vie tout entière et absorbe toutes ses pensées! Ce n'est pas pour lui une carrière, c'est un élément où il se plonge, un goût, une vocation qui le console de tous les chagrins et de tous les mécomptes. A travers les sièges et les batailles, malgré les fréquents appels de sa bourse toujours vide, ses lettres ne renferment pas la moindre goutte d'amertume. Il aime la guerre pour elle-même et non pour les honneurs qu'elle promet ou la gloire qui l'accompagne. Lieutenant à 16 ans, capitaine à 26, major quand Dieu voudra, voilà sa carrière militaire; il meurt dans un engagement obscur, et l'on n'a même pas retrouvé l'acte de son décès.

François de Sarraméa était pourtant l'aîné de la famille : il avait au soleil domaines et manoir; il pouvait vivre sur ses terres au milieu de ses vassaux, courant le cerf et le plaisir. Mais, pour parler comme le brave Monluc, « Dieu l'avait fait naître pour « porter les armes, pour servir le prince et non pas pour courre « le cerf et faire l'amour. » — « Je ne comprends pas votre assiduité auprès des dames, écrivait le maréchal de Gassion, cet autre

1. *Origines de la France contemporaine.* — Révolution, tome III.

Digitized by Google

paladin Béarnais du XVIIe siècle. Cela peut-il se comparer au plaisir d'enlever un quartier? »

Répétons une fois de plus : *trahit sua quemque voluptas.* Ce n'était pas à la conquête de la toison d'or que couraient ces bons gentilshommes; on recueillait au service du roi plus de blessures que de pistoles. On se ruinait en armes, en chevaux et en équipements, et si l'on échappait, à certains égards, aux charges de l'impôt, au moins n'empruntait-on guère au budget de la guerre. Manger son bien dans le service, dit M. Abbadie, c'est le sort, presque l'ambition des officiers de tous grades.

Enfin, que de larmes n'a-t-on pas versées sur ces pauvres cadets qu'un pacte de famille arrachait au manoir pour les jeter dans la vie des camps? Si l'on étudie la question de près et si l'on consulte les notes de M. Abbadie, on verra que les ainés s'accommodaient aussi très-bien du métier des armes.

Tous aimaient leur famille, leur foyer, leurs chasses. Sarraméa les aime aussi; le silence de son père l'attriste, il s'intéresse au moindre événement du manoir; mais il est soldat avant tout, par goût et par vocation. Ce n'est pas de l'enthousiasme que l'on trouvera chez lui, mais une quiétude parfaite, le bonheur tranquille du militaire qui vit dans son état comme le poisson dans l'eau.

ARMAND SOUQUES.

*
* *

Sous ce titre : *la Cité de Bigorre*, MM. Robert Rosapelly et Xavier de Cardaillac, ce dernier notre collègue de la Société des études, viennent de publier un ouvrage de 215 pages accompagné de cartes et de planches. Il est le fruit de nombreuses et savantes recherches sur l'un des peuples de la Novempopulanie d'où se forma la *civitas Bigorra,* les Bigorri ou Bigorrienses.

Les auteurs en ont étudié les origines ibériennes, puis son incorporation dans la Novempopulanie. Ils en relèvent avec le plus grand soin les antiquités et font suivre leur principal travail d'importants appendices.

Ce livre, gracieusement offert à la Société des études du Comminges, porte au frontispice une dédicace à la mémoire de Julien Sacaze en reconnaissance « des conseils qu'il avait prodigués à ses auteurs », qu'il avait même accompagnés sur leurs champs d'exploration. (p. 12.)

Nous nous proposons de revenir sur cette publication d'autant plus intéressante pour nous qu'elle traite incidemment la question de la capitale primitive des Onobrizates, dont le nom transformé en celui d'Onobuzates est devenu Nébouzan et a désigné le démembrement du Comminges qui fut la vicomté de Nébouzan, avec Saint-Gaudens pour capitale à partir du XIVe siècle.

En attendant, nous remercions MM. Rosapelly et de Cardaillac d'avoir bien voulu enrichir nos archives de leur précieuse communication.

A. COUGET.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU 5e VOLUME

ANNÉE 1889-1890

Liste des membres de la Société des études du Comminges.

Livraison des 1er et 2e Trimestres

Nécrologie : le baron d'Agos, M. Morel, Julien Sacaze.

I. Maurice GOURDON : les hautes Montagnes du Comminges : le val d'Aran : le port de Viella, le Montarto d'Aran, les pics de Colomès, le grand pic Sandrous. 1

II. Baron de LASSUS : Entrée et réception de M. le duc de Richelieu à Saint-Gaudens, le 24 octobre 1762. 17

III. Alphonse COUGET : les délégués du Nébouzan à l'assemblée de Muret pour élire les députés aux Etats généraux, avril 1789 28

IV. Le commandant TRESPAILLÉ : Étude sur la taille dans la subdivision de Saint-Gaudens, par le Dr C. Chopinet, médecin-major au 83e régiment de ligne. 42

V. Alphonse COUGET : Chronique archéologique 46

VI. Dr CHOPINET : Météorologie de Saint-Gaudees (année 1888)

Informations.

Livraison du 3e Trimestre

I. Maurice GOURDON : les hautes Montagnes du Comminges : le val d'Aran : les Aiguilles de Sabourédo et le port de la Ratère, le grand pic de Bacibé, le pic de la Lanza, les sources de la Garonne, la Fourcanède ; végétaux, roches et minéraux observés dans le val d'Aran. 49

II. Baron de LASSUS : la rançon de Roger IV d'Espagne, baron de Montespan (1525). 68

III. Alphonse COUGET : Salies-du-Salat 76

IV. Dr LOUPIAS : Notice médicale sur la station balnéaire de Salies-du-Salat. 83

V. HUC, ingénieur : l'exploitation du sel à Salies-du-Salat. 87

VI. J. DULON : Chronique archéologique : Andosse et Barox. 91

VII. Albert SOURRIEU : Excursion de la Société des études du Comminges, du 12 juillet 1890. 95

Informations.

Digitized by Google

Livraison du 4e Trimestre

I. Anthyme Saint-Paul : les ruines du château de Salies et de sa chapelle 99
II. Ad. Baudoin : Enquête sur les pertes causées au chapitre de Saint-Gaudens, par les troupes de Montgommery. 107
III. J. Dulon : Maximus et Involatus, évêques de Comminges (845-879). 127
IV. Dr Chopinet : l'eau des fontaines de Saint-Gaudens, son origine, sa valeur hygiénique 134
V. Georges Couget : un gentilhomme commingeois et l'ambassadeur de Venise (1779) 143
VI. Maurice Gourdon : les rochers de Cigalère 150
VII. Armand Souques et A. C. : Bibliographie 153
VIII. Dr Chopinet : Météorologie de Saint-Gaudens (1889).
IX. Table des matières du 5e volume.

Digitized by Google

STATION MÉTÉOROLOGIQUE

DE SAINT-GAUDENS

FONDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

TABLEAUX SYNTHÉTIQUE & GRAPHIQUE

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

RECUEILLIES PENDANT L'ANNÉE 1888

Dans le tableau graphique, la pression barométrique et la hauteur de pluie sont exprimées en millimètres. La température et l'humidité relative, en degrés centigrades. L'intensité du vent est indiquée par un des signes suivants :

Vent faible.
Vent assez fort.
Vent fort.
Vent très fort.
Vent violent.

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de janvier 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	713.4	1.9	713.2	1.8	-9.2	-3.7	-0.6	-1.3	3.81	89	5	"	s-e	faible
2	717.8	1.9	717.6	6.8	-2.5	2.1	2.0	0.9	3.72	57	5	"	s-o	id.
3	729.3	4.0	728.8	7.0	0.6	3.8	3.6	3.2	5.41	94	3	4.7	s-o	id.
4	724.1	3.5	723.8	11.3	-4.8	3.3	-0.4	-0.6	4.30	96	3	"	s-e	id.
5	724.8	4.7	723.2	8.0	-1.9	3.0	3.5	3.0	5.39	92	5	0.8	s-o	id.
6	735.2	5.7	734.5	7.3	1.5	4.4	2.3	2.1	5.22	97	3	4.4	s-o	id.
7	739.5	5.8	738.8	10.2	-0.5	4.8	3.5	3.0	5.39	92	3	0.8	n-o	id.
8	743.7	6.2	743.0	9.0	2.9	5.9	3.2	2.8	5.38	94	3	0.4	"	"
9	745.3	4.2	744.8	6.6	-1.5	2.0	2.9	2.1	4.44	88	"	"	"	"
10	737.9	5.9	737.2	13.6	-0.3	6.7	2.0	1.8	5.14	97	5	"	n-o	faible
11	736.4	5.8	735.7	5.8	0.3	3.0	2.8	2.4	5.22	94	5	"	s-o	"
12	735.1	4.9	734.5	6.5	-3.0	1.7	-1.7	-1.9	3.88	96	5	"	n-o	id.
13	733.3	4.0	732.8	2.3	-2.7	-0.2	0.7	0.2	5.00	92	5	"	s-o	id.
14	730.1	3.2	729.8	3.0	-1.1	0.9	0.2	0.0	4.48	97	5	"	n-o	id.
15	726.0	2.6	725.7	3.2	-4.6	-0.7	-1.0	-1.8	3.60	87	5	"	"	"
16	728.4	3.0	728.1	4.4	-3.3	0.5	-1.5	-1.9	4.78	93	3	"	"	"
17	732.0	5.1	731.4	8.4	-4.0	2.2	-0.1	-0.4	4.31	95	2	"	"	"
18	735.1	3.9	734.6	8.2	-2.8	2.7	-2.0	-2.8	3.30	87	5	"	n-o	faible
19	736.2	4.1	735.7	8.0	-4.5	1.7	-0.2	-0.4	4.36	97	0	"	s-o	id.
20	737.8	4.3	737.3	10.8	-2.6	4.1	2.4	-0.8	3.49	53	0	"	s-o	assez fort
21	735.6	5.3	735.0	11.8	-0.7	5.5	1.7	0.8	7.48	87	3	"	s-o	faible
22	732.9	6.9	732.1	11.3	1.5	6.4	8.2	7.6	7.43	92	5	7.6	s-o	assez fort
23	733.5	8.0	732.6	11.2	1.5	6.3	7.9	7.6	7.61	96	5	3.5	s-o	faible
24	739.9	7.9	738.9	9.2	4.1	6.7	5.8	5.5	6.55	96	3	0.5	n-e	"
25	736.5	7.4	735.7	10.8	-3.6	3.6	0.8	0.0	4.12	87	0	"	s-o	id.
26	737.7	6.2	737.0	15.1	1.3	8.2	1.8	1.7	5.16	98	5	0.3	n-o	assez fort
27	732.6	6.2	731.9	5.8	0.2	3.0	3.8	2.8	4.67	98	5	0.7	s-o	id.
28	725.4	6.2	724.7	6.8	3.5	5.2	3.3	1.3	3.87	70	3	"	s-o	id.
29	722.2	5.3	721.6	9.2	-4.5	2.3	-2.4	-2.7	3.59	95	3	1.1	s-e	id.
30	721.7	6.5	721.0	0.8	-8.9	-4.0	-4.3	-4.8	3.03	92	5	"	s-o	id.
31	720.1	3.5	719.8	0.8	-9.6	-4.4	-6.4	-7.5	2.03	77	0	"	n-o	id.
Totaux	2.682.5	154.1	22 60.8	235.0	-59.2	87.0	31.8	20.1	146.16	2775	"	24.8	"	
Moyenne	731.7	5.0	730.9	7.6	-1.9	2.8	1.3	0.6	4.71	89	"	"	"	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de février 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Barom. réduit à 0	Ther. du barom.	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	716.4	2.7	716.1	2.0	-7.5	-2.7	0.8	0.0	4.12	87	1	"	S-O	faible
2	723.4	2.9	723.1	7.6	-5.5	1.0	0.8	0.0	4.12	87	1	"	S-O	id.
3	730.3	3.6	729.8	8.1	-5.0	1.5	-0.5	-0.8	4.17	95	0	"	S-O	id.
4	735.0	4.5	734.5	8.2	-2.5	2.8	1.0	0.0	4.01	84	0	"	S-O	id.
5	732.3	5.2	731.7	8.7	-1.5	3.1	2.3	0.8	3.95	76	1	"	N-O	id.
6	730.4	5.2	729.8	8.1	-1.3	4.7	3.2	2.6	5.48	91	3	"	N-O	id.
7	733.6	6.0	732.9	5.6	2.4	4.0	5.0	4.5	6.06	92	3	1.2	S-O	id.
8	730.2	5.9	729.5	9.0	2.7	5.8	3.9	3.0	5.15	87	3	4.3	S-O	assez fort
9	731.4	6.5	730.7	7.7	0.7	3.5	4.6	4.0	5.86	91	3	2.9	N-O	"
10	728.3	7.2	727.5	6.5	2.6	4.5	6.0	5.3	6.26	90	3	0.9	N-O	assez fort
11	724.1	7.0	723.3	9.0	-1.9	3.6	1.8	0.0	3.53	72	5	"	"	"
12	720.0	6.9	719.2	11.5	-1.6	4.9	4.1	3.0	5.03	83	4	"	S-O	faible
13	722.3	6.9	721.5	11.2	2.6	6.9	6.0	5.1	5.45	87	5	0.7	"	"
14	725.1	7.0	724.3	7.8	2.0	4.9	3.0	2.7	5.40	95	5	6.8	S-O	faible
15	724.7	5.9	724.0	3.7	-3.3	0.2	-0.4	-1.1	3.24	89	5	12.5	S-O	fort
16	723.6	4.3	723.1	3.9	-6.7	-1.4	-0.6	-1.4	3.67	87	5	5.0	N-O	assez fort
17	721.1	3.2	720.8	1.6	-5.5	-1.9	-2.6	-3.2	3.28	90	5	1.2	S-O	id.
18	719.2	3.1	718.9	0.0	-4.3	-2.6	-1.1	-1.6	3.83	92	5	4.7	S-O	id.
19	705.6	2.5	705.4	1.0	-8.4	-3.7	-5.3	-5.4	2.93	98	4	3.6	N	id.
20	708.9	3.6	708.4	0.3	-9.5	-4.6	-1.4	-4.0	1.50	58	1	15.0	S-O	id.
21	712.4	1.3	712.3	0.7	-7.1	-3.2	-1.4	-1.8	3.81	93	5	"	S-O	faible
22	717.8	2.5	717.6	1.4	-3.4	-1.0	0.0	-0.2	4.01	97	5	16.5	"	"
23	718.7	3.2	718.4	2.8	-3.4	-0.3	+0.8	-2.3	3.12	76	5	"	S-O	faible
24	716.7	2.2	716.5	6.0	-11.5	-2.7	-3.2	-4.3	2.74	80	5	"	S-O	id.
25	723.3	1.4	723.2	6.4	-7.5	-0.5	-5.4	-5.5	2.96	98	5	1.2	S-O	id.
26	721.3	2.1	721.1	-1.0	-15.1	-8.0	-7.4	-8.0	2.14	87	1	"	S-O	id.
27	726.7	3.2	726.4	1.9	-13.5	-5.8	-5.6	-7.5	1.62	61	2	"	S-O	id.
28	728.8	0.0	728.8	4.2	-6.5	-1.1	0.5	-0.3	4.39	87	5	"	S-O	id.
29	727.7	1.0	727.6	3.5	-2.0	0.7	0.0	-1.4	4.15	78	5	0.2	S-O	id.
30	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
31	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	20979.3	117.0	20966.4	147.4	-111.3	15.6	7.3	-17.8	115.68	2488	"	76.7		
Moyenne	723.4	4.0	722.9	5.1	-3.8	0.5	0.2	-0.6	3.98	86	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mars 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tention de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	724.8	5.2	724.2	3.2	-3.7	-0.2	-2.2	-2.4	3.72	96	5	"	n-e	assez fort
2	721.9	6.4	721.2	2.0	-10.8	-4.4	-4.5	-4.7	3.10	96	1	"	n-o	faible
3	723.0	7.3	722.2	7.6	-5.5	1.0	-3.4	-3.6	3.34	96	0	"	s-o	id.
4	726.2	7.9	725.3	8.2	-1.3	3.4	1.8	0.5	3.68	80	4	"	s-o	id.
5	728.9	6.1	728.2	6.8	-1.0	2.9	1.7	-0.5	3.14	66	5	"	s-o	assez fort
6	732.5	8.3	731.6	8.5	-2.1	3.2	2.0	0.0	3.41	69	5	"	s-o	faible
7	735.2	7.6	734.4	7.0	-0.7	3.1	6.0	4.0	4.90	73	0	"	"	"
8	733.3	6.7	732.5	11.6	-4.1	3.8	5.6	2.8	3.95	63	3	"	s-o	faible
9	731.0	6.7	730.2	17.1	0.3	8.7	10.7	7.0	5.27	59	2	"	s-o	id.
10	725.5	8.3	726.6	22.6	6.3	14.4	10.0	9.0	7.97	88	5	0.3	n-o	assez fort
11	719.8	7.6	718.9	17.4	3.8	10.6	9.0	7.4	6.73	81	5	0.3	n-o	faible
12	721.8	6.5	721.1	17.9	-2.7	7.6	7.9	5.8	5.68	74	2	4.3	s-o	assez fort
13	722.9	10.4	721.7	10.7	5.9	8.3	6.7	4.5	5.28	77	3	4.0	n-o	id.
14	716.0	10.2	714.8	14.0	1.8	7.9	7.2	6.0	6.28	83	5	4.5	s-o	id.
15	713.0	9.3	712.0	19.6	0.3	9.9	9.7	7.5	6.42	75	5	0.4	n-o	fort
16	715.2	7.8	714.3	12.6	-3.5	4.5	4.6	3.5	5.23	84	5	5.5	n-o	id.
17	719.5	7.3	718.7	11.1	-0.9	5.1	3.6	2.4	4.75	82	5	2.4	n-o	assez fort
18	724.0	5.2	723.4	5.0	-2.5	1.2	-0.5	-2.4	2.89	70	5	3.5	n-o	id.
19	720.0	4.5	719.5	2.0	-5.2	-4.6	-4.1	-5.0	3.87	83	5	8.5	n-o	id.
20	723.2	6.1	722.5	-0.2	-10.0	-4.9	-1.2	-3.4	2.35	64	4	"	n-o	faible
21	724.3	6.7	723.5	4.5	-5.5	-0.5	1.8	-1.8	2.15	42	1	"	s-o	id.
22	728.3	9.1	727.3	8.0	0.6	4.3	2.5	1.1	4.15	78	5	"	s-o	id.
23	720.0	8.3	719.1	8.2	-0.6	3.8	4.8	3.7	5.31	84	"	"	"	"
24	714.0	10.8	712.7	14.1	0.9	7.5	6.0	5.0	5.94	86	4	"	s-e	faible
25	715.6	11.1	714.3	17.1	2.5	9.8	8.7	6.5	5.93	74	4	"	s-e	id.
26	714.8	8.5	713.9	16.4	3.4	9.9	5.4	4.5	5.76	87	5	3.1	n-o	assez fort
27	709.9	10.2	708.8	16.9	4.1	10.5	15.0	9.6	5.88	49	5	0.1	s-o	fort
28	704.2	13.0	702.7	17.8	3.4	10.6	16.1	8.9	3.78	34	2	0.9	s-o	assez fort
29	709.7	12.0	708.3	18.0	6.3	12.1	11.5	5.8	3.38	39	3	1.5	s-o	faible
30	720.1	10.2	718.9	16.6	0.0	8.3	6.9	4.0	4.36	62	3	0.8	s-o	assez fort
31	726.2	11.9	724.8	15.3	2.7	8.0	8.2	5.2	4.82	63	4	"	s-o	faible
Totaux	22366.8	2573	22337.6	355.6	-17.8	168.8	157.0	90.9	143.42	2257	"	40.1		
Moyenne	721.5	8.3	720.5	11.5	-0.6	5.4	5.0	2.9	4.63	73	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'avril 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	722.0	1.7	721.8	14.6	-1.0	7.8	8.7	6.0	5.32	68	1	"	n-e	faible
2	721.2	2.1	721.0	17.0	0.8	8.9	8.1	6.1	5.85	75	4	"	n-e	id.
3	715.1	2.9	714.8	17.8	6.0	11.9	10.7	7.8	6.17	67	5	"	n-o	id.
4	714.3	1.8	714.1	13.1	1.0	7.0	2.0	1.8	5.14	97	5	13.5	s-o	id.
5	720.0	3.7	719.5	5.3	-3.6	0.9	4.1	1.2	3.29	59	3	2.6	n-o	assez fort
6	723.6	4.2	723.1	7.5	-0.5	3.0	4.4	2.6	4.55	74	3	"	s-o	id.
7	721.9	3.1	721.6	6.4	-0.5	2.9	2.5	1.0	4.05	76	3	"	n-o	faible
8	720.4	3.8	719.9	7.2	1.5	4.3	4.4	2.5	4.37	72	5	0.2	s-o	id.
9	723.1	5.2	722.5	6.0	-0.2	2.9	4.0	2.0	4.11	71	3	0.3	s-o	id.
10	730.0	4.7	729.4	9.1	-2.0	3.6	2.0	0.4	3.89	75	5	1.4	s-o	assez fort
11	731.7	5.1	731.1	8.5	7.5	8.0	4.8	4.0	5.62	88	5	9.0	n-o	id.
12	730.8	4.3	730.3	10.4	-3.5	3.4	8.6	7.0	6.53	81	5	7.0	n-o	fort
13	730.4	4.9	729.8	11.2	-1.7	4.7	7.3	6.1	6.82	83	4	"	n-o	faible
14	724.3	5.8	723.6	14.8	2.3	8.5	12.0	9.3	7.13	71	4	"	n-e	assez fort
15	721.0	5.7	720.3	16.2	7.0	11.6	11.0	9.2	7.61	80	5	"	s-o	faible
16	729.5	4.8	728.9	12.7	6.1	9.4	7.9	6.0	6.35	76	5	5.0	s-o	assez fort
17	729.8	4.6	729.2	11.9	2.2	7.0	10.7	7.6	6.45	65	5	"	s-o	faible
18	730.7	6.4	730.0	18.0	7.2	12.6	9.2	7.0	6.17	74	5	4.2	s-o	id.
19	725.0	5.3	724.4	14.2	7.0	10.6	7.7	6.2	6.20	81	5	4.5	n-o	assez fort
20	726.0	5.7	725.3	13.3	6.8	10.0	7.8	6.2	6.14	80	5	7.0	s-o	fort
21	725.3	4.5	724.8	11.8	5.1	8.5	6.4	5.3	6.00	85	5	10.0	n-o	faible
22	718.6	4.6	718.0	10.5	0.0	5.2	13.0	10.8	8.32	77	4	2.0	s-e	assez fort
23	719.0	6.9	718.2	18.0	6.1	12.0	11.7	10.5	8.74	86	5	2.5	s-e	faible
24	718.2	7.2	717.4	20.4	4.5	12.4	13.7	10.8	7.89	70	3	"	s-o	id.
25	716.0	6.8	715.2	15.0	4.5	9.8	9.8	8.7	7.71	87	5	4.7	s-o	id.
26	722.0	5.9	721.3	12.3	7.0	9.6	8.6	7.3	6.86	83	5	1.2	s-o	assez fort
27	732.0	5.6	731.3	9.7	4.6	7.1	9.4	6.8	5.84	69	2	3.0	s-o	id.
28	732.1	6.1	731.4	14.7	4.3	9.5	10.7	7.7	6.04	66	2	"	n-e	id.
29	727.1	6.8	726.3	18.8	4.8	11.8	16.7	13.4	9.44	69	2	"	n-e	faible
30	722.0	7.3	721.2	25.2	8.6	16.9	17.0	14.3	10.51	75	3	"	n-e	id.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	21723.1	147.5	21705.7	391.6	91.9	241.8	254.9	195.6	189.11	2280	"	78.1		
Moyenne	724.1	4.9	723.5	13.0	3.1	8.1	8.5	6.5	6.30	76	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mai 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0°	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	723.8	8.4	722.9	20.5	8.5	14.5	14.2	12.1	9.26	78	5	1.6	n-o	faible
2	731.1	7.9	730.2	16.2	7.8	12.0	12.0	9.9	7.76	77	4	6.0	n-o	assez fort
3	734.6	8.8	733.5	18.3	6.5	12.4	13.1	10.3	7.65	70	5	"	n-o	id.
4	737.0	9.2	736.9	19.8	7.0	13.4	11.4	8.7	6.81	70	4	0.1	s-o	id.
5	736.8	9.3	735.7	17.8	8.5	13.1	11.3	10.1	8.50	86	5	"	n-o	id.
6	737.1	8.1	736.1	15.6	8.8	12.2	14.4	11.5	8.39	70	4	"	n-o	faible
7	734.8	9.5	733.7	20.0	5.9	12.9	15.4	12.7	9.31	73	0	"	n-o	id.
8	732.9	10.4	731.7	25.0	9.0	17.0	20.7	16.4	11.27	65	0	"	s-e	id.
9	732.2	11.7	731.8	26.6	10.7	18.7	22.3	16.8	10.90	56	0	"	n-e	id.
10	730.3	11.8	729.9	28.8	11.0	19.9	22.1	15.8	9.52	51	0	"	s-o	id.
11	728.7	12.1	727.3	27.4	10.3	18.8	21.0	15.4	9.61	55	1	"	s-o	id.
12	729.3	12.1	728.9	25.9	8.2	17.0	19.8	15.0	9.78	59	0	"	n-e	id.
13	728.9	13.3	727.4	26.3	7.8	17.0	21.3	16.5	11.06	60	0	"	n-o	id.
14	723.7	13.7	722.1	28.0	8.5	18.2	21.3	15.8	9.99	55	0	"	s-e	id.
15	720.1	13.8	719.5	27.3	7.4	17.4	17.5	13.0	8.43	58	2	"	n-o	id.
16	721.6	14.1	720.0	24.9	8.7	16.8	15.6	13.8	10.71	82	4	"	n-o	assez fort
17	724.0	13.3	723.5	20.0	8.8	14.4	17.3	14.7	10.89	76	1	"	s-o	id.
18	721.7	14.7	720.0	26.2	13.0	19.6	16.8	13.9	10.04	73	5	"	n-e	id.
19	725.1	14.9	724.4	27.0	12.6	19.8	17.5	12.8	8.17	57	5	2.8	s-o	id.
20	734.0	14.0	733.4	16.1	10.1	13.1	13.2	11.4	8.98	81	5	0.7	s-e	faible
21	734.7	14.1	733.1	18.0	5.5	11.7	15.7	11.0	6.95	56	0	"	n-o	assez fort
22	730.0	14.3	729.4	21.3	6.2	13.8	17.1	11.7	7.02	51	1	"	n-o	id.
23	729.0	14.2	728.4	20.1	5.9	13.0	12.7	10.4	8.02	76	4	1.8	s-o	faible
24	728.0	14.0	727.4	20.5	8.6	14.5	15.9	13.9	10.67	80	4	1.5	n-o	id.
25	727.0	14.1	726.4	23.1	7.8	15.9	20.7	16.5	11.42	65	1	"	n-o	id.
26	725.2	14.7	724.5	26.0	11.6	18.8	19.6	14.7	9.49	59	4	0.1	s-o	assez fort
27	724.3	14.3	723.7	24.3	9.5	16.9	20.6	15.7	10.28	60	1	"	s-e	faible
28	723.9	14.5	722.3	26.3	7.5	16.9	9.3	8.3	5.57	87	5	36.6	s-o	assez fort
29	729.9	14.2	728.3	14.8	5.5	10.1	14.0	11.2	8.24	71	4	1.7	s-o	id.
30	731.5	14.7	730.7	19.8	8.5	14.2	18.7	14.7	10.04	65	2	"	n-o	faible
31	734.0	14.6	733.2	24.6	14.8	18.7	17.7	15.3	11.60	77	4	"	s-o	id.
Totaux	22605.2	388.8	22574.3	696.5	270.5	482.7	520.2	410.0	288.33	2099	"	52.9		
Moyenne	729.2	12.5	728.2	22.5	8.7	15.6	16.7	13.2	9.30	68	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juin 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	734.9	15.7	733.0	22.8	14.0	18.4	18.2	16.4	12.80	83	4 3/4	0.5	s-e	faible
2	731.3	16.3	730.4	26.3	9.7	18.0	21.7	17.4	12.15	65	"	0	o	id.
3	731.2	16.8	729.2	32.2	12.8	22.5	25.5	20.0	14.14	59	"	0	s-e	assez fort
4	729.0	18.4	726.9	33.5	13.3	23.4	19.0	17.4	13.80	65	4	"	s-e	id.
5	727.4	19.5	725.0	31.8	15.5	23.6	26.2	20.3	14.10	58	1	"	n-e	id.
6	728.6	19.8	726.2	31.3	14.5	22.9	18.7	17.0	13.38	84	4	14.0	n-o	fort
7	729.0	19.3	726.8	20.3	15.3	17.8	18.7	16.0.	12.50	76	5	3.8	s-e	faible
8	724.3	19.1	722.1	25.9	13.5	19.7	23.0	18.6	13.26	65	3	"	s-e	id.
9	730.0	20.4	727.6	29.7	12.0	20.9	12.8	12.0	9.97	91	5	10.0	n-o	assez fort
10	734.1	16.2	732.2	17.2	10.3	13.7	13.0	11.3	8.97	82	5	5.0	n-o	id.
11	732.5	17.9	730.4	18.6	9.3	13.9	17.7	13.6	9.09	63	3	"	n-o	faible
12	726.1	20.4	723.7	23.1	9.0	16.0	22.0	18.1	13.07	68	0	"	s-e	id.
13	727.4	21.2	724.9	29.6	13.0	21.3	14.1	12.8	10.23	86	5	2.6	calme	id.
14	729.8	29.3	727.8	18.0	10.7	14.3	13.0	11.8	9.63	87	5	3.4	id.	id.
15	732.1	16.1	730.2	17.0	11.5	14.3	15.6	13.3	10.01	77	5	0.8	n-o	id.
16	728.2	18.3	726.1	20.5	12.9	16.7	14.8	13.4	10.63	85	5	1.7	s-o	id.
17	727.6	20.7	725.1	21.4	12.5	16.9	16.8	14.0	10.21	74	4 3/4	"	n-o	fort
18	729.2	19.8	726.8	21.4	12.5	16.9	17.5	14.0	9.78	76	3	"	n-o	faible
19	727.7	19.8	725.3	23.8	18.0	20.9	20.0	14.8	9.39	56	1	"	n-e	id.
20	723.2	20.1	720.9	23.8	10.2	17.0	16.0	13.9	11.35	79	4	12.3	s-o	assez fort
21	727.1	17.4	725.1	18.1	9.2	13.7	15.5	12.4	8.86	69	5	0.8	s-o	faible
22	727.0	18.2	724.9	20.2	10.4	15.3	19.1	15.0	10.20	64	4	13.5	n-e	id.
23	726.1	19.1	723.9	23.8	9.7	16.7	19.7	15.6	10.68	65	1	0.2	s-o	id.
24	725.2	19.3	723.0	25.2	14.4	18.8	17.8	15.2	11.28	77	5	2.2	s-o	id.
25	729.7	19.2	727.5	23.8	12.7	18.2	15.2	13.9	11.09	86	5	"	n-o	id.
26	731.0	19.2	728.8	22.2	11.0	16.6	19.6	16.3	11.79	72	2	"	n-e	id.
27	727.2	19.6	724.8	25.0	13.2	19.1	19.8	16.7	12.89	73	5	11.0	n-e	id.
28	729.8	19.3	727.6	22.3	10.8	16.5	15.7	13.7	10.51	80	5	"	s-o	assez fort
29	726.9	17.9	724.5	18.5	9.4	13.9	18.1	13.6	8.85	60	2	12.4	n-o	faible
30	729.0	18.2	726.9	22.3	9.8	16.5	13.6	11.5	9.82	78	5	"	s-o	fort
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	21862.6	560.7	21797.6	710.6	361.1	534.4	538.4	450.0	334.43	2203	"	94.2		
Moyenne	728.7	18.7	726.6	23.7	12.0	17.8	17.9	15.0	11.15	73	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juillet 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	731.8	18.7	729.6	19.3	6.8	13.0	17.0	12.7	8.34	60	3	"	s-o	fort
2	733.0	18.9	730.8	20.2	10.1	15.2	18.6	15.0	10.51	69	1	"	s-e	faible
3	730.5	20.4	728.1	28.0	14.3	21.1	19.5	17.7	13.95	83	5	"	n-o	fort
4	725.0	19.9	722.7	21.2	13.4	17.3	19.1	16.8	13.74	79	3	1.7	s-e	assez fort
5	725.3	21.3	722.9	27.5	12.7	20.1	19.0	14.7	9.85	63	4	1.3	s-e	faible
6	726.2	21.2	723.7	22.7	12.6	17.6	17.9	14.4	10.10	68	3	"	s-o	"
7	727.9	21.8	725.3	22.3	12.0	17.2	13.9	13.3	10.96	93	5	6.0	n-o	assez fort
8	732.1	17.1	730.1	17.3	9.2	13.2	13.6	13.0	10.80	93	5	5.5	n-o	faible
9	734.0	18.2	731.9	20.3	12.0	16.1	15.0	13.0	9.95	80	5	1.7	n-e	id.
10	733.9	17.1	731.9	17.4	10.5	13.9	15.4	12.8	9.44	74	3	8.0	n-o	id.
11	736.0	20.3	733.6	21.6	12.7	17.1	15.6	13.5	10.29	79	5	"	s-o	id.
12	734.2	18.5	732.1	18.8	10.0	14.4	12.9	10.7	8.26	77	5	0.4	n-o	assez fort
13	734.4	18.8	732.2	19.4	10.6	15.0	15.3	12.2	8.72	69	5	"	n-o	id.
14	728.3	20.1	725.9	22.6	6.8	14.7	16.3	13.3	9.55	71	1	"	n-e	faible
15	723.9	23.7	721.1	29.6	15.6	22.6	16.6	15.8	12.85	92	5	4.8	n-o	id.
16	722.6	19.4	720.4	18.7	11.2	14.9	14.7	12.8	9.87	81	5	12.0	s-o	id.
17	722.1	19.7	719.8	20.3	12.0	16.1	18.0	14.2	9.76	66	4	4.0	n-o	assez fort
18	725.2	19.7	722.9	20.2	9.8	15.0	15.7	11.9	8.12	64	4 3/4	"	n-o	fort
19	730.5	19.2	728.3	19.3	11.1	15.2	13.1	12.0	9.79	88	5	0.6	s-o	assez fort
20	732.0	18.3	729.9	17.9	7.4	12.6	17.5	14.2	10.04	69	1	"	s-o	faible
21	732.0	19.6	729.6	24.0	10.4	17.2	21.3	17.4	12.40	68	1	"	n-e	id.
22	727.1	20.4	724.7	27.0	12.8	19.9	23.0	19.2	14.24	70	0	"	n-e	id.
23	726.0	22.5	723.4	35.4	13.6	24.5	18.3	16.6	13.04	84	5	"	calme	id.
24	731.0	23.1	728.3	25.4	15.3	20.3	18.4	16.3	12.35	80	5	"	s-e	id.
25	727.2	24.1	724.4	27.0	13.5	20.0	24.0	19.7	14.48	67	0	"	s-e	assez fort
26	732.3	25.2	729.4	31.8	14.5	23.1	17.3	16.0	12.87	87	5	5.5	s-o	faible
27	728.9	22.1	726.3	21.2	9.4	15.3	20.8	17.9	13.29	76	0	"	s-e	id.
28	733.5	23.4	730.8	31.5	13.8	22.7	16.1	13.1	9.28	71	5	1.7	s-o	fort
29	730.2	20.5	727.8	21.2	11.4	16.3	17.8	14.2	9.88	68	0	"	n-o	faible
30	722.8	21.2	720.4	24.2	9.6	16.9	14.4	12.1	9.13	76	2	"	n-o	id.
31	729.2	23.1	726.5	31.0	11.0	21.0	17.8	15.0	10.99	75	4	5.2	n-o	id.
Totaux	22605.1	637.5	22534.8	743	336 1	539.7	533.9	461.5	336.84	2340	"	58.4	"	"
Moyenne	729.2	20.6	726.5	23.4	11.5	17.4	17.2	146.	10.86	75	"	"	"	"

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'août 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	732.7	21.2	730.2	20.9	8.2	14.5	17.3	13.7	9.47	67	4	"	s-o	faible
2	731.8	20.5	722.4	19.0	7.8	13.4	15.2	11.8	8.30	66	4	8.0	s-o	assez fort
3	736.2	19.7	733.8	19.8	10.1	14.9	16.1	13.4	9.80	74	4	"	n-o	id.
4	737.0	19.9	734.6	27.2	12.5	19.8	17.3	12.8	8.29	58	2	"	n-o	faible
5	734.1	20.3	731.7	22.5	8.1	15.3	17.6	14.4	10.28	71	5	"	o	id.
6	736.8	21.1	734.3	22.1	10.5	16.3	15.8	13.9	10.73	81	5	1.4	n-o	assez fort
7	736.9	21.3	734.4	22.3	8.9	15.6	19.2	16.0	11.58	72	0	"	o	faible
8	734.8	21.8	732.2	26.3	9.8	18.5	21.8	16.5	10.75	58	0	"	s-e	id.
9	733.1	28.7	730.3	31.3	10.2	20.8	21.1	16.0	10.43	58	0	"	s-e	id.
10	732.7	24.1	729.9	32.8	12.0	22.4	22.7	17.9	12.30	62	0	"	s-e	id.
11	731.9	24.2	729.1	32.5	13.5	23.0	24.5	19.6	14.00	63	0	"	s-e	id.
12	731.5	24.2	728.7	32.7	15.0	23.8	18.8	17.3	13.78	86	5	"	n-o	id.
13	730.4	24.3	727.6	29.0	16.7	22.9	18.8	17.9	14.68	92	5	0.6	n-o	assez fort
14	733.8	24.2	731.0	26.2	13.1	19.6	20.6	19.0	15.37	86	5	"	n-o	id.
15	730.8	24.3	728.0	30.5	16.0	23.2	21.5	18.6	14.18	76	2	"	n-o	id.
16	729.9	23.1	727.2	23.2	15.5	19.3	20.8	17.3	12.55	71	3	"	s-e	id.
17	732.8	23.8	720.0	29.2	16.0	22.6	18.7	16.6	12.80	80	4	1.2	n-o	id.
18	734.7	21.2	732.2	20.7	11.5	16.1	12.6	11.9	10.00	92	5	13.5	s-o	faible
19	734.0	19.3	731.8	17.0	6.8	11.9	14.5	11.7	8.35	71	0	"	n-o	id.
20	731.0	20.3	728.6	23.8	7.1	15.4	19.3	15.0	10.68	63	1	"	s-e	id.
21	732.0	21.2	729.5	23.7	8.3	16.0	17.2	14.1	10.10	71	4	"	s-o	id.
22	733.3	21.7	730.7	24.5	9.2	16.8	18.3	13.7	8.98	59	4	0.5	s-o	assez fort
23	732.5	21.2	730.0	21.3	13.2	17.3	19.7	15.8	10.96	67	0	"	s-e	id.
24	726.0	21.5	723.5	29.0	11.2	20.1	21.8	17.0	11.49	61	0	"	s-e	id.
25	728.0	23.8	725.2	31.4	12.8	21.8	16.4	14.4	11.01	80	5	6.0	n-o	faible
26	735.0	22.4	732.4	20.1	10.0	15.0	15.3	13.0	9.77	77	4	4.0	n-o	fort
27	735.2	19.6	732.8	20.5	12.5	16.5	17.9	16.0	12.38	82	5	4.6	s-o	faible
28	735.3	19.8	732.9	21.2	13.5	17.3	17.2	14.6	10.81	76	4	"	s-o	id.
29	734.2	19.9	731.8	24.1	12.4	18.3	20.8	17.2	12.40	70	2	"	s-e	id.
30	734.7	20.3	732.3	24.6	12.5	18.5	13.6	13.0	10.80	93	5	2.4	s-o	id.
31	736.8	17.4	734.8	16.0	10.5	13.2	13.8	12.6	10.15	87	5	6.5	s-o	id.
Totaux	22722.9	671.3	22633.9	765.4	354.8	560.1	566.2	472.7	346.57	2270	"	48.7	"	"
Moyenne	733.0	21.6	730.1	24.7	11.4	18.1	18.2	15.2	11.18	73	"	"	"	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de septembre 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	737.3	16.5	735.4	16.8	11.1	13.9	14.4	12.4	9.53	79	4	0.4	s-o	faible
2	736.0	16.8	734.0	19.6	4.7	12.1	14.0	11.0	7.98	69	1	"	n-e	id.
3	730.2	17.0	728.2	20.2	4.4	12.3	14.0	12.0	9.25	79	3	"	n-e	id.
4	731.0	17.9	728.9	22.1	11.1	16.6	14.8	13.0	10.07	82	5	0.4	s-o	id.
5	736.0	17.3	734.0	18.9	11.8	15.8	18.2	15.3	11.17	74	4	2.7	n-o	id.
6	735.0	17.6	732.9	24.0	9.7	16.9	19.0	16.6	12.61	78	2	"	n-e	id.
7	733.3	19.1	731.1	26.2	15.1	20.6	18.6	16.8	13.16	83	5	5.0	n-o	assez fort
8	734.9	18.7	732.7	19.4	10.5	14.9	12.9	11.4	9.23	84	4 3/4	26.5	n-o	faible
9	730.8	17.5	728.8	18.1	6.2	12.2	14.0	11.0	7.98	69	0	"	n-o	id.
10	732.7	17.6	730.6	18.7	6.2	12.4	17.6	13.8	9.41	66	1	"	s-e	id.
11	736.9	17.7	734.8	21.8	10.9	16.3	15.8	13.5	10.17	77	5	0.7	s-e	id.
12	738.0	18.0	735.9	22.2	8.3	15.3	18.8	15.3	10.81	69	1	"	s-e	assez fort
13	736.2	19.1	733.9	24.3	9.4	16.8	18.0	15.7	11.86	78	0	"	s-e	faible
14	734.2	18.6	732.0	20.0	10.1	15.0	19.1	16.2	11.95	75	1/4	"	s-e	id.
15	733.9	19.9	731.5	29.0	11.7	20.3	21.6	17.8	12.82	69	0	"	s-e	id.
16	733.9	21.3	731.4	30.0	12.5	21.2	24.4	20.0	17.15	66	0	"	s-e	id.
17	733.4	23.5	730.7	30.6	15.0	22.8	21.1	17.8	13.13	73	3	"	s-o	assez fort
18	731.7	23.3	729.0	26.0	13.2	19.6	16.8	14.3	10.63	76	3	"	n-o	id.
19	729.3	23.5	726.6	25.2	13.3	19.2	17.6	15.2	11.40	77	3	"	n-o	id.
20	730.0	24.1	727.2	28.0	7.5	17.8	19.8	16.8	12.43	74	2	"	s-e	faible
21	731.3	23.2	728.6	24.0	12.9	18.4	17.8	15.5	11.70	78	3	8.0	n-o	id.
22	730.2	23.0	727.5	23.8	14.6	19.2	16.7	15.5	12.37	88	5	1.9	s-e	id.
23	730.9	21.7	728.3	22.0	9.5	15.7	16.6	14.8	11.45	82	1	0.5	s-e	id.
24	731.0	21.9	728.4	25.2	12.0	18.6	18.0	14.5	10.18	68	4	"	n-o	assez fort
25	731.1	21.8	728.5	23.0	11.1	17.0	16.0	15.0	12.09	90	5	1.4	s-e	faible
26	732.5	21.8	729.9	23.3	12.4	17.9	20.0	16.8	12.30	72	4	"	n-o	id.
27	733.3	22.0	730.7	25.5	10.0	17.7	19.6	16.6	12.25	74	1	"	s-e	id.
28	733.7	22.1	731.1	26.8	15.4	21.1	20.7	16.7	11.73	67	1	"	s-o	id.
29	731.5	22.0	728.9	27.0	12.2	19.6	21.4	17.8	12.94	70	0	1.0	n-o	id.
30	727.0	23.5	724.3	31.0	14.4	22.7	19.8	17.6	13.26	80	4	"	s-o	assez fort
31	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	21987.2	607.0	2191.8	712.7	327.2	519.9	537.1	466.7	343.01	2266	"	37.5	"	"
Moyenne	732.9	20.0	730.5	23.7	10.9	17.3	17.9	15.5	11.43	75		"	"	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'octobre 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	724.7	22.1	722.4	22.0	14.3	18.1	17.6	16.6	13.47	90	5	3.9	calme	"
2	714.9	21.2	712.5	21.3	13.3	17.3	16.0	15.5	12.80	95	5	1.1	n-o	faible
3	721.0	21.0	718.6	24.8	9.0	16.9	9.8	9.2	8.21	93	5	11.5	n-o	id.
4	726.8	17.6	724.7	13.0	4.5	8.8	10.0	8.9	7.81	87	5	2.8	s-o	id.
5	729.9	16.4	728.0	12.5	4.6	8.5	10.5	8.7	7.35	79	5	0.6	s-o	id.
6	728.0	15.1	726.2	17.6	7.5	12.6	12.0	10.0	7.96	78	5	3.0	s-e	id.
7	732.6	13.7	731.0	14.6	4.7	9.7	7.4	6.0	6.16	84	5	4.0	n-o	assez fort
8	732.0	11.1	730.7	10.0	3.5	6.7	7.5	7.4	7.63	99	5	3.4	n-o	fort
9	729.4	10.9	728.1	10.1	2.5	6.3	8.5	6.4	5.66	74	2	"	s-o	faible
10	732.0	10.7	730.7	11.0	-0.7	5.1	7.6	5.0	4.98	68	0	"	n-o	id.
11	733.8	10.5	732.6	13.5	-1.3	6.1	7.8	6.2	6.14	80	0	"	n-o	id.
12	734.8	11.1	733.5	16.3	-0.2	8.0	8.6	7.2	6.75	82	0	"	n-o	id.
13	731.2	11.3	729.9	16.6	0.8	8.7	8.6	7.0	6.53	81	0	"	n-o	id.
14	729.0	11.6	727.6	17.3	4.5	10.9	10.0	7.9	6.68	76	5	"	n-o	assez fort
15	736.6	10.9	735.3	12.0	-0.5	5.7	6.4	4.8	5.46	79	0	1.0	s-o	faible
16	736.6	10.8	735.3	14.1	-3.1	5.5	8.6	6.7	6.21	77	1	"	n-o	id.
17	734.3	10.7	733.0	19.1	5.5	12.3	12.8	10.0	7.47	70	2	"	n-o	id.
18	732.0	10.9	730.7	19.0	1.7	10.3	11.2	8.9	7.17	74	3	"	s-e	id.
19	729.7	10.5	728.5	20.3	2.4	11.4	9.4	7.7	6.82	80	4	"	s-e	id.
20	733.8	11.1	732.5	23.8	7.5	15.6	16.2	14.1	10.71	79	1	"	s-o	id.
21	734.2	12.3	732.8	23.0	8.7	15.8	10.3	9.8	8.72	94	5	"	s-o	id.
22	735.9	12.5	734.5	22.2	9.7	15.9	11.8	11.4	9.83	95	5	"	s-e	id.
23	736.9	12.3	735.5	17.4	8.9	13.1	12.8	11.3	9.10	84	2	"	n-o	id.
24	735.8	11.9	734.7	18.7	3.5	11.1	12.5	11.0	8.89	84	0	"	s-e	id.
25	734.3	11.5	733.0	21.5	2.0	11.7	12.4	10.5	8.32	79	0	"	s-e	id.
26	742.1	10.7	740.8	20.3	3.7	12.0	11.4	10.4	8.80	88	0	"	s-e	id.
27	742.0	11.1	740.7	21.8	4.3	13.0	10.9	9.8	8.36	87	0	"	s-e	id.
28	741.8	11.5	740.5	22.0	2.5	12.2	12.5	10.8	8.68	82	0	"	n-o	id.
29	741.9	12.1	740.5	22.0	4.7	13.4	12.7	10.8	8.56	80	0	"	s-e	id.
30	739.8	11.2	738.5	22.2	3.4	12.8	11.2	8.5	6.69	70	0	"	s-o	id.
31	735.4	11.0	734.1	22.5	2.6	12.5	10.7	9.0	7.43	81	0	"	s-e	id.
Totaux	22729.2	397.3	22676.8	562.5	134.5	348.0	335.7	287.5	245.35	2546	"	31.3	"	"
Moyenne	733.0	12.8	731.5	18.3	4.3	11.2	10.8	9.3	7.91	82	"	"	"	"

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de novembre 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	726.3	10.7	725.0	20.5	1.5	11.0	11.2	9.0	7.25	76	3	"	s-e	faible
2	720.9	10.5	719.7	18.3	4.5	11.4	7.8	6.2	6.14	80	2	12.0	s-o	id.
3	727.9	10.8	726.6	11.7	5.0	8.3	7.0	5.9	6.33	85	4	4.0	s-o	id.
4	728.8	9.5	727.7	13.0	1.5	7.2	8.9	7.2	6.57	80	1	"	s-e	id.
5	724.6	9.7	723.4	19.8	8.0	13.9	11.3	10.2	8.62	87	4	"	n-e	id.
6	719.3	9.4	718.3	10.7	5.4	8.0	9.2	8.7	8.07	93	4	3.0	s-o	id.
7	720.7	8.3	719.8	16.8	2.8	9.8	9.0	7.3	6.62	80	4	"	s-o	id.
8	721.0	7.2	720.2	17.5	2.0	9.3	4.5	4.2	6.00	95	4	"	s-e	id.
9	719.6	8.7	718.6	17.6	4.1	10.8	7.4	6.3	6.49	85	5	3.0	s-o	id.
10	726.0	7.6	725.1	9.7	4.7	7.2	9.6	7.7	6.70	76	0	25.5	s-o	id.
11	725.8	7.3	725.0	16.5	5.0	10.8	8.1	7.6	7.49	93	5	"	s-e	id.
12	721.0	7.5	720.2	12.4	7.0	9.7	9.4	9.0	8.33	95	5	1.5	s-e	id.
13	721.5	7.9	720.6	14.7	7.4	11.0	8.6	8.3	7.99	96	5	4.7	s-e	id.
14	728.0	7.2	727.2	9.6	0.7	5.2	6.2	5.3	6.24	87	5	"	n-o	id.
15	735.4	7.3	734.6	14.0	1.4	7.7	6.2	5.7	6.58	93	1	"	s-o	id.
16	736.7	7.0	735.9	9.7	-1.3	4.2	5.0	4.4	5.90	91	1	"	s-e	id.
17	737.0	8.1	736.0	16.7	1.2	8.9	7.6	5.2	5.20	70	0	"	s-o	id.
18	735.0	7.9	734.1	15.2	5.5	10.4	8.1	7.0	8.83	86	5	"	n-o	id.
19	736.1	8.3	735.1	14.3	3.5	8.9	6.7	6.0	6.58	90	1	6.0	n-o	id.
20	733.4	8.3	732.5	15.0	-0.5	7.7	5.1	4.0	5.44	84	0	"	s-o	id.
21	739.5	8.1	738.5	14.1	0.6	7.4	3.5	2.9	5.30	91	1	5.1	s-o	assez fort
22	741.1	7.6	740.1	10.1	0.4	5.2	4.7	2.3	3.99	67	1	"	s-o	id.
23	741.7	7.7	740.7	13.0	-1.5	5.7	3.0	2.0	4.71	85	1	"	s-o	faible
24	739.6	7.9	738.6	14.2	2.2	8.2	6.4	4.6	5.26	76	0	"	s-e	id.
25	735.0	7.3	734.2	10.3	-4.8	2.8	-2.6	-2.8	3.96	96	0	"	s-e	id.
26	730.6	7.5	729.8	13.7	4.2	8.9	5.5	3.0	4.19	66	1	"	s-e	id.
27	723.0	7.6	722.1	9.2	-3.2	3.0	0.0	-1.0	3.74	84	2	"	s-e	id.
28	718.1	7.2	727.3	9.8	-1.9	3.9	7.0	5.8	6.22	83	4	"	n-o	id.
29	709.8	8.1	708.9	13.1	1.3	7.2	12.3	8.0	5.43	54	4	"	s-e	assez fort
30	718.0	7.3	717.1	10.4	0.5	5.4	3.4	2.3	4.77	83	4	1.4	s-e	faible
31	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	21851.4	245.5	21823.2	411.6	67.2	169.1	202.1	162.3	184.94	2527	"	66.2	"	"
Moyenne	728.4	8.2	727.4	13.7	2.2	5.6	6.7	5.4	6.16	84	"	"	"	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de décembre 1888

DATES	PESANTEUR ATMOSPHÉRIQUE			TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE				État du ciel	Pluie o. neige	VENTS	
	Barom. 9 h. mat.	Ther. du barom.	Barom. réduit à 0	Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Tension de vapeur	Humidité relative			Direction	Intensité
1	728.7	7.5	727.9	11.3	1.5	6.4	5.6	4.0	5.14	78	3	"	S-O	faible
2	733.3	7.4	732.5	11.1	2.2	6.7	0.0	-0.5	4.16	92	0	"	S-O	id.
3	732.7	6.9	731.9	9.3	-5.0	2.1	3.3	2.1	4.63	82	1	"	N-O	id.
4	733.0	7.4	732.2	10.1	-5.0	2.0	1.9	0.0	3.47	71	0	"	S-O	id.
5	733.7	7.5	732.9	11.2	-4.5	3.4	1.6	0.0	3.65	75	0	"	S-O	id.
6	731.8	7.1	731.0	9.5	-4.5	2.5	3.7	1.8	4.08	72	0	"	S-O	id.
7	727.9	7.6	727.0	10.2	-5.7	2.2	1.7	0.0	3.59	73	1	"	N-E	id.
8	731.0	8.3	730.1	9.7	-3.5	3.1	2.6	0.0	3.06	63	2	"	S-O	id.
9	731.7	9.1	730.6	11.1	-0.8	5.2	1.4	0.8	4.48	91	1	"	S-O	id.
10	730.1	9.3	729.0	13.0	-0.4	6.3	5.6	4.2	5.46	81	5	"	S-O	id.
11	732.5	9.1	731.4	11.6	2.2	6.9	5.3	4.8	6.12	90	2	2.2	S-O	id.
12	733.8	10.3	732.6	12.4	1.6	7.0	6.0	4.8	5.70	83	4	"	N-O	id.
13	730.4	10.1	729.2	8.9	1.3	5.1	1.2	1.0	4.82	97	4	"	S-E	id.
14	727.9	9.7	726.7	8.3	-2.9	2.7	0.2	0.0	4.48	97	3	"	N-O	id.
15	726.8	8.8	725.7	7.5	-1.0	3.0	6.0	5.2	6.15	89	5	1.3	S-E	fort
16	731.8	9.2	730.7	6.7	0.4	3.5	4.0	3.4	5.45	91	5	"	S-E	faible
17	731.9	9.0	730.8	9.6	0.1	4.9	1.5	1.3	4.94	97	5	"	S-E	id.
18	731.0	9.3	730.9	13.0	-1.0	6.0	3.0	2.4	5.10	91	1	"	S-O	id.
19	728.8	8.5	727.9	13.1	-0.4	6.3	2.1	1.6	4.88	92	0	"	N-O	id.
20	720.2	8.9	719.2	14.8	-1.4	6.7	0.3	0.0	4.42	95	4	"	S-O	id.
21	716.9	8.2	716.0	9.5	-0.2	4.6	1.6	1.2	4.78	94	2	"	N-O	id.
22	712.0	8.8	711.0	12.3	0.6	6.4	4.3	3.8	5.71	90	3	2.9	Calme.	id.
23	718.0	8.8	717.0	8.6	2.9	5.7	5.7	5.3	6.44	94	5	10.2	N-O	faible
24	726.2	9.5	725.1	7.6	-0.5	3.5	3.5	1.6	4.05	71	5	"	S-O	id.
25	727.5	10.2	726.3	10.2	2.4	6.3	9.8	9.4	8.57	95	5	10.0	S-O	assez fort
26	729.0	11.1	727.7	14.0	6.3	10.2	9.3	8.8	8.12	93	5	3.4	S-O	faible
27	731.0	10.1	729.8	10.3	2.2	6.2	3.5	3.3	5.69	97	2	4.0	N-O	id.
28	724.0	8.7	723.0	7.9	-1.5	3.2	0.1	0.0	4.94	98	5	"	S-E	id.
29	718.1	8.9	717.1	9.4	-1.8	3.8	2.2	1.4	4.62	88	4	"	S-O	id.
30	720.0	7.6	719.1	7.7	-2.5	2.6	0.1	-0.2	4.42	95	5	4.5	S-O	id.
31	720.4	8.2	719.5	9.6	-0.5	4.6	4.3	3.7	5.61	91	5	8.9	N-O	id.
Totaux	22552.1	231.1	22524.7	319.5	-17.4	149.1	101.4	75.2	156.73	2706	"	47.4	"	"
Moyenne	727.5	7.4	726.5	10.3	-0.6	4.8	3.3	2.4	5.05	87	"	"	"	"

Digitized by Google

RÉSUME

DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES PENDANT L'ANNÉE 1888

RÉSULTATS COMPARÉS DES ANNÉES 1887-1888

Baromètre. — La plus forte pression barométrique, 744 m 8, a été constatée le 9 janvier. La plus faible, 702 m 7, a été constatée le 28 mars.

Moyennes comparées des deux dernières années :

1887 : 728,9 | 1888 : 727,1

Thermomètre. — La température la plus élevée, + 35° 4, a été observée le 23 juillet; la plus basse, — 15° 1, a été observée le 26 février.

Moyennes comparées des deux dernières années :

1887 : 11°2 | 1888 : 9° 8

L'année 1888 a été moins chaude que l'année 1887.

Jours de Gelée. — Le thermomètre est descendu au-dessous de zéro : 21 jours en janvier, 24 jours en février, 16 jours en mars, 8 jours en avril. Total : 69 jours.

En 1887, le nombre de jours de gelée n'a été que 26 jours.

Hygrométrie. — Le degré de l'humidité de l'air est déduit des observations du psychromètre.

Le maximum d'humidité, 98, a été constaté, le 26 janvier : température, 8°7, vent, S. O ; le 27 janvier : température, 3° 7, vent, N. O ; le 19 février : température, —0,1, vent, N. ; le 25 février : température, —2°9, vent, S. O. ; le 28 décembre : température, 1°8, vent, S. E.

Le minimum, 34, a été constaté le 28 mars par une température de 13° 1 et par un vent S. O.

État du ciel. — Les 365 jours, des années 1887 et 1888, se décomposent ainsi qu'il suit :

	Jours beaux	Nuageux	Couverts
1888 :	61	166	139
1887	111	152	102

En 1888, le ciel a été couvert 1 jour sur 4. Proportion pour cent :

1888	17	45	38 = 100
1887	30	42	28 = 100

L'année 1887 a eu plus de beaux jours que l'année 1888.

Digitized by Google

Pluie. — Le pluviomètre a reçu pendant l'année 1888 une quantité d'eau correspondant à une hauteur de 656m 3.

Le mois le plus pluvieux a été le mois d'avril, pendant lequel il a plu 17 jours.

Le mois le moins pluvieux a été le mois de septembre, pendant lequel il n'a plu que 6 jours.

Totaux comparés :	1888	1887
Hauteur de pluie :	656,3	779,3

Jours pluvieux. — Il a été compté, pendant l'année 1888 : 136 jours pluvieux et 8 grandes averses produites par des orages.

Dates	Hauteur de pluie
27 mai	24m 3
5 juin	14 0
14 juin	8 3
22 juin	9 8
27 juin	11 0
7 septembre	26 5
13 décembre	10 2
24-25 décembre	10 0

Vents. — En 1888, le vent dominant a été le S.-O., qui a soufflé 135 jours.

Totaux comparés

	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O	O.	N.-O.	calme
1888	1	25	«	74	»	135	3	113	15
1887	7	26	4	73	4	104	23	124	»

Proportions pour cent

1888	»	7	»	21	»	37	1	31	4
1887	2	7	1	20	1	29	6	34	»

Phénomènes accidentels. — La neige est tombée 17 fois pendant l'année 1888, les : 28 janvier, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 24, 25 février ; 17, 18, 19 mars ; 3, 8, 9, 10 avril.

Les orages ont été assez nombreux ; ils se sont produits avec ou sans pluie, les : 1 et 27 mai ; 5, 19, 22 juin ; 6, 26 juillet : 1, 17, 24, 25 août, et 20 septembre.

St-Gaudens, impr. Abadie.

Digitized by Google

STATION MÉTÉOROLOGIQUE

DE SAINT-GAUDENS

FONDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

TABLEAUX SYNTHÉTIQUE & GRAPHIQUE

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

RECUEILLIES PENDANT L'ANNÉE 1889

Dans le tableau graphique, la pression barométrique et la hauteur de pluie sont exprimées en millimètres. La température et l'humidité relative, en degrés centigrades. L'intensité du vent est indiquée par un des signes suivants :

- o Vent faible.
- ⊘ Vent assez fort.
- ⊙ Vent fort.
- ● Vent très fort.
- ✣ Vent violent.

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de janvier 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	723.4	5.4	-1.0	2.2	2.4	1.2	82	5	"	"	"	s-o	faible
2	726.8	7.6	0.2	3.7	5.5	5.0	93	5	"	"	3.4	n-o	fort
3	733.7	5.8	-0.5	2.7	0.8	0.2	91	5	"	"	"	n-o	id.
4	733.3	4.1	-3.6	0.5	-3.0	-3.8	86	5	"	"	"	s-o	faible
5	730.7	3.6	-4.0	-0.4	-2.3	-2.4	98	5	"	"	"	s-o	id.
6	724.8	3.6	-4.5	-0.9	-1.2	-1.8	91	4	"	"	"	s-o	assez fort
7	725.7	5.0	-2.1	1.4	0 0	-0.7	89	4	"	"	"	s-o	faible
8	725.3	7.6	-3.6	2.0	0.0	-0.4	93	0	"	"	"	s-e	id.
9	723.1	9.6	-1.7	3.9	4.9	4.1	88	5	"	"	"	n-o	id.
10	721.5	6.2	0.5	3.4	2.8	2.2	91	5	"	"	5.0	s-o	fort
11	720.3	4.4	-0.5	1.9	1.1	0.9	97	5	"	"	19.0	s-o	faible
12	713.4	9.7	0.9	5.3	7.4	6.8	92	5	"	"	4.0	s-o	fort
13	719.4	9.7	-0.3	4.7	0.1	-0.4	92	5	"	"	33.0	n-o	faible
14	727.4	3.0	0.3	1.5	0.2	0.0	97	5	"	"	16.0	s-o	id.
15	728.2	3.0	-2.0	0.5	1.9	1.2	90	5	"	"	"	n-o	assez fort
16	720.1	3.0	-4.4	-0.7	-0.4	-0.5	98	1	"	"	"	s-e	faible
17	729.7	6.6	-2.0	1.3	2.2	0.0	64	0	"	"	"	s-o	id.
18	736.3	7.8	-4.3	1.8	0.4	-1.3	84	0	"	"	"	s-o	id.
19	736.2	6.6	-5.0	0.8	-3.0	-3.2	96	5	"	"	"	s-o	assez fort
20	731.7	3.8	-3.8	0.0	2.0	1.3	90	5	"	"	"	n-o	faible
21	728.7	3.9	-0.2	1.8	1.9	1.0	87	5	"	"	1.0	s-o	assez fort
22	725.5	5.5	-3.0	1.3	-1.4	-2.0	91	5	"	"	0.5	s-o	faible
23	729.0	3.6	-6.4	-1.4	-1.6	-3.0	76	1	"	"	"	s-o	assez fort
24	731.0	3.0	-6.6	-1.8	-2.4	-2.8	93	5	"	"	"	s-o	fort
25	733.5	2.8	-3.2	-0.2	0.2	0.0	97	4	"	"	"	s-o	assez fort
26	736.0	5.0	-6.3	-0.6	0.3	0.0	95	0	"	"	"	n-o	faible
27	738.9	6.6	-1.3	2.7	0.1	-0.5	93	5	"	"	"	s-o	id.
28	738.3	2.6	-4.9	-1.2	-2.4	-2.9	92	2	"	"	"	s-o	id.
29	734.1	8.6	-4.3	2.2	0.2	0.0	97	1	"	"	"	s-e	id.
30	731.6	11.6	-1.0	5.3	5.1	3.4	76	5	"	"	"	n-e	id.
31	735.1	9.3	-3.7	2.8	6.4	4.9	80	5	"	"	4.5	s-o	id.
Totaux	22602.7	178.6	-86.1	46.3	14.1	2.5	2779	118	"	"	86.4	"	"
Moyenne	728.8	5.8	-2.8	1.5	0.5	0.1	89	4	"	"	"	"	"

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois février 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	733.4	10.6	3.6	7.1	8.0	6.8	84	2	"	"	0.4	s-o	assez fort
2	729.4	14.0	6.8	10.4	10.4	10.0	95	5	"	"	4.0	n-o	id.
3	721.8	10.7	0.2	5.5	4.8	3.8	85	5	"	"	6.5	s-o	id.
4	713.4	7.4	-0.2	3.6	1.8	1.0	88	5	"	"	17.0	s-o	fort
5	725.2	3.8	-2.5	0.7	2.0	0.0	69	5	"	"	7.5	s-o	faible
6	732.7	2.8	-7.6	-2.4	-6.5	-7.0	90	0	"	"	"	s-o	id.
7	723.7	7.8	3.6	5.7	7.7	4.5	60	5	"	"	0.7	s-o	fort
8	726.4	8.8	1.2	5.0	1.3	0.3	84	5	"	"	8.1	s-o	faible
9	722.7	3.3	1.3	4.8	4.0	3.1	87	5	"	"	2.3	s-o	id.
10	725.8	5.5	1.0	3.2	3.2	2.8	94	5	"	"	7.2	s-o	assez fort
11	723.0	10.8	0.4	5.6	7.3	5.4	74	3	"	"	3.7	n-o	fort
12	724.9	10.8	-2.0	4.4	-1.0	-1.2	97	5	"	"	1.0	n-o	id.
13	732.4	2.5	-4.5	-1.0	-3.6	-4.0	92	5	"	"	1.5	n-o	id.
14	733.2	5.9	-5.7	0-1	7.0	5.5	80	5	"	"	2.0	s-o	id.
15	727.1	9.8	5.4	7.6	7.4	6.8	92	5	"	"	2.5	n-o	id.
16	735.5	8.0	4.2	6.1	4.1	3.5	91	0	"	"	7.0	s-o	faible
17	737.8	9.8	8.9	9.3	9.6	9.1	93	5	"	"	21.0	s-o	assez fort
18	740.8	12.6	6.8	9.7	4.5	4.2	95	5	"	"	1.0	s-o	faible
19	746.4	14.2	-0.8	6.7	4.3	3.3	85	0	"	"	"	n-o	id.
20	737.0	9.4	2.0	5.7	6.1	5.0	85	1	"	"	"	s-o	assez fort
21	728.2	6.6	1.5	4.0	4.3	3.5	88	5	"	"	6.0	n-o	fort
22	729.0	6.4	-0.8	2.8	0.8	0.0	87	5	"	"	3.4	n-o	assez fort
23	724.3	3.7	-0.7	1.5	1.8	0.0	72	5	"	"	"	n-o	fort
24	726.5	3.1	-9.1	-3.0	-4.5	-4.9	92	2	"	"	1.2	s-o	faible
25	723.7	3.0	-6.3	-1.7	-3.0	-3.7	88	3	"	"	"	s-o	id.
26	715.6	2.9	-4.3	-0.7	-1.0	-1.1	98	5	"	"	"	s-e	assez fort
27	710.5	2.5	-3.1	-0.3	-0.5	-0.8	95	5	"	"	"	s-o	id.
28	716.8	7.3	-1.2	3.0	3.5	2.6	87	5	"	"	4.4	n-o	id.
Totaux	20367.0	209.0	-0.2	103.2	83.8	58.5	2427	111	"	"	108.4	"	"
Moyenne	727.2	7.4	-0.007	3.7	3.0	2.1	78	4	"	"	"	"	"

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mars 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	720.9	6.3	-0.5	2.9	5.7	3.2	66	1	"	"	"	n-o	assez fort
2	723.3	8.3	-0.2	4.	2.5	1.3	82	5	"	"	1.0	n-o	fort
3	719.8	7.8	-1.9	3.	4.6	3.0	78	1	"	"	"	n-o	faible
4	726.4	10.8	-2.0	4.4	3.6	1.5	69	3	"	"	2.8	s-o	assez fort
5	727.1	9.0	1.1	5.0	6.0	4.0	73	5	"	"	5.5	s-o	fort
6	730.1	7.8	0.2	4.	4.3	4.0	95	1	"	"	1.7	n-o	faible
7	721.2	11.4	2.2	6.8	5.3	4.1	82	5	"	"	"	s-e	id.
8	715.2	13.5	0.7	7.1	6.0	5.0	86	5	"	"	"	s-e	id.
9	721.1	10.2	2.9	6.5	9.3	7.5	78	2	"	"	1.6	s-e	id.
10	713.2	14.3	3.3	8.8	7.0	5.0	74	4 3/4	"	"	"	s-e	id.
11	715.6	18.0	6.0	12.0	9.4	8.5	87	4 3/4	"	"	"	n-e	id.
12	730.5	12.4	-1.4	5.5	0.3	0.0	95	5	"	"	6.0	s-o	assez fort
13	731.3	4.9	-1.3	1.9	3.8	1.0	60	1	"	"	5	n-o	id.
14	730.4	6.8	-1.5	2.7	2.8	2.0	88	5	"	"	"	s-o	id.
15	731.9	8.2	-1.3	3.5	2.1	1.0	83	5	"	"	2.9	n-o	id.
16	734.3	8.2	-2.5	2.9	-1.0	-1.2	97	3	"	"	"	s-o	fort
17	734.4	4.8	-6.5	0.9	1.8	-1.0	88	0	"	"	"	s-e	faible
18	723.5	11.0	-3.5	3.8	5.0	3.4	78	3	"	"	"	s-e	id.
19	719.	17.0	1.3	9.2	11.2	7.6	60	5	"	"	"	n-o	id.
20	712.3	15.5	4.0	9.5	4.8	4.7	98	5	"	"	2.0	n-o	assez fort
21	713.4	14.6	0.1	7.3	8.0	5.6	70	5	"	"	"	s-o	id.
22	724.9	9.3	0.5	4.9	3.3	2.5	88	5	"	"	5.0	s-o	fort
23	733.5	3.5	-3.8	0.2	1.0	0.0	84	3	"	"	5.5	s-o	assez fort
24	736.5	4.5	-2.3	1.	4.7	2.1	65	0	"	"	"	s-o	id.
25	733.2	9.5	0.4	5.	5.2	3.0	69	5	"	"	"	s-o	faible
26	729.5	7.8	2.6	5.2	7.9	5.1	74	5	"	"	2.6	n-o	fort
27	729.8	9.2	-0.4	4.4	3.9	1.7	68	5	"	"	8.0	n-o	id.
28	735.2	4.4	-0.7	1.9	1.2	0.5	89	5	"	"	4.0	s-o	id.
29	736.7	5.7	-2.3	1.6	5.8	2.4	55	2	"	"	"	s-o	assez fort
30	732.6	12.5	6.3	9.4	7.3	6.5	70	2	"	"	"	n-o	faible
31	726.3	15.2	6.5	10.8	8.4	7.8	92	5	"	"	4.0	n-o	id.
Totaux	22511.2	302.5	32.1	155.2	151.3	98.0	2441	111	"	"	53.1		
Moyenne	726.2	9.8	0.2	5.0	5.1	3.4	77	3.6	"	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'avril 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	723.5	9.2	-0.2	4.5	4.6	3.8	89	5	"	"	25.0	s-o	faible
2	730.9	10.5	2.5	6.5	10.3	6.7	59	3	"	"	2.9	s-o	fort
3	728.0	11.0	4.0	7.5	8.8	6.8	75	5	"	"	0.4	s-o	id.
4	717.9	14.6	0.3	7.4	12.7	7.7	48	3	"	"	"	n-o	faible
5	715.4	14.8	1.4	8.1	6.4	4.8	73	5	"	"	5.0	s-o	fort
6	714.6	8.0	3.4	5.7	7.5	6.0	80	5	"	"	4.7	s-o	assez fort
7	716.1	9.6	4.3	6.9	8.4	6.6	78	5	"	"	1.2	n-o	id.
8	712.0	11.6	2.4	7.0	6.7	5.0	78	5	"	"	1.3	s-o	fort
9	713.3	11.8	4.3	7.9	6.8	6.0	89	5	"	"	11.0	s-o	id.
10	716.9	14.4	-0.6	6.9	14.0	9.8	58	1	"	"	2.0	n	assez fort
11	714.6	15.6	1.8	8.7	15.7	13.0	74	2	"	"	3.5	n-o	id.
12	716.9	14.8	1.0	7.9	11.9	11.0	89	3	"	"	"	s-o	id.
13	718.3	15.2	3.5	9.4	9.4	7.2	74	5	"	"	3.5	n-o	id.
14	717.3	11.0	-1.0	5.0	7.8	7.2	92	5	"	"	"	s-e	id.
15	714.1	13.4	4.5	9.0	12.8	11.8	89	4 3/4	"	12.2	"	n-o	id.
16	715.8	14.5	0.0	7.3	11.0	7.8	64	5	"	"	14.0	n-o	id.
17	720.8	13.5	2.3	7.9	7.0	4.5	67	5	"	"	3.5	n-o	id.
18	726.9	7.5	1.7	4.6	6.0	3.4	65	4	"	"	"	s-o	id.
19	733.2	11.4	1.1	6.3	11.0	8.0	66	0	"	"	"	s-o	faible
20	732.9	18.0	2.5	10.3	15.2	11.8	66	0	"	"	"	s-e	id.
21	728.0	21.0	4.8	12.9	12.4	9.6	69	0	"	"	"	s-e	id.
22	723.1	19.2	8.4	13.8	10.2	7.8	72	5	"	"	"	n-o	id.
23	726.6	13.0	6.0	9.5	7.8	7.0	90	5	"	"	20.0	s-o	assez fort
24	725.2	14.8	1.5	8.2	14.5	11.0	64	4	"	"	0.7	n-o	fort
25	725.2	14.9	1.4	8.2	9.7	7.2	71	4	"	"	0.9	s-o	id.
26	729.6	12.5	4.1	8.3	12.5	8.6	57	4	"	"	0.6	n-o	assez fort
27	727.2	17.0	3.4	10.2	16.4	10.6	47	1	"	"	"	n-o	faible
28	724.6	18.7	3.6	11.1	10.0	9.0	88	4	"	"	"	n-o	assez fort
29	722.0	14.7	7.2	11.0	10.4	9.0	83	5	"	"	"	n-o	id.
30	719.9	15.3	4.1	9.7	14.8	12.1	73	2	"	"	0.8	s-e	id.
Totaux	20.651	411.5	85.5	247	312.7	230.8	2187	110	"	"	101.0		
Moyenne	721.4	14.0	2.8	8.4	10.4	7.7	69	3.6	"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mai 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	720.4	18.3	5.4	11.3	12.5	11.0	84	5	"	"	"	n-o	assez fort
2	727.6	14.6	4.2	9.3	13.3	9.7	58	4	"	"	6.5	n-o	id.
3	724.1	19.6	3.0	11.3	18.8	12.4	48	1	"	"	"	n-e	id.
4	723.8	20.8	7.2	14.0	19.7	13.4	49	1	"	"	"	n-o	faible
5	721.0	23.7	8.4	16.1	16.8	14.3	76	4	"	"	16.0	n-e	assez fort
6	723.8	21.9	7.3	19.6	12.0	9.7	67	4	"	"	14.0	s-o	id.
7	724.5	18.6	6.0	12.3	11.0	9.4	78	5	"	"	3.5	n-o	faible
8	722.4	19.5	4.5	12.0	19.0	14.5	57	0	"	"	"	n-o	assez fort
9	718.6	22.7	9.3	11.0	17.8	14.9	72	5	"	"	"	n-o	faible
10	723.6	18.3	6.0	12.2	12.7	11.0	78	4	"	"	10.0	s-o	id.
11	720.7	19.0	3.0	11.0	18.5	13.0	56	1	"	"	"	s-e	assez fort
12	724.9	21.8	10.0	15.9	13.5	11.0	79	5	"	"	"	n-o	faible
13	725.2	15.8	9.7	12.7	13.4	12.3	89	5	"	"	11.0	n-o	id.
14	722.7	18.4	9.1	13.8	12.6	11.6	89	5	"	"	13.0	n-o	assez fort
15	723.7	16.4	8.6	12.5	14.8	13.9	89	5	"	"	"	n-o	faible
16	726.9	18.4	9.0	13.7	15.2	11.7	61	5	"	"	3.5	n-o	id.
17	727.2	18.7	5.2	11.9	18.4	14.2	64	4	"	"	"	s-o	assez fort
18	729.3	19.8	7.7	13.7	12.6	10.2	78	5	"	"	4.5	n-o	id.
19	726.3	16.5	5.3	10.9	16.2	13.1	71	1	"	"	"	n-o	faible
20	725.9	20.4	6.0	13.2	19.4	14.7	57	3	"	"	"	n-o	assez fort
21	726.7	20.3	11.0	15.6	19.6	15.6	65	3	"	"	"	n-o	id.
22	724.0	21.4	9.5	15.5	18.0	14.4	64	4	"	"	1.0	n-o	id.
23	722.1	21.4	5.5	13.4	21.0	17.0	67	0	"	"	"	n-e	id.
24	717.8	24.0	10.5	17.2	21.2	17.2	69	5	"	"	4.0	n-e	faible
25	714.7	22.1	12.3	17.3	13.5	12.4	89	5	"	"	7.0	n-o	assez fort
26	716.9	16.0	12.0	14.0	14.2	13.0	89	5	"	"	6.0	n-o	id.
27	723.2	18.9	11.5	15.2	13.0	11.2	79	5	"	"	6.5	n-o	id.
28	725.3	18.2	8.9	13.6	18.2	14.8	73	4	"	"	"	s-o	id.
29	728.4	20.2	10.0	15.1	13.7	12.6	89	5	"	"	9.0	n-o	faible
30	726.7	16.1	10.8	13.4	12.4	11.7	88	5	"	"	"	n-o	id.
31	724.1	14.0	11.8	13.4	14.7	14.0	89	5	"	"	"	n-o	assez fort
Totaux	"	600.8	249.9	425.3	487.7	399.9	2170	116	"	"	141.9		
Moyenne	723.6	19.3	8.1	13.7	15.7	12.6	70	4	"	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juin 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	722.3	19.6	13.2	16.4	19.0	17.0	81	5	"	"	3.0	n-o	assez fort
2	721.8	18.9	11.5	15.2	13.0	12.4	79	4	"	"	1.6	n-o	faible
3	729.8	23.4	10.6	17.0	18.7	16.2	77	4	"	"	6.5	n-o	assez fort
4	731.5	21.6	7.5	14.6	20.0	17.6	78	0	"	"	"	n-o	id.
5	727.8	24.1	9.0	16.6	23.7	19.2	57	0	"	"	"	n-o	id.
6	726.3	26.0	11.8	18.9	25.3	21.0	70	0	"	"	"	n-o	id.
7	726.5	28.7	14.0	21.3	27.3	22.1	64	0	"	"	"	n-o	id.
8	725.1	28.7	12.4	20.1	23.7	19.2	65	2	"	"	3.4	n-o	id.
9	720.0	26.8	15.4	21.1	19.1	16.0	74	2	"	"	"	n-o	id.
10	722.9	23.4	8.2	16.3	14.1	10.9	65	5	"	"	5.8	n-o	id.
11	729.8	18.0	8.5	13.2	10.0	9.0	88	5	"	"	13.0	n-o	faible
12	724.0	14.0	7.8	10.7	13.7	12.0	89	5	"	"	39.1	s-o	assez fort
13	726.0	14.8	8.8	11.8	14.2	11.2	69	5	"	"	2.3	n-o	id.
14	730.3	18.0	9.5	13.8	17.8	14.5	73	3	"	"	"	n-o	id.
15	729.3	21.0	12.1	16.6	20.0	15.1	58	3	"	"	"	n-o	id.
16	727.0	22.4	12.4	17.4	17.3	14.2	72	5	"	"	"	n-o	faible
17	726.0	17.5	12.0	19.7	16.5	14.5	89	5	"	"	1.7	n-o	id.
18	724.8	23.3	8.0	15.6	21.7	18.4	74	4	"	"	"	n-o	id.
19	724.2	27.2	13.2	20.2	20.4	17.0	74	5	"	"	"	s-o	id.
20	722.6	25.2	15.2	20.2	17.7	16.5	88	5	"	"	7.0	n-o	id.
21	727.3	22.2	13.5	17.8	17.0	15.0	80	5	"	"	"	n-o	id.
22	728.0	21.8	14.7	18.2	17.2	16.0	90	5	"	"	6.8	n-o	id.
23	728.6	20.0	13.5	16.7	14.7	13.7	89	5	"	"	1.5	n-o	id.
24	726.4	21.9	11.0	16.4	21.2	19.0	82	2	"	"	"	n-o	assez fort
25	726.0	24.5	13.0	18.7	18.5	16.0	81	3	"	"	8.	n-o	faible
26	725.4	24.4	15.4	20.4	22.8	20.8	83	5	"	"	"	s-o	id.
27	727.0	24.2	13.7	18.9	18.9	16.3	77	5	"	"	16.0	s-o	assez fort
28	732.0	22.0	13.5	17.8	15.8	14.0	82	5	"	"	2.7	s-o	id.
29	734.5	21.0	13.0	17.0	15.0	14.1	89	5	"	"	1.9	s-o	id.
30	736.0	19.0	11.0	15.0	17.6	15.2	77	3	"	"	"	n-o	faible
Totaux	21801.1	665.6	353.4	509.5	551.9	474.1	2389	110	"	"	131.1		
Moyenne	726.7	22.2	11.8	17.0	18.4	15.8	77	3.6	"	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juillet 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	728.5	22.5	12.4	17.5	21.8	20.5	89	4	"	"	"	n-e	assez fort
2	729.9	24.0	13.1	18.5	21.7	19.2	80	3	"	"	"	n-o	id.
3	726.6	28.0	13.8	20.9	27.1	24.2	78	0	"	"	"	n-e	id.
4	725.6	28.0	14.2	21.1	26.0	21.3	66	5	"	"	"	n-e	faible
5	731	27.5	16.0	21.7	17.2	16.0	90	5	"	"	"	s-o	assez fort
6	731.6	20.9	13.9	17.5	18.7	15.6	73	5	"	"	"	n-o	id.
7	729.8	19.6	12.4	16	15.5	15.0	96	5	"	"	1.5	n-o	id.
8	728.3	20.2	13.6	16.9	18.3	15.8	77	1	"	"	"	n-o	id.
9	726	25.8	11.0	18.4	25.0	23.1	84	4	"	"	"	s-e	faible
10	724.2	32.0	15.0	23.5	31.0	24.0	55	0	"	"	"	s-e	assez fort
11	727.6	24.6	15.4	20	22.3	18.0	65	4	"	"	"	n-o	faible
12	728.5	28.7	15.5	22.1	28.2	23.5	67	0	"	"	"	n-o	id.
13	728.2	26.4	17.5	22	19.8	16.2	69	5	"	"	7.0	n-o	assez fort
14	730.4	22.1	12.6	17.3	17.0	15.0	80	5	"	"	"	n-o	id.
15	731.0	22.1	13.3	17.7	20.8	17.0	69	4	"	"	"	n-o	id.
16	729.8	23.0	12.9	18	21.6	17.4	67	3	"	"	"	n-o	id.
17	727.8	25.9	12.5	19.2	17.2	15.2	80	5	"	"	"	n-o	id.
18	725.4	25.9	13.4	19.6	18.1	16.0	80	5	"	"	12.0	n-o	id.
19	725.0	23.0	13.6	18.3	14.2	13.8	96	5	"	"	11.0	n-o	faible
20	728.6	24.3	8.6	16.4	23.4	18.0	58	0	"	"	8	s-e	id.
21	727.9	26.7	13.5	20.1	22.4	21.0	88	5	"	"	"	n-o	assez fort
22	727.6	24.8	14.4	19.7	18.6	17.2	86	5	"	"	4.0	n-o	faible
23	729.2	19.6	12.3	16	15.4	14.2	87	5	"	"	16.5	s-o	id.
24	732.0	20.4	11.7	16.1	19.2	14.0	55	3	"	"	2.8	n-o	assez fort
25	729.0	21.7	8.7	15.2	19.3	17.0	79	0	"	"	"	n-o	faible
26	727.0	27.4	13.6	20.5	15.0	14.2	89	5	"	"	4.0	n-o	fort
27	729.0	18.4	10.1	14.2	16.3	13.8	76	5	"	"	11.0	s-o	id.
28	732.0	19.0	10.2	14.7	17.1	13.1	63	3	"	"	6.6	n-o	assez fort
29	731.0	20.8	9.1	15	18.0	15.0	73	0	"	"	"	s-e	id.
30	728.6	26.6	9.1	17.8	25.4	18.8	52	0	"	"	"	s-e	id.
31	728.5	30.0	14.5	22.2	28.4	22.0	56	0	"	"	"	s-e	faible
Totaux	22586.6	749.9	397.9	576.6	641.0	545.1	2323	99			65.4		
Moyenne	728.6	24.2	12.8	18.6	20.7	17.6	74	3			"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'août 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	729.3	25.6	14.4	20.0	19.9	18.2	85	5	"	"	"	n-o	faible
2	732.8	26.5	15.0	20.7	17.5	15.7	80	5	"	"	15.0	n-o	id.
3	731.6	25.0	12.4	18.7	24.0	19.0	62	2	"	"	"	n-o	assez fort
4	727.7	27.4	11.1	19.4	26.0	19.3	52	0	"	"	"	s-e	id.
5	730.0	27.2	16.0	21.6	19.4	18.0	87	5	"	"	"	s-e	faible
6	727.9	22.6	15.5	19.0	21.8	18.0	69	5	"	"	"	s-e	calme
7	732.7	22.8	14.2	18.5	19.6	16.2	70	5	"	"	19.0	s-o	faible
8	729.0	25.8	11.0	18.4	25.2	19.0	55	1	"	"	"	n-o	id.
9	729.3	28.7	16.6	22.7	20.9	17.0	68	5	"	"	"	n-o	assez fort
10	727.8	22.3	14.2	18.2	21.8	16.2	57	2	"	"	"	s-e	faible
11	728.7	25.0	11.0	18.0	18.7	14.5	63	3	"	"	39.0	n-o	fort
12	725.5	24.1	11.4	17.7	19.9	15.4	62	4	"	"	"	n-o	assez fort
13	730.0	25.0	11.2	18.1	18.3	14.0	62	4	"	"	10.0	n-o	id.
14	733.8	20.6	12.0	16.3	17.0	14.2	74	3	"	"	"	n-o	id.
15	733.3	21.2	10.0	15.6	16.2	13.6	75	4	"	"	"	n-o	id.
16	733.1	22.5	13.0	17.8	21.8	18.0	69	5	"	"	9.0	n-o	id.
17	728.0	31.0	10.0	20.5	30.5	22.0	46	0	"	"	"	s-e	faible
18	727.2	29.6	17.6	23.6	21.0	19.1	82	2	"	"	"	s-e	id.
19	723.8	29.5	13.5	21.5	27.2	22.1	65	1	"	"	"	s-e	id.
20	729.1	28.8	14.3	21.6	17.0	15.1	80	5	"	"	"	n-o	assez fort
21	728.5	22.2	9.4	15.8	20.5	17.2	72	0	"	"	9.5	n-o	faible
22	729.5	27.0	14.0	20.5	14.9	14.3	93	5	"	"	"	n-o	assez fort
23	730.1	24.5	8.6	16.5	18.8	14.1	59	3	"	"	20.4	s-o	faible
24	732.0	18.9	8.5	13.7	16.0	12.2	64	5	"	"	5.0	n-o	assez fort
25	729.2	17.9	7.0	13.0	16.4	13.2	69	5	"	"	"	s-o	faible
26	731.9	18.9	11.5	15.1	18.7	16.2	78	4	"	"	"	s-o	id.
27	734.0	20.7	9.5	15.4	18.9	14.3	60	2	"	"	"	n-o	assez fort
28	733.0	22.7	6.5	14.6	22.4	16.2	51	1	"	"	"	s-e	id.
29	732.0	26.0	9.0	17.5	25.2	20.0	62	0	"	"	"	s-e	faible
30	732.0	30.3	12.4	21.3	28.3	22.0	57	0	"	"	"	s-e	id.
31	720.2	29.8	14.3	22.0	29.0	22.5	56	0	"	"	"	s-e	assez fort
Totaux	22.629	969.7	375.2	570.4	658.8	526.8	2004	91	"	"	441.0		
Moyenne	730	24.8	12.1	18.5	21.2	17	65	3	"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de septembre 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	728.6	30.8	16.0	23.4	30.4	24.1	58	0	"	"	"	s-e	faible
2	729.6	24.9	17.0	21.0	21.0	19.2	84	5	"	"	"	s-o	id.
3	731.6	28.0	17.5	22.7	22.0	19.5	80	5	"	"	"	n-o	assez fort
4	733.3	23.8	14.5	19.1	18.7	15.6	73	4	"	"	2.5	s-o	id.
5	732.2	22.1	14.5	18.3	18.9	16.5	78	5	"	"	"	n-o	faible
6	730.0	24.7	11.0	17.8	24.0	17.2	48	0	"	"	"	n-o	id.
7	727.4	26.3	12.2	19.2	24.8	18.0	50	0	"	"	"	s-e	id.
8	730.9	27.0	13.6	20.3	20.0	14.7	56	0	"	"	"	s-o	id.
9	732.1	26.8	14.1	20.4	25.1	19.0	55	0	"	"	"	s-o	id.
10	731.8	29.0	10.5	19.7	21.8	18.0	69	0	"	"	"	s-o	id.
11	733.0	30.5	12.6	21.5	26.9	19.0	45	0	"	"	"	s-e	id.
12	732.1	30.2	12.0	21.1	26.2	19.7	53	0	"	"	"	s-e	id.
13	732.6	27.6	14.0	20.5	25.2	17.0	42	0	"	"	"	n-o	assez fort
14	732.8	29.0	13.2	21.1	24.1	18.5	58	0	"	"	"	s-o	id.
15	731.2	26.4	13.0	19.7	18.0	15.9	80	4	"	"	"	s-o	id.
16	732.7	21.9	5.5	13.7	15.2	9.5	47	1	"	"	"	s-o	id.
17	729.3	20.0	1.0	10.5	18.7	12.5	48	0	"	"	"	s-e	id.
18	725.4	22.4	2.0	12.2	19.1	13.7	54	1	"	"	"	s-e	id.
19	727.6	25.5	6.1	15.8	23.6	19.2	65	0	"	"	"	s-e	faible
20	727.3	26.9	10.8	18.9	22.9	14.0	34	0	"	"	"	n-o	fort
21	728.0	25.0	10.6	17.8	13.8	12.8	89	5	"	"	3.8	n-o	faible
22	727.2	17.0	11.0	19.0	16.3	13.1	69	4	"	"	1.1	n-o	assez fort
23	728.1	18.4	10.7	14.5	12.8	12.2	93	5	"	"	3.0	n-o	faible
24	719.1	18.9	5.6	12.2	18.0	14.7	70	0	"	"	"	n-e	assez fort
25	730.1	23.6	7.5	15.5	18.6	15.2	69	3	"	"	"	n-o	id.
26	734.1	22.6	10.2	16.4	16.3	12.0	59	3	"	"	"	s-e	id.
27	733.5	20.1	2.0	11.0	19.7	14.1	53	0	"	"	"	s-e	id.
28	730.0	23.8	7.2	15.5	20.0	14.3	52	0	"	"	"	s-o	id.
29	725.0	21.8	9.6	15.7	10.5	9.4	87	5	"	"	3.8	n-o	id.
30	724.9	20.7	6.5	13.6	11.9	8.7	65	5	"	"	6.2	n-o	id.
Totaux	21.890	735.7	312	522	604.5	467.3	1883	57			20.4		
Moyenne	729.7	24.5	10.4	17.4	20.1	15.6	62	2			"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'octobre 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	725.0	13.3	8.0	10.7	10.3	8.1	75	5	"	"	10.5	n-o	assez fort
2	728.2	14.2	7.0	10.8	11.7	9.0	71	5	"	"	"	s-o	id.
3	730.2	17.8	4.9	11.3	16.6	11.8	55	4	"	"	"	n-o	faible
4	724.4	18.3	6.5	12.4	14.0	12.0	79	5	"	"	"	s-e	assez fort
5	724.5	17.8	8.4	13.1	10.8	10.4	95	5	"	"	7.8	n-e	faible
6	729.2	17.2	5.2	11.2	14.8	11.2	65	3	"	"	"	n-o	id.
7	728.5	16.8	8.9	12.8	9.8	9.6	98	5	"	"	"	s-o	assez fort
8	727.4	17.5	10.5	14.0	17.0	13.9	71	5	"	"	1.0	n-o	faible
9	721.2	19.4	7.5	13.4	13.9	12.8	88	5	"	"	"	s-e	id.
10	720.4	15.4	5.2	10.3	15.0	11.1	61	0	"	"	11.2	s-e	assez fort
11	721.2	16.5	4.4	10.4	12.2	9.4	72	2	"	"	"	s-e	id.
12	723.1	16.0	5.2	10.6	11.7	10.0	82	4	"	"	"	s-e	id.
13	725.2	17.2	3.9	10.5	9.3	7.5	78	5	"	"	0.6	s-e	id.
14	727.5	17.0	4.6	10.8	11.2	8.7	72	4	"	"	7.0	n-o	id.
15	727.4	15.7	6.7	11.2	15.4	14.3	88	5	"	"	11.5	s-o	id.
16	725.4	16.8	5.6	11.3	14.0	13.0	89	5	"	"	1.4	s-e	faible
17	728.4	16.2	5.8	11.0	14.4	10.3	59	3	"	"	11.6	n-o	assez fort
18	719.1	17.0	4.8	10.9	13.3	11.6	82	5	"	"	"	s-o	faible
19	718.9	13.7	7.0	10.3	13.7	10.0	61	4	"	"	5.8	n-o	assez fort
20	714.0	17.2	3.9	10.6	9.3	7.5	78	4	"	"	"	s-e	id.
21	711.0	15.6	8.1	11.8	14.0	12.4	83	4	"	"	2.5	s-e	faible
22	717.1	16.4	8.0	12.2	14.7	10.3	57	3	"	"	5.5	n-o	assez fort
23	724.0	16.8	3.1	10.0	16.7	13.2	67	0	"	"	"	s-e	faible
24	726.0	18.4	2.9	10.6	11.6	10.4	86	5	"	"	"	s-e	id.
25	724.3	16.8	6.5	11.7	16.3	13.6	74	3	"	"	13.3	s-e	assez fort
26	718.6	18.6	9.5	14.0	13.0	12.0	89	5	"	"	"	n-o	faible
27	719.0	16.2	6.5	11.3	12.2	11.0	86	5	"	"	5.5	s-e	assez fort
28	723.2	16.1	0.8	8.4	14.4	11.4	69	1	"	"	11.5	s-e	id.
29	726.5	17.7	0.2	9.0	14.6	11.2	65	3	"	"	"	s-e	faible
30	726.4	17.6	0.8	9.2	12.8	10.8	79	3	"	"	"	s-e	assez fort
31	730.0	16.0	6.0	11.0	13.4	11.0	75	5	"	"	"	n-o	id.
Totaux	22424.1	517.2	176.4	346.7	413.1	339.5	2369	120	"	"	106.7		
Moyenne	723.7	16.7	5.7	11.2	13.3	11."	76	4	"	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de novembre 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimm	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	725.6	15.7	0.5	8.1	8.2	7.2	87	3	"	"	"	s-e	assez fort
2	731.5	18.5	6.1	12.3	10.7	8.9	78	4	"	"	3.1	s-o	id.
3	729.7	11.5	1.5	6.5	7.0	4.7	70	3	"	"	"	s-e	faible
4	727.6	16.7	5.8	11.2	16.2	13.0	71	3	"	"	4	s-e	assez fort
5	725.5	17.6	9.5	13.5	12.4	9.0	67	5	"	"	1.3	n-o	fort
6	731.6	13.0	4.4	8.7	11.0	8.5	72	5	"	"	4.8	n-o	assez fort
7	736.8	11.0	5.0	8.0	9.7	7.0	69	5	"	"	"	n-o	id.
8	737.	10.7	3.0	6.8	8.9	7.0	77	4	"	"	"	n-o	id.
9	735.2	10.6	0.8	5.7	7.3	6.1	83	5	"	"	"	n-o	id.
10	732.8	11.9	0.3	6.2	5.8	5.2	94	5	"	"	"	n-o	faible
11	730.1	11.8	4.9	8.3	8.3	7.2	87	5	"	"	"	n-o	id.
12	729.6	13.5	3.2	8.3	13.3	10.0	68	0	"	"	"	s-e	id.
13	732.	16.6	-0.2	8.2	12.2	9.1	67	0	"	"	"	s-e	assez fort
14	733.1	17.6	0.0	8.8	14.7	13.1	84	0	"	"	"	s-o	faible
15	736.	16.7	0.7	8.7	14.0	12.3	79	0	"	"	"	s-e	assez fort
16	739.1	16.6	-0.8	7.9	10.8	8.3	72	0	"	"	"	s-e	faible
17	739.0	16.7	-0.1	8.2	8.0	7.4	92	0	"	"	"	s-e	fort
18	737.1	16.6	-0.1	8.1	11.6	6.7	46	0	"	"	"	s-e	faible
19	738.0	16.2	-2.4	6.9	11.2	7.5	59	0	"	"	"	s-e	assez fort
20	738.7	14.0	-1.8	6.1	12.4	9.0	63	0	"	"	"	s-e	faible
21	736.8	11.4	0.0	5.7	12.4	9.6	69	0	"	"	"	s-e	id.
22	737.2	14.0	-0.5	6.8	11.6	7.9	61	0	"	"	"	s-e	id.
23	735.4	15.0	-1.4	6.8	11.3	8.8	72	0	"	"	"	s-e	assez fort
24	735.	14.4	-0.3	7.1	6.5	4.1	68	4	"	"	"	s-e	id.
25	728.1	14.1	0.6	7.3	7.7	6.5	84	5	"	"	"	s-e	faible
26	725.0	13.0	5.0	9.0	10.4	10.3	99	5	"	"	5.8	s-o	fort
27	720.4	13.0	6.0	9.9	7.3	4.7	66	5	"	"	3.3	s-o	assez fort
28	729.8	13.0	-2.5	5.3	1.3	-0.8	92	5	"	"	8.0	s-o	id.
29	732.8	7.0	-2.3	2.3	1.7	0.0	98	5	"	"	2.0	s-o	id.
30	729.2	4.2	-5.0	0.4	1.6	0.0	98	5	"	"	"	s-o	faible
31													
Moyenne	21984.0	412.6	39.9	226.3	275.5	209.9	2222	81	"	"	357		
Totaux	732.8	13.7	1.4	7.6	9.2	7.0	74	3	"	"	"		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de décembre 1889

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de plule		Direction	Intensité
1	729.4	4.6	-5.5	-0.5	-0.2	0.4	97	0	"	"	"	s-e	assez fort
2	730.5	6.6	-7.5	-0.4	1.6	1.0	91	0	"	"	"	s-e	id.
3	728.6	6.0	-7.2	-0.6	1.0	-0.2	87	0	"	"	"	s-e	faible
4	728.9	6.4	-6.9	-0.2	4.1	2.0	71	0	"	"	"	s-e	id.
5	732.1	8.8	-2.9	3.0	7.0	2.3	42	0	"	"	"	s-o	id.
6	733.4	8.4	-4.6	1.9	-1.0	-1.4	93	5	"	"	"	s-o	assez fort
7	732.3	3.5	-4.4	-0.5	-1.8	-1.8	98	5	"	"	"	s-o	id.
8	730.5	2.6	-2.3	1.1	-0.1	-0.3	97	5	"	"	"	s-o	id.
9	732.2	3.3	-2.0	0.6	2.4	2.1	95	4	"	"	"	s-o	id.
10	725.9	5.2	-1.3	1.9	5.8	3.2	65	1	"	"	"	n-o	faible
11	720.9	11.8	-0.9	5.5	6.3	4.7	79	5	"	"	"	s-o	assez fort
12	728.6	8.0	-0.4	3.8	3.7	3.0	90	5	"	"	6	s-o	id.
13	730.6	7.0	-3.3	1.9	6.8	3.1	54	1	"	"	"	s-e	faible
14	729.3	7.8	1.2	4.5	5.8	4.3	80	5	"	"	45	s-o	assez fort
15	735.0	6.5	0.5	3.5	2.4	0.4	69	5	"	"	8	s-o	id.
16	741.0	3.8	-1.6	1.1	2.7	0.6	82	4	"	"	"	s-o	id.
17	739.2	7.3	-2.0	2.6	7.6	4.3	57	0	"	"	15	n-o	id.
18	737.4	7.8	-7.0	0.4	2.7	1.0	74	0	"	"	"	s-e	faible
19	735.4	8.1	-3.2	2.4	3.0	0.5	64	4	"	"	"	s-e	id.
20	729	7.8	-0.3	3.7	3.3	2.1	82	5	"	"	"	s-o	id.
21	732.9	7.7	1.4	4.6	7.4	5.0	69	1	"	"	23	s-o	assez fort
22	731.5	9.6	0.1	4.8	3.0	2.2	88	4	"	"	"	s-e	faible
23	733.4	12.3	2.4	7.3	11.0	9.8	86	5	"	"	28	s-o	id.
24	733	13.4	1.8	7.6	7.7	5.5	73	5	"	"	"	s-o	id.
25	738.2	13.4	3.6	8.5	5.0	4.3	90	5	"	"	115	s-o	id.
26	734.3	7.5	-2.0	2.8	3.8	1.7	69	1	"	"	15	s-o	assez fort
27	728.4	4.8	-1.6	1.6	0.4	-0.1	93	5	"	"	"	s-o	id.
28	729.2	2.7	-6.4	-1.9	1.4	-0.4	84	0	"	"	"	s-o	faible
29	730.3	5.0	-1.9	1.6	0.4	0.0	93	5	"	"	30	n-o	assez fort
30	732.8	5.3	-3.0	1.1	1.2	-0.4	87	0	"	"	"	n-o	id.
31	731.3	2.7	-9.0	-3.2	6.0	6.0	100	5	"	"	"	s-e	faible
Totaux	22685.5	215.7	-76.2	70.0	114.4	66.7	2479	90				"	
Moyenne	733.2	6.9	-2.3	2.4	3.6	2.1	78	3	"	"	285	"	
									"		"	s-o	

Digitized by Google

RÉSUME

DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES PENDANT L'ANNÉE 1889

RÉSULTATS COMPARÉS DES ANNÉES 1887-1888-1889

Baromètre. — La plus forte pression barométrique, 746 m 4, a été constatée le 19 février. La plus faible, 710 m 5, a été constatée le 27 février.

Moyennes comparées des trois dernières années :

1887 : 728,9 | 1888 : 727,1 | 1889 : 727,6

Thermomètre. — La température la plus élevée, + 32° 0, a été observée le 10 juillet; la plus basse, — 9° 1, a été observée le 24 février.

Moyennes comparées des trois dernières années :

1887 : 11° 2 | 1888 : 9° 8 | 1889 : 10,4

L'année 1888 a été moins chaude que l'année 1887 et plus chaude que l'année 1889.

Jours de Gelée. — Le thermomètre est descendu au-dessous de zéro : 27 jours en janvier, 14 jours en février, 15 jours en mars, 3 jours en avril, 12 jours en novembre, 24 jours en décembre. Total : 95 jours.

En 1887, le nombre de jours de gelée a été de 26 jours.
En 1888, — — — — 69 —

Hygrométrie. — Le degré de l'humidité de l'air est déduit des observations du psychromètre.

Le maximum d'humidité, 99, a été constaté, le 26 novembre : température, 10° 4, vent, S. O.

Le minimum, 34, a été constaté le 20 septembre par une température de 22° 9 et par un vent N. O., fort.

État du ciel. — Les 365 jours, des années 1887, 1888 et 1889, se composent ainsi qu'il suit :

	Jours beaux	Nuageux	Couverts
1889	75	107	183
1888	61	166	139
1887	111	152	102

En 1889, le ciel a été couvert 1 jour sur 2.

Proportion pour cent

1889	21	29	50	= 100
1888	17	45	38	= 100
1887	30	42	28	= 100

L'année 1887 a eu plus de beaux jours que les années 1888 et 1889.

Digitized by Google

Pluie. — Le pluviomètre a reçu pendant l'année 1889 une quantité d'eau correspondant à une hauteur de 894m 6.

Le mois le plus pluvieux a été le mois de février, pendant lequel il a plu 18 jours.

Le mois le moins pluvieux a été le mois de septembre, pendant lequel il n'a plu que 4 jours.

Totaux comparés :	1889	1888	1887
Hauteur de pluie :	894,6	656,3	779,3

Jours pluvieux. — Il a été compté, pendant l'année 1889 : 145 jours pluvieux et 6 grandes averses produites par des orages.

Dates	Hauteur de pluie
15 avril	12m 2
13 mai	13 0
11 juin	45 3
27 juin	16 0
24 octobre	13 3
27 octobre	11 5

Vents. — En 1889, le vent dominant a été le N.-O., qui a soufflé 155 jours.

Totaux comparés

	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O	O.	N.-O.	calme
1889	1	12	»	83	»	113	»	155	1
1888	1	25	»	74	»	135	3	113	15
1887	7	26	4	73	4	104	23	124	»

Proportions pour cent

1889	»	3	»	23	»	31	»	43	»
1888	»	7	»	21	»	37	1	31	4
1887	2	7	1	20	1	29	6	34	»

Phénomènes accidentels. — La neige est tombée 15 fois pendant l'année 1889, les : 13-14 janvier, 4, 5, 12, 13, 23, 27, février; 12, 22, 27, 28 mars; 28 novembre; 8, 29 décembre.

Les orages ont été peu nombreux; ils se sont produits avec ou sans pluie, les : 15 avril; 7, 24 et 27 juin et 20 août.

St-Gaudens, impr. Abadie.

Digitized by Google

INFORMATIONS

La *Société des études du Comminges* annonçait, il y a peu de jours, la réapparition de sa Revue, par la circulaire suivante :

Sans cesser d'exister, la *Société des études du Comminges* a dû suspendu sa publication périodique, même avant la perte de son regretté directeur, M. Julien Sacaze.

Cette publication va reprendre son cours à partir du 1er juillet prochain, et elle paraîtra, comme auparavant, tous les trois mois, sous le titre de *Revue du Comminges, du Nébouzan et des Quatre-Vallées*, avec les relevés météorologiques de la station d'observations établie à Saint-Gaudens.

Les abonnements, qui doivent être pris chez M. Abadie, imprimeur-libraire à Saint-Gaudens, sont fixés à 5 francs pour les sociétaires qui reçoivent déjà la *Revue Pyrénéenne*, et à 6 francs pour les autres adhérents.

Le Bureau de la Société, reconstitué ou complété conformément aux statuts dûment approuvés le 6 août 1885, est composé de MM. Marc de Lassus, *président*; Alphonse Couget, *vice-président* et *archiviste*; B. Abadie, *secrétaire*; Maurice Picot, *trésorier*; Victor Bougues et Dr Chopinet, *membres*.

Il fait appel à toutes les collaborations : archéologiques, historiques, scientifiques, littéraires même, pour tout ce qui intéresse la région.

Les communications de travaux, de documents et de découvertes d'objets (débris, vestiges archéologiques, médailles ; fossiles et autres curiosités naturelles) seront adressées à l'archiviste ou au secrétaire.

La Société les accueillera avec reconnaissance, étant désireuse d'obtenir le concours de toutes les bonnes volontés pour étudier cet attrayant pays du Comminges, et en faire surtout revivre le passé si attachant et si instructif.

ITINÉRAIRE ET PROGRAMME

DE L'EXCURSION DU 12 JUILLET

A sept heures du matin, départ de Saint-Gaudens, en voiture, dans la direction de Saint-Martory.

A 12 kilomètres, on traverse Beauchalot, ancienne bastide (ou petite ville forte) fondée en 1327 par suite d'un accord entre Charles-le-Bel et l'abbé de Bonnefont. Le comissaire royal, chargé du traité qui fut signé en présence des juges de Toulouse, Rieux, Rivière et Bigorre, s'appelait Chaillot, et le lieu fut désigné sous le nom de *Val Chaillot*, d'où Beauchalot.

Eglise archaïque, assez intéressante avec sa tour carrée et ses ogives, fut desservie par des religieux de Saint-Jean de Jérusalem dépendant de la commanderie de Montsaunès.

Le Gérant : ABADIE.

Digitized by Google

Un peu plus loin Lestelle. L'église qu'on achève renferme des fragments de l'abbaye de Bonnefont qui ont été fort heureusement utilisés. Sur la colline du cimetière, était un château avec un capitaine et une petite garnison entretenue par l'abbaye. La charte de Lestelle, fort intéressante, sera publiée dans la Revue.

A huit heures et demie, arrivée à Saint-Martory, visite à la façade intérieure de la maison de Lorde (gendarmerie) : arcades romanes fort élégantes, provenant de Bonnefont, de la salle capitulaire selon les uns, du réfectoire selon les autres. — La porte romane de l'église paroissiale vient aussi de l'abbaye détruite. — Pont, avec arc triomphal, du commencement du XVIIIe siècle. Le château voisin est du XVIIe siècle. Bâti par les sires de Montpezat, qui abandonnèrent le château dont les ruines dominent la ville, dès la fin du XVe siècle. — Il y avait à Saint-Martory un prieuré.

A neuf heures, au sortir de Saint-Martory où l'on a quitté les voitures, on monte aux ruines de Montpezat restaurées en partie par le possesseur actuel, M. l'abbé Fabre d'Envieu, ancien professeur à la Sorbonne.

Les créneaux et le donjon de Montpezat forment, avec les ruines de Roquefort situées en face au-delà de la rivière, la riante vallée que l'on domine, et la chaîne des Pyrénées, au midi, l'un des sites les plus pittoresques du département.

A onze heures, en passant à Mazères, si le laps de temps le permet, visite d'une papeterie.

A midi, Arrivée à Salies. — Déjeuner.

Salies, ancien chef-lieu d'une des huit châtellenies du Comminges ; les comtes y tenaient garnison dans une château-fort ; les états de Comminges y siégèrent quelquefois ; la statue que l'on aperçoit sur le boulevard est celle du général Compans, un des plus vaillants officiers du premier Empire.

A deux heures du soir, réunion à l'entrée de la promenade d'Austerlitz pour aller visiter le puits foré par la Compagnie des Salines jusqu'au niveau du banc de sel. Visite à l'établissement de bains.

A trois heures, ascension du montienle sur lequel s'élève la tour du vieux château. A la descente, coup d'œil sur une carrière d'ophite, roche éruptive ou de formation ignée de l'étage des terrains primitifs, azoïques, c'est-à-dire sans aucun vestige d'animal ni de végétal.

A quatre heures, visite de l'usine à sel, sous la direction de M. l'ingénieur de l'établissement.

A cinq heures, départ, pour le retour, par Manc et Figarol. Du point culminant de cette route, on aperçoit à la fois les trois vallées de la Garonne, du Salat et de l'Arbas.

A sept heures et demie, rentrée à Saint-Gaudens.

NOTA. — Les personnes qui auraient l'intention de déjeuner dans l'un des hôtels de Salies sont priées de donner à l'avance leur nom à MM. les commissaires de l'excursion : Dr Chopinet, Noël Abadie et Louis Germain, à Saint-Gaudens.

Ceux des excursionnistes qui préféreraient prendre leur repas à l'extérieur trouveraient à s'installer agréablement sur la pelouse et sous les ombrages de la promenade dite d'Austerlitz, dont les tilleuls, d'après une notice locale, « ne le cèdent en rien aux arbres séculaires de Versailles. »

Les personnes qui arriveraient de Toulouse à Saint-Martory par le train de sept heures et demie du matin, trouveraient à la gare, ou à l'hôtel Castex, des voitures particulières ou des places dans un break, à des prix modérés.

Digitized by Google

Digitized by Google

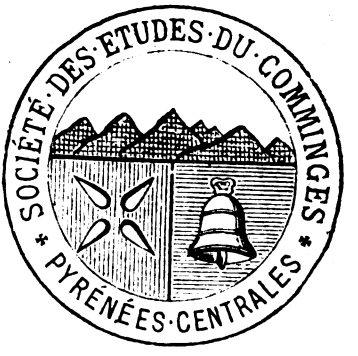

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

(SECTION DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE)

TOME V — ANNÉE 1890

3me Trimestre

SOMMAIRE :

I. — Maurice GOURDON : les hautes Montagnes du Comminges : le val d'Aran : les Aiguilles de Sabourédo et le port de la Ratère, le Grand pic de Bacibé, le pic de la Lanza, les sources de la Garonne, la Fourcanade ; végétaux, roches et minéraux observés dans le val d'Aran.
II. — Baron de LASSUS : la rançon de Roger IV d'Espagne, baron de Montespan (1525).
III. — Alphonse COUGET : Salies-du-Salat.
IV. — Dr LOUPIAS : Notice médicale sur la station balnéaire de Salies-du-Salat.
V. — HUC, ingénieur : l'exploitation du sel à Salies-du-Salat.
VI. — J. DULON : Chronique archéologique : Andosse et Barox.
VII. — Albert SOUBRIEU : Excursion de la Société des études du Comminges, du 12 juillet 1890.
VIII. — Informations.

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1890

Digitized by Google

La *Revue du Comminges, du Nébouzan et des Quatre-Vallées* parait tous les trois mois, au prix de 5 francs par an pour les sociétaires qui reçoivent déjà la *Revue des Pyrénées*, et de 6 francs pour les autres adhérents.

On s'abonne chez M. Abadie, imprimeur-libraire à Saint-Gaudens.

Le Bureau de la Société est composé de MM. le baron de Lassus, *président;* Alphonse Couget, *vice-président* et *archiviste;* Baptiste Abadie, *secrétaire;* Maurice Picot, *trésorier;* Victor Bouguères et Dr Chopinet, *membres.*

Il fait appel à toutes les collaborations : archéologiques, historiques, scientifiques, littéraires même, pour tout ce qui intéresse la région.

Les communications de travaux, de documents et de découvertes d'objets (débris, vestiges archéologiques, médailles, fossiles et autres curiosités naturelles) seront adressées à l'archiviste ou au secrétaire.

La Société les accueillera avec reconnaissance, étant désireuse d'obtenir le concours de toutes les bonnes volontés pour étudier cet attrayant pays du Comminges, et en faire surtout revivre le passé si attachant et si instructif.

Le Gérant : ABADIE.

Digitized by Google

INFORMATIONS

On lit dans la *Revue des Pyrénées* :

Mme Julien Sacaze et M. Sacaze père viennent de faire hommage à la ville de Luchon, pour la création d'un Musée public, de la belle collection épigraphique et préhistorique de feu Julien Sacaze. En même temps qu'elle fait ce don à la ville, la famille a exprimé le désir de contribuer également à l'édification du Musée. Il est probable que les précieux autels votifs, les poteries, les bronzes, etc., devenus aujourd'hui classiques, seront installés par les soins de M. Emile Cartailhac dans une salle spéciale des Thermes de Luchon qui portera le nom de « Musée Julien Sacaze ».

M. Trutat vient d'être nommé directeur du Muséum de Toulouse, en remplacement de M. Noulet, décédé. Sous la direction de ce savant, nous ne doutons pas qu'un élan nouveau ne soit donné au Muséum toulousain, qui compte déjà parmi les plus riches de France.

L'Académie des Jeux-Floraux a mis au concours, pour le prix (Immortelle d'or) du discours en prose, qui sera décerné en 1892, le sujet suivant : *Etude historique sur Gaston Phœbus, comte de Foix, et son temps.*

Découverte d'un temple païen

M. l'abbé Cazauran vient de découvrir un curieux monument de la période gallo-romaine, dans la commune de Sansan (Gers). C'est un temple païen, une *mont-joie*, qui sert actuellement de clocher à l'église neuve du village.

L'édifice forme une belle tour à peu près carrée de 17 mètres de hauteur, large de 6m56 à l'extérieur, et d'une profondeur de 6m84.

Deux baies romanes très étroites laissent discrètement pénétrer la lumière dans la tour, au nord et au midi. Ces ouvertures sont, d'ailleurs, disposées l'une au-dessus de l'autre. A l'est, la partie supérieure du mur présente un *oculus* (œil-de-bœuf) à deux cercles concentriques et le mur d'ouest, à la façade principale, est pourvu d'une porte romane dont le cintre repose sur une corniche simulant un chapiteau, au sommet des *pieds-droits*.

A l'intérieur, la tour, dominée par une voûte en pierre en berceau, élevée de 16 mètres au-dessus du sol, présente deux fenê-

Digitized by Google

tres romanes à large ébrasement, superposées au nord et au midi. A l'est, on aperçoit une baie semblable, et une corniche qui court autour de l'édifice, à une hauteur de plus de 10 mètres, sert de base à la voûte semi-circulaire sous laquelle se dessine l'*oculus* du mur oriental.

Une antique église était adossée au monument, depuis bien des siècles. Elle fut naguère démolie pour passer à l'est de la tour. Or, pour ménager un porche à l'entrée de l'église, il fallut déblayer la base de la tour, occupée par une maçonnerie résistante, qui paraissait pleine. La dynamite seule eut raison de la résistance du ciment romain.

A 1 mètre de profondeur, les ouvriers découvrirent une belle crypte en pierre taillée, sous laquelle était rangée une série de cadavres dont les restes furent transportés au cimetière voisin. Nul ne comprit alors l'acte inconscient de vandalisme qui s'était accompli dans cette destruction et la démolition d'une partie des murs de l'est et de l'ouest, pour l'établissement des portes modernes qu'on y voit.

En signalant sa découverte au monde savant, M. Cazauran, dans l'*Appel au Peuple* d'Auch, appelle l'attention de l'Etat sur un monument de premier ordre qu'il est encore aisé de rétablir dans sa forme primitive.

Nous empruntons encore avec empressement les lignes suivantes à la dernière livraison de la *Revue des Pyrénées* :

Le monument de Julien Sacaze a Luchon

On vient d'opérer la translation du corps de notre cher ami Julien Sacaze de Saint-Gaudens à Luchon. La cérémonie s'est faite sans le moindre apparat, d'après le désir exprimé par la famille elle-même.

Le corps est aujourd'hui déposé dans un beau monument en marbre blanc, élevé par Mme Sacaze, et à ses frais, à la mémoire de son mari, sur un emplacement définitivement acheté par la famille à la ville de Luchon. Pour exprimer sa reconnaissance à la mémoire de Sacaze, le bienfaiteur du pays de Luchon, la municipalité a voulu que quatre mètres de terrain soient accordés gracieusement en plus à la concession perpétuelle acquise par la famille du savant épigraphiste.

Le monument est constitué par une chapelle avec dôme, précédée d'un péristile de modèle grec. Sur le portique est un *autel votif* portant ces mots :

GABRIELLA SAPENE
CARISSIMO MARITO
JULIANO SACAZE

Ceci rappelle à la fois les études de prédilection dans lesquelles notre regretté collègue a légué un nom à jamais honoré et l'union parfaite de ce ménage modèle, dont le chef travailla pendant des années à l'édification de l'épigraphie pyrénéenne.

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

TOME V — ANNÉE 1890
4e Trimestre

SOMMAIRE :

Liste des Membres de la Société des études du Comminges.
I. — Anthyme Saint-Paul : les ruines du château de Salies et de sa chapelle.
II. — Ad. Baudoin : Enquête sur les pertes causées au chapitre de Saint-Gaudens, par les troupes de Montgommery.
III. — J. Dulon : Maximus et Involatus, évêques de Comminges (845-879).
IV. — Dr Chopinet : l'eau des fontaines de Saint-Gaudens, son origine, sa valeur hygiénique.
V. — Georges Couget : un gentilhomme commingeois et l'ambassadeur de Venise (1779).
VI. — Maurice Gourdon : les rochers de Cigalère.
VII. — Armand Souques et A. Couget : Bibliographie.
VIII. — Dr Chopinet : Météorologie de Saint-Gaudens (1889).
IX. — Table des matières du 5e volume.

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE
1890

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICALS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google